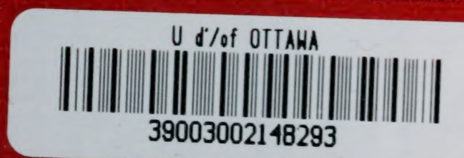




ANTHOLOGIE DE LA POÉSIE FRANÇAISE
DES ORIGINES JUSQU'A NOS JOURS
PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE AD. VAN BEVER

—

La
oésie Française
du Moyen-Age

XIe-XVe Siècles

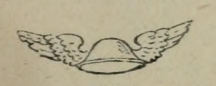
RECUEIL DE TEXTES

ACCOMPAGNÉ DE TRADUCTIONS, DE NOTICES ET
PRÉCÉDÉ D'UNE ÉTUDE LITTÉRAIRE

PAR

CHARLES OULMONT
DOCTEUR ÈS LETTRES

LA VIE DE SAINT LÉGER. — LA VIE DE SAINT ALEXIS.
E PÈLERINAGE DE CHARLEMAGNE. — LA CHANSON DE ROLAND.
E BORDEAUX — FLOIRE ET BLANCHEFLOR. — GÉRARD DE ROUSSILLON.
LE ROMAN DE BRUT. — TRISTAN. — CHRÉTIEN DE TROYES.
E DE FRANCE. — AUCASSIN ET NICOLETTE. — LE ROMAN DE RENART.
ABLIAUX, ROMANCES ET PASTOURELLES. — LE ROMAN DE LA ROSE.
ARD DE VENTADOUR. — BERTRAND DE BORN. — CONON DE BETHUNE.
E BRULÉ. — COLIN MUSET. — RUTEBEUF. — GUILLAUME DE MACHAULT.
EUSTACHE DESCHAMPS. — J. FROISSART. — ADAM DE LA HALLE.
LE MYSTÈRE D'ADAM. — LES MIRACLES DE NOTRE-DAME, ETC.



PARIS
MERCVRE DE FRANCE
XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI
MCMXIII



IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE :

Sept exemplaires sur Hollande Van Gelder, numérotés

JUSTIFICATION DU TIRAGE :

AVANT-PROPOS

Malgré la multiplicité des manuels de littérature, il n'existe pas, à proprement parler, d'anthologie de la poésie française. C'est en vain que, depuis Sainte-Beuve, critiques et commentateurs se sont efforcés à traiter des origines de notre art, ils ne trouvèrent aucun recueil qui fût vraiment digne d'illustrer leur glose et de servir leurs idées. Fatigués, sans doute, de recourir aux éditions originales, combien, en l'absence de réimpression de nos vieux auteurs, se contentèrent d'ouvrages de second ordre, plus propres à donner l'horreur de la pédagogie que l'amour des belles-lettres. Nous n'avons pas à expliquer ici les causes d'une telle indigence que vint encore accentuer l'indifférence d'un public peu ou mal informé. Certains livres ont fait leur temps, et il n'est plus nécessaire aujourd'hui de démontrer que l'histoire du lyrisme n'appartient pas exclusivement au domaine de l'enseignement.

On voit tout de suite le but que nous nous proposons en créant la présente collection : faire

admettre, et leur accorder place à côté des chefs-d'œuvre indiscutés, des pages ignorées, ou peu connues, mais susceptibles d'éveiller notre goût, en renouvelant nos connaissances. Jusqu'ici les auteurs de chrestomathies se copièrent sans vergogne. Loin de remonter aux sources, ils apportèrent, par contre, dans leurs travaux, une fantaisie dont on ne les aurait pas crus capables, travestissant pour leur usage des morceaux qu'ils prétendaient faire admirer. Leurs livres, conçus dans l'ignorance absolue des matières dont ils traitaient, composés avec le plus absolu dédain de l'exactitude, ne se lisent plus guère. Peu d'ouvrages de ce genre, échappant à une si déplorable méthode, eurent un plus heureux destin. Ce sont le *Recueil des Poëtes françois* (1), de Barbin, les *Annales poëtiques*, d'Imbert et Sautereau de Marsy (2), enfin les *Poëtes français* d'Eugène Crépet, (3). Encore que

(1) *Recueil des plus belles pièces des Poëtes françois depuis Villon jusqu'à Benserade.* Paris, Claude Barbin, 1692, 5 volumes petit in-8°, réimprimés par la Compagnie des Libraires à Paris, en 1752, 6 vol. in-12. Ce choix de poèmes, qui se recommande par la correction du texte, a été attribué parfois à Fontenelle.

(2) *Annales poëtiques ou Almanach des Muses, depuis l'origine de la poësie françoise.* A Paris, chez Delalain, 1778-1788, 40 vol. in-12.

(3) *Les Poëtes français, recueil des chefs-d'œuvre de la Poésie française depuis les origines jusqu'à nos jours, avec une notice littéraire sur chaque poete par MM. Charles Asselineau, H. Babou, Ch. Baudelaire, etc., etc., publié sous la direction de M. Eugène Crepet.* Paris, Gide, 1861, 4 vol. in-8°

ces livres, devenus rares, soient recherchés, il faut dire qu'ils ne nous satisfont nullement. Le premier nous fournit un tableau forcément incomplet de la poésie française, puisqu'il parut à la fin du dix-septième siècle ; le second, quoique trahissant une documentation fort étendue, ne peut être consulté qu'avec une extrême prudence, car il renferme une foule de pièces dont l'orthographe, le style, voire même le sens ont été systématiquement rajeunis et altérés ; quant au troisième, — livre touffu, plein de confusion, — nous n'étonnerons personne en disant qu'il servit moins la cause de la poésie que la gloire du Romantisme.

Notre plan est tout autre, et, si nous acceptons au début de ces pages l'étiquette d'anthologie, c'est un peu pour la réhabiliter.

Ne devons-nous pas réagir contre l'opinion commune de ceux qui ne voient dans un volume de textes qu'une entreprise de librairie destinée à augmenter les profits d'un éditeur plutôt qu'à répondre à une légitime curiosité ?

Jamais, certes, l'idée d'un tel ouvrage ne se fût présentée à nous, si nos recherches ne nous avaient amené à constater tout à la fois et l'ignorance du public et l'insuffisance des ouvrages appelés à le renseigner.

Que de productions charmantes oubliées, per-

dues au fond des bibliothèques et pourtant propres à nous faire revenir sur les arrêts de la postérité! N'assistons-nous pas déjà, depuis peu de temps, à une révision sévère de tous les jugements portés jadis sur les témoignages de l'esprit français?

Ce sera une des hardiesses de ce livre que de réformer des opinions toutes faites, sorte de fausse monnaie qui, en l'absence de tout contrôle sérieux, eut cours pendant des siècles, et d'accorder à des poètes injustement méconnus une place que tant d'autres, plus favorisés qu'eux, occupèrent sans en avoir le droit.

Aussi bien, ne saurait-il y avoir de gloire acquise, de réputation consacrée, qui ne demeure en butte au revirement de l'opinion. Nous en savons quelque chose, nous qui tentons d'arracher à l'oubli des écrivains dignes d'un meilleur sort.

Quelques grandes figures mises hors de cause, il semble qu'on pourrait récrire l'histoire littéraire, en modifiant les noms qui la composent.

L'histoire de la poésie, hélas! se lit encore dans Boileau. Hormis Clément Marot, Malherbe et quelques autres, il n'est point apparemment de salut pour qui marche à l'aventure. A tenter de démêler le fil qui relie l'art médiéval à l'art de ce jour, on risque fort de s'égarer si l'on ne possède un guide sûr et précis.

Nous voudrions réaliser ce guide-là.

Dans le présent recueil, la poésie reprend son cours naturel trop longtemps arrêté par les pédants.

La grande lignée des poètes qui, de Villon à Verlaine, a réalisé les chants les plus imprévus et traduit harmonieusement les mouvements du cœur ou des sens, va nous apparaître sans interruption. Une parenté étroite, d'origine, d'idées et de sentiments, rapproche toutes les écoles. Pour comprendre mieux les manifestations de nos derniers créateurs, il convient, sans nul doute, de savoir entendre les représentants de la Pléiade, de même que pour sentir plus profondément l'originalité d'un Baudelaire, voire même d'un Mallarmé, en qui vient aboutir la destinée de notre lyrisme, il ne faut point ignorer les audacieuses évocations du groupe de Mathurin Régnier, ni les préciosités de l'Hôtel de Rambouillet.

De grands courants, on le sait, dominent toutes les époques de l'art, entraînant impérieusement les concepteurs les plus rebelles, les plus indisciplinés, et nous ne savons pas bien si c'est au renouveau plutôt qu'à l'esprit de décadence que nous devons les émouvantes leçons du génie poétique.

Nul n'échappe — avons-nous dit (1) — à son milieu, à son temps, au terroir, aux lois qui régissent l'hérédité, au destin de sa race. Nous n'igno-

(1) *Les Poètes du terroir*, tome I, *Introduction*.

rons point ce que la Renaissance doit à l'agonie du Moyen âge. Ainsi, les romantiques, malgré leur morgue et leur vague religiosité, ne purent renier complètement ceux qui les avaient précédés dans un siècle galant, sceptique et libertin.

Le classicisme, en réalité, n'est que la cristallisation d'une œuvre par les siècles. Les idées, les sentiments, les passions demeurent éternels. Seules, changent et se modifient, au gré de nos sensations extérieures, les formes, toute l'enveloppe fragile dont le poète revêt son inspiration; mais ce qu'il y a de sublime au fond de tout cela, c'est que l'humanité ne se lasse point de chanter.

On a dit que le lyrisme n'était pas notre lot. C'est une erreur. L'anecdote versifiée, le conte en vers lui-même, reste soumis à ses lois.

Quelle variété expressive, quelle abondance dans notre poésie, dans cet art tour à tour balbutiant avec la *Chanson de Roland*, satirique et gaulois avec La Fontaine, franchement lyrique avec Ronsard, didactique avec Malherbe et Chénier, émouvant et sonore, douloureux et pathétique avec Lamartine et Hugo! Mais nous ne saurions énumérer ici toutes nos richesses, sans risquer de regrettables omissions. Songe-t-on que chaque époque a produit son sonnet de Des Barreaux ou d'Arvers et que de tant de chefs-d'œuvre synthétiques découle toute une littérature?

On trouvera dans notre *Anthologie de la poésie française*, dont ce premier volume, consacré par M. Charles Oulmont au Moyen âge, est mieux qu'une introduction, les genres, les plus divers, de la Ballade au Sonnet et de l'Ode à la Chanson, en passant par les genres intermédiaires de l'Épigramme à l'Élégie ou de l'Hymne à la Fable. Tous sont représentés avec une égale complaisance, un parfait souci d'équité, tous, sauf la poésie dramatique, laquelle, tenant plutôt du théâtre que de la poésie proprement dite, n'aurait — sauf exception — rien à gagner au voisinage de cette dernière.

Ceci dit,on comprendra mieux l'utilité du labeur accompli. Déterminer les mouvements, grouper les écrivains, définir le rôle des ancêtres et montrer celui de leurs imitateurs, telle a été une des raisons directrices de notre tâche. Le respect des textes, collationnés sur les originaux, en a été une autre.

Nous ne parlerons pas ici de l'énorme documentation qu'a exigée une pareille entreprise, ni des difficultés sans nombre soulevées par la nécessité de concilier la vérité critique et nos préférences personnelles.

On verra tout cela, si l'on veut bien nous accorder quelque crédit et prendre la peine de nous suivre dans cette excursion à travers nos paysages poétiques.

Aucune manifestation vraiment sincère ne nous

a échappé ; aucune figure n'est restée obscure, sans qu'auparavant nous n'ayons tenté de la tirer de l'ombre. Nous avons tout vu, tout lu, tout interrogé, avec cette passion persuasive qu'inspire la connaissance des choses belles et mystérieuses, faisant la part des sentiments d'une époque et du goût actuel, accommodant sans relâche notre zèle, nos idées et notre modeste rôle d'informateur.

Certes, ce n'est pas tant une histoire de la poésie nationale que nous apportons, que les matériaux nécessaires à son exécution. Qui l'écrira? Nous, peut-être, si le temps nous le permet.

Nous avons la conviction que notre effort ne sera pas vain s'il est encouragé et suivi.

Nous ne partageons pas l'opinion de ceux qui croient, avec Malherbe, qu'un artisan du rythme et du verbe n'est pas plus utile à l'Etat qu'un joueur de boules.

Les poètes d'autrefois ont créé la langue, la leur, la nôtre. Tel qui les dédaigne ou les méprise se sert pour cela de l'instrument qu'ils ont forgé. N'est-ce point assez pour leur assurer en ce monde, où rien ne dure, pas même la gloire posthume, une manière d'immortalité ?

AD. VAN BEVER.

REMARQUES SUR LA POÉSIE FRANÇAISE AU MOYEN AGE

Je crois que pour donner à une anthologie quelque valeur documentaire, il importe de ne pas laisser dans l'ombre ni de négliger tout ce qui risquerait de contredire à la vérité des faits, tout ce qui viendrait à l'encontre de ce que l'on désirerait mettre en lumière : publier une anthologie du moyen âge, c'est sans doute publier des fleurs de la poésie médiévale, mais c'est aussi montrer par des extraits bien choisis tel ou tel caractère qui synthétise bien une époque littéraire. En vérité, ce serait, me semble-t-il, déformer le moyen âge et abuser de la confiance du lecteur, que de lui montrer seulement de beaux passages, ceux dont les qualités sont impérissables et offusquent jusqu'aux défauts des œuvres voisines. Une anthologie de la poésie médiévale doit être, comme l'on dit, une vue d'ensemble, une vue impartiale, mais non pas un trompe-l'œil.

Il ne faut pas davantage supprimer les passages très célèbres, parce qu'on juge d'aventure qu'ils le

sont trop ; la *Chanson de Roland* est à coup sûr de toutes les épopées la plus citée et la plus renommée, ce n'est que justice, et il convient donc de transcrire des vers de la *Chanson de Roland* — des vers typiques — quand on publie une anthologie.

L'écueil inverse est aussi tentant et aussi dangereux ; admirer un poème d'autant plus qu'il est moins célèbre, découvrir dans une pièce inédite des vers aimables, que l'on vante à l'excès parce qu'on a le mérite de les avoir découverts. Il importe de se tenir dans un juste milieu, et de ne pas fournir au lecteur l'occasion de mal comprendre ce que l'on souhaite qu'il comprenne bien.

Ni admiration, ni dédain excessifs, mais un examen attentif des œuvres ; et puisque la littérature poétique avant la Renaissance est meilleure dans les poèmes relativement courts, profitons-en pour éditer quelques-uns de ces poèmes en entier, mais en faisant remarquer que la brièveté fut à cette époque un gage d'élégance et de grâce. Si, parmi les poèmes longs, vous vous plaisiez à extraire de ci de là quelques vers, vous arriveriez à donner de l'œuvre totale une idée bien inexacte, bien fausse même, n'est-il pas vrai ?

Une difficulté vous embarrasse quand il s'agit d'œuvres du moyen âge, je veux dire l'anonymat de ces œuvres : on ne peut, sauf exceptions, indiquer le nom de l'auteur ; on ne sait quasi rien de

sa vie, quand on connaît son nom. Une dizaine de poètes du XIIe au XVe siècle nous sont familiers. A côté des poètes qui ont réellement exercé une action profonde sur leurs contemporains et leurs successeurs, il y a la masse de ceux qui eurent quelque talent, mais dont il ne nous est pas loisible de déterminer au juste la valeur, et voici pourquoi : dans les écoles poétiques du moyen âge tout se fige assez vite, tout est réduit en formules, et comme, à dix ou vingt ans près, nous ne sommes pas capables de dater un texte, nous nous demandons si tel poème est un de ceux qu'il convient d'admirer parce qu'il apporte un certain nombre de formules et d'images nouvelles, ou s'il est déjà inspiré par d'autres poèmes où nous notons les mêmes formules et les mêmes images.

Si l'on pouvait juger un poème médiéval comme un portail de cathédrale, comme une statue même, c'est-à-dire par l'émotion qu'elle nous fait éprouver, par la beauté qui émane d'elle, par la sincérité, la foi, la pureté qui s'en dégagent, nous ne serions pas aussi gênés et gauches. Les poètes à cette époque sont, sans doute, des artisans plus que des poètes, et les artisans des cathédrales sont des poètes plus et mieux qu'eux. Ceux-ci taillent la pierre, le bois, le marbre avec tendresse, ils ont des formules, je le veux bien, ils se ressemblent assez pour qu'on n'ait pas de peine à dire : cette

statue est du XIIe siècle champenois, ou du XIVe siècle région de l'Ile de France ; mais au-dessus des formules plane un je ne sais quoi qui est précisément l'art, non pas l'art de l'artisan, mais l'art qui émeut et qui intéresse, parce que le cœur, plus que la raison et la méthode, le vivifie. Trop souvent, dans les poèmes médiévaux, les écrivains n'ont pas assez d'art pour dissimuler le manque de cœur, et quand leur art est médiocre, il ne reste plus dans ce qu'ils écrivent qu'une plate et monotone sécheresse.

S'il est difficile de porter un jugement dont la base soit certaine, sur tel ou tel poème du moyen âge, il est peut-être moins difficile de jauger la littérature poétique médiévale dans son ensemble, il est moins difficile d'en suivre les méandres, les fluctuations, le cours sinueux ; car, aussi bien, cette littérature poétique n'évolue guère et ne se renouvelle que fort rarement. Si elle se renouvelle, c'est plus encore par le rythme que par l'idée et la matière poétique. Les poètes ne tirent parti ni de la société, ni des mœurs contemporaines, ils sont préoccupés de dire avec subtilité, avec raffinement, mais avec une subtilité et un raffinement purement verbaux, ce que leurs prédécesseurs ont exprimé déjà. Et les prédécesseurs sont plus d'une fois préférables à ces écrivains rimailleurs, qui étriquent la poésie, l'enlisent, l'arrêtent dans

ses élans, et font en sorte par leur lenteur que le lecteur ne prête plus à la pensée qu'une attention distraite; il s'habitue à ce qu'elle soit quasi nulle, et admire à tort des jongleries, des acrobaties plutôt que des œuvres littéraires ; cela est si évident que l'évolution de la poésie médiévale s'achève par l'école des *grands rhétoriqueurs*. L'on n'ignore pas ce qu'elle fut et ce qu'elle entreprit, les folies qu'elle engendra et les dangers dont elle entourait ses disciples.

— Quel est donc, vu de haut et dans sa relative unité, l'aspect de la poésie du moyen âge, quelles réflexions fait-elle naître si nous l'examinons en toute impartialité? L'on est d'abord frappé d'un point important et inattendu ! à une époque de foi, la littérature religieuse manque d'ardeur et de sincérité, les vies de saints sont le plus souvent des traductions versifiées de biographies légendaires; même les poésies adressées à Notre-Dame, dont le culte était si répandu, si tendre, sont froides et artificielles. Pourquoi cette faiblesse dans un genre qui aurait dû être la plus complète expression de la vie et de l'âme médiévales ? C'est que la religion consistait plus dans l'observance des prescriptions de l'Eglise qu'elle n'était un principe de beauté morale. Et les auteurs les plus croyants étaient sans doute de médiocres artistes, inhabiles à colorer leur style et à le diversifier. La religion, qui faisait

la base de tant d'œuvres en rimes, semblait ainsi décolorée et fade.

Si j'ai transcrit, après tous ceux qui m'ont précédé, la *Cantilène de sainte Eulalie*, la *Vie de saint Léger*, la *Vie de saint Alexis*, c'est à cause de l'extrême ancienneté de ces textes, beaucoup plus qu'à cause de leur valeur ; dans la vie de saint Alexis cependant un sentiment profond apparaît, ainsi qu'un essai de psychologie qui fait s'exprimer différemment la douleur du père, de la mère et de la fiancée. La *Vie de saint Thomas le martyr*, par Garnier de Pont-Saint-Maxence, passe à bon droit pour une des œuvres les plus pures et les plus fortes du XIIe siècle. En somme les plus grands poètes chrétiens du moyen âge n'ont pas écrit en français. La vraie poésie chrétienne, c'est dans les hymnes latines, dans la prose passionnée de Pierre Damien ou de saint Bernard qu'il faut la chercher.

Quant à la littérature profane, on s'aperçoit, d'une façon générale, que les premiers poèmes dans chaque genre sont estimables, mais que les suivants sont gâtés par une imitation maladroite ou excessive, par la monotonie des développements, par le manque de goût et de mesure. Les poèmes du XIIIe siècle n'ont plus la sobriété ni la vigueur qui nous plaisent dans ceux du XIIe : *Aymeri de Narbonne* est considérablement inférieur au *Roland* ; les laisses

s'y allongent sans fin, elles abondent en répétitions et en chevilles, encore que dans cette chanson de geste il y ait un agrément, une invention qui ne se trouve pas dans le Roland. Mais le souffle fait défaut, et les qualités du poème du XIIIe siècle ne remplacent pas la sobriété magnifique de la Chanson célèbre.

Les premières épopées, le *Roland*, *Guillaume d'Orange*, le *Couronnement de Louis*, sont l'œuvre d'écrivains consciencieux qui savent laisser leur saveur à des récits dont le principal attrait réside dans la simplicité et dans la retenue. Du jour où la littérature épique est devenue une marchandise de colportage, sa valeur diminue rapidement et progressivement.

Au reste, d'assez bonne heure, le Roman d'aventure remplace la Chanson de geste, à laquelle il emprunte quelques-uns de ses mérites, et y ajoute de la psychologie, et une peinture parfois subtile et précieuse des mœurs mondaines ; en sorte qu'il nous est loisible de regretter moins le *Roland* et *les Lorrains*, à cause des poèmes de Chrestien de Troyes et du roman de *Parthenopeus de Blois*. Ici, l'évolution n'est pas en vérité une évolution, mais une transformation, presque une adaptation. Les cours seigneuriales, Marie de Champagne, les dames et les nobles chevaliers réclament des histoires d'amour plutôt que des récits de combats

héroïques ; ils veulent être émus, non par les faits d'armes d'un guerrier indomptable, mais par les prouesses d'un *fin amant*.

Et d'autre part les romans d'aventure, romans bretons ou antiques, éveillent la curiosité qu'avait endormie la monotone teneur des chansons de geste. Longtemps la matière de Bretagne séduit par le merveilleux de sa trame et de ses broderies. Les lecteurs, les auditeurs qui sont insensibles à l'étude psychologique et sentimentale sont attirés par l'étrangeté des épisodes, par l'intérêt des péripéties. Un peu comme dans les contes de Perrault, ces romans sont écrits à deux fins, et l'on y trouve, suivant qu'on est plus ou moins apte à les découvrir, des plaisirs d'enfants ou des plaisirs plus compliqués, d'un ordre supérieur.

Mais, de même que dans les chansons de geste le remanieur, pour remplir son rôle et accomplir sa peu enviable tâche, boursoufle son sujet, l'embrouille sans y ajouter en somme quoi que ce soit, et perd en force, en noblesse, en grandeur ce qu'il croit gagner par son délayage insipide, de même les conteurs de Romans s'embarrassent dans des écheveaux d'aventures, dont ils ne sortent que pour notre ennui ; ils exagèrent, ils insistent à l'excès sur les misères de l'amant ou sur ses actions valeureuses, ils agissent en quelque manière à la façon des auteurs de fableaux qui souhaitent de nous

amuser et de nous faire rire à tel point qu'ils ne nous amusent plus, et que leur caricature nous semble seulement grossière et lourde. C'est donc, comme je l'ai dit déjà, que le moyen âge ignore presque le tact, le bon goût et la sage discrétion ; il ne s'impose pas les limites indispensables.

« La littérature chevaleresque remplit tout le XIIIe et une partie du XIVe siècle, a dit justement un critique. Elle produisit un nombre prodigieux d'ouvrages. L'imagination poétique du monde chrétien s'épuisa dans cet effort (1). » Et les fableaux, toute la littérature satirique n'empêchèrent pas que vécût ce genre courtois et ensuite allégorique. La chevalerie, la courtoisie engendrèrent, ou plutôt développèrent singulièrement l'allégorie et le symbole : n'est-ce pas ce qui fait le fond, ce qui est le centre des poèmes du XIVe et puis du XVe siècle? On voit donc les nœuds de la chaîne à partir de l'âge héroïque jusqu'à l'époque langoureuse des imitateurs enthousiastes de Guillaume de Lorris et de Jean de Meung.

Les commentateurs de la Bible, les prédicateurs, les écrivains sacrés étaient tout disposés à revêtir les formes d'un symbole, à faire triompher l'allégorie. Mais rien n'était plus utile à la chevalerie que ces symboles et ces allégories, et grâce à eux les

(1) *La Littérature allemande au Moyen-Age*, par A. Bossert. Paris, Hachette, 1843, in-12, p. 10.

thèmes les plus simples et les plus clairs s'enrichissaient de variations et d'ornements multiples. Grâce à eux, et grâce à la complication rythmique, la poésie allait s'étiolant comme une plante manquant d'air et de lumière.

Allégorie, symbole, furent comme les jeux de rimes et de rythmes, les commodes auxiliaires de cette pauvreté poétique ; ils furent les uns comme les autres, les uns autant que les autres, les bourreaux de l'inspiration et de la spontanéité : j'entends que pour obtenir qu'ils devinssent précieux et utiles au lieu d'être nuisibles, il fallait un Charles d'Orléans, qui fût malgré tout et malgré les défauts de son siècle un vrai poète. Mais la masse des rimeurs n'était pas plus à même de créer de nouveaux symboles, de les rendre gracieux ou forts, que de concilier la difficulté rythmique avec l'intérêt de la pensée.

Dans ces poèmes, autant que dans les Chansons de geste et dans les Romans d'aventure, les premiers sont les meilleurs ; ils ne sont pas encore usés, si je puis dire, faits de pièces et de morceaux, tirés en longueur. Et malgré tout ce que l'on peut reprocher au *Roman de la Rose*, par exemple, l'on ne doit pas nier que c'est de tous les poèmes allégoriques le plus important, moins par son extraordinaire étendue que par sa date et par ses résultats.

Le *Roman de la Rose* est, si l'on veut, la *Chan-*

son de Roland de la préciosité symbolique ; il ouvre une ère nouvelle, et s'il a des sources nombreuses dans la littérature française (M. Langlois les a dénombrées et pesées avec soin et avec précision), il demeure le monument type de toute cette littérature, celui qu'on n'a pas dépassé, ni atteint. D'ailleurs, comme je l'ai noté plus haut, il y a dans d'autres poèmes analogues des parties plus aimables et plus charmantes que dans le *Roman de la Rose*, et cela ne va pas à l'encontre de mon opinion. Aussi bien, les poèmes allégoriques fort courts du XIV[e] et du XV[e] s. (il en est quelques-uns) sont délicieux quoique mièvres, mais leur brièveté est le gage de leur agrément, et ils n'auraient certes pas eu la portée de l'œuvre où « toute l'art d'amors est enclose ».

Dans l'ensemble de la poésie lyrique, qui ne se confond pas avec les œuvres dont je viens de parler (chansons, romances, pastourelles, et, après elles, les poèmes à forme fixe ballades, rondeaux, virelais, chants royaux), il y a trois phases distinctes : la première, pendant un espace d'environ cinquante années, est proche de l'épopée, les pièces laissent à penser que les poètes sont sincères, et nous n'avons pas à regretter le petit nombre de chansons d'histoire, de chansons de toile ou de romances que nous a laissées cette période. Ces œuvres sont anonymes, elles ont un je ne sais quoi

de personnel, de lointain et de mystérieux, elles ont pour la plupart une allure populaire. Ce sont des récits, des drames d'amour où des gestes sobres, des propos naïfs traduisent des passions violentes ou des sentiments délicats. Gaston Paris les appelle « lyrico-épiques », parce que l'amour n'y est pas dépeint dans son immobilité, mais dans ses mouvements, dans le spectacle des joies ou des malheurs qu'il provoque.

Il y a dans ces œuvres tout autant de psychologie que dans les froides dissertations amoureuses, mais rien n'affaiblit l'intérêt, et les personnages nous sont montrés au vif, assez pour qu'ils s'extériorisent et nous deviennent familiers. C'est une châtelaine qui, apprenant la mort de celui qu'elle aime, décide de prendre le voile et de construire une abbaye pour tous ceux qu'amour a navrés, mais qui lui sont restés fidèles ; c'est un chevalier qui passe revenant de la quintaine, emmène une jeune fille dans son pays, cependant que la sœur abandonnée s'en va dolente et frileuse ; ce sont trois sœurs qui dansent au bord de la mer et qui résument en quelques vers chacune son amour et son idéal...

La deuxième phase est influencée par la poésie provençale, née d'une civilisation plus brillante et de mœurs plus raffinées. Ce sont toujours des chansons amoureuses, mais la femme qui en est l'objet

cesse de vivre et de nous émouvoir parce qu'elle n'est plus une femme, mais une idole, une déesse, je dirais volontiers une abstraction, un symbole. Le poète, l'amant agenouillé, chante sans trêve les perfections de la dame : toujours rebuté, il se lamente, mais bénit ses souffrances qui l'embellissent et le grandissent, il accepte que des amants trompeurs, des « losengiers », l'emportent sur lui, pourvu qu'il reste aux yeux de sa dame l'amant « fin » et courtois, toujours digne d'elle et de l'amour.

Ce que les romans développent par des aventures, les chansons le condensent en cinq ou six strophes savamment rythmées, et dont le rythme même constitue la nouveauté et la valeur. Froide rhétorique, cette poésie, écrite pour des grands seigneurs et la plupart du temps par eux, est déjà l'ébauche de la poésie des Rhétoriqueurs : c'est un jeu de société dont l'élégance banale ne dissimule pas la monotonie et l'artifice.

Mais il est juste de remarquer qu'en dehors de ce cercle aristocratique, des poètes provinciaux, artésiens le plus souvent, ou de pauvres trouvères (Colin Muset) nous troublent par le simple récit de leur existence aventureuse et difficile. Est-ce qu'ils ont plus d'art que leurs émules, est-ce qu'ils s'expriment avec plus de chaleur parce qu'ils sont aux prises avec la vie ? nous n'hésitons pas en tout cas à les préférer. Mais ces trouvères

sont des isolés, et n'influent pas sensiblement sur l'évolution de la poésie lyrique.

D'aristocratique et de mondaine qu'elle était, cette poésie devient peu à peu, dans la troisième phase, l'œuvre de lettrés, de pédants : on ne laisse plus à l'ingéniosité de l'amant le soin de combiner de nouveaux rythmes, on lui impose un certain nombre de formes déterminées à l'avance, dans lesquelles il devra emprisonner ses sentiments. Tous les poèmes sont désormais des ballades, des rondeaux, des chants royaux, et lors même que le poète semblera garder sa liberté, il reviendra malgré lui se mettre dans les chaînes de la rythmique sévère. Les traités de versification apparaissent dès la fin du XIV[e] siècle, et le nom même qu'ils portent est fait pour nous déplaire : ce sont des « arts de seconde rhétorique », la poésie devient un art, une science et tout fait craindre que l'inspiration n'en soit absente. Les *grands rhétoriqueurs* de la fin du XV[e] siècle n'auront qu'à continuer, en l'exagérant, cette manie de légiférer.

Ce n'est pas à dire que la poésie du XIV[e] siècle soit dépourvue de grâce et de quelque sincérité. Les poètes, quand ils ne sont pas dès l'abord étouffés par les règles, s'accoutument assez vite à leurs entraves et conservent une agréable souplesse d'allure, qui nous fait seulement regretter les entraves mêmes. Par des ballades, Deschamps tra-

duira son idéal bourgeois, aussi aisément que Froissart exprimera son rêve et son goût du romanesque. Ils sont bons non pas à cause des lois adoptées, mais malgré elles ; la « seconde rhétorique » marque plutôt une décadence qu'un progrès.

Si j'en excepte Deschamps, qui nous conte plus volontiers ses ennuis et ses affaires matérielles que ses amours, les trouvères depuis l'aube de la lyrique courtoise sont avant tout des chantres de l'amour. L'adultère est pour eux le « fin amour », car l'on ne peut être un mari amoureux ; la société chevaleresque du XII[e] siècle, éduquée par Aliénor d'Aquitaine et Marie de Champagne, témoigne pour le mariage un mépris qui surprend assez dans une civilisation chrétienne et facilement mystique.

La richesse et la facilité de vivre qui existèrent longtemps dans le Midi favorisèrent peut-être cette conception peu morale, mais il est plus probable que l'éloge de l'adultère et le discrédit jeté sur le mariage furent plus littéraires que sociaux. Tous les gens du moyen âge étaient à des degrés divers des scolastiques : dans les questions les moins sérieuses, ils en employaient la méthode et les procédés. L'adultère était pour les casuistes une mine inépuisable, tandis que le mariage trop simple et trop uniforme ne laissait rien à la curiosité. Dans l'adultère l'amant est toujours en émoi, il tremble, il souffre, il attend, il implore, et la dame, du haut

de son trône ou de son piédestal, abaisse vers lui un regard tendre ou sévère. L'amant n'est jamais certain de posséder sa dame et de pouvoir être en repos.

L'adultère, n'est-ce pas la chanson de geste de l'amour? Si Lancelot est malheureux, s'il s'abaisse pour être digne de Guenièvre, c'est qu'il est possédé d'un amour coupable, défendu. Seul cet amour intéresse le lecteur ou l'auditeur, et charme les femmes. La souffrance de l'amant est la rançon de sa faute. Si l'adultère est remplacé par un autre amour, cet amour ne plaira aux hommes du moyen âge que s'il est violent, comme dans les chansons de geste, ou contrarié, comme dans *Aucassin et Nicolette*, *Floire et Blancheflor*, *Parthenopeus de Blois*.

Cet adultère, dont la glorification s'adressait à la « société » médiévale, n'était-il pas d'ailleurs le fonds de la littérature satirique, des contes, des fableaux, malgré leur diversité et leur abondance ? Il était traité différemment dans la forme ici et là, voilà tout ; l'obscénité grossière des fableaux n'est que la caricature de l'adultère élégant et raffiné. Ce sont les amours des valets opposés à ceux des maîtres, dirait-on presque...

Au reste l'idole adulée des poèmes courtois, la femme, est-elle moins méprisée et méprisable que la drôlesse des fableaux? Toute la différence, sem-

ble-t-il, est dans les allures et dans le langage. Jean de Meung continuera l'œuvre de Guillaume de Lorris, en terminant par des critiques acerbes contre le sexe féminin l'apothéose ébauchée par son devancier. C'est que la femme, avec tout ce que ce mot comporte d'exquis ou de pervers, est le centre de la littérature lyrique au moyen âge. Elle est d'autant plus irritante et obsédante à la fois qu'elle est désignée par les prédicateurs et les gens d'église comme un objet de scandale et une occasion de péché. Ne serait-ce pas l'explication des deux excès que j'ai signalés, de l'adoration servile et du dédain agressif?

La femme est cause, soit d'aventures innombrables, où elle empêche l'amant et le réduit à sa merci (elle peut d'ailleurs faire de lui un héros), soit de piteuses affaires où l'homme se distingue à peine de la brute. Par sa faute, le clergé s'avilit et ne trouve de ressource contre elle que dans l'ascétisme; par sa faute enfin, la paix est troublée sur la terre. On en arrivera à la fin du XIVe siècle, tant cette question est importante, à diviser le monde en deux classes : les défenseurs et les détracteurs de la femme...

Seule, pâle et douce, protectrice même des pécheresses, la Vierge Marie est respectée : c'est elle que l'on implore à genoux et que l'on appelle à l'aide ; elle est la patronne spirituelle des deux groupes

de combattants, celle dont on peut toujours se réclamer.

La femme n'est pourtant pas le seul objet qu'aient chanté les poètes lyriques : les croisades, si stériles quant à leurs résultats généraux, ont parfois éveillé chez les chrétiens du nord de la France une émotion profonde, et servi de thème à des chansons ; ces chansons, conservées en petit nombre, écrites à l'ordinaire par des poètes courtois, contrastent par la sobriété et la force avec la mièvre élégance des chansons d'amour. Mais il faut reconnaître néanmoins que la femme n'en est pas absente tout à fait : quand le chevalier part en lointain pays, c'est vers celle qu'il aime que vont ses regrets, et s'il espère revenir sain et sauf de la croisade, c'est pour la prendre à nouveau dans ses bras, plus digne d'elle désormais par les dangers courus et le devoir pieux accompli. Dans la seconde moitié du XIVe siècle, la guerre de Cent Ans fera de même éclore tout un cycle de chansons : c'est la poésie patriotique qui, sans avoir l'étendue des longs poèmes des chansons de geste (hormis le poème de *Du Guesclin* et le Récit du *Combat de XXX Anglois contre XXX Bretons*), a néanmoins une saine vigueur et un accent vraiment populaire.

Bien que les trouvères aient été longtemps tributaires des troubadours, les uns ne s'expriment pas

et ne sentent pas comme les autres. Sans doute, les troubadours sont autant et plus peut-être que les trouvères raffinés et subtils, ils dissertent sur la volupté que l'on éprouve à souffrir pour l'amie, ils s'attristent des mépris dont on les accable, des obstacles, qu'ils ont à vaincre sans cesse, mais ils parlent de l'amour moins comme d'un badinage frivole que comme d'une passion ardente qui remplit la vie et peut la détruire. Ils ont plus d'intensité dans leurs portraits,ils peignent avec des couleurs plus violentes, comme est plus bleu leur ciel provençal, et plus brûlant leur gai soleil ; et la nature même, si elle n'évoque pas en eux des sensations plus fortes et plus belles que chez les poètes du nord, est plus présente à leur esprit cependant, et enveloppe leur amour comme l'air dont ils vivent.

Nous ne savons pas au juste quelle était la civilisation du Midi par rapport à celle du Nord, mais elle était plus brillante, plus cultivée, et les troubadours, assurés d'une existence facile pour la plupart, pouvaient aimer avec insouciance et chanter librement leur amour. Dans le Midi plus que dans le Nord, l'amour rapprochait un simple poète de la plus grande dame : Bernard de Ventadour se fit aimer d'abord par la châtelaine de son pays, et puis par la duchesse de Normandie. N'était-ce pas un stimulant précieux pour le troubadour ? Enfin, il ne faut pas oublier que si l'on note dans

la lyrique provençale les mêmes raffinements, les mêmes développements et jusqu'aux mêmes rythmes que dans celle des trouvères, c'est en Provence qu'est née la poésie courtoise, c'est là qu'elle a toute sa saveur.

En dehors de l'épopée et du lyrisme, il faut faire une place importante pendant le moyen âge à la littérature didactique, et noter dès l'abord que la satire n'en est quasi jamais exempte. Enseigner par la vue des ridicules d'autrui, mettre en garde contre les défauts et les vices de la société, n'est-ce point la plus efficace des leçons? c'est, comme le dira Montaigne, enseigner « plutôt par fuite que par suite ». La leçon est toujours monotone et sans attrait, lorsqu'elle n'est pas pimentée par la satire. Les *Computs*, les *Calendriers*, les *Bestiaires*, *Lapidaires*, *Volucraires*, tous ces écrits qui caractérisent si bien la scolastique médiévale, n'ont d'autre intérêt que celui d'être écrits en vers... mais ce n'est point un honneur pour la poésie, car les vers sont aussi prosaïques et aussi plats que de la prose mauvaise.

D'ailleurs, si dans nos siècles modernes l'enseignement, l'éducation, à cause de notre culture même, comportent plus de complexité et de finesse, si la casuistique leur ôte de leur rigidité et de leur sécheresse, il n'en était pas de même alors, où la morale s'exprimait sous la forme des commande-

ments du Décalogue. Peu ou point de psychologie, ou une psychologie rudimentaire qui étonne fort, surtout quand on la compare à la psychologie tourmentée et diverse des poètes de l'amour ; peu ou point de nuances, mais des affirmations tranchantes, des vérités banales, des condamnations sans appel : Fais ceci, ne fais pas cela ; dans tel cas tu jouiras des félicités du paradis, dans tel autre tu seras « boullu » en enfer.

Et si le poète tâche à enjoliver son développement, il prend l'exemple d'un oiseau ou d'une bête, il fait en somme de l'allégorie à propos d'axiomes si courants que l'on ne conçoit pas l'utilité ou l'agrément de cet appareil symbolique. La véritable façon de prêcher, c'était de dire leur fait aigrement à tous les hommes mauvais. Alors, le poète avait non seulement le droit, mais le devoir d'être divers et d'intéresser ; même il pouvait faire rire, toutes les hardiesses lui étaient permises ; aucune classe de la société, personne (pas même le pape) n'était à l'abri de ses coups. Le *Renard* devenait l'homme malin, cauteleux, redoutable ; toutes ses aventures avaient de quoi faire réfléchir le plus frivole et l'on s'apercevait que la ruse, triomphante pour un temps, n'était pas une gardienne sûre du bonheur et de la paix, et tombait souvent dans les pièges qu'elle voulait tendre aux autres.

Même dans les *Bibles* satiriques, dans les

Etats du Monde, sortes de registres où sont notés les traits distinctifs des diverses classes, — toutes ont des défauts et c'est ce qui les unit les unes aux autres ; la vertu est vengée par le spectacle des fléaux qu'engendrent les vices. L'on peut affirmer sans crainte que les attaques éparses dans les satiriques et les moralistes d'aujourd'hui n'ont pas plus de cruauté ni de verdeur que celle d'un Estienne de Fougères, d'un Guiot de Provins, d'un Rutebeuf, ou d'un Jean de Meung.

Ils voient avec perspicacité les causes des désordres qui troublent le monde ; rien de ce que l'on peut dire contre les femmes, les prêtres, les mauvais riches, les tyrans de toute sorte, les commerçants malhonnêtes, les juges pleins de vénalité, que sais-je encore, n'est omis par eux. En vérité, n'allez pas croire que ces auteurs se contentent de baver des injures : ils savent pénétrer dans les consciences, ils sont des confesseurs habiles, et leur connaissance du cœur humain n'est pas fort inférieure à celle d'un La Bruyère ou d'un Bourdaloue.

L'on peut conclure que les meilleurs passages de la littérature médiévale à partir du XIIIe siècle sont aux deux pôles, si je puis dire : d'une part les passages de dialectique amoureuse, d'autre part les satires et les invectives.

C'est la satire aussi, plutôt que les intrigues polissonnes et les détails répugnants, qui donnent du

prix à la littérature des fableaux. Nous n'avons pas à entrer dans le détail de ces poèmes, si multiples par l'étendue, la matière et le ton même de l'anecdote. Les plus agréables sont ceux qui mettent en action la ruse inépuisable des femmes, la paillardise sournoise ou effrontée des clercs et des prêtres, la balourdise parfois sensée et narquoise des maris. Ces contes, qui sont moins des contes que des faits divers presque quotidiens, ne valent pour nous qu'autant qu'ils nous peignent les mœurs d'une époque déterminée, et servent alors de documents précieux.

La littérature satirique — et je donne à ce mot toute son étendue — est la seule qui n'aille pas s'affaiblissant et s'affadissant le long des siècles. C'est que la matière se renouvelle par soi-même, sans qu'il y ait pour cela monotomie, et cependant, telle était l'influence des modèles et des formules que les poètes finiront par moins regarder le spectacle de la vie que les ouvrages de leurs devanciers... Il y aura pour la satire aussi des cadres tout faits, des idées toutes faites.

Le théâtre ne fait pas exception à cette loi de la littérature médiévale. Nous n'avons pas ici à rappeler ses origines liturgiques, ses sources, ni son histoire, tant au point de vue de la mise en scène que du théâtre proprement dit. Mais je voudrais faire comprendre au lecteur comment le théâtre,

qui est cependant une formule vivante, se laissa emprisonner peu à peu dans des formules mortes et se figea, faute de se mouvoir. Bien qu'il soit resté longtemps religieux par le sujet, par les noms des personnages, le théâtre admit dès le début des éléments profanes, et nous n'avons pas à le regretter, car ce sont les plus divertissants, qu'il s'agisse d'analyser un sentiment ou de moquer un défaut.

Représenté au XII[e] siècle par le seul *Mystère d'Adam*, où la femme joue un rôle de coquette, le théâtre se diversifie au XIII[e] siècle, grâce au talent d'Adam de le Halle, et de Jean Bodel. Le premier a sans doute créé la « revue » dont nos contemporains font leurs délices, et je ne crois pas qu'il y ait dans celles que l'on joue aujourd'hui plus d'esprit français et plus de verve gauloise que dans celles du XIII[e] siècle; le poète n'est entravé par aucune règle, et il écrit l'œuvre la plus sémillante et la plus fantaisiste, d'où le réel n'est pas exclu. S'il crée la revue, il crée aussi en quelque sorte l' « opéra comique », puisqu'il met au théâtre la pastorale avec les duos d'amour, les divertissements et les chansons. Le *Jeu de Robin et Marion*, le *Jeu de la Feuillée* sont à coup sûr des œuvres dignes de tout notre respect, de toute notre tendresse. Le *Jeu de saint Nicolas*, s'il n'ajoute rien à ceux-là, mérite qu'on place Jean Bodel parmi les bons peintres de la vie populaire.

Le théâtre religieux, qui est la meilleure partie cependant de la littérature chrétienne médiévale, n'est pas digne des mêmes éloges. Si les *Miracles de Notre-Dame* ont au début quelque valeur, c'est qu'ils ont quelques-unes des qualités que nous aimions dans les pièces d'Adam de le Halle et de Bodel. Mais le *miracle* devient assez vite une formule... Marie est d'une indulgence invraisemblable à force d'être bonne. Les poètes inventent des crimes trop fantastiques pour nous intéresser; les coupables sont délivrés à trop bon compte pour que leur sort nous inquiète et nous émeuve; et puis le manque de goût, le manque de tact gâtent la plupart des *miracles*. Ce théâtre est immoral pour vouloir être trop édifiant. Par la recherche de l'extraordinaire, il perd tout contact avec la vie.



D'une littérature qui débuta dans l'épopée par le *Roland*, dans le roman d'aventure par *Tristan* et l'œuvre de Chrétien de Troyes, dans le lyrisme par d'admirables *chansons*, dans la littérature dévote par le *Saint Alexis*, dans le drame enfin par le joli *Mystère d'Adam*, il semble qu'on était en droit d'espérer des chefs-d'œuvre : il faut bien avouer que le moyen âge n'a pas tenu ses promesses; aucune des épopées qui ont suivi le *Roland* ne le dépasse, plusieurs ne sont que d'in-

sipides délayages. Les romans d'aventure n'eurent en poésie qu'une vie éphémère et ne tardèrent pas à s'amplifier en prose. Toutes les chansons courtoises, toutes les ballades du XIVe siècle ne valent pas à mon gré les cinq ou six chansons qui nous restent de la première période. Le XIIIe siècle, il est vrai, fut l'âge d'or du théâtre au moyen âge, mais combien fut ennuyeuse la décadence du XIVe siècle ! Seule la Satire et l'Allégorie donnent aux genres anémiés, presque épuisés, un regain de richesse, sinon d'originalité, encore que dès le XIIIe siècle la Satire et l'Allégorie atteignent à leur apogée.

Est-ce donc impuissance de la part des poètes à se renouveler et se perfectionner ? C'est plutôt, en vérité, qu'ils se bornent au rôle ingrat et stérile de remanieurs, ou bien à celui de copistes. Ils n'inventent pas, ils ne rajeunissent pas la matière, ils l'allongent seulement ou la déforment sans intérêt. La brièveté des premières œuvres servait à leur beauté même ; les poètes ne l'ont pas senti ; et ce qui est aussi grave, les lecteurs du moyen âge ne l'ont pas remarqué plus qu'eux. Car, en somme, il serait bien difficile de donner une idée de la conception que se faisaient de la poésie les hommes d'alors, et tout autant de leur conception de l'originalité d'un écrivain ou d'un artiste.

Il semble qu'ils ne se lassent pas à la longue de ce qui nous lasse dès l'abord, que la servilité est un

gage de succès, et que seule la forme rythmique, parce qu'elle exige un effort et une lutte quasi matérielle, a son prix : de ces rythmes multiples, de ce mécanisme complexe et laborieux, les lecteurs et les cercles de poètes goûtent toute la saveur. Ils sont les ancêtres de ceux qui admireront avec outrance les jeux ridicules de Molinet ou de Meschinot, de Crétin ou d'André de la Vigne. Les vers *batelés*, à *double queue*, *avec écho*, eussent fait leurs délices... Et je crois que rien ne peut mieux peindre l'état d'esprit de ces pauvres juges d'esthétique poétique.

Nous avons assez l'impression que pour les hommes du moyen âge la poésie fut un jeu d'esprit, un délassement laborieux, mais qu'ils n'y ont rien mis, ou à peu près rien, de leur âme et de leur personnalité. L'on ferait fausse route tout à fait, si l'on prétendait pénétrer par la littérature poétique dans la société médiévale. Je ne parle pas du côté extérieur de la société, des repas, des noces, des tournois...

Et tandis qu'en contemplant une œuvre sculpturale ou une enluminure de manuscrit, l'on éprouve la sensation que l'artiste a par elles traduit son rêve, incarné son idéal, on croirait que le poète écrivit pour distraire ses contemporains, pour les charmer, pour les étonner même, mais rarement pour chanter, pour dire ses espérances et ses désirs, pour obéir à une force supérieure et invincible.

Est-ce qu'il n'a pas su trouver des mots pour exprimer ce qu'il sentait ? Il ne me paraît pas, car la perfection formelle et la sagesse du fond contredisent à cette hypothèse. C'est plutôt que la poésie n'était alors qu'une grande dame, vêtue de riches étoffes, d'autant plus courtisée qu'elle était mieux parée, mais qu'elle était sotte et inerte, et fade dans sa langueur de convention. Quand d'aventure cette grande dame laissait la place à une vagabonde ou à une fille du peuple, les grands seigneurs la regardaient de travers, la méprisaient ou la chassaient, et personne ne se souciait de l'introduire dans le monde et de l'inviter.

Quand la parure est discrète et élégante, ou quand la joliesse n'empêche pas la femme de garder sa libre allure, elle est une créature exquise ; sa préciosité, sa mièvrerie même nous ravissent. Tels petits poèmes d'amour sont des chefs-d'œuvre où nous n'avons à noter aucune défaillance. Ni l'art maniéré des Italiens, ni l'alexandrinisme des poètes de la Pléiade ne dépasseront ce symbolisme menu et un peu artificiel. C'est que les poètes ont su adapter leur style à l'idée, en telle sorte qu'il l'enlace et la sertit comme un joyau précieux... —

Pour que le lecteur pût connaître tous ces beaux ou aimables passages de notre littérature, il faudrait qu'il s'attardât à chercher, parmi les poèmes, les moins prétentieux, les plus courts, comme il fau-

drait qu'il eût la patience de parcourir les longues œuvres où tout à coup, au tournant d'une page, il aurait le plaisir inattendu de découvrir une merveille. Si l'on s'en tient à la classification générale, et si l'on veut distinguer entre les genres, on n'a de la poésie du moyen âge qu'une notion imparfaite et fausse par endroits. Non seulement on laisse de côté des œuvres charmantes dans leur petite taille, mais on ne saisit pas que les genres littéraires, — au sens où nous prenons ce mot, — n'existent pas complètement dans la pensée des poètes médiévaux ou se perdent du moins avec le temps.

De bonne heure, la chanson de geste et le roman d'aventure s'influencent et se métamorphosent mutuellement; et surtout la Satire et l'Allégorie envahissent tour à tour la poésie lyrique, la poésie narrative, le théâtre, et font que les œuvres les plus diverses en principe arrivent à se ressembler et à se confondre. Il ne s'agit pas de l'aspect externe de tel ou tel poème, mais du fait que les mêmes idées, les mêmes thèmes, et les mêmes variations se retrouvent ici et là. Il en résulte de l'incohérence et de la monotonie.

De même, on ne saurait classer raisonnablement les poètes en « familles » intellectuelles : celui-ci commence sa carrière par une œuvre profane obscène, et la termine par une vie de saint ou un drame pieux ; celui là mêle confusément les productions les plus disparates : c'est moins un signe de

fécondité que d'indifférence morale ; et ces contradictions s'expliquent assez par la nécessité de satisfaire une clientèle curieuse et exigeante, à qui il faut servir tour à tour, non des plats nouveaux, mais des romans d'aventure, des fableaux grivois, ou les scènes édifiantes de l'existence d'un martyr.

Ce que les poètes du moyen-âge préfèrent avant toutes choses, c'est le thème de l'amour. J'ai dit que la femme joua un rôle prépondérant. Si la poésie amoureuse sous toutes ses formes constitue la plus grande partie de la littérature médiévale, ce n'est pas, nous l'avons vu, que les poètes soient obsédés par l'amour, c'est qu'aussi bien l'amour est la matière la plus riche, la plus féconde, la plus malléable, celle que l'on peut accommoder de toutes les façons, et dont les palais ne seront jamais blasés. Si j'ai écrit le mot de : *matière*, c'est qu'en effet l'amour est un sujet que l'on triture, que l'on habille, que l'on retourne sous tous ses aspects ; on arrive donc à jongler avec lui, on découvre en lui de quoi enjoliver les plus méchantes pensées, mais l'amour, celui dont meurent Tristan et Yseut, n'arrache que trop rarement des cris et des sanglots aux trouvères et aux troubadours. On ne se blessera à fréquenter l'amour que comme Froissart en frôlant *l'espinette amoureuse.*

L'Allégorie, *la Satire*, *l'Amour*, dont vécut le

moyen âge, avaient besoin du recueillement, de la pensée de la mort, et du grand soleil de la Renaissance pour apparaître plus beaux, et pour se transformer, afin de continuer à vivre dans un monde renouvelé.

CHARLES OULMONT.

POÉSIE NARRATIVE



CANTILÈNE DE SAINTE EULALIE

(Vers 881)

Sources. — MANUSCRITS. — Bibl. de Valenciennes, 143 fac-similés : *Album de la Société des Anciens Textes Français*, 1875, pl. 2. — Monaci : *Fac-simili di antichi manoscritti* (Roma, 1891, pl. 86). — Suchier : *Geschichte der französ. Litteratur* (Leipzig, 1898).
EDITIONS. — Elnoniensia : *Monumens des Langues romane et teutonique du IX*e *s.*, pp. Hoffmann de Fallersleben avec introduction et notes par J.-F. Willems (Gand, 1837 ; 2e édit., 1845). — Diez : *Altroman. Sprachdenkmäler* (Bonn, 1846, p. 15). — P. Meyer : *Recueil d'anciens textes* (Paris, 1877, p. 193). — Koschwitz : *Les plus anciens Monuments de la langue française* (Leipzig, 1879-1902, p. 8). — Monaci : *I piu Antichi Monumenti della lingua francese* (Roma, 1894, p. 5). — Roget : *An Introduction to old french* (London, 1894, p. 19). — Forster u. Koschwitz : *Altfranzös. Uebungsbuch*, 1902, p. 47. — L. Constans (Paris, 1884 et 1906, p. 2). — Bartsch et Horning : *La Langue et la Littérature françaises* (Paris, 1887 et 1909, p. 3).

La Cantilène de sainte Eulalie, le plus ancien monument de la langue française, est proprement une *séquence*, court poème rythmique chanté à la messe avant l'Evangile, après le Graduel et l'Alleluia.

LA CANTILÈNE DE SAINTE EULALIE

Buona pulcella fut Eulalia,
Bel avret corps, bellezour anima.

Bonne pucelle fut Eulalie, — Elle avait un beau corps, une âme plus belle.

Voldrent la veintre li Deo inimi,
Voldrent la faire diaule servir.
Elle non eskoltet les mals conselliers,
Qu'elle Deo raneiet qui maent sus en ciel,
Ne por or ned argent ne paramenz,
Por manatce regiel ne preiement ;
Niule cose non la pouret omque pleier
La polle non amast lo Deo menestier.
Et por o fut presentede Maximiien,
Chi rex eret a cels dis soure pagiens.
Il li enortet, dont lei nonque chielt,
Qued elle fuiet lo nom christiien.
Ell'ent adunet lo suon element.
Melz sostendreiet les empedementz
Qu'elle perdesse sa virginitet.
Por os furet morte a grand honestet.
Enz en l fou lo getterent com arde tost.
Elle colpes non avret, por o no s coist.
A czo no s voldret concreidre li rex pagiens,
Ad une' spede li roveret tolir lo chief.
La domnizelle celle kose non contredist,

— Les ennemis de Dieu voulurent la vaincre. — Ils voulurent lui faire servir le diable. — Elle n'écoute pas les mauvais conseillers, — Au point de renier Dieu qui demeure au ciel là-haut, — Ni pour or ni pour argent ni pour habits précieux, — Pour menace royale, ni pour prière ; — Rien ne put jamais fléchir la jeune fille — Et l'empêcher d'aimer le service de Dieu. — A cause de cela elle fut présentée à Maximien, — Qui était alors roi des païens. — Il l'engage, mais elle n'en tient compte, — A abandonner le nom chrétien. — Elle supporterait les tortures — Plutôt que de perdre sa virginité. — C'est pourquoi elle mourut très honorablement. — On la jeta au feu, afin qu'elle brûlât tôt. — Elle n'avait pas commis de fautes, aussi ne fut-elle pas brûlée. — Le roi païen ne voulut pas se rendre à ce miracle. — Il commanda qu'on lui tranchât la tête avec une épée. — La jeune fille ne protesta point.

Volt lo seule lazsier, si ruovet Krist.
In figure de colomb volat a ciel.
Tuit oram que por nos degnet preier
Qued avuisset de nos Christus mercit
Post la mort, et a lui nos laist venir
Par souue clementia.

On la laisse seule, elle appelle le Christ. — Elle vola au ciel en forme de colombe.— Prions tous qu'elle daigne intercéder pour nous — Afin que le Christ ait pitié de nous — Après la mort et nous laisse venir à lui — Par sa clémence.

(*Les plus anciens monuments de la langue française publiés pour les cours universitaires par E. Koschwitz*, Leipzig, 1902, in-8°.)

LA VIE DE SAINT LÉGER

(Seconde moitié du xᵉ siècle)

Sources. — Manuscrits. Ms. Bibl. de Clermont-Ferrand, nº 189. Editions. — K. Bartsch : *Chrestomathie* (1901), col. 13 et suiv. — G. Paris : *Romania* (1872), pp. 273 et suiv. — P. Meyer : *Recueil d'anc. textes* (1877), pp. 194 et suiv. — Koschwitz : *Altf. Uebungsbuch* (1901), pp. 77 et suiv. — Idem : *Les plus anciens Monuments de la Langue Française* (1902), pp. 35 et suiv.

Saint Léger, évêque d'Autun, est surtout célèbre par sa lutte avec Ebroïn, Maire du Palais de Neustrie, qui le fit mettre à mort.

MORT DE SAINT LÉGER

Et Evruins, si com l'odit,
Creidre nel pout entroque l'vit :
Com il lo vit, fut coroços ;
Donc aut od lui dures raisons :
El cuor exastret al tirant,
Peis li promist ad en avant.
A grant furor, a grant flaiel,
Si l'recomandet Lodebert :
Ço li rovat et noit et di
Mel li fesist dentro qu'il vit.

Et Ebroin, quand il l'entendit, — Ne put le croire jusqu'à ce qu'il le vit : — Quand il le vit, il fut dépité ; — Il tint avec lui de durs propos : — Le cœur du tyran s'enflamma, — Puis il lui fit des promesses pour l'avenir. — Avec grande fureur, avec grande menace, — Il lui recommande Lodebert : — Il lui demanda cela nuit et jour, — Il eût mieux fait de le faire dès qu'il le vit.

Cil Lodeberz furet buons huom.
Et sand Ledgier duist a son duom
Il li volst faire molt amet :
Beivre li ruovet aporter ;
Guardat, si vit grant claritet :
De ciel vindret, fut de par Deu :
Eissi com ruode en ciel est granz,
Eissi com flamm est cler ardanz.
Cil Lodeberz, quel hore l'vit,
Tornat s'als altres, si lor dist :
« Cest homme, cel, molt aime Dieus,
Por cui tels cose vient de ciel. »
Por cels signes que vidrent teis
Dieu prisdrent molt a conloder.
Toit li homme de cest pais
Trestoit lai prisdrend a venir ;
Et sanz Ledgiers les prediat :
Domine Dieu il les lucrat,
Rendit cel fruit espiritel
Que Dieus li avret pardonet.
Et Evruins com il l'odit
Creidre ne l'pout entroque l'vit.

— Ce Lodebert était un homme bon. — Et il prit saint Léger pour maitre. — Il voulut lui témoigner son affection : — Il fait apporter a boire : — Il regarda et vit une grande clarté : — Elle venait du ciel, envoyée par Dieu : — Comme une roue au ciel elle est grande, — Comme les flammes elle brule. — Ce Lodebert, quand il la vit, — Se tourna vers les autres et leur dit : — Dieu aime beaucoup cet homme, — Pour qui une telle chose vient du ciel, — A cause de ces miracles — ils se mirent à louer Dieu grandement. — Tous les hommes de ce pays — commencerent à venir ; — Et Saint Léger leur prêcha : — Il les gagna au seigneur Dieu, — Il rendit ce fruit spirituel — Que Dieu lui avait donné. — Et Ebroin quand il l'entendit — Ne put le croire jusqu'a ce qu'il l'eût vu.

Cil biens qu'il fist, cil li pesat :
A ocidre lo comandat.
Quatre hommes i tramist armez,
Qui lui alassent decoller.
Li treis vindrent a sant Ledgier,
Jus se giterent a sos piez :
De lor pequiez que avrent faiz
Il les asolst et pardonat.
Li quarz, uns fel, nom aut Vadart
Od un espet lo decollat.
Et com il l'aut tolut lo quieu,
Li corps esteret sovre l's piez :
Ço fut loncs dis que non cadit.
Lai s'aproismat qui lui ferit :
Entro taliat les piez dejus,
Li corps esteret sempre sus.
Del corps asez l'aveiz odit,
Et dels flaiels que granz sostint.
L'aneme reçut domine Dieus :
Al altres sanz ent vaït en ciel.
Il nos aiut od cel seinor
Por cui sostint tels passions !

— Le bien qu'avait fait saint Léger lui fut à charge — Il commande de le tuer. — Il envoya vers lui 4 hommes armés, — Qui devaient lui couper le cou. — Trois d'entre eux vinrent à saint Léger, — Et se jetèrent à ses pieds : — Des péchés qu'ils avaient faits — Il leur donna l'absolution et le pardon. — Le quatrième, félon, nommé Vadart, — D'un coup d'épée lui coupa la tête. — Et quand il lui eut enlevé le chef, — Le corps se tint debout sur les pieds : — Et il fut de longs jours sans tomber. — Celui qui l'avait frappé s'approcha de lui : — Et lui coupa les pieds, — Le corps se tint toujours debout. — Vous avez assez entendu parler du corps, — Et des supplices terribles qu'il endura. — Quant à l'âme le Seigneur Dieu la reçut : — Avec les autres saints elle s'en va au ciel. — Qu'il nous aide avec le Seigneur — Pour qui il souffrit de tels tourments !

LA VIE DE SAINT ALEXIS

(Vers 1040)

Sources. — Manuscrits. — Ms. Bibl. nat. 19525, 12471, 1553. Editions. — *La Vie de saint Alexis*, poème de xe siècle, p. p. G. Paris et L. Pannier (Paris, 1872). — Stengel : *La Cancun de saint Alexis* (dans les : *Ausgaben und Abhandlungen*, Marburg). — Forster u. Koschwitz : *Altfranz. Uebungsbuch* (Leipzig, 1902, p. 98). — *La Vie de saint Alexis*, texte critique p. Gaston Paris (1885, et dernière édition, Paris, 1911).

La vie de saint Alexis comprend 125 strophes de 5 vers décasyllabiques, c'est-à-dire 625 vers assonancés, et est le premier en date des poèmes français qui ait vraiment une valeur poétique. Le sujet du poème est la vie assez romanesque de saint Alexis, qui, au dire de ses biographes, était de noble naissance et fils d'Euphémien, gouverneur de Rome. Son père maria le jeune homme à une jeune fille de son rang. Mais la nuit qui suivit les noces, Alexis persuada à sa femme qu'il fallait demeurer chaste pour l'amour du Christ et, pour tenir plus sûrement son propos, il quitta Rome et voyagea en pèlerin jusqu'en Terre-Sainte. Il revint dans son pays dix-sept ans après l'avoir quitté et se présenta chez son père qui ne le reconnut pas, mais l'autorisa à vivre d'aumônes dans sa maison.

Le saint passa plusieurs années dans sa maison natale, en butte aux railleries et aux mauvais traitements de la domesticité. Il vivait sous un escalier, et c'est là qu'un matin il fut trouvé mort tenant dans sa main une « charte » où il racontait sa vie. Le passage suivant peint la douleur du père, de la mère et de la fiancée d'Alexis, à la vue du saint mort inconnu dans la maison de son père. Le deuil de ces trois

personnages s'exprime en termes diversement pathétiques : le père regrette en son fils l'héritier de ses biens et de sa puissance, la mère se pâme devant l'enfant trop tôt perdu, et la fiancée pleure avec une mélancolie touchante sa destinée à jamais manquée, puisqu'elle fut veuve avant d'être l'épouse d'Alexis. Ce poème hagiographique, le plus beau du moyen âge, fut remanié aux XIIe, XIIIe et XIVe siècles.

LA DOULEUR DES PARENTS DE SAINT ALEXIS

I

Quant ot li pedre ço que dit at la chartre,
Ad ambes mains deromt sa blanche barbe :
« E! filz », dist-il, « com dolorous message!
Vus atendeie qued a mei repaidrasses,
Par Deu mercit que tum reconfortasses. »

II

A halte voiz prist li pedre a crider :
« Filz Alexis, qels duels m'est presentez!
Malvaise guarde t'ai fait soz mon degret ;
A! las, pechables, com par fui avoglez!
Tant t'ai vedut, si net poi aviser!

III

« Filz Alexis, de ta dolente medre!

Quand le père entendit ce que signifiait la charte, — à deux mains il arrache sa barbe blanche : — « Ah! fils, dit-il, quelle douloureuse nouvelle! — J'attendais ton retour, — Et que grâce à Dieu tu me réconfortasses. »

Le père se mit à crier à haute voix : — « Fils Alexis, quelle douleur m'arrive! — Je t'ai mal gardé sous mon escalier. — Hélas! coupable, comme je fus aveuglé! — Je t'ai tant vu, sans pouvoir te reconnaître!

« Fils Alexis, comme ta mère est à plaindre!

Tantes dolours at por tei enduredes,
E tantes faims e tantes seiz passedes,
E tantes lairmes por le ton cors ploredes!
Cist duels l'avrat encui par acorede.

IV

« O filz, cui ierent mes granz ereditez,
Mes larges terres dont jo aveie assez,
Mi grant palais en Rome la citet?
Empor tei, filz, m'en esteie penez :
Puis mon deces en fusses onorez.

V

« Blanc ai lo chief e la barbe ai chenude ;
Ma grant onour aveie retenude
Empor tei, filz, mais n'en aveies cure.
Si grant dolour ui m'est apareude!
Filz, la toue aneme seit el ciel assolude!

VI

« Tei covenist helme e bronie a porter,
Espede a ceindre come tui altre per;

— Elle a enduré tant de douleurs cruelles pour toi, — Et souffert si souvent la faim et la soif, — Et pleuré tant de larmes! — Cette douleur achèvera de la navrer.

« O fils, à qui revenait mon grand héritage, — Mes grandes terres dont j'avais à foison, — Mon grand palais à Rome? — Pour toi, mon fils, je m'en étais préoccupé : — Après ma mort tu en aurais été le possesseur.

« J'ai la tête blanche et la barbe chenue : — J'avais gardé mon grand domaine — Pour toi, mon fils, mais tu ne t'en souciais pas. — Quelle grande douleur m'est survenue aujourd'hui! — Mon fils, que ton âme en soit absoute au ciel!

« Tu aurais dû porter le heaume et la cuirasse, — Et ceindre l'épée comme ceux de ton rang;

Ta grant maisniede deüsses governer,
Le gonfanon l'emperedour porter,
Com fist tes pedre et li tons parentez.

VII

« A tel dolour ed a si grant poverte,
Filz, t'ies deduiz par aliënes terres !
E d'icel bien qui toz deüst tons estre
Pou en perneies en ta povre herberge :
Se Deu ploüst, sire en deüsses estre. »

VIII

De la dolour que demenat li pedre
Grant fut la noise, si l'entendit la medre :
La vint corant come feme forsenede,
Batant ses palmes, cridant, eschevelede ;
Veit mort son fil, a terre chiet pasmede.

IX

Qui donc li vit son grant duel demener,
Son piz debatre e son cors degeter,
Ses crins detraire, e son vis maiseler,

— Tu aurais gouverné ta grande maisnie, — Porté le gonfanon de l'empereur, — Comme fit ton père et toute ta famille.

« A telle douleur et a si grande pauvreté, — Mon fils, tu es amené venant de terres étrangères,— Et de ce bien qui aurait dû t'appartenir — Tu en prenais peu dans ton pauvre logis : — S'il eût plu à Dieu, tu en eusses été le maître. »

Le père témoigna une telle douleur — Que le bruit en fut grand et que la mère l'entendit : — Elle vint en courant comme une femme hors de sens, — Battant ses paumes, criant, échevelée ; — Elle voit son fils mort, et tombe à terre, pâmée.

Celui qui l'aurait vue souffrir sa grande douleur, — Battre sa poitrine et abandonner son corps, — Arracher ses cheveux, et défigurer son visage,

E son mort fil baisier ed acoler,
N'i out si dur ne l'estoüst plorer.

X

Trait ses chevels e debat sa peitrine,
A grand duel met la soue charn medisme :
« E! filz », dist ele, « come m'oüs enhadide!
E jo, dolente, com par fui avoglide!
Net conoisseie plus qu'onques net vedisse. »

XI

Plourent sui ueil e si getet granz criz;
Sempres regretet : « Mar te portai, bels filz!
E de ta medre que n'aveies mercit?
Por teim vedeies desidrer a morir :
Çost grant merveille que pitiet ne t'en prist!

XII

« A! lasse, mesdre, come oi fort aventure!
Ci vei je morte tote ma portedure.
Ma longe atente a grant duel est venude,

— Et embrasser son fils mort, — quelque dur qu'il fût, il n'aurait pu se tenir de pleurer.

Elle tire ses cheveux et bat sa poitrine,— Elle met sa propre chair à grande torture : — « Eh! fils, dit-elle, comme tu m'as haïe! — Et moi, malheureuse, comme je fus aveuglée! — Je ne te connaissais pas plus que si je ne t'avais jamais vu. »

Ses yeux pleurent, elle jette de grands cris; — Elle le regrette toujours : « Comme je te portai dans mon sein pour mon malheur, beau fils! — Pourquoi n'avais-tu pitié de ta mère? — Tu me voyais désirer la mort pour toi : — Il est bien surprenant que tu n'aies eu pitié de moi.

« Ah! malheureuse mère, quel grand malheur j'ai eu! — Je vois mort ici tout ce que j'ai enfanté. — Ma longue attente a tourné à grand deuil,

Que podrai faire, dolente, malfadude ?
Çost grant merveille que li miens cuers tant duret !

XIII

« Filz Alexis, molt oüs dur corage
Quant adossas tot ton gentil lignage !
Sed a mei soule vels une feiz parlasses,
Ta lasse medre si la reconfortasses,
Qui sist dolente! Chiers filz, buer i alasses.

XIV

« Fils Alexis, de la toue charn tendre !
A quel dolour deduit as ta jovente !
Por queim foïs? jat portai en mon ventre;
E Deus le set que tote sui dolente ;
Ja mais n'ier liede por ome ne por feme,

XV

« Ainz que t'oüsse, en fui molt desidrouse ;
Ainz que nez fusses sin fui molt angoissouse ;
Quant jot vi net, sin fui liede e joiouse ;
Or te vei mort, tote en sui corroçouse ;
Ço peiset mei que ma fin tant demouret.

— Que pourrai-je faire, malheureuse, malchanceuse? — C'est grande merveille que mon cœur résiste tant !

« Fils Alexis, tu eus le cœur bien dur— Quand tu abandonnas toute ta noble parenté ! — Mais tu aurais dû parler au moins une fois, à moi seule, — Tu aurais réconforté ta pauvre mère, — Qui est si malheureuse ! Cher fils, tu aurais bien fait d'aller la trouver.

« Fils Alexis, qu'est donc devenue ta tendre chair ! — A quelle douleur as-tu réduit ta jeunesse ? — Pourquoi m'as-tu fuie ? Je t'ai porté dans mon sein ; — Et Dieu le sait que je suis toute dolente : — Jamais homme ni femme ne me rendront joyeuse.

« Avant de t'avoir, je te désirais fort ; — Avant ta naissance, je fus pleine d'angoisse ; — Quand tu fus né, je fus joyeuse ; — maintenant je te vois mort, et j'en suis bouleversée ; — Il me pèse que ma mort tarde tant.

XVI

« Seignour de Rome, por amour Deu, mercit !
Aidiez m'a plaindre le duel de mon ami.
Granz est li duels qui sour mei est vertiz ;
Ne puis tant faire que mes cuers s'en sazit :
Nen est merveille : n'ai mais fille ne fil. »

XVII

Entre le duel del pedre e de la medre
Vint la pulcele qued il out esposede :
« Sire », dist ele, « com longe demorede !
Atendut t'ai en la maison ton pedre,
O tum laissas dolente ed esguarede.

XVIII

« Sire Alexis tanz jorz t'ai desidret,
E tantes lairmes por le ton cors ploret,
E tantes feiz por tei en loinz guardet,
Se revenisses ta spouse conforter,
Por felonie neient ne por lastet !

« Seigneur de Rome, pour l'amour de Dieu, pitié ! — Aidez-moi en partageant avec moi le deuil de mon ami. — Grande est la douleur qui est tombée sur moi ; — Je ne puis en rassassier mon cœur : — Cela n'a rien d'étonnant : je n'ai plus fille ni fils. »

Pendant que s'affligeaient le père et la mère — Vint la pucelle qui avait épousé Alexis : — « Seigneur, dit-elle, quelle longue attente ! — Je t'ai attendu dans la maison paternelle. — Où tu m'abandonnas dolente et éplorée.

« Seigneur Alexis, je t'ai désiré tant de jours. — Et pour toi j'ai versé tant de larmes, — Et tant de fois pour toi j'ai regardé au loin, — Pour voir si tu reviendrais consoler ton épouse, — Nullement par félonie ou par lâcheté !

XIX

« O chiers amis, de ta jovente bele !
Ço peiset mei que podrirat en terre.
E! gentils om, com dolente puis estre!
Jo atendeie de tei bones noveles,
Mais or les vei si dures et si pesmes!

XX

« O bele boche, bel vis, bele faiture,
Com vei mudede vostre bele figure!
Plus vos amai que nule creature,
Si grant dolour ui m'est apareude!
Mielz me venist, amis, que morte fusse.

XXI

« Se jot soüsse la jus soz le degret,
O as geüt de longe enfermetet,
Ja tote gent nem soüssent torner
Qu'ensemble o tei n'oüsse converset :
Se mei leüst, si t'oüsse guardet.

« O cher ami, qu'est devenue ta belle jeunesse! — Je suis peinée qu'elle pourrisse sous terre. — Eh ! gentilhomme, comme j'ai raison de souffrir ! — J'espérais de toi bonnes nouvelles, — Et maintenant la réalité est si dure et si détestable !

« O belle bouche, beau visage, belles formes, — Comme je vois changée votre belle figure! — Je vous aimai plus qu'aucune créature. — Quelle grande douleur m'est apparue aujourd'hui ! — Il eût mieux valu pour moi, ami, que je fusse morte.

« Si je t'avais su là-bas sous le degré de l'escalier, — Où tu as été étendu pendant une longue maladie, — Personne n'aurait pu me détourner — D'aller converser avec toi : — Si j'avais pu le faire, je t'aurais gardé.

XXII

« Or sui jo vedve, sire », dist la pulcele :
« Ja mais ledece n'avrai, quer ne puet estre,
Ne charnel ome n'avrai ja mais en terre,
Deu servirai, le rei qui tot governet ;
Il nem faldrat, s'il veit que jo lui serve. »

« Maintenant je suis veuve, seigneur, dit la pucelle : — Jamais je n'aurai joie, car cela ne peut être, — Je n'aurai jamais sur terre un mari. — Je servirai Dieu, le roi qui gouverne tout ; — Il ne m'abandonnera pas, s'il voit que je le sers. »

LE PÈLERINAGE DE CHARLEMAGNE A JÉRUSALEM

(Vers 1060).

Sources.— Manuscrits.— Ce poème était conservé dans un seul ms. qui appartenait au British Museum et qui a disparu en 1879.

Edition. — *Karl des Grossen Reise nach Jerusalem und Constantinopel*, hgg. Koschwitz (Leipzig, 1900).

Ce poème, que l'on croit antérieur au Roland, est sans doute la plus courte des épopées, puisqu'il ne comprend que 870 vers. Contrairement à la plupart des poèmes épiques, écrits en décasyllabes, le pèlerinage est en vers de douze syllabes. Il célèbre une aventure originairement fort étrangère à Charlemagne et raconte en outre son prétendu pèlerinage à Jérusalem. La raison qui fait aller à Constantinople Charlemagne et son armée est assez futile. La femme de l'empereur a eu l'imprudence de dire en plaisantant à son époux qu'elle connaît un prince plus noble et plus beau que lui, Hugon, de Constantinople. Charlemagne irrité ne parle de rien moins que de tuer sa femme. A la fin il lui pardonne et décide d'aller à Constantinople pour voir Hugon. Charlemagne et ses pairs voient d'abord Jérusalem, puis vont à Constantinople où ils admirent les merveilles du palais impérial. — Le comique et le plaisant se mêlent au sérieux, c'est déjà un travestissement de l'épopée. La meilleure partie, la plus vantée d'ailleurs, est le récit, que nous reproduisons, où des chevaliers s'amusent à des *gabs*, c'est-à-dire des paris plaisants, pendant la nuit, à la cour du roi de Constantinople. Anatole France a raconté à sa façon le gab d'Olivier dans les *Contes de Jacques Tournebroche*.

SCÈNE DES GABS
(*Paris plaisants*)

Franceis sont en la chambre, s'ont beüt del claret,
Et dist li uns a l'altre : « Veez com grant beltet !
Veez com gent palais et com fort richetet.
Ploüst al rei de gloire, de sainte maiestet,
Charlemaignes, mis sire, l'oüst ore achatet
O conquis par ses armes en bataille champel! »...
Et dist lor Charlemaignes : « Bien dei avant gaber.
Li reis Hugue li Forz nen at nul bacheler
De tote sa maisniee, tant seit forz et membrez,
S'ait vestut dous halbers et dous helmes fermez
Si seit sor un destrier corant et sojornet;
Li reis me prest s'espee al poign d'or adobet,
Si ferrai sor les helmes ou il ierent plus cler,
Trencherai les halbers et les helmes gemez,
Le feltre avoec la sele del destrier sojornet.
Le brant ferrai en terre : se jo le lais aler,
Ja nen iert mais retraiz par nul home charnel,

Les Français sont dans la salle ; alors ils ont bu du vin clairet, — Et l'un a dit à l'autre : « Voyez quelle grande beauté, — Quel gentil palais, quelle considérable richesse! — Plût au roi de gloire, de sainte majesté, — Que Charlemagne, mon seigneur, l'eût acheté — Ou conquis par les armes dans une bataille! » — Et Charlemagne a dit : « Je dois bien plutôt faire un pari plaisant. — Le roi Hugues le Fort n'a aucun jeune homme — De toute sa maison, si fort et si membré qu'il soit, — S'il avait vêtu deux hauberts et deux heaumes — S'il montait un destrier rapide et agile ; — Que je ne le frapperais quand même sur les heaumes, à l'endroit où ils brilleront le plus, — Pourvu que le roi me prête son épée ornée d'or à la poignée ; — Je trancherai ses hauberts, et ses heaumes gemmés, — Le fautre je le séparerai de la selle du destrier agile. — Je fichera en terre l'épée ; si je la laisse aller, — elle ne sera plus arrachée par aucun homme.

Tres qu'il seit pleine hanste de terre desterrez. »
« Par Deu, » ço dist l'escolte, « forz estes et membrez !
Que fols fist li reis Hugue, quant vos prestat ostel.
Se anuit mais vos oi de folie parler,
Al matin par som l'albe vos ferai congeer. »
Et dist li emperere : « Gabez, bels nies Rollanz ! »
« Volentiers, » dist-il, « sire, tot al vostre comant !
Dites al rei Hugon, quem prest son olifant,
Puis si m'en irai jo la defors en cel plain,
Tant par iert forz m'aleine et li venz si bruianz,
Qu'en tote la citet, qui si est ample et granz,
N'i remandrat ja porte ne postiz en estant,
De cuivre ne d'acier, tant seit forz ne pesanz,
L'uns ne fierget a l'altre par le vent qu'iert bruianz.
Molt iert forz li reis Hugue, s'il se met en avant,
Ne perdet de la barbe les gernons en bruslant,
Et les granz pels de martre qu'at al col en tornant
Le peliçon d'ermine del dos en reversant. »
« Par Deu » ço dist l'escolte, « ci at mal gabement !
Que fols fist li reis Hugue, qu'il herberjat tel gent. »

— Sans qu'il soit obligé d'arracher de terre la hauteur d'une pique. » — « Pour Dieu, dit la sentinelle, vous êtes fort et membré ! — Le roi Hugues agit en fou quand il vous hébergea. — Si désormais je vous entends parler de telles folies, — Je vous ferai congédier à l'aurore. » — Et l'empereur dit : « Gabez, beau neveu Roland. » — « Volontiers, dit-il, seigneur, je suis tout à vos ordres ! — Dites au roi Hugues qu'il me prête son olifant, — Et je m'en irai dehors, dans cette plaine, — Mon haleine sera si puissante, et le vent si bruyant — Qu'en toute la cité qui est si large et si grande, — Il ne restera debout aucune porte. — Fût-elle de cuivre ou d'acier, malgré sa résistance et son poids, — L'une ira frapper l'autre à cause du terrible vent. — Le roi Hugues sera bien fort s'il empêche — Que ses moustaches ne brûlent, — Et les grandes peaux de martre qui font le tour de son cou, — et la pelisse d'hermine qui lui retombe sur le dos. » — « Par Dieu, dit la sentinelle, on fait ici de mauvais gab ! — Le roi Hugues agit comme un fou en hébergeant de telles gens. »

« Gabez, sir Oliviers », dist Rollanz li corteis.
« Volentiers », dist li coens, « mais que Charles l'otreit.
Pregnet li reis sa fille, qui tant at bloi le peil,
En sa chambre nos metet en un lit en requeit;
Se jo ne l'ai anuit, tesmoign de li, cent feiz,
Demain perde la teste, par covenant l'otrei. »
« Par Deu », ço dist l'escolte, « vos recrerrez anceis!
Grant hontage avez dit; mais quel sachet li reis,
En trestote sa vie mais ne vos amereit. »
« Et vos, sire arcevesques, gaberez vos od nos? »
« Oil », ço dist Turpins, « par le comant Charlon.
Treis des meillors destriers qui en sa citet sont
Pregnet li reis demain, si 'n facet faire un cors.
La defors en cel plain, quant mielz s'eslaisseront,
Jo i vendrai sor destre corant par tel vigor
Que me serrai el tierz et si larrai les dous;
Et tendrai quatre pomes molt grosses en mon poign,
Sis irai estruant et jetant contre mont
Et larrai les destriers aler a lor bandon.

— « Gabez, seigneur Olivier », dit Roland le courtois. — « Volontiers, dit le comte, pourvu que Charles m'y autorise — Que le roi prenne sa fille qui a les cheveux si blonds, — Qu'il nous mette dans sa chambre, dans un lit, tranquillement; — Si je ne la possède cette nuit, à son témoignage, cent fois, — Que je perde la vie demain, j'en suis d'accord. » — « Par Dieu, dit la sentinelle, vous serez épuisé auparavant! — Vous avez prononcé une parole honteuse; si le roi vient à le savoir, — il ne vous aimera plus jamais. » — « et vous, seigneur archevêque, ferez vous un gab avec nous? — « Oui, dit Turpin, par le commandement de Charlemagne, — Que le roi prenne demain trois des meilleurs destriers qui sont en sa cité, — Qu'il les fasse courir là dehors, dans cette plaine — Quand ils seront le plus ardents, — J'accourrai sur mon destrier avec une telle force — Que je chevaucherai le troisième et laisserai aller les deux autres; — Et je tiendrai quatre pommes très grosses dans ma main, — Je les lancerai à la volée — Et laisserai les destriers galoper à leur guise.

Se pome m'en eschapet ne altre en chiet del poign,
Charlemaignes, mis sire, me criet les oelz del front. »
« Par Deu, » ço dist l'escolte, « cist gas est bels et bons :
N'i at hontage nul vers le rei, mon seignor. »
Dist Guillelmes d'Orenge : « Seignor, or gaberai,
Veez cele pelote? Onc graignor ne vi mais :
Entre or fin et argent guardez combien i at !
Mainte feiz i out mis trente homes en essai.
Ne la pourent muër : tant fut pesanz li fais.
A une sole main par matin la prendrai,
Puis la larrai aler tres par mi cel palais,
Mais de quarante teises del mur en abatrai. »
« Par Deu », ço dist l'escolte, « ja ne vos en crerrai !
Trestoz seit fel li reis, s'essaier ne vos fait!
Ainz que seiez chalciez, le matin li dirai. »
Et dist li emperere : « Or gaberat Ogiers,
Li dus de Danemarche, quis poet tant travaillier. »
« Volentiers », dist li ber, tot al vostre congiet.
Veez vos cele estache qui le palais soztient.

— Si je perds une pomme, ou qu'une autre me tombe de la main, — Charlemagne, mon seigneur, peut me crever les yeux placés sur le front. » — « Par Dieu, dit la sentinelle, ce gab est bel et bon. — Il n'y a rien de choquant pour le roi, mon seigneur. » — Et Guillaume d'Orange dit : « Seigneur, je vais donc faire un gab; — Voyez-vous cette pelote? Je n'en vis jamais de plus grande : — Voyez combien il y a en elle d'or fin ou d'argent ! — Maintes fois trente hommes ont essayé en vain de la mouvoir,— Tant le fardeau fut pesant. — Avec une seule main je la prendrai, — Et puis je la ferai rouler parmi le palais,— J'en abattrai plus de quarante toises. » — « Par Dieu,dit la sentinelle,je ne vous crois pas ! —Que le roi soit félon s'il ne vous fait tenter l'expérience ! — Je le lui dirai de grand matin, avant que vous ne soyez chaussé. » — Et l'Empereur dit : « Maintenant c'est Ogier, — Duc de Danemark, qui fera un gab, lui qui a tant de talent. » — « Volontiers, dit le baron, je suis tout à votre disposition. — Voyez-vous cette attache qui soutient le palais,

Que hui matin veïstes si menut torneier?
Demain la me verrez par vertut embracier :
N'en iert tant forz l'estache ne l'estoecet brisier,
Et le palais verser vers terre et trebuchier ;
Qui la iert conseüz, ja guarantiz nen iert.
Molt iert fols li reis Huge, s'il ne se vait mucier ! »
« Par Deu », ço dist l'escolte, « cist hoem est enragiez !
Onques Deus ne vos doinst cel gap a comencier !
Que fols fist li reis Hugue qui vos at herbergiet. »
Et dist li emperere : « Gabez, Naimes li dus ! »
« Volentiers, » dist li ber qu'at tot le peil chenut.
« Dites al rei Hugon quem prest son halberc brun.
Demain, quant jo l'avrai endosset et vestut...
Le me verrez escorre par force a tel vertut,
N'iert tant forz li halbers d'acier ne blanc ne brun,
Que n'en chieent les mailles ensement com festuz. »
« Par Deu, » ço dist l'escolte, « vielz estes et chenuz !
Tot avez le peil blanc, molt avez les ners durs. »
Et dist li emperere : « Gabez, danz Berengiers ! »

— Et que vous vîtes ce matin tourner ?— Vite, vous me verrez demain l'étreindre,— L'attache, quelque forte qu'elle soit, se brisera, le palais s'écroulera : — Celui qui sera atteint n'échappera pas à la mort.—Le roi Hugues sera bien fou s'il ne se va cacher ».— « Par Dieu, dit la sentinelle, cet homme est insensé ! — Que Dieu vous empêche d'accomplir cette plaisanterie ! — Le roi Hugues agit en fou lorsqu'il vous hébergea ! » — Et l'empereur dit : « Faites votre gab, duc Naime ! » — « Volontiers, dit le baron qui a les cheveux tout blancs. — Dites au roi Hugues qu'il me prête son brun haubert.— Quand je l'aurai demain endossé... — vous me le verrez secouer avec tant de force, — Qu'il n'y a pas d'haubert d'acier ni blanc ni brun, assez résistant — Pour que les mailles ne se rompent et tombent à la fois comme un fétu. » — « Par Dieu, dit la sentinelle, vous êtes vieux et chenu ! — Vous avez les cheveux tout blancs, vous avez les nerfs durcis. » — Et l'empereur dit : « Faites votre gab, Beranger. »

« Volentiers », dist li coens, « quant vos le m'otreiez.
Pregnet li reis espees de toz ses chevaliers,
Facet les enterrer en tres qu'as helz d'or mier,
Que les pointes en seient contre mont vers le ciel ;
En la plus halte tor m'en monterai a piet,
Et puis sor les espees m'en larrai derochier :
La verrez branz croissir et espees brisier,
L'un acier depecier a l'altre et entroschier.
Ja ne troverez une qui m'ait en charn tochiet,
Ne le cuir entamet ne en parfont plaiet. »
« Par Deu », ço dist l'escolte, « cist hoem est enragiez!
Se il cel gap demostret, de fer est o d'acier. »

Karls des Grossen. Reise nach Jerusalem und Constantinopel, herausgegeben von D° Ed. Koschwitz.

— « Volontiers, dit le comte, puisque vous me le permettez. — Que le roi prenne les épées de tous ses chevaliers, — Qu'il les fasse mettre en terre jusqu'aux gardes en or pur, — Et que les pointes soient tournées vers le ciel ; — Je monterai à pied sur la tour la plus haute, — Et puis je me laisserai tomber sur les épées. — Alors vous verrez les glaives se froisser l'un l'autre, — Les épées se briser, et aucune ne m'aura touché,— Ni entamé la peau ni blessé profondément. » — « Par Dieu, dit la sentinelle, cet homme est insensé ! — S'il accomplit cette plaisanterie, c'est qu'il est en fer ou en acier. »

LA CHANSON DE ROLAND

(Vers 1080).

Sources.— Editions. — *La Chanson de Roland nach der Oxforder Handschrift* hgg. Th. Muller, Göttingen, 1878. — *La Chanson de Roland*, texte critique, pp. L. Gautier, dernière éd. 1903. — *Das altfranzös. Rolandslied* hgg. E. Stengel, Leipzig 1900. W. Forster : *Roland Materialien*, 1886 (Altfranzös. Uebungsbuch, I Zusatzheft). — *Extraits de la Chanson de Roland*, pp. Paris, Paris, 1903.

Travaux. — *L'Histoire Poétique de Charlemagne*, par Gaston Paris, 1865. — M. Michel : *La Chanson de Roland et la littérature chevaleresque*, Paris, Plon, 1906, in-12.

Ce poème épique a pour base un fait historique sans grande importance, survenu en 778. L'armée de Charlemagne, au retour d'Espagne, fut surprise par les Basques en traversant les Pyrénées, et l'arrière-garde fut massacrée dans les gorges de Roncevaux. Là périt entre autres braves Roland, préfet des Marches de Bretagne. (Cf. Eginhard, *Vita Karoli*.) Nous savons par son épitaphe récemment découverte que Roland mourut le 15 août. Le passage que nous citons sur la mort du héros est l'un des plus pathétiques de la Chanson. Il y a dans cette attitude de Roland une grandeur qui ne se peut nier. Roland eut dans l'épopée médiévale la même fortune, sinon une fortune plus grande que Tristan parmi les romans d'amour. Roland fut de bonne heure le type du chevalier accompli et d'une incomparable bravoure, comme Tristan fut le modèle des amoureux. Outre le récit de la mort de Roland, dont on a souvent loué et à bon droit la grandeur pathétique, il convient d'admirer le portrait de Ganelon. Notons que la réputation du Roland s'étendit bien au delà de la France et

suscita des imitations. Il suffit de rappeler l'*Orlando Furioso* de l'Arioste.

A propos de la Chanson de Roland se pose la question de l'origine de l'épopée française. Nous n'avons pas ici à entrer dans le détail. Deux théories sont en présence, d'une part celle de Gaston Paris et de P. Rajna, de l'autre celle de M. Bédier. Les uns estiment que les chansons de geste se sont élaborées lentement, nées d'un fait historique grossi avec le temps par l'imagination populaire jusqu'au moment où elles reçurent une forme définitive et littéraire. M. Bédier pense au contraire que l'épopée française est née de circonstances toutes locales et que le culte des saints, les pèlerinages, les foires eurent sur sa formation une influence décisive.

Quant aux éditions de Roland, aucune ne peut passer pour achevée. La plus ingénieuse est celle de M. Stengel, qui s'efforce de reconstituer les lacunes. L'on devine les dangers d'une telle méthode, et il vaut peut-être mieux préférer celles des autres éditions qui accordent au Ms. d'Oxford la prépondérance et se résignent à signaler les manques (1). Nous avons adopté le texte de Stengel, malgré ses hypothèses hardies.

GANELON REÇOIT SA MISSION

I

Ço dist li reis : « Guenes, venez avant,
Si recevez le bastun et lu guant!
Assez oez, sur vos le jugent Franc
Qu'a Sarragoze irez a l'amirant. »
« Sire », dist Guenes, « ço ad tut fait Rollanz.
Ne l'amerai a trestut mun vivant,

Le roi dit : « Ganelon, venez devant moi, — Et recevez le bâton et le gant! — Vous entendez bien, et les Francs vous désignent pour cela — Que vous irez à Saragosse chez l'émir. » — « Sire, dit Ganelon, c'est Roland qui a machiné tout cela. — Je ne l'aimerai de ma vie entière.

(1) Les caractères italiques désignent les restitutions de Stengel.

Je le desfi, sire, vostre veiant,
Et Olivier por ço qu'est sis cumpainz,
Les duze pers por *ço* qu'il l'aiment tant.
Et se repaire del Sarrazin espan,
J'esclairerai ceste ire encore öan. »
Ço dist li reis : « Trop avez maltalant ;
Or irez vos certes, quant jol cumant. »
« *Sire* » *dist Guene* « *Je faz vostre commant,*
*J'*i puis aler, mais n'i avrai guarant.
Nul *n'*out Basilies ne sis frere Basanz. » Aoi.

II

« En Sarraguce sai bien qu'aler m'estoet ;
Hom ki la vait repai*rier* ne s'en poet.
Reis, mar creïstes Rolant et son orgoeil !
Toz voz regnez perdre et destruire voelt.
Ço savez bien : m'oissor est vostre soer,
Si nai un filz, ja plus be*l* nen estoet.
Co'*st* Baldewins ; *s'il vit, serat* proz oem.
A lui lais je mes honurs et *aloez.*
Guardez le bien ! Ja nel verrai des oeilz »

— Je le défie, Sire, en votre présence, — Ainsi qu'Olivier, parce qu'il est son compagnon, — Et les douze pairs, parce qu'ils l'aiment tant. — Et si je reviens de chez le Sarrazin d'Espagne, — j'en manifesterai ma colère, cette année encore. » — Le roi dit : « Vous avez trop mauvais esprit ; — Or vous irez, certes, maintenant puisque je l'ordonne. » — « Sire, dit Ganelon, j'exécute votre ordre, — Je puis y aller, mais je n'aurai personne pour me garantir. — Basile n'eut personne, non plus que son frère Basan. » Aoi.

« Je sais bien qu'il me faut aller à Saragosse ; — Celui qui y va n'en peut revenir. — Roi, vous avez eu tort d'écouter Roland ! — Et de vous confier à son orgueil ! — Il veut perdre et détruire tout votre royaume. — Vous le savez bien : ma femme est votre sœur, — J'en ai un fils, il n'en est pas de plus beau. — C'est Baudoin, s'il vit, il sera vaillant homme. — A lui je laisse mon domaine et mes terres. — Gardez-le bien, moi je ne le verrai plus.

Carles respunt : « Trop avez tendre coer. »
(Puis qu'il comant, aler vus en estoet.) Aoi.

III

Guene li coens en fut mult anguisables,
Vers Rollant vint, fierement le reguarde ,
De sun col getet ses grandes pels de martre
Et est remés en sun blialt de palie.
Vairs out *les oeils* et mult fier lu visage,
Gent out le cors et les costez out larges,
Les flans out graisles, gros fut par les espalles ;
Tant par fut bels, tuit si per l'en esguardent,
Dist a Rollant : « *Tu fel*, pur quoi t'esrages ?
Enz en ton cors sont entrét vif diable,
Franceis ont dreit, s'en lor conseil te blasment;
Car chascun jorn les peines et travailles.
Par ton sol prod les fais prendre les armes,
Mar t'acointa nostre emperere Carles ;
Por ton orgoeil et ton felon corage,
Tu li tols mei et des barons maint altre.
Ço *ses tu* bien que jo suis tis parastres,

— Charles répond : « Vous avez le cœur trop tendre. » — (Puisqu'il commande, il vous faut partir.)

Ce comte Ganelon en fut très angoissé,— Il va vers Roland et le regarde avec hauteur ; — Il rejette de son cou ses grandes fourrures de martre — Et ne garde que son bliaut de soie. — Il avait les yeux de couleur changeante, la mine altière, — Il avait le corps gracieux, et les épaules larges. — Il avait les flancs minces et les épaules trapues ; — Il était si beau que tous ses pairs le contemplaient. — Il dit à Roland : « Félon, pourquoi es-tu enragé ? — Les diables sont entrés tout vifs dans ton corps. — Les Français te blâment avec raison ; — Car tu les peines et les tortures tous les jours. — Par ton seul orgueil, tu leur fais prendre les armes. — Notre empereur Charles eut grand tort de faire de toi son ami ; — Par ton orgueil et ton cœur félon — Tu m'enlèves à lui, moi ainsi que maint autre baron. — Tu sais bien que je suis ton beau-père,

Si as jug*ie*t qu'a Marsiliun *a*lge.
Mais s'en repaire, certes avras damage ;
Jo t'en muvra*i* un si *tres* grant cuntr*a*ire
Ki durerat a trestut tun edage. »
Respunt Rollanz : « Orgoill oi et folage.
Ço set hom b*ie*n : n'ai cure de manace ;
Mais savies hom il deit faire message.
Si li reis voelt, prez sui por vus le face. » Aoi.

IV

Guenes respunt : « Pur mei n'iras tu mie.
Tu n'ies mes hom, ne jo ne suis tis sire.
Carles comandet que face sun service,
Icest message sui jo bien prez de dire,
En Sarraguce en irai a Marsilie.
Nus ne vad la qui ne perde la vie ;
Mais s'en repaire et deus me lairat vivre,
*A*inz i ferai un poi de legerie
Vers trestoz cels qui ceste m'on bastie,
Que jo n'esclair ceste meie grant ire. »
Quant l'ot Rollanz, *nes poet tenir de rire*. Aoi.

— C'est pour cela que tu m'as désigné pour aller trouver Marsille. — Mais si j'en reviens, certes il t'en cuira ; — Je te ferai une telle contrariété — Qu'elle durera toute ta vie. » — Roland répond : « Je viens d'entendre des propos d'orgueil et de folie. — On le sait bien ; je n'ai cure de tes menaces ; — Un homme sage doit accomplir sa mission. — Si le roi veut, je suis prêt à la remplir pour vous. » Aoi.

Ganelon répond : « Tu n'iras pas à ma place. — Tu n'es pas mon sujet et je ne suis pas ton seigneur. — Charles me demande de le servir, — Je suis prêt à transmettre son message, — J'irai à Saragosse chez Marsille. — Nul n'y va sans y perdre la vie ; — Mais si j'en reviens et que Dieu me laisse vie, — Je rendrai un peu le mauvais tour — Dont je suis victime aujourd'hui, — Avant que je ne fasse éclater toute ma colère. » — Quand Roland l'entendit, il ne put s'empêcher de rire. Aoi.

V

Quant ço veit Guenes q*u*'ore s'en rit Rollanz,
Donc ad tel doel, pur poi d'ire ne fent ;
A b*ie*n petit que il ne pert le sens,
Et dit al cunte : « Jo ne vus aim nïent ;
Sur mei avez turnét fals jugement.
Dreiz emperere, veiz me ci en present.
Donez m'en ore le baston et le guant !
Ademplir voeill vostre comandement ;
Mais se repair par dé consentement,
Ne serai mie de m'ire vengier lenz. »
Karles respont : « Trop avez maltalent. »

VI

Puis dist li reis : « Guene plus n'atendez !
Al Sarrazin en Sarragoce irez,
De meie part Marsilion direz :
Se voelt receivre sainte crestientét,
Jointes ses mains estre mes commandez,
Demi Espaigne li voeil en fiet doner,
De l'altre part serat Rollanz chasez.

Quand Ganelon voit rire Roland — Il en a tel désespoir, qu'il est près d'en crever de colère ; — Peu s'en faut qu'il n'en perde le sens. — Il dit au comte : « Je ne vous aime pas ; — Vous avez fait tomber sur moi un faux jugement. — Droit empereur, me voici en votre présence, — Donnez-moi maintenant le bâton et le gant ! — Je veux exécuter votre commandement ; mais si je reviens, — Je ne serai pas lent à venger ma colère. » — Charles répond : « Vous avez trop mauvais esprit. »

Puis, dit le roi : « Ganelon, ne tardez plus ! — Vous irez donc chez le Sarrazin à Saragosse, — Vous direz de ma part à Marsille : — S'il veut se faire chrétien — Et les mains jointes être mon vassal, — Je consens à lui donner en fief la moitié de l'Espagne, — Roland aura l'autre moitié.

Se ço n'otrïe, certes, vos li direz,
Qu'a Sarragoce sempres voeil m'ost mener,
Tant la serai qu'avrai pris la citét;
Pris et liez serat par poestét,
En France ad Ais en serat amenez,
Par jugement avrat le chief colpét.
La morrat il a honte et a viltét.
Vesci cest brief qui est enseelez,
El destre poing al paien le metez! »

VII

Li emperere li tent sun guant le destre;
Mais li quens Guenes iloec ne volsit estre.
Quant le dut prendre, si li caït a tere.
Franceis le veient, entr'els molt s'en aaisent.
Por le reprendre Guene a terre s'abaisse.
Tel honte en out, por un petit ne desve
Si prie dé le glorïos celeste,
La vie face cels quil jugierent perdre
Dïent Franceis : « Deus, que purrat ço estre ?

— S'il n'accepte pas cela, alors vous lui direz, — Que je vais tantôt conduire mon armée à Saragosse, — J'y resterai jusqu'à ce que j'aie pris la ville, — Il sera pris et enchaîné par mon ordre. — Il sera conduit à Aix en France. — Il sera condamné à avoir la tête coupée, — Et il mourra d'une mort honteuse et infâme. — Voici le bref qui est muni de mon sceau, — Mets-le dans la main droite du païen ! »

L'empereur lui tend son gant droit, — Mais le comte Ganelon aurait souhaité de n'être point là. — Quand il dut le prendre, il le laissa tomber. — Les Français le voient, ils s'en amusent beaucoup. — Ganelon pour le reprendre se penche,— Il en eut telle honte qu'il faillit en devenir fou — Et il implore Dieu, le glorieux roi du ciel, — Qu'il fasse perdre la vie à ceux qui le jugèrent — Les Français disent : « Dieu, que pourra-t-il en advenir ?

Co senefïe grant dolor et grant perte. »
« Seignu*r* » dist Guenes « vos en orrez noveles ».

VIII

« Sire » dist Guenes « dunez mei le cungied !
Quand aler dei, n'i ai plus que targ*ier*. »
Co dist li reis : « Al Jesu et al mien ! »
De sa main destre l'ad asols et seign*iet*,
(Puis li livrat le bastun et le br*ief*.
Guene s'en part por sei apareillier !
Après lui vont cent de ses chevaliers,
Guerpir nel voelent por or ne por denier.
Li coens fut molt irez et corociez,
Or mosterrat as Frans s'enemistiét.

IX

Guenes li quens s'en vait a sun ostel,
De guarnemenz se prent a cunreer
De ses meillors que il pout recuvrer ;
Esperons d'or ad en ses piez fermez,
Ceint *ad* Mur*glais al senestre* costéd,
En Tachebrun sun destr*ie*r est muntez.

— Cela signifie grande douleur et grande perte. » — « Sire, dit Ganelon, vous en aurez des nouvelles. »

« Sire, dit Ganelon, donnez-moi votre congé ! — Puisque je dois aller là-bas je n'ai plus à tarder. » — Le roi dit : « Au nom de Jésus et en mon nom, adieu ! » — Il l'a de sa main droite absous et marqué du signe de la croix ; — Puis lui a confié le bâton et le bref. — Ganelon va se préparer ; — Cent de ses chevaliers le suivent, — Ils ne veulent l'abandonner ni pour or ni pour denier. — Le comte fut très fâché et courroucé, — Il montrera aux Francs sa haine.

Le comte Ganelon s'en va à son hôtel. — Il revêt ses armures et emporte — Tout ce qu'il possède de meilleur ; — Il attache à ses pieds des éperons d'or, — Il ceint à son côté l'épée Murglais, — Il monte sur son destrier, Tachebrun ;

Sele ad d'argent et si frein sont dorét.
Toz est coverz d'un molt riche cendel.
L'estre*u* li tint se*s* uncle*s* Guinemer*s* :
Dient si home : « Sire, car nos menez ! »
Ço respunt Guenes : Ne placet damnedeu
Qu'en Sarragoce ensemble od mei allez!
Mielz est, *suls* moerge, que tant bon *bacheler.*
Se suis ocis et vos dire l'orrez,
Por la meie anme messes faites chanter!
En dulce France, seignur, vos en irez.
De meie part ma muill*ie*r salüez,
Et Pinabel mun ami e mun per,
E Baldewin mun filz que vos savez,
Celui aid*iez ses honors a guarder !* »
Puis entre en *v*eie, si s'est acheminez.
La veïss*iez* tant cheval*ie*r plorer.
Plaignent et crïent, quant en sont desevrét;
Dist l'uns a l'altre : « Tant mare fustes, ber.
En la *rei cort* mult avïez estéd ;
Noble vassal uos i solt hom clamer.
Ki la t'enveie ja n'iert de nos amez,

— Sa selle est d'argent et ses freins sont dorés, — Il est tout recouvert d'un très riche cendal (habit de soie). — Son oncle Guinemer lui tint l'étrier ; — Ses sujets lui disent : « Seigneur, emmenez-nous donc ! » Ganelon répond : « A Dieu ne plaise — Que vous veniez avec moi à Saragosse ! — Il vaut mieux que seul je meure plutôt que tant de jeunes gens ! — Si je suis frappé et que vous l'entendiez dire — Vous ferez chanter des messes pour mon âme ! — Seigneurs, vous irez dans la douce France. — Saluez de ma part ma femme — Et Pinabel mon ami et mon pair — Et Baudoin mon fils que vous connaissez, — Aidez-le à conserver ses domaines ! » — Et puis il se met en route. — Alors vous auriez pu voir tant de chevaliers pleurer, — Se plaindre et se lamenter quand ils sont séparés de Ganelon ; — L'un dit à l'autre : « Vous êtes né sous une mauvaise étoile, — Vous aviez séjourné longtemps à la cour du roi ; — Vous y aviez la réputation de noble vassal. — Celui qui vous envoie là-bas ne sera jamais aimé de nous.

Li quens Rollanz nel *se* doüst penser ;
Car estraiz estes de *si* grant parentéd,
Que par Charlon n'iert guariz ne tensez,
Ne seit ocis o a honte livrez. » Aoi.

X

Guenes chevalchet, suz une olive halte
Assembl*ez* s'est as sarrazins messages.
Aprestét sont, od els entre el veiage ;
Mais Blancand*ins* *dejoste lui* s'atarget.
Par grand saveir parolet *l*'uns a l'altre,
Dist Blancand*i*ns : « Merveillus hom est Charles,
Il cunquist *Rome*, *Puille et t*ute Calabre,
Constantinoble et Saissoigne la large ;
V*e*rs Engletere passat il la mer salse,
Ad oes saint P*i*erre en cunquist le chevage.
Or est molt vielz, dos cenz anz ad d'ëage.
Que nus requ*i*ert ça en la nostre marche ? »
Guenes respunt : « Itels est sis curages,
Jamais n'*i*ert h*oem* ki encuntre lui vaille. » Aoi.

— Le comte Roland n'aurait pas dû avoir cette pensée ; — Car vous êtes sorti de si noble maison, — Que Charles ne pourra le défendre, — Ni empêcher qu'il ne soit livré à mort et déshonneur. » Aoi.

Ganelon chevauche, sous un haut olivier — Il se rassemble avec les messagers sarrazins. — Ils sont prêts à partir, il fait le voyage avec eux ; — Mais Blancandin s'attarde auprès de lui. — Sérieusement ils devisent ensemble ; — Blancandin dit : « Charles est un homme merveilleux, — Il a conquis Rome, la Pouille et toute la Calabre, — Constantinople et le vaste pays de Saxe ; — Il a traversé la mer pour aller en Angleterre, — Au profit de St-Pierre il en a acquis la possession. — Il est bien vieux maintenant, il est âgé de 200 ans. — Que vient-il nous demander ici dans notre marche ? » — Ganelon répond : « Tel est bien son cœur, — Il n'y aura jamais homme à se mesurer avec lui. » Aoi.

LA MORT DE ROLAND

I

Quant veit Rollanz que la mort l'*en*tr*e*prent,
Devers la teste sur le quer li descent,
Desuz un pin i est ale*z* curant,
Sur l'erbe verte s'i est culch*iez* adenz,
Desuz lui met s'espee et s'olifa*n*,
Turnat sa teste vers *Espagne la grant*.
Pur ço l'at fait que il voelt veirement
Que Carles dïet et trestute sa gent,
Li gentilz quens qu'il *est* mor*z* cunquerant.
Cl*a*imet sa culpe e menut et suvent,
Pur ses pecch*iez* deu *p*uroffrid *son* guant. Aoi.

II

Quant veit Rollanz de sun tens n'i ad plus,
Devers Espaigne est en un pui agut,
A l'une main si ad sun piz batud :
« Deus, meie culpe vers les tues vertuz!
De mes pecch*iez* des granz et des menuz

Quand Roland voit que la mort le menace, — Et lui descend de la tête vers le cœur, — Il s'en va en courant sous un pin, — Il se couche sur l'herbe verte la face contre terre, — Il met sous lui son épée et son olifan, — Il a tourné sa tête vers l'Espagne la Grande. — Il l'a fait parce qu'il veut en vérité — Que Charles dise ainsi que sa cour, — Que le noble comte est mort en conquérant. — Il demande pardon à Dieu souvent, — En rémission de ses péchés il offrit à Dieu son gant. Aoi.

Quand Roland voit qu'il n'a plus de temps à vivre, — Il se met en face de l'Espagne sur un sommet pointu, — D'une main il a frappé sa poitrine : « Dieu, je m'accuse en face de tes vertus — De mes péchés grands et petits

Que jo ai faiz dès l'ure que nez fui
Tresqu'a cest jur que ci sui consoüz! »
Sun destre guant en ad vers Deu tendut,
Angl*e* del ciel i descendent a lui. Aoi.

III

Li quens Rollanz se jut desuz un pin,
*De*vers Espaigne en ad turnét sun vis,
De plusurs choses a remembrer li prist :
De tantes teres cum*e* li b*er* conquist,
De dulce France, de humes de sun lign,
De Carlemagne sun seignor kil nurrit,
Et des Franceis dont il esteit si fiz,
Ne poet müer, n'en plurt et ne suspirt,
Mais lui meïsme ne volt mettre en ubli,
Cl*a*imet sa culpe, si prïet deu mercit :
« Veire pat*er*ne ki unkes ne mentis,
S*a*int Lazaron de mort resurrexis
Et Danïel des leons guaresis,
(Les trois enfanz del fou o furent mis,
Sainte Marie ses pechiez demesis,
Enz en la crois por nos volis morir

— Que j'ai faits depuis le jour de ma naissance — Jusqu'au jour où je suis parvenu jusqu'ici! » — Il a tendu son gant droit vers Dieu. — Les anges du Ciel descendent vers lui. Aoi.

Le comte Roland s'étendit sous un pin, — Il a tourné son visage vers l'Espagne, — Il s'est mis à se ressouvenir de plusieurs choses : — De tant de terres qu'il a conquises, — de douce France, des hommes de son lignage, — De Charlemagne son seigneur qui l'éleva — Et des Français dont il avait tant la confiance — Il ne peut s'empêcher de pleurer et de soupirer ; — Mais il ne veut pas s'oublier soi-même, — Il bat sa coulpe et demande à Dieu pardon. — « Vrai père, qui jamais ne mentis, — Qui as ressuscité Lazare — Sauvé Daniel des lions, — Et les 3 enfants qui avaient été jetés au feu, — Toi qui remis à Sainte Marie ses péchés — Et voulus mourir pour nous sur la croix

Et al tierz jorn resuscitas toz vis,)
Garis de mei l'anme de tuz perilz
Pur les pecchiez que en ma vïe fis ! »
Sun destre guant a deu en puroffrit.
— Sainz Gabrïels de sa main *loes* l'ad pris —
Desuz sun braz teneit *son elme* enclin,
Jointes ses mains est alez à sa fin.
Deus *i* tramist sun angle Cherubin
E saint Michiel *de la mer* del peril;
Ensembl' od els sainz Gabrïels i vint,
L'anme del cunte portent en pareïs.

IV

Morz est Rollanz, deus en ad l'anme es ciels.
Li emperere en Rencesvals parvient;
Il nen i *troeve* ne veie ne sentier
Ne voi de tere ne alne *ne* plein pied,
Que il n'i ait o Franceis o paien.
Carles, l'arcevesques escrïet : « U estes vos, bels nies?
U'st et li quens Oliviers?
U est Gerins et sis cumpaing Geriers?
U est *dus* Otes et li quens Berengiers,

—Et ressuscitas le 3e jour, — Ecarte de mon âme tout péril — A cause des péchés que je fis dans ma vie ! » — Il offrit à Dieu son gant droit, — Aussitôt Saint Gabriel l'a pris — Sous son bras il tenait son heaume penché. — Et, les mains jointes, il est mort. — Dieu envoya vers lui son ange chérubin — Et Saint Michel de la mer (qu'on invoque dans le péril) ; — Saint Gabriel vint avec eux,— Et tous ils emportent l'âme du comte en paradis.

Roland est mort, Dieu a son âme au ciel. — L'empereur arrive à Roncevaux ; — Il n'y trouve ni voie ni sentier, — Plus une aune, pas un pied de terre libre, — Sans qu'il n'y ait des Français ou des païens. — Charles s'écrie : « Ou êtes-vous, beau neveu ? — Où est l'archevêque et le comte Olivier? — Où est Garins et son compagnon Geriers ? — Où est le duc Othon et le comte Bérenger,

Ive et Ivories que *j*'aveie tant ch*ie*rs?
Qu'est devenuz li Guascuinz Engel*iers*,
Sans*e* li du*s* et Anseïs li fiers?
U est *das* Gera*rz* de Russillun li v*ie*lz,
Li XII per que *j*'aveie laisi*ez ?* »
De ço qui ch*ie*lt, quant nu*s* n'en respundiet.
« Deus », dist li reis « tant me pois esma*ie*r,
Qu*ant* jo ne fui à l'estur comenc*ie*r ! »
Tiret sa barbe com hom ki est ir*iez*,
Plur*e* des oilz *et* si *franc* cheval*ier*,
Encuntre tere se pasment vint mill*ier*.
Naimes li du*s* en ad mult grant pit*ie*t.

V

Il nen i ad cheval*ie*r ne barun
Que de pit*ie*t mult durement ne plurt,
Plurent lur filz, lur freres, lur nevo*z*
Et lur amis et lur lige*s* seignurs,
Encuntre tere se pasment *li* plusur.
Naimes li du*s* d'iço ad fait que proz,
Tuz premer*a*ins dist al emperëur;
« *Guardez* avant ! De dous liwes de nus

— Yvain et Yvoire que j'aimais tant ? — Qu'est devenu le gascon Engelier, — Le duc Sanson et Anséis le fier ? — Où est le vieux duc Gérard de Roussillon, — Les douze pairs que j'avais laissés ? » — Comme personne n'a répondu sur ce qui l'intéresse. — « Dieu, dit le roi, je puis bien m'émouvoir, — De n'avoir pas été là au début de la bataille ! » — Il tira sa barbe comme un homme irrité, — Ils pleurent, lui et ses francs chevaliers, — Par milliers ils tombent pâmés à terre. — Le duc Naime en a très grande pitié.

Il n'y a chevalier ni baron — Qui n'en pleure cruellement, — Ils pleurent leurs fils, leurs frères, leurs neveux, — Et leurs amis et leurs loyaux seigneurs ; — La plupart tombent pâmés à terre. — Le duc Naime a agi en preux. — Il a dit, le premier, à l'empereur : — « Regardez en avant ! A deux lieues de nous

Ve*d*ei*r* püez les granz chemins puldrus ;
Assz i ad de la gent paienur.
Car chevalch*iez*, veng*iez* ceste dulor! »
« E deus », dist Carles « ja *me* sunt il *trop luinz*.
Cuns*en*tez mei et drei*ture* et honur!
De France dulce m'unt tolude la flur. »
Li reis cumandet Gebu*i*n et Otun,
Tedbalt de Reins et le cunte Milun :
« Guardez le champ et les vals et les munz,
Less*iez* les morz tut issi cum il sunt,
Que n'i adeist ni beste ne lion*s*,
Ne n'i adeist esquier*s* ne garçun*s* !
Io vus defend que n'i adeist nuls hom,
J*u*sque Deus voeil*le qu*'en cest camp revengum. »
E cil respundent dulcement par amur :
« Dreiz emperere, *tot issi nos* ferum. »
Mil cheval*iers* i retienent des lur. Aoi.

(*Rolandslied, Kritische Ausgabe besorgt von E. Stengel*, I.)

— Vous pouvez voir les grands chemins poudreux : — Il y a assez là de païens. — Chevauchez donc, vengez notre douleur! » — « Eh! Dieu », dit Charles, ils sont trop loin de moi. — Accordez-moi droiture et honneur! — Ils m'ont pris la fleur de la chevalerie française. » — Le roi donne l'ordre à Gebouin et Othon, — A Thibaut de Reims et au comte Milon : — « Gardez le champ et les vaux et les monts, — Laissez les morts ici comme ils sont. — Veillez que ne les approche ni bête, ni lion, — ni écuyer ni valet ! — Je défends que nul homme s'en approche, — Jusqu'à ce que Dieu veuille que nous revenions dans ce champ. » — Et ceux-là répondent doucement avec amour : — « Droit empereur, tous nous agirons ainsi. » Et ils gardent avec eux mille chevaliers. Aoi.

GUILLAUME D'ORANGE

(Vers 1150)

Sources.— Edition. — *Guillaume d'Orange*, chansons de geste des XI[e] et XII[e] siècles publiées pour la première fois par J.-A. Jonckbloet. La Haye, 1854, 2 vol. in-8.

Il y a cinq poèmes relatifs à Guillaume d'Orange, que Jonckbloet a imprimés dans le même volume : *Couronnemen de Louis*, *Charroi de Nîmes, Prise d'Orange, Covenant Vivien, Bataille d'Aliscans.*

La *Prise d'Orange* a 1888 vers décasyllabiques. Guillaume désire vaincre les Infidèles. Vient à son palais un « chaitif », c'est-à-dire un prisonnier des Sarrasins. Guillaume l'accueille et l'interroge. Le prisonnier est un chevalier de France, pris à Lyon et emmené à Orange dont il décrit la beauté. Guillaume, teint en noir, déguisé en Africain, entre dans la ville. Il voit la fille du roi, Orable, et l'aime. Mais il est reconnu par un Sarrasin qu'il a malmené jadis. Il tue le Sarrasin, en massacre d'autres, et va trouver Orable. Après quelques incidents, Orable délivre le chrétien fait prisonnier. Enfin, Bertrand, neveu de Guillaume, arrive avec une armée, prend Orange, et Guillaume peut épouser la belle Orable.

Le dialogue entre Bertrand et Guillaume d'Orange est un des passages qui nous font le mieux connaître le héros du poème. Guillaume rappelle qu'il fut toujours le plus dévoué des serviteurs du roi Louis ; c'est même grâce à son intervention que Louis, trahi par les grands vassaux et défendu mollement par Charlemagne, put recevoir la couronne. Le roi Louis semble avoir oublié cet incomparable service et ne répond que par l'ingratitude au dévouement de Guillaume. Celui-ci s'en plaint avec amertume et promet de s'en venger.

LI CHARROIS DE NYMES

DIALOGUE ENTRE GUILLAUME ET BERTRAND

Truqu'a la sale ne se sont aresté.
Voit le li rois, encontre s'est levé,
Puis lui a dit : « Guillaume, car seez. »
— « Non ferai, sire, dit li cuens naturez,
Mes un petit vorroie à vos parler,
Por querre un don dont me sui porpensez. »
Es dit li rois : « A beneïçon Dé!
Se vos volez ne chastel ne cité,
Ne borc, ne vile, donjon ne fermeté,
Ja vos sera otroié et graé.
Demi mon règne, se prendre le volez,
Vos doin ge, sire, volantiers et de grez,
Quar de grant foi vos ai tozjors trové,
Et par vos sui rois de France clamez. »
Ot le Guillaumes, s'en a un ris gité.
Or voit le roi, si l'a araisonné :
« Icestui don par nos n'iert jà rové !
Ainz vos demant Espaigne le regné,
Et Tortolose et Portpaillart sor mer,
Si vos demant Nymes cele cité,

Jusqu'à la salle, ils ne se sont pas arrêtés. — Le roi le voit, il vient à sa rencontre et puis lui dit : « Guillaume, asseyez-vous. » — « Non, seigneur, dit le noble comte ; — Je voudrais parler un moment avec vous, pour obtenir un don auquel j'ai pensé. » — Et le roi lui dit : « A la grâce de Dieu ! — Si vous voulez un château ou une cité, — Un bourg, une ville, un donjon, une place forte, — Cela vous est accordé d'avance ! — Si vous désirez la moitié de mon royaume, je vous le donne volontiers, — car vous m'avez toujours été tres fidèle, — et c'est grâce à vous qu'on m'appelle roi de France. » — Guillaume l'entendit, se mit à rire ; — Et voyant le roi il lui dit ces paroles : « Je ne vous demande pas ce don-là. — Je vous demande le royaume d'Espagne, — Et Tortolouse, et Portpaillart sur mer, — Je vous demande Nimes

Après. Orenge qui tant fet a loer :
Se la me dones, n'i afiert mie grez
C'onques escuz n'en fu par toi portez,
N'ainz chevalier n'en eüs au digner,
N'apovriéz n'en est vostre chatel. »
Ot le li rois s'en a un ris gité.
« Looys, sire, dit Guillaumes li fors,
Par Deu ! me done d'Espaigne toz les porz,
Moie ert la terre, tuens en iert li tresorz :
Mil chevalier t'en conduiront en ost.
« Done moi, rois, Vasëure la grant,
Et avec Nymes et le fort mandement,
S'en giterai le mal paien Otrant,
Qui tant François a destruit por neant.
De maintes terres les a fait definant,
Se Dex me veult aidier par son commant !
Ja autre terre, sire, ne vos demant. »
« Donez-moi, sire, Valsoré et Valsure,
Donez-moi Nymes o les grans tors agües,
Après. Orenge cele cité cremue,
Et Nemenois et tote la pasture.

Et Orange qui est si admirable : — Si vous me la donnez, je ne vous en dois pas savoir gré, — Car jamais pour la défendre vous ne portâtes un bouclier, — Ni à cause d'elle vous n'eûtes un chevalier à dîner, — Ton domaine n'en est pas appauvri. » — Le roi l'entendit et se mit à rire. — « Louis, sire, dit Guillaume le fort, — Par Dieu, donne-moi tous les ports d'Espagne, — La terre m'appartiendra, le trésor sera pour toi : — Mille chevaliers t'accompagneront à l'armée. — Donne moi, roi, Valsure la Grande, — Et Nîmes et tout ce qu'elle commande, — J'en chasserai le mauvais païen Otrant, — Qui a tant détruit de Français. — Il les a chassés de maintes terres. — Si Dieu veut m'aider ! — Seigneur, je ne vous demande pas d'autre territoire. — Donnez-moi, Valsoré et Valsure, — Donnez-moi Nîmes, avec ses grandes tours pointues, — Et Orange, cité redoutée. — Et le territoire de Nîmes, et tous les pâturages,

Si com li Rosnes li cort par les desrubes »
Dist Looys : « Beau sire, Dex aiüe !
Par un seul home iert cele honor tenue ! »
Et dit Guillaumes : « De sejorner n'ai cure,
Chevaucherai au soir et à la lune,
De mon haubere covert la feutreüre,
S'en giterai la pute gent Tafure. »
« Sire Guillaume, dit li rois, entendez :
Par cel apostre qu'en quiert en Noiron-Prez !
El n'est pas moie, ne la vos puis doner :
Einçois la tienent Sarrazin et Escler,
Clareaus d'Orenge et son frère Acerez,
Et Golias et li rois Desramez,
Et Arroganz et Miranz et Barrez,
Et Quinzepaumes et ses frères Gondrez,
Otrans de Nîmes et li rois Murgalez.
Le roi Tiebaut en doit l'en coroner :
Prise à Orable, la seror l'amiré,
C'est la plus bele que l'en puisse trover
En paienie n'en la crestienté.
Por ce crien ge, se entr'eus vos metez,

— Là où le Rhône court à travers les précipices. » — Louis dit : « Beau seigneur, à l'aide de Dieu ! — Ce territoire sera occupé par un seul homme ! » Et Guillaume dit : « Je n'ai cure de demeurer ici, — Je chevaucherai le soir, au clair de lune, — Protégé par mon haubert, — J'en chasserai la vilaine gent sarrazine. » — « Seigneur Guillaume, dit le roi, écoutez-moi : — Par l'apôtre qu'on invoque dans les prés de Néron ! — Elle n'est pas à moi, je ne puis vous la donner : — Mais, ce sont les Sarrasins et les Esclavons qui la possèdent, — Clareau d'Orange et son frère Aceré, — Et Golias et le roi Desramé, — Et Arrogant et Mirant et Barré, — Et Quinzepaumes et son frère Gondré. — Otrant de Nîmes et le roi Murgalet. — On y doit couronner le roi Thibault : — Il a épousé Orable, la sœur de l'émir, — C'est la plus belle femme que l'on puisse trouver — Parmi la gent païenne ou chrétienne — C'est pourquoi je crains, si vous vous interposez,

Que cele terre ne puissiez aquiter.
Mès s'il vos plest, en ceste remanez,
Tot egalment departons nos citéz :
Vos averoiz Chartres, et Orliens me lerez,
Et la corone, que plus n'en quier porter. »
— « Non ferai, sire, dit Guillaumes li bers,
Que ja diroient cil baron naturel ?
« Vez ci, Guillaume, le marchis au cort nes,
Comme il a ore son droit seignor monté !
Demi son règne li a par mi doné,
Si ne l'en rent un denier monnoié,
Bien li a ore son vivre recopé. »
« Sire Guillaume, dist li rois, franz guerriers,
Et vos que chaut de mauves reprovier ?
En ceste terre ne quier que me lessiez :
Vos aurez Chartres et me lessiez Orliens.

(*Guillaume d'Orange*..., chanson de geste publiée par W.-J.-A. Jonckbloet, t. I. *Li Charrois de Nymes*.)

— Que vous ne puissiez acheter cette terre.— Mais, de grâce, restez en celle-ci, — Partageons également nos cités. — Vous aurez Chartres, et Orléans vous me laisserez, — Vous aurez aussi la couronne, car je n'en veux plus porter. » — « Non seigneur, dit Guillaume le baron, — Car les barons diraient : — « Voyez donc, Guillaume le marquis au court nez, — Comme il a pris le pas sur son véritable maître ! — Il lui a donné la moitié de son royaume,— Et il ne lui donne en échange pas un denier,— Il lui a bien coupé les vivres ! » — « Seigneur Guillaume, dit le roi, franc guerrier,— Que vous souciez-vous de ces méchants reproches ? — Je ne demande pas que vous me laissiez quelque partie de ce pays : — Vous aurez Chartres et m'abandonnerez Orléans. »

LA MORT DE GARIN LE LOHERAIN

(Troisième tiers du XIIe siècle)

Sources. — Manuscrit.— Ms. Berne, Bibl. 113.

Edition. — *La Mort de Garin le Lorrain*, poème du XIIe siècle, pp. Du Méril (Paris, 1846 et 1862, in-8). — Gédéon Huet, *La Version néerlandaise des Lorrains* (*Romania*, 1905, I, 23).

La Geste des Lorrains, épopée féodale du XIIIe siècle, est un cycle qui comprend cinq chansons (*Hervi, Garin, Girbert, Anseis, Yon*). Ces poèmes ont pour données les longues luttes des Lorrains et des Bordelais ; bien que cette immense composition ait une allure plus historique que les autres chansons de geste, on n'en connaît aucun fondement dans l'histoire.

La Geste des Lorrains nous aide mieux que toute autre épopée à comprendre la société féodale du XIe siècle. A ce moment le roi de France, malgré son prestige, est loin d'obtenir l'obéissance des grands seigneurs de son royaume. Ceux-ci ne se gênent pas pour affirmer contre lui leur indépendance. Au reste, toujours prêts à batailler pour conquérir, pour défendre leur honneur et assouvir quelque vengeance, ils se font sans cesse une guerre implacable et féroce. Les poèmes qui nous ont conservé ces cruels souvenirs offrent des pages singulièrement fortes et réalistes, malgré les insipides développements qui affadirent de bonne heure l'épopée.

Le passage de Garin que je cite est l'un des plus tragiques de cette âpre épopée féodale, l'une des meilleures de la litttérature du moyen âge. Garin a lutté avec fureur, il croit avoir triomphé de ses ennemis, mais, ébloui par le soleil et cerné par des adversaires implacables, il lutte en vain ; quatorze chevaliers le frappent sans pitié et lui brisent son haubert ; atteint à la poitrine de quatre coups d'épée, Garin succombe,

après avoir vu son cheval tué sous lui, et le trouvère, pour montrer la grandeur du héros vaincu, le compare au chêne « entre le bois petit ».

LA MORT DE GARIN

Vers la chapele que li hermites fist,
S'en vint de Mez li Loherens Garins,
L'espée traite et l'escu avant mis,
Trestot a pié, desfendant son parti.
Enz o mostier li dus corant se mist ;
Desor l'autel vait son escu ofrir,
Deu reclama qui onques ne menti :
« Mesfait vos ai, Sire, ce poise mi ;
Si voirement com pardonas Longis
Le cop mortel, au jor qu'il vos feri ;
Si me gardez de mort et de peril
Si je poüsse, je t'alasse servir
A droit passaje, contre les Sarrazins. »
Atant es vos l'evesque Lancelin,
Lui et Guillaume l'orgoillox de Monclin,
Fromont le comte et son fil Fromondin ;
De lor parage font le mostier emplir.
Li cuens Guillaumes son compere feri,

Vers la chapelle que fit l'hermite, — S'en vint de Metz Garin le Lorrain, — Il a tiré l'épée et mis le bouclier en avant, — Il est à pied et défend sa cause. — Le duc courut se réfugier au monastère, — Et mettre son épée en offrande sur l'Autel, — Il invoque Dieu qui ne mentit jamais : — « Je vous ai offensé, Seigneur, j'en suis affligé ; — Aussi vrai que vous pardonnâtes à Longin, — Le jour où il vous donna le coup mortel ; — Gardez-moi de mort et de péril. — Si j'avais pu, je serais allé vous servir — Tout droit contre les Sarrasins. » — Voici qu'arrivent l'évêque Lancelin, — Et l'orgueilleux Guillaume de Monclin, — Et Fromont le comte et son fils Fromondin ; — Avec leurs gens ils remplissent le monastère. — Le comte Guillaume frappa son compère,

Grant cop li done de l'espié poitevin.
Que tot le fer el corz li enbati,
Et deus des costes li peçoia par mi ;
Li cos fu grans ; a la terre chaï.
Li Loherens est en prés resaillis,
Et trait l'espee a la mort qu'il senti ;
De ruistes cos merveilleus i feri.
Que de plaiés, de navrés, que d'ocis !
Plus de quatorzes li bers en a malmis
Adonc le fiert l'evesques Lancelins,
Li vis Fromons et ses fils Fromondins :
Mort ont le duc ; Dex li face merci !
Autresi gist Garins entr'ax ocis,
Com fait li chasnes entre les bois petis.
Fromons s'en torne, si s'en est departis ;
Çax de Mez dote qui ont levé le cri.
Atant ez vos un sergent, o il vint ;
Cil estoit maires au Loheren Garin,
Fils son prevost, que il avoit norri ;
Vit son seignor devant l'autel gesir,
Cuida mors fust et que pas ne vesquist ;

— Il lui donna un grand coup de sa lance poitevine, — Si bien qu'il lui plongea tout le fer dans le corps, — et lui traversa deux de ses côtes : — Le coup fut terrible : l'homme tomba à terre. — Le Lorrain s'est relevé : — il tire l'épée, se sentant frappé à mort : — Il asséna des coups robustes et merveilleux : — Combien de blessés, de navrés, de tués ! — Le chevalier en a mis à mal plus de quatorze. — Alors l'évêque Lancelin le frappe, ainsi que l'agile Fromont et Fromondin son fils. — Ils ont tué le duc : Dieu en ait pitié ! — Garin est étendu parmi les morts, — Comme le chêne parmi les petits arbres. — Fromont s'en retourne et s'en va : — Il craint que les gens de Metz n'aient poussé le cri de guerre. — Il rencontre un sergent : — C'était l'aîné de Garin de Lorrain, — Le fils de son prévôt, qu'il avait élevé ; — Il voit son seigneur étendu devant l'autel, — A cette vue il pensa mourir ;

Encor i ert l'ame, ce m'est avis.
Li maires tient son seigneur por martir,
Et hauce un vouge que entre ses mains tint,
Le bras senestre li a copé par mi ;
En blanc argent le metra, ce a dit.
Li dus se pasme, quand l'angoisse senti,
Ovre les ialz, a son maior a dit
« Amis, biau frère, por coi m'as tu ocis ? »
Li maires l'ot, a po n'enrage vis,
Il s'ajenoille, si li cria merci :
« Si m'ait Dex, Sire, por bien le fis,
Que bien cuidoie que vos fuissiez transis. »
Cil li pardone, et de Deu, et de li.
Li cors s'estent et l'ame s'en parti
Ez vos l'(h)ermite qui droit au corz en vint ;
L'ame commande, son sautier li a dit ;
Et li bons maires isnelement en vint,
O tot le bras que il ne vot guerpir,
Qu'il en aporte de son seignor Garin.
Dex ! quel domaje do chevalier gentil !
Atant ez vos et Girbert et Gerin,

— L'Ame n'avait pas encore quitté le corps, ce me semble. — L'aîné tient son seigneur pour martyr, — Il lève un vouge qu'il tient dans les mains, — Et lui coupe le bras gauche ; — Il le mettra, dit-il, dans une châsse d'argent. — Le duc se pâme en sentant la douleur, — Il ouvre les yeux et dit à son aîné : — « Ami, cher frère, pourquoi m'as-tu tué ? » — L'aîné l'entend et pense devenir enragé. — Il s'agenouille et lui demande pardon : — « Si Dieu m'aide, Seigneur, j'ai cru bien faire : — Car je croyais bien que vous étiez trépassé. » — Il lui pardonne au nom de Dieu et en son nom. — Le corps devient rigide et l'âme l'abandonne. — L'hermite vient droit vers le corps ; — Il recommande l'âme et dit pour elle son psautier : — Et le brave aîné s'en va en toute hâte, avec le bras, qu'il ne veut pas laisser, — De son seigneur Garin. — Dieu, quel dommage du gentil chevalier ! — Voici qu'arrivent Girbert et Gerin,

Ensemble o ax le vallet Hernaudin.
En Gelinval est enterrés Garins,
Delez l'ermite qui la chapele fist.
Li bons borjoix de Mez, la noble cit,
Virent venir et Hernaut et Gerin,
Tos esmaiés, destrois et angoissis ;
Et demanderent noveles de Garin ;
« Las ! » dit Girbers, « mes pères est ocis. »
Qui donc veïst la bele Biatriz,
Ses chevous traire, esgratiner son vis,
L'un poing a l'autre par angoisse ferir,
Le sanc vermoil par les ongles chaïr.
Soz ciel n'a home qui pitié n'en preïst.
Si com regrete le Loheren Garin :
« Tant mar fustes, frans chevaliers jentis,
Car vos estiez mes pers et mes amis.
Qu'avez perdu, Sire Gerins, biax fils ! »
Lors est venue la bien faite Aelis,
Mere Girbert, fame le duc Garin ;
Puis si enforce et li diax et li cris.
Bien le sachiez, seignor, trestot de fi,

— Et avec eux le jeune Renaudin.— Gerin est enterré à Gelinval, — A côté de l'hermite qui fit la chapelle. — Les bons bourgeois de Metz, la noble cité, — Virent arriver Hernaut et Gerin, — Émus, affligés et pleins d'angoisse ; — Ils demandèrent des nouvelles de Garin. — « Hélas ! » dit Girbert, « mon père est tué ». — Qui eût vu alors la belle Béatriz — Tirer ses cheveux, égratigner son visage, — Frapper de douleur ses poings — L'un contre l'autre, — Et ses ongles faire jaillir le sang vermeil — Il n'y a homme sous le ciel qui n'en prît pité. — Quand elle regrette Garin le Lorrain : « Vous y allâtes pour votre malheur, franc et noble chevalier, — Car vous étiez mon père et mon ami ;— Qu'avez vous perdu, seigneur Gérin, mon fils ! » — Alors est venue la belle Aelis, la mère de Girbert, la femme du duc Garin ; — Puis augmentent et le deuil et les cris. — Sachez-le bien, seigneur, en vérité,

Les deux serors, puis que fu mors Garins,
Plus ne vesquirent que trois jors et demi ;
A Saint-Arnol furent en terre miz.
En deus sarq(u)eus de ma(r)bre vert et biz
Furent li corz des deux duchoises miz.
Girbers ot dueil quant sa mere mori,
Autresi orent et Hernaus et Gerins.

(*La Mort de Garin le Loherain*, publ. par Edelstand du Méril.)

— Les deux sœurs, après la mort de Garin, — Ne vécurent plus que trois jours et demi ; — On les enterra à Saint-Arnoul. — En deux cercueils de marbre vert et bis — On mit les corps des deux duchesses. — Girbert fut désolé, quand sa mère mourut, — Hernaut et Gerin partagèrent sa douleur.

HUON DE BORDEAUX

(Troisième tiers du XIIe siècle)

Sources. — MANUSCRIT. — Bibl. nat. fr. 22555.

ÉDITIONS. — *Huon de Bordeaux*, chanson de geste, pp. F. Guessard et C. Grandmaison (Paris, 1860). — *Huon de Bordeaux*, mis en nouveau langage par G. Paris (Paris, Didot, 1899, in-4).

TRAVAUX. — A. Longnon : *L'Elément historique de Huon de Bordeaux* (Romania, 1879, t. VIII) et l'article de G. Paris (Romania, 1900 : 209-218).

Huon de Bordeaux se rattache au groupe des épopées féodales. Ce poème eut sans doute pour fondement un épisode du règne de Charles le Chauve, mais en tous cas cette donnée historique a été singulièrement transformée par l'ingéniosité du trouvère; il a choisi pour cadre l'Orient, et narre entre autres l'histoire du nain Obéron.

Huon de Bordeaux, l'un des deux fils du duc Seguin, exilé de France par Charlemagne pour avoir tué en combat singulier Charlot, le neveu de l'empereur, est chargé de remplir auprès de Gaudise, roi de Babylone, une mission difficile, voire humainement impossible. Son voyage de France en Orient est marqué par des aventures merveilleuses, où sa vie fut maintes fois en danger ; il serait mort cent fois sans les bons offices du nain Obéron qui, après lui avoir fait grand peur, ne cessa de lui être secourable et dévoué. La mission de Huon auprès du roi Gaudise consistait à réclamer de lui mille éperviers mués, mille autours, mille ours, mille dogues enchaînés, mille jeunes et nobles varlets, mille jeunes et nobles filles. Il devait rapporter en outre les blanches moustaches et quatre des grosses dents du roi païen. Huon commencerait par baiser trois fois la fille de Gaudise, la belle Esclarmonde. Gaudise accorda de gré ou de force ce qu'on réclamait de lui, et Huon

fut singulièrement aidé par l'amour d'Esclarmonde. Après une foule de péripéties, Huon perdit en route la barbe et les dents de Gaudise et revint à Bordeaux. Charlemagne irrité le condamna à mort, mais le héros fut sauvé par l'intervention des pairs. Enfin Huon resta duc d'Aquitaine et jouit paisiblement de l'amour d'Esclarmonde. Huon est intéressant par sa bonté spontanée et généreuse, en même temps qu'il déconcerte par son inconstance.

LE NAIN OBÉRON

Li petis hons commença à corner,
Et li XIIII commencent à canter.
« Hé Dix ! dist Hues, qui nous vient viseter ?
« Je ne senc faim ne nule povreté. »
Et dist Geriaumes : « C'est li nains boceré.
« Por Diu vous proi, sire, que n'i parles,
« Se ne volés aveuc lui demorer. »
Et respont Hues : « Naïe, si m'aït Des. »
Atant es vous le petit boceré.
A haute vois commença a crier :
« Mi XIIII homme, ki par mon bos ales,
« Du roi du monde soiiés vous salué ;
« Je vous conjur de Dieu de maïsté,
« D'oile et de cresme, de bautesme et de sel,
« De kanque Dieu a fait et estoré,
« Vous conjur jou que vous me salues. »

Le petit homme commence à jouer du cor, — Et les quatorze commencent à chanter. — « Hé Dieu, dit Huon, qui nous vient visiter? — Je ne sens ni faim ni aucun autre besoin. » — Gériaume dit : « C'est le nain bossu. — Par Dieu, je vous prie, Seigneur, de ne pas lui parler, — Si vous ne voulez pas demeurer avec lui. » — Huon répond : « Non, par Dieu. » — Voici que le petit bossu — Commence à prier à haute voix : — « Mes quatorze hommes qui allez à travers les bois, — Salut à vous au nom du roi du monde ; — Je vous conjure au nom du Dieu de majesté, — Par l'huile, le chrême, le baptême et le sel, — Par tout ce que Dieu a fait et établi, — Je vous prie de me saluer. »

Et li. XIIII. sont en fuie tourné.
Li petis hom en fu moult aïrés ;
D'un de ses dois a sour le cor hurté.
Une tempeste commence et uns ores :
Qui dont vëist et plovoir et venter.
Arbres froisier et moult fort esclicer.
Bestes fuïr, ne sevent u aler,
Et ces oisiaus parmi ce bos voler,
Dix ne fist homme ne soit espoentes.
Il n'orent mie demie lieue alé,
Quant devant aus ont merveles miré,
Qu'il encontrerent une rivière tel
C'on i peüst grant navie mener.
« Par foi, dist Hues, nous sommes atrapé ;
« Sainte Marie ! con je fui fos provés
« Quant ainc entrai dedens ce gaut ramé !
« Or voi je bien que n'en puis escaper. »
Et dist Geriaumes : « Mar vous esmaïres,
« Car tout a fait li fel nains boceres. »
/Li enfes Hues fu forment esmaiiés ;
Dist a ses hommes : « Dessendons des destriers ;

— Et les quatorze se sont mis en fuite. — Le petit homme en fut très irrité; — D'un de ses doigts il a frappé sur le cor. — Survient une tempête et un orage ; — A regarder pleuvoir et venter. — Les arbres craquer et fendre en éclats, — Les bêtes fuir sans savoir où aller, — Et les oiseaux voler parmi le bois, — Il n'est homme qui ne soit épouvanté. — Ils n'avaient pas fait une demi-lieue, — Qu'ils aperçurent devant eux des merveilles. — Ils rencontrerent une rivière si forte — Qu'un grand navire eût pu y naviguer. — « Ma foi, dit Huon, nous sommes pris au piège ; — Sainte-Marie ! Comme j'ai été fou — Quand j'entrai dans cette forêt touffue ! — Je vois bien que je ne pourrai m'en échapper. » — Gériaume dit : « Vous avez tort de vous émouvoir. — C'est le nain bossu qui a fait tout cela ! » — Huon est en grand émoi ; — Il dit à ses hommes : « Descendons de cheval ;

« Je cuit, par foi, c'a mort sommes jugié.
« Sainte Marie ! con fui mal engignié
« Quant jou entrai dedens ce gaut foillié ! »
Li compaignon resont moult esmaiié,
Car il ne sevent comment seront baillé.
« Sire Geriaumes, moult bien le me disiés
« Quant ne vous crui, moult fui mal engignié. »
Dont regarderent d'autre part le gravier ;
III tors virent a crestiax batilliés,
Et sor cascune avoit. I. grand clokier.
N'alissiés mie le trait à I. archier,
Quand il ne virent ne vile ne clokier.
« Par foi, dist Hues, pour poi sui esmaiies. »
Et dist Geriaumes, li genes et li viex :
« Ore a tout fait li fel nains erragiés,
« Mais ne vous puet plus grever, ce saciés ;
« Mais por celui ki en crois fu drecies,
« Je vous di bien aséür en soies :
« La revenra courant comme errages.
« Mais je vous pri, pour Dieu le droiturier,
« Que ja por lui ne soiés esmaiet,

— Je crois, par ma foi, que nous sommes condamnés à mort.— Sainte-Marie, comme j'ai été vilainement trompé.— Quand je suis entré dans ce bois feuillu ! » — Les compagnons aussi sont très étonnés,— Car ils ne savent comment ils seront traités — « Seigneur Gériaume, dites-le-moi bien ; — J'ai été grandement trompé de ne pas vous croire.» — Ils regardèrent de l'autre côté de la rivière ; — Ils virent quatre tours, à créneaux fortifiés, — Et sur chacune il y avait un grand clocher. — Ils n'avaient pas marché la portée d'un archer, — Qu'ils ne virent plus ni ville, ni clocher. » — « Par ma foi, dit Huon, peut s'en faut que je ne sois ébahi. » — Gériaume dit, et les jeunes et les vieux : — « C'est le méchant nain enragé, qui a tout fait, — Mais il ne peut plus nous faire de mal, sachez-le bien ; — Mais, au nom de celui qui fut mis croix, — Je vous conseille de n'être pas rassuré : — Il reviendra en courant comme un enragé. — Mais je vous prie, par le Dieu juste ne soyez plus effrayés par lui ;—

« Mais cevauciés et aseür soies,
« Ne ja pour chose que il sace hucier,
« Vous proie tous que vous ne l'aresnies.
— Certes, dist Hues, por noient doteries.
« Miex ameroie que il fu escorciés. »
Adont remontent sur les corans destriers ;
Tot lor cemin en vont sans atargier.
V. lieues oirent, moult furent esploitié,
Mais forment furent li baron esmaié.
Hues parole, li nobiles guerriers ;
Dist à ses hommes, que n'i vaut delaier :
« Par foi, baron, Ihesu nous a aidies,
« Quant de cest nain sommes si eslongié ;
« Dix le confonde qui tant nos a coitié,
« Car onques puis que je fu bautisies,
« N'oc tel paour, se me puist Dix edier. »

Nostre baron ne sont pas aresté,
Ains sont errant sor les cevax monté,
Car il estoient forment espoenté.
Droit vers la mer se sont aceminé ;

— Chevauchez et rassurez-vous.— Et quelques cris qu'il pousse,— Je vous demande à tous de ne pas causer avec lui » — « Certes non, dit Huon, vous auriez tort de le craindre ; — J'aimerais mieux qu'il fût écorché. » — Alors ils remontent sur leurs destriers rapides ; — Et ils font toute la route sans s'attarder. — Ils cheminent cinq lieues et avancent beaucoup, — Mais les barons furent grandement surpris. — Huon, le noble guerrier, prend la parole ; — Il dit a ses hommes qu'il ne faut pas de délai : — « Par ma foi, baron, Jésus nous a aidés, — Quand nous avons échappé à ce nain ; — Dieu le confonde de nous avoir tant poursuivis, — Car, par Dieu, depuis que je suis baptisé, — Je n'eus telle peur de ma vie. »

Nos barons ne se sont pas arrêtés, — Ils sont montés à la hâte sur leurs chevaux, — car ils avaient grand frayeur. — Ils ont pris leur chemin droit vers la mer ;

De la marvele ont entre aus moult parlé.
« Par foi, dist Hues, Dius nous a conforté,
« Quant du nain soumes ensement escapé. »
Li vieus Geriaumes en a dit son pensé :
« Sire, dist il, se me puist Dius sauver,
« Ja tost verrés revenir le maufé ;
« Moult sera tost devant nous atrotés ».
Entrues qu'il ont tout ensement parlé
Si comme il durent à I. poncel paser,
Li petis hons lor saut devant les nés.
Hues le voit, moult en fu esfraés.
« Dius ! dist li enfes, revés ci le malfé. »
Auberons l'ot, fierement a parlé :
« Vasal, dist-il, tu ne dis mie ases,
« Car, par celui qui en crois fu penes,
« Je ne fui onqes anemis ne maufés,
« Ains te di bien ; se me puist Dius salver,
« Je sui. I. home conme. I. autres carné
« Encor vous vien de par Dieu conjurer,
« De canqu'il a et fait et estoré.
« D'oile et de cresme, de bautesme et de sel,

— Ils ont beaucoup parlé entre eux de la merveille. — « Par ma foi, dit Huon, Dieu nous a réconfortés, — Quand nous avons tous échappé au nain. » — Le vieux Gériaume en a dit son avis. — « Seigneur, dit-il, si Dieu veut me sauver, — bientôt vous verrez revenir le diable : — il ne tardera pas à paraître devant vous. » — Pendant que tous devisent ensemble, — comme ils avaient à passer un pont, — le nain leur saute devant le nez. — Huon le voit, il en est fort effrayé. — « Dieu ! dit le jeune homme, voici encore le maudit. » — Oberon l'entend et dit ces fières paroles : — « Vassal, tu ne dis pas ce qu'il faut dire, — car, par celui qui souffrit en croix, — Je ne fus jamais diable ni démon, — Je te l'assure, par Dieu. — Je suis un homme de chair comme un autre ! — Je viens encore vous conjurer de par Dieu, — Et par ce qu'il a fait et établi, — Par l'huile, le chrême, le baptême et le sel,

« Et del pooir que Jhesus m'a donné,
« Vous conjur jou que vous me repondes. »
— Fuions, por Dieu, dist Geriaumes li ber ;
« Il terroit plait à tos ciaus qui sont né. »

(*Huon de Bordeaux*, publié par F. Guessard et C. Grandmaison.)

— Et par le pouvoir que Jésus m'a donné, — Je vous conjure de me répondre. » — « Fuyons par Dieu, dit le brave Gériaume ; — Il tiendrait tête par ses discours à tous ceux qui sont nés ! »

LE COURONNEMENT DE LOUIS

(Vers 1150)

Sources. — Edition.— *Le Couronnement de Louis*, chanson de geste, publ. d'après tous les manuscrits connus par E. Langlois (Paris, 1888, in-8, *Soc. des Anc. Textes fr.*)

Le Couronnement de Louis,qui se rattache à l'épopée royale, fut composé vers la fin du premier tiers du XIIe s. Le sujet du poème est la succession de Louis au trône de Charlemagne son père ; les grands seigneurs veulent priver Louis de ses droits ; il trouve pourtant des défenseurs dont le plus illustre est Guillaume d'Orange Grâce à lui l'héritier légitime triompha, Louis fut reconnu roi et sacré à Reims. Cette épopée, dont la matière est généralement historique,montre, dit G. Paris, à quel prix la féodalité faisait acheter à la royauté carolingienne l'appui qu'elle lui donnait parfois. M. Langlois considère la chanson comme une fusion entre Guillaume de Narbonne (Midi) et Guillaume de Montreuil-sur-Mer (Nord). L'éditeur constate qu'il y avait cinq branches distinctes que l'on a fondues. Parmi les beaux passages je signalerai le combat entre Guillaume et Corsolt décrit avec une vivacité et une variété rares, et l'éloge que fait Corsolt, à Guillaume de l'Islamisme, avec une intensité de foi surprenante. Le passage suivant, où Charlemagne tâche de voir si son fils est digne de la couronne royale, est justement admiré. Les paroles de Charlemagne sont bien conformes à ce que nous savons de son caractère, brave et impérieux, qui n'admettait pas de réticences ; l'attitude timide du jeune homme déplait à Charlemagne qui s'irrite et parle d'enfermer Louis dans un monastère, au lieu de le faire roi.

CHARLEMAGNE PRÉSENTE LA COURONNE A SON FILS

Cel jor i ot bien vint et sis abez,
Et si i ot quatre reis coronez.
Cel jor i fu Looïs alevez,
Et la corone mise desus l'altel ;
Li reis ses pere li ot le jor doné.
Uns arcevesques est el letrin montez,
Qui sermona a la crestienté :
« Barron, dist il, a mei en entendez :
Charles li magnes a molt son tens usé,
Or ne puet plus ceste vie mener.
Il ne puet plus la corone porter :
Il a un fill a cui la vuelt doner. »
Quant cil l'entendent, grant joie en ont mené ;
Totes lor mains en tendirent vers Deu :
« Pere de gloire, tu seies merciez
Qu'estranges reis n'est sur nos devalez ! »
Nostre emperere a son fill apelé :
« Bels filz, dist il, envers mei entendez ;
Veiz la corone qui est desus l'altel ?
Par tel convent la te vueil ge doner :
Tort ne luxure ne pechié ne mener,

Ce jour-là il y avait bien vingt-six abbés : — Il y avait aussi quatre rois couronnés. — Ce jour-là Louis fut élevé en dignité, — Et la couronne fut mise sur l'autel ; — Le roi son père lui avait fixé le jour ; — Un archevêque est monté au lutrin, — Il fit un sermon aux chrétiens : — « Baron, dit-il, écoutez-moi : — Charles le Grand est à la fin de ses jours. — Il ne peut plus continuer de vivre ainsi. — Il ne peut plus porter la couronne : — Il a un fils à qui il veut la donner. » — Ces auditeurs manifestent leur grande joie ; — Ils tendent vers Dieu toutes leurs mains : — « Père glorieux, nous vous remercions — puisque nous ne subissons pas un roi étranger.» — Notre empereur a appelé son fils : — « Beau fils, dit-il, écoute-moi : — Tu vois la couronne qui est sur l'autel ? — Je veux te la donner — A condition que tu évites péché et luxure,

Ne traïson vers nelui ne ferez,
Ne orfelin son fié ne li toldrez ;
S'einsi le fais, g'en lorai Damedeu :
Prent la corone, si seras coronez ;
O se ce non, filz, laissiez la ester :
Ge vos defent que vos n'i adesez.



« Filz Looïs, veiz ici la corone ?
Se tu la prenz, emperere ies de Rome ;
Bien puez mener en ost mil et cent omes,
Passer par force les eves de Gironde,
Paiene gent craventer et confondre,
Et la lor terre deis a la nostre joindre.
S'einsi vuels faire, ge te doins la corone ;
O se ce non, ne la baillier tu onques.



« Se tu deis prendre, bels filz, de fals loiers,
Ne desmesure lever ne esalcier,

— Tu ne trahiras personne, — Tu n'enlèveras pas son fief à l'orphelin ; — Si tu agis ainsi, j'en louerai le Seigneur : — Prends la couronne, tu seras couronné ; — Sinon, fils, laisse-la où elle est ; — Je te défends d'y toucher.

« Mon fils Louis, voici la couronne. — Si tu la prends, tu es empereur de Rome ; — Tu peux mettre en ligne de bataille mille et cent hommes, — passer de force les eaux de la Gironde, — maltraiter et confondre la race païenne, — Et ajouter leur territoire au nôtre ; — Si tu veux te comporter ainsi, je te donne la couronne ; — Sinon, ne la prends jamais.

« Si tu dois prendre, beau fils, de faux loyers, — Ou commettre des excès,

Faire luxure ne alever pechié.
Ne eir enfant retolir le sien fié,
Ne veve fame tolir quatre deniers,
Ceste corone de Jesu la te vié,
Filz Looïs, que tu ne la baillier. »
Ot le li enfes, ne mist avant le pié.
Por lui plorerent maint vaillant chevalier.
Et l'emperere fut molt grains et iriez
« Ha ! las, dist-il, com or sui engeigniez !
Delez ma fame se colcha paltoniers,
Qui engendra cest coart eritier.
Ja en sa vie n'iert de mei avanciez.
Quin fereit rei, ce sereit granz pechiez.
Or li fesons toz les chevels trenchier,
Si le murons la enz en cel mostier :
Tirra les cordes et sera marregliers,
S'avra provende qu'il ne puist mendiier. »
Delez le rei sist Arneïs d'Orliens,
Qui molt par fu et orgueillos et fiers ;
De granz losenges le prist a araisnier :
« Dreiz emperere, faites pais, si m'oiez,

— Ou te donner à la luxure ou encourager le péché. — Ou enlever a l'enfant son fief, — Ou prendre quatre deniers à la femme veuve. — Je t'interdis de porter la couronne de Jésus : — Fils Louis, ne t'en empare pas. » — L'enfant, à ces paroles, n'avança point d'un pas. — Maints vaillants chevaliers pleurèrent pour lui. — Et l'empereur fut triste et irrité : — « Hélas, dit-il, comme je suis trompé ! — A côté de ma femme se coucha un lâche. — Qui engendra cet héritier couard. — Jamais par moi il ne sera mis en avant. — Ce serait grand péché d'en faire un roi. — Faisons-lui couper tous les cheveux. — Enfermons le dans ce monastère — il sonnera les cloches et sera marguillier, — il aura une prébende, afin de n'avoir pas à mendier. » — A côté du roi était assis Arneïs d'Orléans, — Qui était à l'excès orgueilleux et fier. — Il se mit à lui dire de grandes tromperies : — « Légitime empereur, taisez-vous, écoutez-moi :

Mes sire est jovenes, n'a que quinze anz entiers,
Ja sereit mors quin fereit chevalier,
Ceste besoigne, s'il vos plaist, m'otreiez.
Tresqu'a treis anz que verons comment iert,
S'il vuelt preuz estre ne ja buens heritiers,
Ge li rendrai de gré et volentiers,
Et acreistrai ses terres et ses fiez. »
Et dist li reis : « Ce fait a otreier. »
« Granz merciz, sire, » dient li losengier,
Qui parent erent a Arneïs d'Orliens.
Sempres fust reis quant Guilllemes i vient ;
D'une forest repaire de chacier.
Ses nies Bertrans li coru a l'estrier ;
Il li demande : « Dont venez vos, bels niés ?
— En nom Deu, sire, de la enz del mostier,
Ou j'ai oï grant tort et grant pechié.
Arneïs vuelt son dreit seignor boisier :
« Sempres iert reis, que Franceis l'ont jugié. »
« Mar le pensa, » dist Guillelmes li fiers.
L'espee ceinte, est entrez el mostier,

— Mon Seigneur est jeune, il n'a pas plus de quinze ans, — Celui-là serait puni de mort, qui en ferait un chevalier. — Confiez-moi ce soin, s'il vous plaît, — Au bout de trois ans, nous verrons comment il sera ; — S'il veut être preu et bon héritier, — Volontiers et de bon cœur je lui rendrai, — Et accroîtrai ses terres et ses fiefs. » — Et le roi dit : « Il convient de l'accorder. » — « Grand merci, sire », disent les trompeurs, — qui étaient parents d'Arnëis d'Orléans. — Il eût été toujours roi, si Guillaume n'était venu là ; — Il revient d'une forêt où il chassait. — Son neveu Bertrand a couru à son étrier ; — Guillaume lui demande : « D'où venez-vous, beau neveu ? » — « Au nom de Dieu, Seigneur, je reviens du monastère, — Ou j'ai été témoin d'un grand dommage et d'un grand péché. — Arnëis veut tromper son seigneur légitime ; — Toujours il sera roi, car les Français en ont jugé ainsi ». « Il l'a espéré pour son malheur », dit Guillaume le fier — L'épée ceinte, il entre au monastère,

Desront la presse devant les chevaliers :
Arneïs trueve molt bien apareillié ;
En talent ot qu'il li copast le chief.
Quand li remembre del glorios del ciel,
Que d'ome ocire est trop mortels pechiez
Il prend s'espee, el fuere l'embatié,
Et passe avant ; quand se fu rebraciez,
Le poing senestre li a meslé el chief.
Halce le destre, enz el col li assiet :
L'os de la gole li a par mi brisié :
Mort le tresbuche a la terre a ses piez.
Quant il l'ot mort, sel prent a chasteier :
« Hé ! gloz ! » dist-il, « Deus te doint encombrier !
Por quei voleies ton dreit seignor boisier ?
Tu le deüsses amer et tenir chier,
Creistre ses terres et alever ses fiez,
Ja de losenge n'averas mais loier.
Ge te cuidoe un petit chasteier,
Mais tu ies morz, n'en dorreie un denier. »
Veit la corone qui desus l'altel siet :
Li cuens la prent senz point de l'atargier,

— Et fend la presse des chevaliers : — Il trouve Arnëis en fort bel attirail ; — Il avait le désir de lui couper la tète ; — mais il se souvient du glorieux roi du ciel, — Car de tuer un homme, c'est un grave et mortel péché. — Il prend son épée et la remet au fourreau. — Il s'avance vers Arnëis ; après s'être retroussé, — Il lui assène un coup du poing gauche sur la tète, — Il lève sa main droite et le frappe sur le col : — Il lui brise par le milieu l'os de la bouche ; — Et l'étend mort à terre à ses pieds. — Après l'avoir tué, il commence à le gronder : — Hé, Glouton, dit-il, Dieu te donne embarras ! — Pourquoi voulais-tu tromper ton seigneur légitime ? — Tu aurais dû l'aimer et le chérir, — Accroître ses terres et agrandir son domaine. — Jamais tu ne seras récompensé d'avoir menti. — Je croyais te corriger un peu. — Mais tu es mort ; je ne donnerais de toi un denier. » — Il voit la couronne qui est sur l'autel : — Le comte la prend sans tarder,

Vient a l'enfant, si li assiet el chief :
« Tenez, bels sire, el nom del rei del ciel,
Qui te doint force d'estre buens justiciers.
Veit le li pere, de son enfant fu liez :
« Sire Guillelmes, granz merciz en aiez,
Vostre lignages a le mien esalcié. »



« Hé ! Loois, » dist Charles, « sire filz,
Or avras tu mon reiame a tenir.
Par tel convent le puisses retenir
Qu'a eir enfant ja son dreit ne tolir,
N'a veve fame vaillant un angevin ;
Et sainte église pense de bien servir,
Que ja diables ne te puisse honir
Tes chevaliers pense de chier tenir ;
Par els sera onorez et serviz,
Par totes terres et amez et cheriz. »

(*Le Couronnement de Louis,* publié par E. Langlois.)

— S'avance vers l'enfant et la lui pose sur la tête : — « Tiens, beau Seigneur, au nom du roi du ciel, — Puisse-t-il te donner la force d'être bon justicier ! » — Le père le voit, et se réjouit à cause de son enfant : — « Seigneur Guillaume, je vous remercie grandement. — Votre maison a relevé la mienne. »

« Hé, Louis dit Charles, Seigneur, mon fils, tu auras désormais à gouverner mon royaume ; — Puisses-tu les occuper de telle manière — Que tu ne fasses jamais tort à un enfant héritier, — Ni à une femme veuve, si peu que ce soit, — Pense à bien servir la sainte Eglise, — Afin que le diable ne puisse te déshonorer. — Pense à chérir tes chevaliers, — Tu seras par eux honoré et servi, — Et partout aimé et chéri. »

AMIS ET AMILE

(Deuxième tiers du XIIe siècle)

Sources. — Édition. — *Amis and Amiloun ; zugleich mit der altfranzösischen Quelle*, herausgegeben von E. Kölbing. Heilbronn, 1884, in-16. — Traduction du texte ancien, français, par W. Morris, *of the friendship of Amis and Amile*. London, 1894, in-16.

Travaux. — T.C. Huellen : *Der poetische Sprachgebrauch in dem altfranzösischen Chanson de geste Amis et Amiles*, Munster, 1884, in-8°. — H. Madersohn : *die Realien in dem Chanson de geste Amis et Amiles...*, Leipsig, 1886, in-8°.

C'est l'histoire d'une amitié touchante et merveilleuse. Amis séparé d'Amile court à sa recherche. Dès qu'ils se sont rejoints, ils jurent de ne plus se quitter. Ils prennent du service à la cour du roi de France et se distinguent par leurs exploits. En récompense, Amile reçoit de l'or et Amis la main de Lubias, héritière du comté de Blaye. Mais la Fortune contraire, dans la personne d'Hardré le traître, va persécuter les deux amis et rendre leur amitié plus surprenante : Amile inspire un violent amour à Bélissent, fille du roi Charles. Bélissent, ne pouvant supporter les délais que lui demande Amile, va se coucher la nuit près de lui et se laisse surprendre par Hardré, qui dénonce Amile au roi Charles. Celui-ci exige le combat judiciaire, mais Amile ne peut trouver un chevalier qui se porte pour lui garant. Il aura donc la tête coupée. Mais il obtient quelques jours de répit, jusqu'à ce qu'il ait trouvé Amis. Il le rencontre en effet et lui conte son malheur. Amis propose aussitôt de le remplacer dans le combat, la chose étant aisée à cause de leur merveilleuse ressemblance. Pendant qu'Amis combattra pour Amile, Amile se rendra auprès de Lubias et tiendra près d'elle la place d'Amis. Ce dernier est vainqueur et tue Hardré. Mais, en punition de sa supercherie, il est frappé de la lèpre. Il souffre longtemps de ce mal, et est rejeté par sa

femme jusqu'à ce qu'il apprenne le remède qui le sauvera. Ce remède serait de se laver le corps avec le sang des enfants d'Amile. Celui-ci n'hésite pas, malgré sa douleur. Il tue ses enfants pour guérir son ami. Le crime était trop héroïque pour ne pas appeler une intervention du ciel. Pendant que Bélissent se désole sur la mort de ses enfants, on vient lui annoncer qu'ils sont pleins de vie et de santé.

Cette histoire étrange, d'origine orientale, est devenue au XIV[e] siècle le sujet d'un Miracle de Notre-Dame.

MÉSAVENTURES D'AMILE

Ore vodrai d'Amis lesser
K'assez ad, Kan qu'il ad mester ;
Vous dirrai de sire Amilun,
Ke tant esteit leal compaignon :
Com il en son lit gisoit,
Sa bele dame a li disoit :
« Me diez par amour de moy,
Car jeo vus aime en bone fey,
T'espee nue meistes entre nous ;
Sire, pur quei le feistes vous ? »
« Dame, jeo ne le dirrai mes :
A ceo ne me fai jeo confes. »
Par ceo savoit sir Amillioun,
Qu'Amis estoit leal compaignon.
Od sa femme tant demora,

Je veux laisser Amis maintenant — Qui a tant de tourment — Et vous parler du seigneur Amile, — Qui était compagnon si loyal : — Tandis qu'il gisait en son lit, — La belle dame lui disait : — « Dites, par amour de moi, car je vous aime vraiment, — Pourquoi mîtes-vous entre nous l'épée nue ? » — « Dame, je ne vous le dirai pas : — Là-dessus je ne me confesse point. » — Et ainsi Amile savait — Qu'Ami était un compagnon loyal. — Il resta avec la dame tant —

Ke tote la peel li heriça,
Si malade e tant leed devint,
Ke chaskun pur mesel le tint,
La dame le tint trop en despit,
Ne voleit entrer en son lit,
Ne ne voleit od li parler,
Ne od li li beivre ne manger
Meuz voleit, ceo dist ele, morir,
K'en liu, ou il fust, vousist venir.
Issi le suffri en cel an
Od grand dolour e od grant han ;
Ses chivalers tuz departirent,
Ses serjanz trestuz le guerpirent ;
Ne trova serjant n'esquier,
Ke frerde ewe li vout doner.
Trestuz ses hommes l'untguerpi,
Estre un enfant, k'il out nurri,
Fiz d'un conte, son parent.
Cel od li se tint fermement
E dist bien ke nel vout gerpir,
Ne pur vivre ne pur morir.
La dame, ke mult fu enuie,
Ambedous ad fors gete,

— Que toute sa chair frissonna, — Qu'il tomba malade et devint laid. — Et que chacun le considéra comme un lépreux. — Elle eut du mépris pour lui, — Elle refusait de partager sa couche. — De lui parler, — De boire et de manger — Avec lui : Elle eût préféré mourir,— Disait-elle, que de venir là où il était. — Il supporta ainsi cette année-là — Avec grand douleur et grand ennui ; — Les chevaliers partirent, — Ses serviteurs l'abandonnèrent, — Il n'en trouva point d'autre, — Il ne trouva pas d'écuyer. — Qui voulût lui donner de l'eau froide.— Toute sa maison l'a laissé, — Hormis un enfant, qu'il avait élevé, — Fils d'un comte, son parent. — Celui-là lui resta fermement attaché, — Et déclara qu'il ne le quitterait point — ni dans la vie ni dans la mort, — La dame, qui était fort contrariée, — Les a mis dehors tous deux,

Et le seignur e le serjant,
Sire Amilun e sun enfant,
Dehors la vile a un bordel,
Ilek lur fist aver ostel.
Ore est mi sires Amilon
Mis a moult povre livreson,
Jadis fu sires e seingnur,
N'est merveille, s'il ad dolur !
La mort desire plus ke la vie,
Kar n'ad solaz ne compainie,
Ne n'ad homme od qui parler,
N'a ki sa dolur pout mustrer,
For soul l'enfant, ke li serveit,
Ke pur rien guerpir nel voleit.
Amilun, come plus viveit,
Tute jors plus lead deveneit,
Tant k'en curt n'out vilein ne vielle,
Ke une fez garder le voille.
La dame par tut defendi
Ke nul ne fust mes si hardi
Ke de rien le reguardast,
Ne ke a manger le donast.
L'enfant kant oï cel comant,

— Et le seigneur et le serviteur, — Sire Amile et son serviteur, — Hors de la ville, dans un bordeau, — Elle les fait installer. — Et voilà comment le seigneur Amile — Est maltraité maintenant. — Jadis il était seigneur, — Et ce n'est pas étonnant s'il a de la peine ! — Il souhaite la mort plus que la vie, — Car il n'a consolation ni compagnie, — Il n'a homme avec qui parler, — Il n'a personne à qui montrer sa douleur, — Excepté l'enfant qui le servait, — Et qui ne voulait le quitter pour rien au monde. — Chaque jour, Amile devenait plus laid — Si bien qu'il n'y avait à la cour vilain ni vieille, — Qui consentît à le garder. — La dame défendit partout — Que nul fût assez hardi, — Pour s'occuper de lui en quoi ce que fût. — Ou lui donnât à manger. — Quand l'enfant entendit cet ordre,

Ne sout ou quere lur vivre avant ;
Tost ala dire a sun seignur
E il dist : « Si ad mal sojorn,
Kant n'avoms a beivre n'a manger,
Ne poüm ici plus demorer.
Jhesu, le fiz seinte Marie,
Com longes avrai cele vie ?
Jeo solei aveir grant tresor,
Estre servi d'argent e d'or :
Ore sui a tant demené
Ke de ma vie est grant pieté.
Si jeo de faim morir devrai,
De mei meimes force ne frai ! »
L'enfant donc a sei apellad,
E de part deu le conjurad
Ke ilek morir le lessast,
E il en sun pais alast.
L'enfant respondi par doçur :
« Merci, pur deu, mon cher seignur,
Meuz voil od vus suffrir dolur,
Ke saunz vus estre empereür ! »
Kant l'un ad l'autre regardé,
Mult i out entre eus grant pitié,

— Il ne sut plus où se procurer de la nourriture : — Il alla dire à son maitre : — « Nous sommes mal ici, — Puisque nous n'avons plus ni a boire ni a manger, — Nous ne pouvons faire plus long séjour. — Jésus, fils de Marie, — Quelle sera la longueur de ma vie ! — J'avais l'habitude de la grande richesse, — D'être servi luxueusement : — Et maintenant l'on me traite de telle sorte — Que ma vie est lamentable. — Si je dois mourir de la faim, — Je ne lutterai pas pour vivre ! » — Il appela l'enfant, — Et le conjura de par Dieu — Qu'il le laissât là, — Et qu'il s'en retournât en son pays. — L'enfant répondit avec douceur : « Pour Dieu, merci, mon cher maitre, — J'aime mieux souffrir avec vous, — Qu'être empereur loin de vous ! » — Lorsqu'il se sont regardés, l'un l'autre, — Ils eurent l'un pour l'autre grande pitié,

Pleurent e decirent lur dras,
Sovent se claiment cheitifs, las,
Plainent la grand chivalerie,
Le honur e la seignurie,
Ke sire Amilun avait eu,
Qu'ore est a nient devenu.
Le nun vus dirrai de l'enfant :
La gent l'apellent Amiraunt,
Mes Owein esteit son dreit noun.
Donque li dist sire Amilon :
« Owein, a la dame irrez,
Nostre congé de li prendrez !
Hors de ceo pais irroms
Al plus tost ke nus porrums.
Mes jeo ne pus aler a pé ;
La requerrez par charité,
K'ele me face un asne aver,
En qi jeo pusse chevacher ! »
L'enfant a la dame ala,
Son message li conta.
Ele un asne li fist aver,
E puis fist sur les sainz jurer

— Ils pleurent, ils déchirent leurs vêtements,— Ils s'appellent souvent : pauvres, malheureux, — Ils regrettent sa brillante situation de chevalier. — L'honneur et la seigneurie, — Qu'Amile jadis possédait, — Qui maintenant sont réduits à néant. — Je vous dirai le nom de l'enfant : — On l'appelle Amirant, — Mais son vrai nom était Owein. — Le seigneur Amile lui dit : « Owein, vous irez auprès de la dame, — Vous lui direz adieu de notre part. — Nous quitterons le pays — Le plus tôt possible. — Mais je ne puis marcher ; — Vous lui demanderez donc qu'elle ait la charité — De me procurer un âne, — Sur qui je puisse chevaucher ! » — L'enfant s'en fut vers la dame, — Et lui dit son message. — Elle lui procura un âne, — Et lui fit ensuite jurer sur les reliques des saints

Ke mes el païs ne vendreit
De l'oure k'il issi serreit.

(*Amis und Amiloun*, éd. de Eug. Kölbing.)

— Qu'il ne reviendrait plus dans ce pays — A partir de l'heure qu'il l'aurait quittée.

FLOIRE ET BLANCHEFLOR

(Troisième tiers du XIIe siècle)

Sources. — Manuscrits. — Bibl. nat. fr. 375, 1447, 12562.

Editions. — Bekker (dans *Abhandlungen der Philos. Histor. Klasse der Berliner Akademie*, 1844) ; d'après le Ms. 375 seulement. — E. Du Méril (Paris, 1856 d'après les 3 ms.)

Travaux. — J. Reinhold : *Floire et Blancheflor, Etude de littérature comparée.* (Paris, Larose, 1906, in-8, et Romania, 1908, 310, 313.)

Ce poème a passé dans les littératures européennes (Boccace s'en est inspiré) : c'est, sous une autre forme, la même histoire que celle d'Aucassin et Nicolette.

Le thème de Floire et Blancheflor vient d'une source orientale et c'est par les croisades qu'il fut importé en France. Trois rédactions successives en furent faites. Dans la troisième la scène se passe à la cour d'un prince païen d'Espagne. Voici l'histoire en peu de mots : Deux enfants, Floire et Blanchefleur, grandirent ensemble et s'aimèrent d'un mutuel amour. Floire ne voulut apprendre les lettres sans avoir pour compagnon sa chère Blanchefleur. Mais le roi, père de Floire, s'inquiète de l'amour de son fils pour Blanchefleur, fille d'une captive, et veut faire mourir la jeune fille

La reine conseille à son mari de séparer les deux enfants, mais Floire. sevré de son amie, languit et l'on craint qu'il ne meure de chagrin. Le roi et la reine décident qu'on fera courir le bruit que Blanchefleur est morte et on lui élèvera un magnifique tombeau. Floire, revenu à la cour de son père, demande des nouvelles de Blanchefleur. Quand on lui apprend qu'elle est morte, il se pâme ; mais il découvre la supercherie ; le tombeau était vide, et il part à la recherche de Blanchefleur. Il arrive à Babylone. A la cour du Soudan il retrouve

celle qu'il aime. Peu après, Floire, apprenant la mort de son père, retourne dans son royaume, emmène Blanchefleur, et par amour pour lui elle se fait baptiser. (Cf. *Histoire littéraire*, t. XXII, 818-825.)

DESCRIPTION DE LA TOMBE DE BLANCHEFLOR

La tombe fut moult bien ovree [1];
D'or et d'argent ert neelée :
N'a sous ciel beste ne oisel
Ne soit assis en cel tombel [2],
Ne serpent qu'on sache nomer,
Ne poisson d'iave [3] ne de mer.
Devant un mostier, sous un arbre,
Sist la tombe qui fu de marbre :
Une piere ont desus assise
Que firent orfevre de Frise.
Cele piere qui sus gisoit,
De tres fin marbre faite estoit.
Inde, jaune, noir et vermeil :
Moult reluisoit contre soleil.
Si fut entaillie environ
De la trifoire [4] Salemon :
Entremis i sont a cristal
D'or et d'argent tout li esmal.
Desor la tombe ot tresjetes
Doi [5] biaus enfans tres bien molles.
Onques nus hom si bien samblans [6]
D'or ne vit fais si biaus enfans.
L'un des deus Floire resambloit
Plus que rien nule qui ja soit.

1. Travaillée.— 2. Tombeau.— 3. Eau douce. — 4. Tente.— 5. Deux. —6. Ressemblants, vivants.

L'autre ymage ert ensi mollee :
Comme Blancefor est formee,
Et li ymage Blancefor
Devant Floire tint une flor.
Devant son ami tint la bele
Une rose d'or fin novele ;
Floire li tint devant le vis [1].
D'or une blance flor de lis.
Li un jouste l'autre seoit [2] :
Gente contenance faisoit.
Desor le chief Floire l'enfant
Ot [3] un escarboucle luisant :
Par nuit oscure en veoit on
Une liue [4] tout environ.
En la tombe ot quatre coriaux [5],
As quatre cors [6], bien fais et biaus ;
Esquiels li quatre vent feroient [7]
Chascuns, ausi com il ventoient.
Quant li vens les enfans touchoit,
L'uns baisoit l'autre et acoloit :
Si (Se) disoient par nigremance [8]
Trestout lor bon [9] et lor enfance.
Ce dist Floires a Blanceflor :
« Baisiéz moi, bele, par amor » ;
Blancelor respont en baisant :
« Je vous aim plus que riens vivant. »
Tant com li vent les atouchoient,
Et li enfant s'entrebaisoient,
Et quand il laisse de venter,
Dont se prenent a reposer.
Tant doucement s'entresgardoient

1. Visage. — 2. Était assis à côté de l'autre. — 3. Il y eut. — 4. Lieue. — 5. Corail. — 6. Aux quatre coins. — 7. Frappaient. — 8. Nécromancie. — 9. Tout leur bonheur.

Qu'il est avis que il rioient.
Au chief desus de cel tomblel,
Avoit planté un arbrisel:
Moult estoit biaus et bien foillis [1],
Et de flors ert [2] assez garnis.
Toutes sont chargies les branches,
Et les flors noveles et blanches
Cius arbres a a nom benus [3];
Ja un seul point n'en ardra fus [4].
As piés, par devers le soleil,
Avoit un turabim [5] vermeil :
Sous ciel nen a si bele chose ;
Plus estoit biaus que flor de rose.
A destre part ot un cresmier,
Et a senestre un balsamier ;
N'est en cest siecle tele odor
Qui cele vaille de lor flor :
Car de l'un basmes decouroit,
Et de l'autre cresmes caoit [6].
Cil qui les quatre arbres planterent
Trestous les diex en conjurerent.
Au planter tel conjur [7] i firent,
Que tous tans cil arbre florirent,
Bien son flori cil arbrisel ;
Tous tans i chantent mil oisel :
La oïssiez [8] tel melodie,
Qu'onques si grant ne fut oïe.
Tel melodie demenoient
Li oisel qui illoec chantoient,
Se damoisiaus les escoutast.

1. Feuillu. — 2. Il était. — 3. Ebénier. — 4. Le feu n'en brûlera rien. — 5. Térébinthe. — 6. Tombait. — 7. Enchantement, incantation. — 8. Vous auriez entendu.

Ne pucele por qu'ele amast,
De ces dous chans que il ooient
D'amors si forment esprenoient
Qu'il se couroient embracier,
L'uns l'autre doucement baisier,
Se nules gens les escoutassent
Qui ja d'amor ne se penassent,
De la doucor que il oïssent,
Enes le pas [1] s'en endormissent.
Entre quatre arbres se gisoit
Cele tombe qui faite estoit;
Onques mais par une pucele
Ne cuit [2] que fuste faite tant bele.
De riches listes [3] ert listée,
De chiers [4] esmaus avironnée [5].
Pieres i a qui vertus ont
Et moult grans miracles i font :
Jagonses, saffirs, calcedoines,
Et esmeraudes et sardoines,
Pelles [6], coraus et crisolites,
Et diamans, et amecites [7].
Toute ert la tombe neelee [8],
De l'or d'Arrabe bien lettré [9].
Les letres de fin or estoient
Et en lisant çou racontoient.
« Ci gist la bele Blanceflor,
A cui Floires ot grant amor. »

(*Floire et Blancheflor*, publ. par Edelstand du Méril.)

1. Aussitôt. — 2. Je ne pense. — 3. Bordure. — 4. Émaux. — 5. Entourée. — 6. Perles. — 7. Améthystes. — 8. Niellée. — 9. Gravé.

GÉRARD DE ROUSSILLON

(Troisième tiers du XIe siècle)

Sources. — Editions. — *Gérard de Roussillon*, chanson de geste publiée en provençal et en français d'après les manuscrits de Paris et de Londres, par Francisque Michel. Paris, P. Jannet, 1856, 413 pp. — *Gerard de Roussillon*, chanson de geste, trad. pour la 1re fois par M. F. Meyer. Paris, Champion, 1884, in-8.

Gérard de Roussillon est l'un des plus beaux poèmes provençaux. Le héros est un personnage historique. Mentionné dans l'histoire vers 819, il meurt sans doute en 877. Il fut d'abord fidèle à Charles le Chauve, mais vers 840 il abandonna la cause de Louis le Pieux pour suivre celle de Lothaire, dont il fut l'un des principaux lieutenants. Il se retira vers 860 en Avignon et fit construire les abbayes de Pothières et de Vezelay.

L'empereur Charles tient ses assises à Reims, ayant le pape à son côté. Le pape l'exhorte à secourir l'empereur de Constantinople, attaqué par les musulmans. En récompense, les deux filles de l'empereur d'Orient, Elissent et Berthe, épouseront l'une Girart et l'autre l'empereur Charles. Sur les instances du pape, Girart consentit à céder Elissent à Charles et à épouser Berthe, moyennant quoi il était dispensé de l'hommage envers Charles. Plus tard, Charles et Girart se font la guerre. Le roi est battu et fait prisonnier. La paix est conclue entre les belligérants, par l'entremise du pape. Mais le roi envoie Girart en exil, et ne lui accorde son pardon qu'au bout de longues années, grâce à un subterfuge de la reine.

« Le comte Girart, dit M. P. Meyer, est déjà un puissant personnage, lorsqu'on le signale pour la première fois d'une façon certaine dans les monuments de notre histoire. »

Il était sous Lothaire gouverneur d'une partie de la Bourgogne, et après la mort de Lothaire il eut la garde de son troisième fils, Charles, roi de Provence. Après avoir résisté à Charles le Chauve, Girart se soumit et se retira à Avignon où il mourut dans la retraite. Il fonda le célèbre monastère de Vézelai. Dans le Roland, Girart est l'un des pairs les plus âgés de Charlemagne et périt comme tous ses compagnons à Roncevaux. Il y eut au début du XIIe siècle une vie latine de Girart de Roussillon : *Vita nobilissimi comitis Girardi de Rossillon*. Le nom de Girart de Roussillon est fréquemment mentionné dans l'épopée française, mais, dit M. P. Meyer, quoique « l'un des manuscrits de Girart de Roussillon, celui de la Bibliothèque Nationale de Paris, nous offre le poème sous une forme à peu près complètement provençale ou, plus exactement, périgourdine, Girart de Roussillon ne paraît cependant pas avoir été très répandu dans le Midi de la France. »

Cf. *les Biographies des troubadours en langue provençale, publiées intégralement pour la première fois par C. Chabaneau*. — Toulouse, 1885, in-4°, 204 pp.

PORTRAIT DE CHEVALIER

Las batalhas chavalgo per miei los pratz
Iratz los cap enclis, elmes safratz.
. K. Martels fo reis enpoestaz,
E. G. fo rixs coms enparentatz,
E. li un en vas l'autre fo molt iratz.
E. F. fo el renc del aubergatz;
E ses sobre un caval be i assatz,

Les troupes chevauchent parmi les prés, — Colères, têtes baissées, les heaumes ébréchés. — Charles Martel était un roi puissant, — Et Gérard était un homme riche, bien emparenté, — Et ils étaient l'un envers l'autre fort irrités. — Et Folque était au nombre de ceux qui étaient logés ; — Et il montait un cheval très bien,

Coren e esdemes i assaiatz.
E fo molt gentamen sos cors armatz.
Us esperos ab aur els pes fermatz,
I ac causas de fer bonas assatz.
Li ausberes de son dos fort es seratz,
Lo pans e las ventalhas ab aur safratz
Plus es blancs que. i. argens fis. esmeratz.
Onques per negun arma no fon falsatz.
Espasa ac longua e granda, am pom dauratz,
E l'elmes de son cap fon car compratz :
.C. M. marcs d'aur fon achaptatz ;
Sobre totz cels del ost gita clardatz.
Escut d'aur et d'azur escartelatz,
I asta reida e fort, fer aceiratz.
Baiartz lhi pren grans sautz per camps aratz,
Sobre totz cels del ost c'es trasportatz
Mais que. i. arcs non trairia un mataratz.
E lo reis quan lo vi, s'es arestatz.
I a dih a sos omes : « Senhor, veiatz
La melhor chavalier que anc fos natz,
Er vos dirai qui es, se m'escoltatz.

— Courant, alerte et éprouvé. — Et son corps était armé brillamment, — Il a aux pieds une solide paire d'éperons en or. — et de très bonnes chausses de fer. — Le haubert lui serre fortement les flancs — Les pans et les ventailles en sont incrustés d'or — Il est plus blanc que de l'argent fin et pur. — Jamais par aucune arme il ne fut faussé. — Son épée est longue et grande, avec le pommeau doré. — Et le heaume de sa tête avait coûté cher. — Il fut acheté cent mille marcs d'or ; — Plus que tous les heaumes de l'armée il étincelle. — L'écu est d'or et d'azur écartelé, — La lance est roide et forte, le fer en est aciré. — Bayard galope à grands sauts par les terres labourées, — Plus que tous les chevaux de l'armée il est fougueux — Il ne portait qu'un arc et une flèche. — Le roi, quand il le vit, s'arrêta, — il a dit à ses hommes : « Seigneurs, voyez — Le meilleur chevalier qui soit jamais né. — Je vous dirai qui il est, si vous m'écoutez.

F. lo neps. G. es apelatz,
E es natz d'Alamanha, senher clamatz ;
E escoltatz sas dechas, si entendatz,
Totas celas del mon sus lhui metatz ;
Mas ostatz las malvas e decebratz,
Quar el non ac neguna sus sos costatz ;
An es pros e cortes i afaitatz,
E francs, dos, debonaire i enparlatz.
De bos e de riviera es essenhatz.
D'escaxs sab e de taulas, de joxs, de datz ;
Ni anc lo seus avers no fo vedatz,
Anceiz lo dona als seus que el a presatz,
Pero si n'an lhi bo e lhi malvatz ;
Ni anc jorn d'onor faire no s'es tarzatz.
Duramen ama Dieu, aiso creatz,
Quar anc no fo en cort qui que fo natz.
On negutz tortz fos fahs ni derainatz,
Que si plus non poc far non fos iratz ;
Ni anc de jutgamen no fo tornatz,
Que ans no s'en combates en camp armatz ;
E si aira guerra i ama patz ;

On l'appelle Folque, le petit-fils de Gérard, — Il est né en Allemagne, et appelé seigneur ; — Ecoutez ses paroles, entendez-le, — Attribuez-lui toutes celles du monde ;— mais enlevez les mauvaises et les trompeuses,— Car il n'y a personne qui aille de pair avec lui ; — Il est preux, courtois et bien appris, — Loyal, doux, noble et bien disant,— Il possède des bois et des rivières,— Il sait jouer aux échecs,aux tables, aux dés ; — Jamais sa fortune ne fut fermée, — Mais il la donne à ceux qu'il a prisés — Ainsi les bons et les mauvais y participent ;—Jamais il n'a été en retard pour acquérir de l'honneur. — Il aime Dieu grandement, croyez-le bien, — Je n'en ai pas connu pareil en cour,depuis que je suis né — Qui n'ait jamais fait tort ni prononcé une mauvaise parole, — Çependant il ne peut s'empêcher de s'irriter : — Jamais il ne fut jugé faussement, — Qu'il ne s'en allât combattre en champ clos ; — Cependant il hait la guerre et aime la paix ;

E quant ve que sos elmes lhi es lassatz,
Que a l'escut al col, l'espaza al latz,
Adonc es fers fernicles e desseratz,
Orgolhos ses mercei, sel pietat ;
E quan forsa lo greuga d'omes armatz,
Adonc es orgolhos i afermatz.
Ja no sera plen pe de camp tornatz,
Ni per un ome sol ponh tensonatz.
Lo reis e la fersa[1] e be chassatz,
Ab lhui cobro lhi bo e lhi malvatz.
I a bos chavaliers totz temps amatz ;
Los paubres e los rix a honoratz,
Segon que cascus es, los a prezatz.
E sapchatz d'estra guerra molt lhi desplatz,
E s'en es ab son oncle. c. vetz mesclatz
E molt tensatz ab lhui e deviatz ;
Mas oncas no poc estre per lhui ostatz,
E tot jorn al besonh lh'en es aidatz.
Des er mais no seria per mi blasmatz :

— Quand il voit que son heaume lui est lacé, — Quand il a l'écu au cou, l'épée au côté, — Alors il est orgueilleux et redoutable, — Alors il est fier et ardent — Orgueilleux, sans merci, sans pitié ; — Et quand il est pressé par des hommes armés, — Alors il commence à crier à haute voix. — Il est orgueilleux et solide. — Il ne reculera pas d'un pied. — Aucun homme ne pourra lutter avec lui. — Le roi et la reine sont bien chassés. — Devant lui plient les bons et les mauvais. — Il a toujours aimé les bons chevaliers, — Honoré les pauvres et les riches,— Il les a prisés chacun selon sa valeur. — Et sachez que cette guerre lui déplaît fort, — Et il s'est cent fois disputé avec son oncle — Il l'a tancé et s'est séparé de lui ; — Mais rien n'a pu faire en sorte qu'il l'abandonnât, — Et toujours en cas de besoin il en est aidé. — Jamais je ne l'en blâmerai :

1. *Fersa*, désigne la reine au jeu d'échecs.

Qui a son amic falh, il es fertatz
Qu'en tota bona cort es mesprezatz.
E per aquel Senhor on vos creatz,
El es mos enamics e mos lochatz.
E si lo podetz penre, no l'ausiatz;
Quar grans tala seria e grans pecatz.
— « Senher, dizo seu home, trop lo lauzatz;
Quar si a tan en lui cum vos comtatz,
Anc melher chavalier no fo jorn natz. »
— « Sia, so ditz lo reis, e plus assatz. »

(*Gérard de Roussillon*, publié par Francisque Michel.)

— Celui qui abandonne son ami il est avéré — Qu'en toute bonne cour il est méprisé. — Et pour cela, seigneurs, croyez-m'en, — Il est mon ennemi et mon adversaire. — Si vous pouvez le prendre, ne le tuez pas, — Car ce serait grand dommage et grand péché. — « Seigneur, disent ses hommes, vous le louez trop ;— Car s'il y a en lui autant de qualités que vous le dites, — Jamais meilleur chevalier ne vint au monde. » — « C'est la vérité, dit le roi, et je ne dis pas tout. »

LE ROMAN DE BRUT

PAR WACE

(1100-1175)

Sources. — Manuscrits. — Bibl. nat. fr. 794, 1450, 1416, 12603, 1454, 12556 ; Sainte Geneviève, 2447 ; Arsenal : 2981.

Editions. — *Le Roman de Brut*, par Wace pp. Le Roux de Lincy (Rouen, 1836, 2 vol.) — *Der Münchener Brut* hgg. K. Hofmann und K. Vollmöller (Hall, 1872).

Travaux. — *Zeitschrift*, I, 402, *Romania*, VII, 144 ; X, 320). Cf. G. Paris, *Romania*, IX, 592-614.

Wace est un prénom et non pas un nom de famille, que l'on a parfois confondu avec Eustace ; avant la mort d'Henri Ier, en 1135, il était clerc lisant. Il semble avoir été noble, car il loue les nobles sans mesure et n'éprouve pour les vilains aucune sympathie ; c'est parce qu'il était pauvre qu'il eut recours à la plume. Wace naquit à Jersey vers l'an 1100, fut écolier à Paris, clerc de Caen, puis chanoine de Bayeux ; il mourut vers 1175. En 1155, il écrivit la geste des Bretons, ou Brut (à cause de Brutus, l'éponyme des Bretons), et, de 1160 à 1174, la *Geste des Normands* ou *Roman de Rou*, à la demande d'Henri II, roi d'Angleterre, composée de deux parties : 1° 4000 vers alexandrins en laisses monorimes ; 2° 1200 vers octosyllabiques qui riment deux par deux. G. Paris loue la langue excellente du poète, son style clair, serré et simple ; si Wace le plus souvent ne fait que traduire et abréger les historiens latins, il sait parfois narrer des contes ou faire des observations personnelles. Il se plaint d'avoir plus de notoriété que d'argent. Le Roman de Brut (offert à Aliénor d'Angleterre), traduction de l'*Historia regum Britanniae*, de Gaufrei Arthur, de Monmouth (une rédaction en vers de

8 syllabes dont le début seul est conservé à Munich et une en laisses monorimes qui nous est parvenue incomplète) n'est pas une simple transcription ; Wace utilise les légendes bretonnes : la Table ronde, la Cour d'Artus ; ces passages ne sont pas dans l'original. C'est Gaufrei Arthur cependant qui a le premier attiré l'attention sur ces légendes, il est juste de le reconnaître. On n'ignore pas qu'elles furent à la base de la littérature courtoise et chevaleresque du moyen âge.

COMBAT DE LUCIUS ET DE GAUVAIN

Cil [1] de Rome fort se desfendent,
Maint colp [2] i reçoivent et randent,
Bien tindrent, et bien sont tenu,
Bien fièrent, et bien sont feru.
Gavains fut de mult grant aïr [3],
Onques ne fu las de ferir,
Tostans est fresce sa vertu [4],
Onques sa main lasse ne fu ;
Forment [5] aloit Romains chaçant
Et sa proesce demostrant :
Par tot l'empereor querroit,
Od [6] lui combatre se voloit.
Tant a alé et tant a fait
Et tant avoié [7], [et] tant retrait,
Que l'empereor a rové [8],
Chascuns a bien l'altre avisé [9] ;
L'emperere a Gavain veü
Et Gavain a lui conneü.
De grant vertu s'entreferirent
Mais fort furent, quant ne caïrent [10].

1. Ceux. — 2. Coups. — 3. Colère. — 4. Son courage est toujours nouveau. — 5. Fortement. — 6. Avec. — 7. Marché. — 8. Interpellé, atteint. — 9. Regardé. — 10. Tombèrent.

Li empereres fu bien fors
Et hardis et de grant esfors [1],
Engignos [2] et de grant proece;
Et mult par ot joie et liece
Que [3] a Gavain se combatoit
Dont si grans renomée estoit ;
Si s'en pooit vis [4] eschaper,
A Rome s'en volroit [5] vanter.
Haucent les braz, les escuz lievent,
De mervelleus cos s'entrefierent ;
Mult s'engoissent et mult se hastent,
Et as [6] espées s'entretastent ;
Li uns forment l'autre requiert
Et li uns l'autre formant fiert.
Des escus volent les asteles [7],
Et des aciers les estenceles [8] :
Fierent desus, fierent desous,
Et mult estoient andui prous [9]
S'il eüssent le camp commun [10]
Tost fust la fin faite de l'un,
Mais cil de Rome recovrerent [11],
A l'aigle d'or se rasamblerent.
L'empereor ont secoru,
Por poi [12] qu'il ne l'orent perdu.
Les Bretons ont ariêre mis
Et tot le camp sor els porpris.
Artur vit sa gent resortir,
Et cil de Rome resbaldir [13],
Et le camp contre lui porprendre [14],

1. Effort. — 2. Habile rusé. — 3. Parce que. — 4. Vivant. — 5. Voudrait. — 6. Avec les. — 7. Eclats. — 8. Etincelles. — 9. Preux tous les deux. — 10. S'ils avaient eu assez de champ libre. — 11. Accoururent. — 12. Peu s'en faut que. — 13. Ragaillardis. — 14. Investir.

Ne pot ne ne volt [1] plus atendre,
Od sa compaigne [2] vint criant :
Que faites vous, alés avant,
Veés moi ci devant ester
Gardés nes [3] en laiés [4] aler.
Jo sui Arthur qui vous condui,
Qui por home de camp ne fui;
Suiés [5] moi, jo ferai la voie,
Gardés que nul ne s'i recroie [6].
Ramembre vous [7] de vos bontes
Que tant home venqus aves ;
Ja de cest camp vis ne fuirai
Devant que [8] venqus les arai,
Dont vëissiés Artur combatre,
Et Romains ferir et abatre,
Et escus et helmes percier,
Testes et bras et poins trenchier ;
Chalabrun tint tote sanglente,
Qui il consuit mort le cravente [9].
Ne puis ses cols [10] metre en escrit,
A cascuns colp un en ocit;
Si com lions que fains destraint [11]
Ocit bestes quanqu'il [12] ataint,
Tot ensement [13] li bons rois fait,
Nul n'en espargne, n'en n'i lait;
Que il pot navrer et ferir,
Nus mire [14] ne le pot garir.
De sa voie s'en fuient tuit [15],
Nus n'i remaint [16] grant ne petit,

1. Ne put ni ne voulut. — 2. Compagnie. — 3. Ne les laissez. — 4. Laissez. — 5. Suivez. — 6. Se fatigue, s'épuise. — 7. Qu'il vous souvienne. — 8. Atteint. — 9. Celui qu'il atteint, il le blesse à mort. — 10. Ses coups. — 11. Travaille. — 12. Autant que. — 13. De même. — 14. Médecin. — 15. Tous. — 16. Reste.

Le roi de Libe [1] a conseü [2],
Sertor a non, rices hom fu,
Le cief li a del bu sevré [3],
A la terre l'a craventé [4],
Cil caï [5] mort, bien le consut [5]
Polibetes en pies estut [6].
Un rices rois de Bitenie [7],
C'est une tere empaienie;
Artus l'a près de soi trové,
Mervillos colp li a doné.
Des espalles le cief li rest [8],
Mort l'abati, iloc remest [9],
De l'ame fu li cors tut vuit [10]
Et li cevaus [11] partout s'enfuit;
Dont oïssies crier Artur:
Romain s'en vunt a maleür.
As cos Artur et à ses dis [12]
Ont Breton Romains envaïs;
Et Romain encontre s'angoissent,
Espée traient, lances froissent;
Des Bretons fort damage font,
Contre les lor a force vont.
Artur les voit, mult li en croist.
De Calabrun grans cols lor moist;
Mult en ocist et abati,
A la terre maint en caï,
Et l'emperere n'i sojorne,
La gent Artur ocit a orne [13].
Il ne se pueent encontrer.

1. Libye. — 2. Atteint. — 3. Séparé du tronc. — 4. Blessé. — 5. Tomba mort, bien l'atteignit. — 6. Se dressa. — 7. Bithynie. — 8. Coupe. — 9. Resta là. — 10. Vide. — 11. Le cheval. — 12. Aux coups et aux paroles d'Arthur. — 13. Successivement.

Ce poise lor [1] car mult fu ber [2];
Tant par est entr'als [3] fors li presse,
Et li mellée si engresse [4],
Bien fièrent cist [5], bien fier cil [6],
Tost an vëissiez morir mil;
Fierement s'antrecombatoient
Et fierement s'antreocioient,
Ne savoit nus hom qui vaincroit,
Ne qui venqus ou mort seroit.
Quan Morind vint a la compaigne [7]
Qui ert el bois, sor la montaigne,
Ou Artur recovrer [8] poroit
Se de sa gent li mescaoit [9],
Sis mil et sis cens chevaliers
Et soissante sis a deffers [10],
Od clers hiaumes et a haubers,
Od droites lances et od fers,
De la montaigne descendirent
Que cil de Rome nul n'en virent;
Deriers lor vinrent, sis [11] fendirent
La bataille et la derompirent,
Et uns des autres departirent,
Et plus de mil en abatirent.
As cevax les vont desolant [12]
Et as espees ociant.
N'i porent puis Romain durer,
Car n'i pooient fuisoner [13].
A grant rote [14] s'an vont fuiant

1. Cela leur pèse. — 2. Brave. — 3. Eux. — 4. Ardente. — 5. Ceux-ci. — 6. Ceux-là. — 7. Avec la Compagnie. — 8. Se réfugier.— 9. S'il lui arrivait malheur avec sa gent.— 10. Il a battu; od : avec. — 11. Si les (enclise). — 12. Ils les maltraitent avec leurs chevaux. — 13. Etre en assez grand nombre.— 14. Troupe.

Les uns les autres cravantant [1].
L'emperere fu abatus,
El cors d'une lance ferus;
Ne sai dire qui l'abati,
Ne qui del glaive le feri;
En la presse fu entrepris,
Et iloc [2] fut trovés ocis,
Entre les monz fut mors trovéz,
El cors [3] d'une lance navréz [4].

(*Le Roman de Brut*... avec un commentaire et des notes par Le Roux de Lincy, t. II.)

1. Blessant. — 2. Là. — 3. Parmi le corps. — 4. Blessé.

LE ROMAN DE TROIE

PAR BENOIT DE SAINTE-MORE

(Vers 1160)

Sources.—Editions.—*Le Roman de Troie*, par Benoit de Sainte-More publié d'après tous les manuscrits connus par L. Constans. Paris, 1904-1908, 4 vol. in-8 (*Société des Anciens Textes Français*).—A. Joly : *Benoit de Sainte More et le Roman de Troie, ou les Métamorphoses d'Homère, et de l'Epopée Greco-Latine au Moyen-Age.* Paris, 1871, 2 vol. in-4.—L. Constans : *Notes pour servir au classement des manuscrits du Roman de Troie,* dans les *Etudes romanes dédiées à Gaston Paris.* Paris, E. Bouilion, 1890. Les mss. dont on peut trouver la liste dans l'édition de M. Constans sont trop nombreux pour être cités. A Paris, seulement, il n'y en a pas moins de 18, dont 16 à la Bibl. Nat. et à la Bibl. de l'Arsenal.

Ce roman d'aventures de 30316 vers fut composé vers 1160 par un poète tourangeau, sur la commande de la reine d'Angleterre Alienor. Le trouvère du moyen-âge ne connaissait pas l'œuvre d'Homère. C'est d'après les récits merveilleux et de médiocre valeur de deux écrivains de la basse époque, Darès et Dictys, que Benoît raconte la légende de Troie. Le poète, pour épargner à son lecteur une trop longue attente, commence par résumer son ouvrage « a bries moz ».

Il parlera successivement de Thétis et de Pélée, dont naquit Achille, de Jason, de Médée et de la Toison d'Or ; puis il racontera la première destruction de Troie, la reconstruction de la ville, l'ambassade d'Antenor en Grèce, l'enlèvement d'Hélène. Il fera le portrait des héros, en particulier celui de la belle Hélène, le dénombrement des navires. Puis, après avoir décrit le sacrifice à Diane, il mettra aux prises les bel-

ligérants, il nous fera assister aux divers combats, nous fera connaître le Palladion, le sac de Troie, les aventures d'Ulysse, celles des deux fils d'Andromaque. Enfin, aux épisodes bien connus de la guerre de Troie, le poète ajoutera les Amours de Troilus et de Briseida. Le poème de Benoît de Sainte-More, en dépit des longueurs et des invraisemblances, est loin d'être sans intérêt. A propos de Troie et de la société antique, le trouvère nous donne une foule de détails sur la société du XIIe s. Il fait preuve de psychologie dans les scènes d'amour, et son style est aisé et agréable.

ENTREVUE D'ACHILLE ET D'HECTOR

A Hector vait danz Achillès
O teus cent chevaliers e mais,
Qui tuit erent rei, o contor,
O amiraut, o aumaçor.
De ceus dedenz i rest la flor
E des Grezeis tuit li meillor.
La ot retrait chevaleries
E de plusors fait aaties ;
La ot parlé del desconfire
Quin iert li mieudre, qui li pire ;
Qui jostera, qui sera pris ;
Quin iert blasmez, quin avra pris.
En plusors sens se contraliënt.
Li un s'iraissent, l'autre en riënt.

Achille va trouver Hector, — Avec cent chevaliers et plus. — Qui tous étaient rois ou comtes, — Ou amiraux ou émirs. — Il y a aussi l'élite de ceux qui sont dans la ville, — Et les meilleurs des Grecs. — Là on a raconté des prouesses — Et des faits d'armes ; — On a parlé de la bataille : — Qui sera vainqueur, qui sera vaincu, — Qui joutera, qui sera fait prisonnier, — Qui sera blâmé, qui aura le prix. — On discute là-dessus sans tomber d'accord. — Les uns se mettent en colère, les autres en rient.

« Beaus Sire Hector », fait Achillès,
Onc de mes ieuz ne vos vi mais
Que n'eüsseiz la teste armee.
Mout truis vers vos dure meslee;
Co est de loing, se vos m'amez.
A mon hauberc pareist assez :
Sovent m'en derompez les laz.
Se de la force de vos braz
Ne me puis guarder ne defendre,
La mort m'en convendra a prendre.
Mais, par toz les deus soverains,
De ço reseiez toz certains,
Se Patroclon vengier poeie,
Mout volentiers m'en penereie.
Grant duel avez en mon cuer mis,
Mais jo espeir, e sin sui fiz,
Que j'en avrai mon desirier,
Que que il deie porloignier.
Ja si de mei vos guardereiz
Que ne vos ataigne une feiz :
C'iert, se jo puis, en tel maniere
Qu'om vos en portera en biere.

— « Beau seigneur Hector, fait Achille, — Je ne vous vis jamais — Sans avoir la tête armée — Je trouve près de vous un rude combat. — Il s'en faut de beaucoup que vous m'aimiez ; — Il y paraît assez à mon haubert : — Souvent vous en brisez les lacets, — Si je ne puis me garder ni me défendre — De la force de vos bras, — Il me faudra mourir. — Mais par tous les dieux souverains, — Soyez bien certain, — Que si je pouvais venger Patrocle, — Je m'y efforcerais bien volontiers. — Vous avez mis grand deuil dans mon cœur, — Mais j'espère et suis persuadé, — Que je parviendrai à mes fins, — Quelque retard qui doive se produire. — Vous ne vous garderez si bien de moi — Que je ne vous atteigne une fois — Et je vous toucherai, si je puis, de telle manière — Qu'on vous emportera en bière.

De ço poëz estre seürs,
Se vos sovent eissiez des murs.
Jo m'i atent e atendrai :
Desci qu'al jor que jol verrai
N'i a guaires, j'en sui certains :
Vostre mort port en cez dous mains. »
Hector respont : « Sire Achillès,
Se je vos hé, jo n'en puis mais :
Mout par i a acheison grant.
N'irai or ja plus atendant,
Mais se tant vos fiez en vos,
Seit la bataille entre nos dous ;
E s'en champ me poëz conquerre,
Troïen guerpiront la terre,
Que ja uns sous n'en i remaigne
Qui ne s'en fuie en terre estraigne
Ço vos ferai aseürer
E bons ostages ja livrer,
Mais autretel refaceiz mei :
Si pro vos sai e cuit e vei,
Ja devers vos ne remandra.
L'ire grant que vostre cuers a

— Vous pouvez en être certain, — Si souvent vous sortez des murs J'y veille et y veillerai : — D'ici au jour que je le verrai, — Il n'y a pas longtemps, j'en suis sûr : — J'ai votre mort dans mes deux mains. » — Hector répond : « Seigneur Achille, — Si je vous hais, je n'en puis mais : — J'ai bien raison de le faire. — Je n'attendrai pas plus longtemps ; — Si vous avez tant de confiance en vous, — Qu'un combat soit entre nous deux ; — Et si vous pouvez me défaire en champ clos, — les Troyens abandonneront leur terre, — Pas un n'y demeurera. — Tous partiront en pays étranger. — Je vous en ferai donner l'assurance. — Et l'on vous livrera de bons otages, — Mais il faut que de votre côté vous me donniez les mêmes garanties : — (Si je sais et pense et vois) si je vous connais bien, vous ne manquerez pas de le faire. — La grande colere qui est dans votre cœur

Porreiz vengier e les mesfaiz
Que tant dites que vos ai faiz,
E la dolor del compaignon
Dont j'ai fait la desevreison,
Que tantes feiz avez sentu
Entre voz braz tot nu a nu,
Et autres gieus vis e hontos,
Dont li plusor sont haïnos
As deus, quin prenent la venjance
Par la lor devine poissance.
Granz biens sereit, se par nos dous
En erent tant de mort rescos,
E si mortel guerre fenie,
Dont cent mile perdront la vie.
Par nos cors en puet estre fin,
Ancore anuit o le matin.
Ire e vergoigne ot Achillès :
Jo ne vivrai, fait-il, ja mais
Jor el siegle senz deshonor,
Que l'om ne m'en tienge a peior,
Se ja de ceste en mei defaut.
Querez qui voz ostages baut :

— Vous pourrez l'assouvir et vous venger de tous les méfaits — Dont vous m'accusez tant, — Et aussi de la perte du compagnon — Dont je vous ai séparé. — Celui que vous avez tant de fois senti — Dans vos bras, nu à nu, — Avec qui vous avez fait des jeux vilains et honteux, — Dont plusieurs déplaisent — Aux dieux qui les punissent par leur divine puissance. — Ce serait un grand bien, si par nous deux — Tant d'hommes étaient sauvés de la mort, — Et si la guerre meurtrière était finie — Par laquelle cent mille hommes perdront la vie. — Nous pouvons y mettre fin par un combat singulier, — Aujourhui encore, ou dès l'aube. — Achille ressent de la colère et de la honte : — « Jamais, dit-il, je ne vivrai — Un seul jour dans ce monde, sans déshonneur, — Et sans qu'on me méprise, — Si je ne réponds pas à ce défi. — Cherchez donc quelqu'un pour amener vos otages :

Jo referai les miens livrer.
A ço ne quier plus demorer :
Toz prez en sui, ne m'en guenchis.
N'en seit ja jorz ne termes pris,
Mais faites voz armes venir,
Si seions mis al covenir. »
Departent sei por rassembler.

(*Le Roman de Troie*, par Benoît de Sainte-Maure, publié par Léop. Constans, t. II.)

— Je vous ferai livrer les miens. — Je ne veux pas tarder davantage : — Je suis tout prêt, et ne me dérobe pas. — Ne fixons pas un jour ni une date, — Faites venir vos armes, — Et qu'on nous mette en présence l'un de l'autre. » — Ils se quittent, pour aller se préparer.

TRISTAN

(Vers 1170)

Sources. — Editions. — *Le Roman de Tristan*, par Thomas, poème du XIIe siècle, pp. J. Bédier, tome Ier. — Texte, Paris, Didot, 1902, in-8 (Société des Anciens textes français). — Id., tome II (Paris, 1905). — *Deux poèmes de la Folie Tristan*, pp. J. Bédier, Paris, 1907 (Soc. des Anc. textes fr.). — J. Bédier : *Le Roman de Tristan et Iseut*. Paris, 1900, in-16. — *Le Roman de Tristan, par Beroul*, pp. E. Muret. Paris, 1903, in-8 (Soc. des Anc. textes fr.).

Travaux. — G. Huet : *Sur un épisode du Tristan d'Eilhart d'Oberg* (Romania, 1907, pp. 50-57). — G. Van Hamel : *Cligès et Tristan* (Romania, 1904, pp. 465-489).

Le poème de Tristan n'est pas à vrai dire un poème, mais une série de fragments à l'aide desquels nous pouvons reconstituer l'histoire de Tristan et d'Yseut, et de leur amour coupable. Les deux plus anciens fragments, ceux qui nous rapprochent le plus du poème primitif, sont celui de Béroul et celui de Thomas (2e tiers du XIIe s.). Ils doivent être complétés, le premier par la version allemande d'Eilhart, le second par le poème allemand de Gotfried de Strasbourg, et tous deux par la version en prose du XIIIe siècle, par une version italienne et par la *Saga* scandinave. Le poème de Tristan, l'un des plus beaux livres d'amour qui soient, raconte la passion fatale d'Yseut et de Tristan provoquée par un philtre que le temps et les obstacles n'empêchent pas d'agir, et qui pousse à la mort les deux amants. Marke, le roi, époux d'Yseut, est le spectateur de cet amour adultère dont il souffre et qu'il n'ose punir, pressentant une force mystérieuse, et ne cesse d'aimer jusque dans leurs folies son épouse coupable et son neveu infidèle. Les scènes gracieuses ou pathétiques abondent dans ce poème : il faut citer celle où Tristan et Yseut unis désormais l'un à l'autre devinent qu'ils seront malheureux,

celle où, sous la feuillée, Marke aperçoit Yseut couchée près de Tristan, tandis qu'un rai de soleil les éclaire, celle où Marke irrité livre Yseut aux lépreux, celle où Tristan simule la folie pour voir Yseut, enfin la scène finale où les deux amants meurent, enlacés, scène d'amour autant et plus que scène de mort, agrandie par l'ombre de Marke qui bénit ceux dont la souffrance vient de finir. Je ne peux entrer dans le détail des épisodes. Le moyen âge comprit la beauté de ce poème, et les deux amants de Cornouailles furent de bonne heure les emblèmes du parfait amour. Pour ce poème, pas plus que pour ceux de Chrétien de Troyes, l'on ne connait l'origine : celtique, sans doute, mais nous n'avons pas de texte, et nous ne savons point davantage s'il faut ne reconnaître dans cette œuvre qu'une primitive légende solaire.

Du poème de Thomas dérivent : 1° un fragment en 184 vers d'un poème en « niederfrankisch »; 2° la *Saga*, islandaise; 3° le *Tristan und Isolde*, de Gottfried de Strasbourg; 4° *Sir Tristan*; 5° la *Folie Tristan* et 6° la *Tavola Ritonda*. « Gottfried de Strasbourg, dit M. Bédier, a voulu être avant toutes choses un pieux imitateur de Thomas. La *Saga* suit encore de plus près Gottfried, pas un récit de Thomas n'a été sacrifié, pas un n'a été même déplacé, pas un n'a été ajouté ; rien que des inventions secondaires, ou des variantes de simple mise en scène. » Par conséquent, le Tristan de Wagner, qui suit celui de Gottfried, procède par là même de celui de Thomas. Cependant, Gottfried a connu Eilhart d'Oberg, et l'a imité dans plusieurs passages. Eilhart d'Oberg a connu une source distincte de celle de Gottfried, et cette source est la même qui a inspiré le poète français Béroul, à peu près contemporain de Thomas ; il faut ajouter à ces trois poèmes un roman en prose française. Ainsi, d'après M. Bédier, « toute la tradition poétique relative à Tristan tient en quatre romans : Celui d'Eilhart d'Oberg, celui de Béroul, celui de Thomas, le roman en prose française ». Le même critique ajoute : « A eux quatre ces romans donnent une soixantaine d'épisodes : vingt environ apparaissent isolément, conservés par un seul texte ; les quarante autres se retrouvent dans les quatre versions, ou dans les trois, ou dans deux d'entre elles. »

Grâce à Béroul et à Thomas, on peut se faire une idée assez complète de la légende de Tristan, car Béroul contient la partie centrale du roman, tandis que Thomas nous a conservé surtout les derniers épisodes. Il faut néanmoins tenir compte des quatre versions signalées plus haut pour reconstituer le poème entier, sans trop de lacunes.

Le poème de Béroul est moins courtois que celui de Thomas, et d'une psychologie moins subtile, mais il reproduit mieux la simplicité et la force des sentiments spontanés, et par conséquent semble plus proche du poème primitif. Dans le roman de Béroul, dit M. E. Muret, « l'incomparable épopée de l'amour nous apparaît comme un beau conte d'aventure glorifiant les deux qualités les mieux prisées dans le monde celtique, où il a été inventé, l'adresse aux exercices du corps et la subtilité d'esprit. Les sentiments et les passions sont peints d'une façon très sommaire, tandis que les aspects du monde extérieur sont notés par des traits pittoresques, des couleurs vives et éclatantes. Tous les symptômes physiques des émotions, l'afflux du sang au cerveau, la rougeur, la pâleur, tous les mouvements qui trahissent la douleur et la joie chez l'homme et chez l'animal, sont indiqués avec la plus grande exactitude. Les paysages de bois et de marais de la Cornouailles sont évoqués à nos yeux avec une justesse de touche frappante. »

LA MORT DE TRISTAN ET YSEUT

Itant cum dure la turmente,
Ysolt se plaint, si se demente.
Plus de cinc jurs en mer lui dure
Li orages e la laidure,
Puis chet li venz et bels tens fait.

Tant que dure la tourmente. — Yseult se plaint et se lamente. — Pendant plus de cinq jours en mer; dure pour elle — L'orage et le mauvais temps. — Et puis le vent tombe et le beau temps revient.

Le sigle blanc unt amunt trait,
E siglent a mult grant espleit,
Que Kaherdin Bretaine veit.
Dunc sunt joius e lé e balt,
E traient le sigle ben halt,
Que luin se puise aparceveir
Quel ço seit, le blanc u le neir :
De lung volt mustrer la colur,
Car ço fud al deerein jur
Que danz Tristran lur aveit mis,
Quant il turnerent del païs.
A ço qu'il siglent leement,
Leve li chalz e chet le vent
Eissi qu'il ne poent sigler.
Mult suef e pleine est la mer,
Ne ça ne la lur nef ne vait,
Fors itant cum l'unde la trait,
Ne de lur batel n'unt il mie ;
Or i est grant l'anguserie,
Devant eus près veient la terre,
N'unt vent dunt la puisent requerre.
Amunt, aval vunt donc wacrant

Les marins ont levé la voile blanche, — Et cinglent vers la terre rapidement. — Si bien que Kaherdin aperçoit la terre bretonne. — Ils en sont joyeux et allègres, — Et ils lèvent la voile bien en haut, — Afin que l'on puisse apercevoir de loin si elle est blanche ou noire : — Il faut que l'on reconnaisse à distance la couleur. — Car c'était le dernier jour que Tristan leur avait fixé, — Quand ils revinrent de son pays. — Cependant qu'ils cinglent gaiement, — La chaleur commence et le vent tombe. — Si bien qu'ils ne peuvent naviguer. — La mer est tres paisible et unie. — Leur nef ne va ni d'un côté ni de l'autre, — Sauf dans la mesure où le courant l'entraine, — Ils ne se servent pas de leur bateau ; — A ce moment l'angoisse est grande, — Ils voient la terre prochaine, — Et ils n'ont pas de vent qui les aide à aborder. — Ils vont donc errant sur la mer.

Ores arere, ores avant.
Ne poent lur eire avancer,
Mult lur avent grant encumbrer.
Ysolt en est mult ennuiee :
La terre veit qu'ad coveitee,
Et si n'i pot mie avenir ;
A poi ne muert de sun desir.
Terre desirent en la nef,
Mais il lur vente trop suef.
Sovent se claime Ysolt chative,
La nef desirent a la rive :
Uncore ne la virent pas.
Tristrans en est dolenz e las,
Sovent se plaint, sovent suspire
Pur Ysolt que il tant desire,
Plure des oils, sun cors detuert,
A poi que del desir ne muert.
En cele anguisse, en cel ennui
Vent sa femme Ysolt devant lui,
Purpensee de grant engin,
Dit : « Amis, or vent Kaherdin.
Sa nef ai vüe en la mer,

— Tantôt en arrière, tantôt en avant. — La distance reste la même, — il leur arrive grand embarras. — Yseut en a beaucoup d'ennui. — Elle voit la terre qu'elle désirait, — Et elle n'y peut arriver ; — Peu s'en faut qu'elle ne meure de désir. — Les gens du bateau souhaitent la terre, — Mais le vent est trop calme. — Yseut souvent se dit malheureuse ; — Ils veulent que la nef parvienne au rivage : — Et cependant elle n'y est pas encore. — Tristan en est dolent et las, — Il se plaint souvent, et souvent il soupire, — A cause d'Yseut qu'il désire tant, — Il pleure, il torture son corps, — Peu s'en faut qu'il ne meure de désir. — Pendant qu'il souffre de cette angoisse et de cet ennui, — Yseut sa femme vient devant lui, — Ayant dans l'esprit des pensées astucieuses. — Elle dit : « Ami, voici Kaherdin. — J'ai vu sa nef sur la mer,

A grant peine l'ai veu sigler ;
Nequident jo l'ai si veüe
Que pur la sue l'ai conue.
Deus duinst que tel novele aport
Dunt vus al quer aiez confort ! »
Tristan tresalt de la novele,
Dit à Ysolt : « Amie bele.
Savez pur veir que c'est sa nef ?
Or me dites quel est le tref. »
Ço dit Ysolt : « Jol sai pur veir.
Sachez que le sigle est tut neir.
Trait l'unt amunt e levé halt,
Pur iço que li venz lur falt. »
Dunc a Tristran si grant dolur
Unques n'out ne n'avrad maür,
E turne sei vers la parei,
Dunc dit : « Deus salt Ysolt e mei !
Quant a moi ne volez venir,
Pur vostre amur m'estuet murrir.
Jo ne puis plus tenir ma vie ;
Pur vus muer, Ysolt, bele amie.
N'avez pitié de ma langur.

— Elle avance à grand'peine ; — Néanmoins, j'ai reconnu que c'était la sienne. — Que Dieu accorde qu'il vous apporte une nouvelle — Dont votre cœur soit réconforté ! » — Tristan à cette nouvelle tressaille, — Il dit à Yseut : « Belle amie, — Êtes-vous sûre que c'est sa nef ? — Dites-moi donc comment est le mât. » — Et Yseut dit : « J'en suis certaine. — Sachez que la voile est toute noire. — Les matelots l'ont levée, — Parce que le vent fait défaut. » — Et Tristan éprouve alors une si atroce douleur — Qu'il n'en éprouvera jamais de plus intense ; — Il se tourne du côté du mur — Et dit : « Que Dieu sauve Yseut avec moi ! — Puisque vous ne voulez me rejoindre, — Il faut que je meure par amour pour vous. — Je ne puis plus supporter la vie ; — Je meurs pour vous, Yseut, belle amie. — Vous n'avez pas pitié de ma langueur.

Mais de ma mort avrez dolur.
Ço m'est, amie, grand confort
Que pité avrez de ma mort. »
« Amie Ysolt » treis fez a dit,
A la quarte rent l'espirit.

Idunc plurent par la maisun
Li chevaler, li compaignum.
Li criz est halt, la pleinte grant.
Saillent chevaler et serjant
E portent le cors de sun lit,
Puis le cuchent sur un samit,
Covrent le d'un palie roié.
Li venz est en la mer levé
Et fert sei en mi liu del tref,
A terre fait venir la nef.
Ysolt est de la nef issue,
Ot les granz plaintes en la rue,
Les seinz as musters, as chapeles ;
Demande as humes quels noveles,
Pur quei il funt tel soneïz,
Et de quei seit li plureïz.

— Mais ma mort vous peinera. — Et ce m'est un grand réconfort, amie, — Que vous soyez attristée par ma mort. » — Il a dit par trois fois : « Amie Yseut », — Et à la quatrième il rend le dernier soupir.
— Alors dans la maison pleurent, — Les chevaliers et ses compagnons. — Ils se lamentent à haute voix et fortement. — Les chevaliers et les serviteurs sortent, — Et ils emportent le corps du lit où il était, — puis il l'étendentt sur une étoffe de soie, — Le couvrent d'un beau manteau bariolé. — Le vent se lève sur la mer, — Et vient frapper le milieu du mât, — La nef arrive. — Yseut est sortie du bateau ; — Elle a entendu les grandes plaintes dans la rue, — Les cloches qui sonnent aux moutiers et aux chapelles ;— Elle demande aux hommes les nouvelles,— Pourquoi l'on fait cette sonnerie, — Et quel est le sujet des pleurs.

Uns anciens dunques li dit :
« Bele dame, si Deu m'aït,
Nus avum issi grant dolur
Que unques genz n'orent maür.
Tristran, li pruz, li franes, est mort :
A tuz ceus del rengne est confort.
Larges estoit as bosongius,
E grant aïe as dolerus.
D'une plaie qu'en sun cors ut,
En sun lit ore endreit murut.
Unques si grant chaitivesun
N'avint a ceste regium. »

Tres que Ysolt la novele ot,
De dolur ne puet suner mot.
De sa mort est si adolee
La rue vait desafublee
Devant les aitres el palès.
Bretun ne virent unques mès
Femme de la sue bealté :
Mervellent sei par la cité
Dunt ele vent, ki ele seit.
Ysolt vait la ou le cors veit,

— Un vieillard lui dit alors : — « Belle dame, si Dieu m'aide, — nous avons ici un malheur — tel qu'il n'en fut jamais de plus grand. — Tristan le preux, le franc, est mort : — Il protégeait tout le royaume. — Il était généreux pour les pauvres, — et il offrait une aide secourable à ceux qui souffrent. — Il vient de mourir d'une blessure — Jamais pareil malheur — N'affligea ce pays. »

— Dès qu'Yseut entend la nouvelle, — Elle ne peut dire une parole à cause de sa douleur. — Elle est si affligée de la mort de Tristan — Qu'elle va parmi la rue déshabillée — Jusqu'au palais.— Les Bretons n'avaient jamais vu — Une femme aussi belle : — On se demande avec surprise, dans la ville, — D'où elle vient, qui elle est. — Yseut se rend à l'endroit où gît le corps,

Si se turne vers orient,
Pur lui prie pitusement :
« Amis Tristran, quant mort vus vei,
Par raisun vivre puis ne dei,
Mort estes pur la meie amur,
E jo muer, amis, de tendrur,
Quant jo a tens ne poi venir
Pur vos e vostre mal guarir.
Amis, amis, pur vostre mort
N'avrai jamais de rien confort,
Joie, ne hait, ne nul deduit.
Icil orages seit destruit
Que tant me fist, amis, en mer,
Que n'i poi venir, demurer !
Se jo i fuisse a tens venue,
Vie vos eüsse rendue,
E parlé dulcement a vos
De l'amur qui fud entre nos ;
Plainte eüsse nostre aventure,
Nostre joie, nostre enversure,
E la paine e la grant dolur
Qui ad esté en nostre amur,

— Elle se tourne vers l'Orient — Et prie pour Tristan : — « Ami Tristan, quand je vous vois mort, — Je ne peux ni ne dois raisonnablement vivre. — Vous êtes mort pour mon amour, — Et je meurs, ami, par tendresse pour vous. — Parce que je n'ai pu venir à temps — Pour guérir votre mal. — Ami, ami, à cause de votre mort, — Je n'aurai jamais en rien du réconfort, — Ni de la joie, ni du plaisir. — Que ce mauvais temps soit maudit — Qui m'a tant retenue en mer, — Que je n'ai pu arriver au moment opportun ! — Si j'étais arrivée à temps, — Je vous aurais rendu la vie, — Et je vous aurais parlé doucement — De l'amour que nous eûmes l'un pour l'autre, — J'aurais déploré notre aventure, — Notre joie, notre volupté; — Et la peine et la grande douleur — Qui a été au fond de notre amour.

E oüse iço recordé
E vos baisié e acolé.
Se jo n'ai peü vos guarir,
Qu'ensemble poissum dunc murir !
Quant jo a tens venir n'i poi
E jo l'aventure ne soi,
E venue sui a la mort,
De meisme beivre avrai confort.
Pur mei avez perdu la vie,
E jo frai cum veraie amie :
Pur vos voil murir ensement. »
Embrace le e si s'estent,
Baise li la buche e la face
E molt estreit a li l'embrace,
Cors a cors, buche a buche estent,
Sun espirit a itant rent,
E murt dejuste lui issi
Pur la dolur de sun ami.
Tristrans murut pur sun desir,
Ysolt, qu'a tens n'i pout venir,
Tristrans murut pur sue amur,
E la bele Ysolt pur tendrur.

— Et je vous aurais rappelé tout cela, — et je vous aurais embrassé et enlacé. — Puisque je n'ai pu vous guérir, — Puissions-nous donc mourir ensemble! — Puisque je n'ai pu venir à temps — Et que je n'ai pas su l'aventure, — Et que je suis venue quand vous étiez mort, — Du même boire j'aurai réconfort. — Pour moi vous avez perdu la vie, — Et j'agirai comme une vraie amie : — Pour vous je veux mourir en même temps. » — Elle l'embrasse et s'étend, — Lui baise la bouche et la face, — Et l'enlace étroitement, — Corps à corps, bouche à bouche, — Elle rend le dernier soupir, — Et meurt ainsi près de lui, — De la douleur qu'elle souffre pour son ami. — Tristan mourut de désir pour elle, — Yseut mourut pour n'être pas arrivée à temps. — Tristan mourut à cause de son amour, — Et la Belle Yseut, à cause de sa tendresse.

Tumas fine ci sun escrit :
A tuz amanz saluz i dit,
As pensis e as amerus,
As emvius, as desirus,
As enveisiez e as purvers,
A tuz cels ki orunt ces vers.
Si dit n'ai a tuz lor voleir,
Le milz ai dit a mun poeir,
E dit ai tute la verur,
Si cum jo pramis al primur.
E diz e vers i ai retrait :
Pur essemple l'ai issi fait
E pur l'estorie embelir,
Que as amanz deive plaisir,
E que par lieus poissent trover
Chose u se puissent recorder :
Aveir em poissent grant confort,
Encuntre change, encontre tort,
Encuntre paine, encuntre plur,
Encuntre tuiz engins d'amur !

(*Le Roman de Tristan*, publié par J. Bédier. Paris, Didot, 1902, t. I.)

Thomas finit ici son récit : — Il dit son salut à tous les amants, — Aux rêveurs et aux amoureux, — Aux envieux et à ceux qui désirent, — Aux hommes joyeux et aux pervers, — A tous ceux qui entendront dire ces vers. — Si je n'ai dit pour tous à leur gré, — J'ai dit au moins le mieux que j'ai pu, — Et j'ai dit toute la vérité, — Comme je le promis au début. — J'ai composé des récits et des vers ; — Je les ai faits pour qu'ils servent d'exemple, — Pour qu'ils embellissent l'histoire, — Et la rendent agréable aux amants ; — Ceux-ci pourront de la sorte trouver partout — Une chose dont ils se souviennent, — Où ils puissent trouver grand réconfort, — contre les changements, contre les torts, — Contre les peines, contre les pleurs, — Contre tous les pièges de l'amour !

CHRÉTIEN DE TROYES

EREC—IVAIN (CHEVALIER AU LION). — CLIGÈS. — LANCELOT (1165-1172)

Sources. — Éditions. — *Kristian von Troyes sämtliche Werke*, hgg. von W. Foerster. Halle, 1884-1899, 4 vol. in-8. — *Erec und Enide* hgg. von W. Foerster. Halle, 1896, in-8. — *Cligès*, hgg. von W. Foerster. Halle, 1888, in-8. — *Le Roman de la Charrette*, pp. J.-A. Jonckbloet. La Haye, 1850, in-4. — *Der Loewenritter Yvain von Christian von Troyes*, ed. W. Foerster. Halle, 1887. 2e édit. Halle, 1902 d'après 8 Mss. et plusieurs fragments de Mss. 3e édition. Halle, 1906. — *Perceval*. Mss. Paris B. N. fr. 794.1450. — *Edition Perceval le Gallois*, publié par Potvin, d'après le Ms de Mons, 1866.

Travaux. — G. Paris : *Romania*, 1884, pp. 441-46 ; id., 1891, t. XX, pp. 148-166. — W. Heidsiek : *Die ritterliche Gesellschaft in den Dichtungen des Chr. de Troies*. Grenwald, 1883, in-8. — Ch. Krick : *Les données sur la vie sociale et privée des Français du XIIe s., contenues dans les romans de Chrestien de Troyes*. Kreuznach, 1885, in-8. — M. Borodine : *La Femme et l'Amour au XIIe siècle d'après les poèmes de Chrétien de Troyes*. Paris, 1909, in-8.

Chrétien de Troyes, Champenois, protégé de Marie de Champagne, composa vers 1160 son Tristan perdu, puis *Erec*, puis *Cligès* ; vers 1170 le Conte de la Charrette ou *Lancelot*, dont la comtesse Marie de Champagne, fille de Louis VII et de la reine Aliénor, lui avait fourni le sujet, qu'elle tenait sans doute d'Angleterre (Chrétien n'a pas terminé cet ouvrage et l'a fait finir par Godefroy de Lagni) ; un peu après, *Ivain* ou le Chevalier au Lion, et en dernier lieu, vers 1175, *Perceval* ou le Conte du Graal, d'après un « livre », c'est-à-dire, sans doute, un poème anglo-normand que lui avait prêté Philippe

d'Alsace, comte de Flandre. « Tous ces romans, dit G. Paris, ont pour source des contes anglo-normands, oraux ou écrits en prose ou en vers. Le grand mérite de Chrétien de Troyes est dans la forme. Il passa sans conteste aux yeux de son époque et de celle qui suivit pour le plus grand poète français. Quant au style, il a souvent les défauts habituels au moyen âge, la banalité, la monotonie, la minutie, l'absence de souffle, d'éclat et d'ampleur; mais on y trouve une grande délicatesse d'expression, une grâce simple et çà et là un véritable sentiment » (pp. 102-103).

Erec et Enide nous présente un beau modèle d'héroïsme conjugal. Erec est un grand seigneur dont la vaillance rehausse la noblesse Il épouse par amour Enide, la fille d'un vavasseur, et vit entièrement dans la joie de l'amour. Enide lui rappelant ses prouesses passées, l'engage à ne pas oublier sa gloire. Erec dépité part, emmène Enide, accomplit des exploits et soumet la tendresse d'Enide à toutes sortes d'épreuves dont elle triomphe.

Ivain, ou *le Chevalier au Lion*, est l'histoire d'un chevalier qui, peu de temps après son mariage, quitte sa femme pour un délai déterminé. Diverses circonstances lui font oublier et dépasser le terme fixé. Ivain en est puni par une vie d'aventures et de misères, dans lesquelles il est soutenu par la compagnie d'un lion. Ivain, après avoir expié sa faute et accompli mainte prouesse, retrouve son épouse qui lui pardonne.

Cligès est le nom d'un prince qui aime Phénice, mariée à un roi d'Orient. Phénice aime Cligès et veut lui garder son corps aussi bien que son cœur. Grâce aux ruses de la magicienne Thessala, le mari de Phénice abusé s'imagine jouir de son épouse et n'a que l'illusion du plaisir. Pour être à Cligès, Phénice se fait passer pour morte, subit les pires souffrances et, après la mort de son mari, finit par épouser son amant.

Lancelot, ou le Chevalier à la Charrette, est le type de l'amoureux courtois qui estime que, pour gagner le cœur d'une dame, l'amant doit subir tous les mépris jusqu'à devenir infâme. Lancelot, le plus vaillant chevalier de la cour d'Arthur, obéit à Guenièvre, femme d'Arthur, jusqu'à monter sur la charrette infamante. Il entreprend pour sa belle les choses les

plus folles et consentirait à se laisser tuer par un adversaire inférieur, si Guenièvre daignait le lui ordonner.

Perceval est encore un chevalier preux et courtois, mais absolument pur. Il renonce à l'amour de la femme, se dégage de la tendresse de sa mère et mérite par son renoncement, par sa pureté mystique, de faire la queste du Graal. L'amour profane s'est haussé chez lui jusqu'au sublime de l'amour divin.

Quant à l'origine des légendes qui remplissent les poèmes de Chrétien, G. Paris estimait qu'elles étaient d'origine celtique et que Chrétien avait sinon lu, au moins entendu raconter les histoires qu'il versifiait. M. Fœrster, l'éditeur de Chrétien de Troyes, tient pour téméraire l'hypothèse de Paris, attendu qu'aucun texte ne peut être invoqué parmi les sources du poète français. Ce qui est certain, c'est que Chrétien de Troyes a peint dans ses poèmes la société de son temps et l'idéal chevaleresque. Contrairement à ses contemporains et à Marie de Champagne, sa protectrice, qui lui imposa le sujet de Lancelot, le poète champenois semble avoir réprouvé l'adultère et considéré l'amour comme possible dans le mariage.

COMBAT

La place fu delivre[1] et granz,
De totes parz furent les janz[2].
Cil plus d'un arpant l'antresloingnent,
Por assanbler les chevaus poingnent[3],
As fers des lances se requierent[4],
Par si grant vertu s'antrefierent[5]
Que li escu percent et croissent[6],
les lances esclicent[7] et froissent,
Li arçon depiecent derriers :

1. Libre. — 2. Gens. — 3. Piquent des éperons. — 4. Avec les fers des lances ils cherchent à s'atteindre. — 5. Se frappent. — 6. Brisent. — 7. Font voler en éclats.

Guerpir[1] lor estuet[2] les estriers.
Contre terre anbedui se ruient[3],
Li cheval par le champ s'an fuient.
Cil resont[4] tost an piez sailli ;
Des lances n'orent pas failli,
Les espees des fuerres[5] traient :
Felenessement s'antressaient[6],
Des tranchanz granz cos s'antredonent,
Li hiaume quassent[7] et resonent.
Fiers est li chaples des espees[8] :
Mout s'antredonent granz colees[9],
Que de rien nule[10] ne se faingnent ;
Tot deronpent[11] quan qu'il ataingnent,
Tranchent escuz, faussent haubers.
Del sanc vermoil[12] rogist li fers.
Li chaples[13] dure longuemant :
Tant se fierent menuëmant
Que tot se lassent et recroient[14].
Andeus[15] les puceles ploroient :
Chacuns voit la soe[16] plorer,
A Deu ses mains tandre et orer[17]
Qu'il doint l'enor[18] de la bataille
Celui[19] qui por li se travaille.
« Ha! vassau », fet li chevaliers
A Erec, « traions nos arriers,
Si soions un po au repos ;
Car trop feromes[20] foibles cos.

1. Perdre, quitter.— 2. Il leur convient. — 3. Tous deux se ruent. — 4. Sont à nouveau. — 5. Fourreaux. — 6. Cruellement ils s'essayent l'un contre l'autre. — 7. Ils sont brisés. — 8. Féroce est la mêlée, le choc. — 9. Coups sur le cou. — 10. D'aucune chose. — 11. Ils brisent tout ce qui...— 12. Vermeil.— 13. Combat.— 14. Se fatiguent. — 15. Les deux. — 16. La sienne. — 17. Prier. — 18. Qu'il donne la victoire. — 19. A celui. — 20. Frappons.

Mellors[1] cors nos covient ferir ;
Car trop est pres de l'anserir[2].
Mout est granz honte et granz leidure
Que ceste bataille tant dure.
Voi la cele jante pucelle
Qui por toi plore et Deu apele !
Mout doucemant prie por toi,
Et la moie[3] autressi[4] por moi.
Bien nos devons as branz[5] d'acier
Por noz amies esforcier. »
Erec respont : « Bien avez dit. »
Lors se reposent un petit[6].
Erec regarde vers s'amie
Qui por lui mout doucement prie.
Tot maintenant qu'il l'a veüe,
Li est mout granz force creüe[7],
Por s'amor et par sa biauté
A reprise mout grant fierté.
Remanbre li de la reïne
Cui il ot promis an plevine[8]
Que il sa honte vangeroit
Ou il ancor l'angreigneroit[9],
« He! mauvés ! », fet il, « qu'atant gié[10] ?
Ancor n'ai je mie vangié
Le let[11] que cist[12] vassaus sofri,
Quant ses nains[13] el bois me feri ! »
Ses mautalanz[14] li renovele,
Le chevalier par ire apele.
« Vassaus ! », fet il, « tot de nouvel

1. Meilleurs. — 2. Arriver au soir. — 3. La mienne. — 4. De même. — 5. Avec les épées. — 6. Un peu. — 7. Augmentée. — 8. Engagement, serment. — 9. Augmenterait. — 10. Je. — 11. Affront, injure. — 12. Ce. — 13. Son nain. — 14. Son ressentiment.

A la bataille vos rapel.
Trop avons fet grant reposee,
Recomançomes la meslee ! »
Et cil respont : « Ce ne m'est grief. »
Lors s'antrevienent de rechief.
Andui sorent de l'escremie[1] :
A cele premiere anvaïe[2],
S'Erec bien coverz ne se fust,
Li chevaliers blecié l'eüst ;
Et neporquant[3] si l'a feru
Lonc la tanple[4] dessor l'escu,
Que del hiaume une piece tranche.
Rés a rés[5] de la coife blanche,
L'espee contre val desçant,
L'escu jusqu'a la bocle fant,
Et del hauberc lez le costé
Li a plus d'un espan[6] osté.
Bien dut iluec[7] estre afolez :
Jusqu'a la char li est colez
Sor la hanche li aciers froiz.
Deus le gari a cele foiz !
Se li cos ne tornast defors[8],
Tranchié l'eüst parmi le cors.
Mes Erec de rien ne s'esmaie :
Ce qu'il li doit, bien li repaie[9],
Mout hardiëmant le requiert,
Par selonc[10] l'espaule le fiert ;
Tel anpainte[11] li a donnee
Que li escuz n'i a duree,
Ne li haubers rien ne li vaut,

1. Tous deux connaissaient l'escrime. — 2. Attaque. — 3. Cependant. — 4. Le long de la tempe. — 5. Au ras. — 6. Pan. — 7. Alors. — 8. Au dehors. — 9. Paie en retour, rend. — 10. Le long de. — 11. Assaut, coup.

Que jusqu'a l'os l'espee n'aut[1].
Tot contre val jusqu'au braiier[2]
A fet le sanc vermoil raiier[3].
Mout sont fier andui li vassal :
Si se combatent par igal[4]
Que ne puet pas plain pié de terre
Li uns dessor l'autre conquerre.
Tant ont les haubers desmailliez
Et les escuz si detailliez,
Que n'an i a tant sanz mantir
Dont il se puissent garantir ;
Tot se fierent a descovert.
Chascuns del sanc grant masse i pert.
Mout afeblissent anbedui[5]
Cil fiert Erec, et Erec lui :
Tel cop a delivre[6] li done
Sor le hiaume, que tot l'estone.
Fiert et refiert tot a bandon ;
Trois cos li done an un randon[7] :
Li hiaumes escartele toz,
Et la coife tranche dessoz.
Jusqu'au test l'espee n'areste,
Un os li tranche de la teste ;
Mes ne l'atoche an la cervele.
Cil anbronche[8] toz et chancele.
Que qu'[9] il chancele, Erec le bote,
Et cil chiet sor le destre cote[10].
Erec par le hiaume le sache[11],
A force del chief li arrache,
Et la vantaille li deslace,

1. Aille. — 2. Ceinture. — 3. Couler. — 4. Egalement. — 5. Tous deux. — 6. Librement. — 7. D'un seul coup. — 8. Bronche. — 9. Quoique. — 10. Coude. — 11. Tire.

Le chief li desarme et la face.
Quand li remanbre de l'outrage
Que ses nains li fist el boschage,
La teste li eüst copee
Se il n'eüst merci criee.
« Ha ! vassaus, » fet il, « conquis m'as.
Merci ! Ne m'ocirre tu pas[1],
Des que tu m'as outré[2] et pris ;
Ja n'an avroies los ne pris.
Se tu des or mes me tochoies,
Trop grant vilenie feroies.
Tien m'espee, je la te rant. »
Mes Erec mie ne la prant,
Ainz dit : « Bien va, se ne t'oci. »

(*Erec und Enide.*)
(Ed. de W. Foerster. Halle, 1896.)

SCÈNE D'AMOUR DANS LE JARDIN

Thessala panse a li garir,
Et Jehanz vetla tor garnir[3]
De tot quan que il i convient[4].
Cligés an la tor vet et vient
Hardiemant tot a veüe,
Qu'un ostor[5] i a mis an mue,
Si dit que il le vet veoir,
Ne nus ne puet aparcevoir
Qu'il i aut[6] par nule acheison[7],
Se por l'ostor solemant non[8].
Mout i demore nuit et jor.
A Jehan fet garder la tor,
Que nus n'i antre, qu'il ne vuelle,

1. Ne me tue pas. — 2. Maltraité. — 3. Va fortifier la tour. — 4. De tout ce qui convient. — 5. Autour. — 6. Aille. — 7. Raison. — 8. Sinon pour l'autour.

Fenice n'a mal, don se duelle [1],
Que [2] bien l'a Thessala garie.
S'or fust Cligés dus [3] d'Aumarie
Ou de Marroc ou de Tudele,
Nel prisast il une cenele [4],
Anvers la joie que il a [5].
Certes, de rien ne s'avilla [6]
Amors, quand il les mist ansanble ;
Car a l'un et a l'autre sanble,
Quant li uns l'autre acole et beise,
Que de lor joie et de lor eise [7]
Soit toz li mondes amandez, —
Ne ja plus ne m'an demandez :
Mes n'est chose, que li uns vuelle,
Que li autre ne s'i acuelle [8].
Einsi est lors voloirs comuns,
Con s'il dui ne fussent que uns.
Tot cel an et de l'autre assez
Deus mois et plus, ce croi, passez,
A Fenice an la tor esté [9].
Jusqu'au renovelmant d'esté,
Quant flors et fuelles d'arbres issent,
Et cil oiselet s'esjoïssent,
Qui font lor joie an lor latin,
Avint que Fenice un matin
Oï chanter le rossignol.
L'un braz au flanc et l'autre au col
La tenoit Cligés doucemant,
Et ele lui tot ansemant [10],
Si li a dit : « Biaus amis chiers,

1. Se dolente. — 2. Car. — 3. Duc. — 4. Baie de l'aubépine et du houx. — 5. En comparaison de la joie. — 6. S'avilit, fit une vilaine chose, s'enlaidit. — 7. Aise. — 8. Consente. — 9. Est restée dans la tour. — 10. De même.

Grant bien me feïst [1] uns vergiers,
Ou je me poïsse deduire [2].
Ne vi lune ne soloil luire,
Plus a de quinze mois antiers.
S'estre poïst, mout volantiers
M'an istroie la fors [3] au jor,
Qu'anclose sui an ceste tor.
Se ci pres avoit un vergier,
Ou je m'alasse esbanoiier [4],
Mout me feroit grant bien sovant. »
Lors li met Cligés an covant [5],
Qu'a Jehan consoil an querra
Tot maintenant qu'il le verra [6].
Et maintenant est avenu
Qu'es vos [7] Jehan leanz [8] venu,
Qui sovant venir i soloit [9].
De ce que Fenice voloit
L'a Cligés a parole mis [10].
« Tot est apareillié et quis [11] »,
Fet Jehanz, « quan qu[12]' ele comande.
De ce qu'ele viaut [13] et demande,
Est ceste torz bien aeisiee [14]. »
Lors se fet Fenice mout liee
Et dit a Jehan qu'il li maint [15].
Cil dit que an lui ne remaint [16].
Lors vet Jehanz ovrir un huis
Tel que je ne vos sai ne puis
La façon dire ne retreire.

1. Ferait. — 2. Je me puisse plaire. — 3. Sortirais. — 4. Me promener, penser. — 5. Le lui promet. — 6. Dès qu'il le verra. — 7. Voilà. — 8. Là-dedans. — 9. Avait coutume. — 10. Mis au courant. — 11. Cherché. — 12. Tout ce que. — 13. Veut. — 14. Pourvue. — 15. L'y mène. — 16. Il dit que cela ne dépend pas de lui, qu'il ne demande pas mieux.

Nus fors Jehan nel seüst feire,
Ne ja nus dire ne seüst,
Que huis ne fenestre i eüst,
Tant con li huis n'estoit overz,
Si estoit celez et coverz.
Quant Fenice vit l'uis ovrir
Et le soloil leanz ferir,
Qu'ele n'avoit pieç'a veü,
De joie a tot le sanc meü [1].
Et dit qu'or ne quiert ele plus,
Des qu'issir puet hors del reclus,
N'aillors ne se quiert herbergier.
Par l'uis est antree el vergier
Qui mout li plest et atalante [2].
An mi le vergier ot une ante[3]
De flors chargiee et bien foillue,
Et par desus iert estandue.
Einsi estoient li raim [4] duit [5],
Que vers terre pandoient tuit [6],
Et pres jusqu'a terre beissoient,
Fors la cime don il neissoient.
La cime aloit contre mont droite.
(Fenice autre leu [7] ne covoite)
Et desoz l'ante est li praiaus [8],
Mout delitables [9] et mout biaus.
Ne ja n'iert li solauz [10] tant hauz
A midi, quant il est plus chauz,
Que ja rais i puisse passer ;
Si le sot [11] Jehanz conpasser
Et les branches mener et duire [12].

1. La joie la fait changer de couleur. — 2. Lui donne plaisir. — 3. Une plante, une pousse. — 4. Rameaux. — 5. Dirigés. — 6. Tous. — 7. Lieu. — 8. Prairie. — 9. Délectable. — 10. Le soleil ne sera jamais. — 11. Sut. — 12. Arranger.

La se va Fenice deduire,
Et an sor jor i fet son lit [1].
La sont a joie et a delit.
Et li vergiers est clos antor
De haut mur qui tient a la tor,
Si que riens nule n'i antrast,
Se par son la tor [2] n'i montast.
Or est Fenice mout a eise.
N'est riens nule qui li despleise,
Ne ne li faut riens qu'ele vuelle,
Quant soz la flor et soz la fuelle
Son ami li loist [3] ambracier.
Au tans que l'an va giboiier
De l'esprevier et del brachet [4],
Qui quiert l'aloe et le machet [5],
Et la quaille et la perdriz trace [6],
Avint qu'uns chevaliers de Trace,
Bachelers juenes, anveisiez [7],
De chevalerie prisiez,
Fu un jor an gibiers alez
Vers cele tor tot lez a lez [8].
Bertranz ot non li chevaliers.
Essorez [9] fu ses espreviers,
Qu'a une aloete ot failli.
Or se tandra [10] por mal bailli
Bertranz, s'il pert son esprevier.
Desoz la tor an un vergier,
Le vit desçandre et aseoir
Et ce li plot mout a veoir;
Qu'or ne le cuide il mie perdre.

1. Et dans la journée elle y fait son lit. — 2. Par le sommet. — 3. Il lui est loisible. — 4. Chien de chasse. — 5. Petit oiseau. — 6. Chasse. — 7. Elégant. — 8. Côte à côte. — 9. Envolé. — 10. Tiendra.

Tantost s'an vet au mur aerdre [1]
Et fet tant que outre s'an passe.
Soz [2] l'ante vit dormir a masse [3]
Fenice et Cligés nu et nu.
« Deus », fet il, « que m'est avenu ?
Queus mervoille est ce que je voi ?
N'est ce Cligés ? Oïl, par foi.
N'est ce l'anpererriz ansanble [4] ?
Nenil, mes ele la resanble ;
Qu'ainz riens autre si ne sanbla.
Tel nes, tel boche, tel front a,
Con l'anpererriz, ma dame, ot.
Onques miauz [5] Nature ne sot
Feire deus choses d'un sanblant [6].
An cesti ne voi je neant,
Que an ma dame ne veïsse.
S'ele fust vive, je deïsse [7],
Veraiemant,que ce fust ele ».
A tant une poire destele [8],
Si chiet Fenice lez l'oroille.
Cele tresaut [9] et si s'esvoille,
Et voit Bertran, si crie fort :
« Amis, amis, nos somes mort !
Vez ci Bertran ! s'il vos eschape,
Cheü somes an male trape [10].
Il dira qu'il nos a veüz. »
Lors s'est Bertranz aparceüz,
Que c'est l'anperreriz sanz faille [11].
Mestiers li est, que [12] il s'an aille ;

1. Il va se poser sur. — 2. Sous. — 3. Ensemble. — 4. N'est-ce pas l'impératrice avec lui. — 5. Mieux. — 6. Semblables. — 7. Dirais. — 8. Fait tomber. — 9. Tressaille. — 10. Nous sommes tombés dans un mauvais piège. — 11. Sans nul doute. — 12. Il faut que.

Car Cligés avoit aportee
El vergier avuec lui s'espee,
Si l'avoit devant le lit mise.
Il saut sus, s'a l'espee prise,
Et Bertranz fuit isnelemant [1].
Plus tost qu' [2] il pot au mur se prant,
Et ja estoit outre a bien près [3],
Quant Cligés est venuz après
Et maintenant hauce l'espee,
Sil fiert si qu'il li a copee
La janbe desoz le genoil,
Aussi com un raim de fenoil [4].
Neporquant [5] s'an est eschapez
Bertranz mal mis et esclopez,
Et ses janz d'autre part le pranent [6],
Qui de duel et d'ire forsanent [7],
Quant il le voient afolé,
Si ont anquis et demandé
Qui est qui ce li avoit fet.
« Ne me metez, » fet il, « an plet [8],
Mes sor mon cheval me montez !
Ja cist afeires [9] n'iert [10] contez
Jusque devant l'anpereor.
Ne doit pas estre sanz peor [11],
Qui ce m'a fet, et non est il,
Que [12] pres est de mortel peril. »

(*Cligès.*)
(Ed. de W. Foerster. Halle, 1888.)

1. Rapidement.— 2. Aussi vite que. — 3. Déjà il était presque au delà. — 4. Rameau de fenouil. — 5. Cependant. — 6. Prennent. — 7. Sont hors de raison. — 8. Discussion. — 9. Cette affaire, — 10. Sera. — 11. Peur. — 12. Car.

LANCELOT

DIALOGUE D'AMOUR

Atant[1] li rois de li se part
Et mout est la rëine tart
Que sa joie et ses amis vaingne.
N'a mes talant[2] que vers lui taingne
Aatine[3] de nule chose.
Mes novele qui ne repose,
Ainz cort toz jorz, qu'ele ne fine,
Vient de rechief a la rëine,
Que Lancelot ocis se fust
Por li, se feire li lëust.[4]
Ele an est liee et sel croit bien,
Mes ele nel vossist[5] por rien ;
Que trop li fust mesavenu.
Et antretant ez vos venu
Lancelot qui mout se hastoit.
Maintenant que li rois le voit,
Sil[6] cort beisier et acoler.
Vis li est[7] qu'il doie voler,
Tant le fet sa joie legier.
Mes la joie font abregier
Cil qui le liierent et prindrent[8],
Et li rois dist que mar[9] i vindrent,
Que[10] tuit sont mort et confondu.
Et il li ont tant respondu
Qu'il cuidoient qu'il le vossist.
« Moi desplest il, mes il vos sist[11],

1. Alors. — 2. Désir. — 3. Hâte, désir violent. — 4. Se serait tué pour elle, si cela lui avait été permis. — 5. Voudrait. — 6. Il le (enclise). — 7. Il lui est avis. — 8. Prirent. — 9. Pour leur malheur. — 10. Car. — 11. Cela vous a convenu.

Fet li rois, « n'a lui rien ne monte [1].
Hui n'avez vos fet nule honte,
Se moi non [2] qui le conduisoie ;
Comant qu'il soit [3] la honte est moie [4].
Mes ja ne vos an gaberoiz [5]
Quant vos de moi eschaperoiz. »
Quant Lanceloz l'ot correcier [6],
De la pes feire et adrecier [7]
Au plus qu'il onques puet se painne,
Tant qu'il l'a feite, et lors l'an mainne
Li rois la rëine veoir.
Lors ne leissa mie cheoir
La rëine ses iauz [8] vers terre,
Ainz l'ala lieemant requerre,
Si l'enora de son pooir [9]
Et sel fist delez li [10] seoir.
Puis parlerent a grant leisir
De quanque [11] lor vint a pleisir,
Ne matiere ne lor failloit,
Qu'amors assez lor an bailloit.
Et quand Lanceloz voit son eise,
Qu'il ne dit rien qui mout ne pleise
La rëine [12], lors a consoil [13]
Li dit : « Dame, mout me mervoil [14]
Por quoi tel samblant [15] me fëistes
Avant hier quant vos me vëistes,
N'onques un mot ne me sonastes,
A po [16] la mort ne me donastes,

1. Cela n'a pour lui aucune importance. — 2. Sinon à moi. — 3. Quoi qu'il en soit. — 4. Est pour moi. — 5. Moquerez. — 6. Se fâcher. — 7. De faire la paix et de la ramener à lui. — 8. Yeux. — 9. L'honora autant qu'elle put. — 10. A côté d'elle. — 11. Tout ce que. — 12. A la reine. — 13. A titre de conseil. — 14. Je m'étonne. — 15. Visage. — 16. Peu s'en fallut que.

Ne je n'oi tant de hardemant [1]
Que tant com or vos an demant
Vos an osasse demander.
Dame, or sui prez de l'amander,
Mes que le forfet dit m'aiiez [2]
Don j'ai esté mout esmaiiez [3]. »
Et la rëine li reconte ;
« Comant? Don n'ëustes vos honte
De la charette [4] et si dotastes?
Mout a grant anviz [5] i montastes
Quant vos demorastes deus pas.
Por ce, voir, ne vos vos je pas
Ne aresnier [6] ne esgarder. »
« Autre foiz me doint Deus garder
Fet Lanceloz, « de tel meffet,
Et ja Deus de moi merci n'et
Se vos n'ëustes mout grant droit [7].
Dame pour Deu tot or endroit [8]
De moi l'amande an recevez,
Et se vos ja le me devez
Pardoner, por Deu, sel me dites [9]. »
« Amis, vos an estes tez quites,
Fet la rëine, outreemant [10] :
Jel vos pardoing [11] mout buenemant. »
« Dame, » fet il, « vostre merci ;
Mes je ne vos puis mie ci [12]
Tot dire quanque je voldroie ;
Volantiers a vos parleroie
Plus a leisir s'il pooit [13] estre. »

1. Courage. — 2. Pourvu que vous m'ayez dit le forfait. — 3. Troublé. — 4. D'avoir hésité à monter dans la charrette. — 5. A contre cœur.— 6. Parler. — 7. Si vous n'eûtes absolument le droit de le faire.— 8. Tout de suite. — 9. Dites-le-moi. — 10. Tout à fait. — 11. Pardonne. — 12. Ici. — 13. Si cela pouvait.

Et la rëine une fenestre
Si mostre a l'uel[1], non mie au doi,
Et dit : « Venez parler a moi
A cele fenestre anquenuit[2]
Quant par ceanz dormiront tuit,
Et si vandroiz[3] par un vergier.
Ceanz entrer ne herbergier
Ne porroiz mie vostre cors :
Je serai anz et vos de fors[4];
Que ceanz ne porroiz venir.
Ne je ne porrai avenir
A vos fors de boche ou de main;
Mes s'il vos plest jusqu'à demain
Y serai por amor de vos.
Assanbler ne porriiens[5] nos,
Qu'an ma chambre devant moi gist
Keus li seneschaus[6] qui languist
Des plaies dont il est coverz.
Et li huis ne rest mie overz,
Ainz est bien fers[7] et bien gardez.
Quant vos vandroiz[8], si vos gardez
Que nule espie ne vos truisse[9]. »
« Dame, fet il, la ou je puisse
Ne me verra ja nule espie
Qui mal i panst[10] ne mal an die. »
Einsi ont pris lor parlemant[11],
Si departent[12] mout lieemant.
Lanceloz ist fors de la chanbre
Si liez que il ne li remanbre[13]

1. Lui montre alors de l'œil. — 2. Cette nuit. — 3. Vous viendrez. — 4. Je serai à l'intérieur et vous dehors. — 5. Pourrions. — 6. Keus, le Sénéchal. — 7. Fortifié. — 8. Viendrez. — 9. Qu'aucun espion ne vous trouve. — 10. Pense. — 11. Se sont entretenus. — 12. Se séparent. — 13. Il ne lui souvient plus.

De nul de trestoz ses enuiz.
Mes trop li demore [1] la nuiz,
Et li jorz li a plus duré
A ce qu'il i a anduré
Que çant autre ou qu'uns anz antiers.
Au parlemant mout volantiers
L'an alast s'il fust anuitié [2]
Tant a au jor vaintre [3] luitié
Que la nuiz mout noire et oscure
L'ot mis dessoz sa coverture
Et dessoz sa chape afublé [4].
Quant il vit le jor enublé [5],
Si se fet las et traveillié,
Et dit que mout avoit veillié,
S'avoit mestier [6] de reposer.
Bien poez antandre et gloser,
Vos qui avez fet autretel,
Que por la jant de son ostel
Se fet las et se fet couchier ;
Mes n'ot mie son lit mout chier [7],
Que por rien il n'i reposast,
N'il ne poïst ne il n'osast,
Ne il n'an vossist pas avoir
Le hardemant [8] ne le pooir.
Mout tost et soef [9] s'an leva,
Ne ce mie ne le greva
Qu'il ne luisoit lune n'estoile,
N'an la meison n'avoit chandoile [10],
Ne lanpe ne lanterne ardant.
Einsi s'an ala regardant,

1. Tarde. — 2. L'on irait s'il faisait nuit. — 3. Vaincre. — 4. Habillé. — 5. Obscurci. — 6. Besoin. — 7. Et il ne s'attrista pas du tout. — 8. Courage. — 9. Doucement. — 10. Chandelle.

Qu'onques nus garde ne s'an prist,
Ainz cuidoient qu'il se dormist
An son lit trestote la nuit.
Sanz conpeignie et sanz conduit
Mout tost vers le vergier s'an va,
Qu'onques nul home n'ancontra,
Et de ce li est bien chëu
Qu'une piece del mur chëu
Ot el vergier novelemant[1].
Par cele freite[2] isnelemant
S'an passe et vet tant que il vient
A la fenestre, et la se tient
Si coiz qu'il ne tost[3] n'esternue,
Tant que la rëine est venue
An une mout blanche chemise[4];
N'ot sus blïaut ne cote mise,
Mes un cort mantel ot dessus
D'escarlate et de cisemus[5].
Quant Lanceloz voit la rëine
Qui a la fenestre s'acline,
Qui de gros fer estoit ferree,
D'un douz salu l'a enerree[6].
Et ele un autre tost li rant ;
Car mout estoient desirrant
Cil de li et cele de lui.
De vilenie ne d'enui
Ne tienent parlemant ne plet.
Li uns pres de l'autre se tret[7]
Tant que main a main s'antretienent[8].
De ce qu'ansanble ne parvienent,

1. Récemment. — 2. Ouverture, fente. — 3. Tousse. — 4. Le vêtement de dessous, mais qui n'est pas la chemise actuelle. — 5. Animal à fourrure. — 6. Honorée. — 7. S'approche. — 8. Se tiennent étroitement.

Lor poise tant a demesure [1],
Qu'il an blasment la ferrëure.
Mes de ce Lanceloz se vante
Que se la rëine atalante [2]
Avec li leanz anterra;
Ja por les fers ne remandra,
Et la rëine li respont :
« Ne veez vos con cist fer sont
Roit a ploiier et fort a fraindre ?
Ja tant nes porriiez destraindre
Ne tirer a vos ne sachier [3]
Qu'un an pöissiez esrachier. »
« Dame, fet il, or ne vos chaille [4] !
Ja ne cuit que fers rien i vaille.
Rien fors vos ne me puet tenir
Que bien ne puisse a vos venir.
Se vostre congiez le m'otroie,
Tote m'est delivre [5] la voie ;
Mes se il bien ne vos agrée,
Donc m'est ele si anconbree
Que n'i passeroie por rien. »
« Certes, fet ele, jel vuel bien :
Mes voloirs pas ne vos detient ;
Mes tant atandre vos convient
Qu'an mon lit soie recouchie,
Que de noise ne vos meschie [6] ;
Qu'il n'i avroit jeu ne deport
Se li seneschaus, qui ci dort,
Se resveilloit por vostre noise.
Por c'est bien droiz que je m'an voise [7],

1. A l'exces. — 2. Si cela plait à la reine, il entrera auprès d'elle. — 3. A arracher. — 4. Ne vous en souciez pas. — 5. Libre, ouverte, facile. — 6. Arrive malheur, ennui. — 7. Aille.

Qu'il n'i porroit nul bien noter
S'il me veoit ici ester [1]. »
« Dame, fet il, or alez donques,
Mes de ce nedotez vos onques
Que je i doie [2] noise feire,
Si soef [3] an cuit les fers treire
Que ja ne m'i travaillerai
Ne nelui n'i [4] esveillerai. »

(*Der Karrenritter* [*Lancelot*]... herausgegeben von Wendelin Foerster.)

1. Voyait être ici. — 2. Doive. — 3. J'ôterai les fers si doucement. — 4. Par là, en le faisant.

MARIE DE FRANCE

(vers 1175)

Sources. — Editions. — *Tristan*, publié par Francisque Michel, Londres, 1835, vol. 2, pp. 144-146. — *Die lais der Marie de France*, von Karl Warnke. 2 Auflage. Halle, 1900, p. 181. — *Fables. Poésies de Marie de France*, pp. B de Roquefort, vol. 2. Paris, 1820. — *Die Fabeln der Marie de France*, éd. K. Warnke. Halle, 1898. — G. Schoepperle : *Chievrefoil* (*Romania*, 1909, pp. 199-218). Cf. G. Paris, *Romania*, VII, et XXIV, 290.

Travaux. — J. Bédier : *Revue des Deux-Mondes*, 15 oct. 1891.

Marie de France, établie en Angleterre, était de condition modeste et vécut, semble-t-il, de la générosité de ses protecteurs. Elle nous a laissé des Lais, des Fables et un poème religieux, *le Purgatoire de saint Patrice*. Les fables semblent être son plus ancien ouvrage et remonter aux environs de 1170. Elles sont écrites en vers de huit syllabes, simples, clairs, mais sans ornements. Les lais sont la partie la plus remarquable de l'œuvre de Marie de France. Quelques-uns expriment la matière de Bretagne et nous font connaître les légendes celtiques. Ce sont des histoires de fées qui opèrent des prodiges, et font passer les hommes de leur condition naturelle à la vie animale (par exemple dans le *lai du Bisclavret*, où un homme, devenu loup-garou par la faute de sa femme, qui aime un autre homme, reprend enfin forme humaine et punit les coupables). Le *lai de Lanval* (histoire d'un chevalier aimé d'une fée) et le *lai du Chèvrefeuille* (épisode de Tristan) sont des chefs-d'œuvre dans leur brièveté. D'autres lais, comme le *lai du Frêne*, le *lai des Deux Amants*, sont d'origine française, et l'action est située en Normandie.

L'*Ysopet* de Marie de France est la traduction en vers latins

de 8 syllabes à rimes plates d'un recueil connu au moyen-âge sous le nom de *Romulus*, composé de fables de Phèdre mises en prose et de contes d'origine orientale.

Citons encore, parmi les lais de Marie, *Equitan*, *Laustic*, *Milon*, *Eliduc* ; *Tidorel* et *Tiolet* lui sont attribués avec quelque vraisemblance.

L'Espurgatoire saint Patriz, traduction du *Tractatus de Purgatorio S. Patricii*, de Henri de Solterei, est une de ces visions de la vie ultra-terrestre, si chères aux Celtes du moyen âge.

CHIEVREFUEIL

Asez me plest e bien le vueil
Del lai qu'um nume Chievrefueil
Que la verité vus en cunt
Coment fu fez, de quei e dunt [1].
Plusur [2] le m'unt cunté e dit
E jeo l'ai trové en escrit
De Tristam e de la rëine,
De lur amur ki tant fu fine,
Dunt il ourent meinte dolur ;
Puis en mururent en un jur.
Li reis Mars esteit curuciez,
Vers Tristram, sun nevu, iriez ;
De sa terre le cungea [3]
Pur la rëine qu'il ama.
En sa cuntree en est alez.
En Suhtwales [4] u il fu nez
Un an demura tut entier,
Ne pot ariere repairier [5] ;
Mes puis [6] se mist en abandun
De mort e de destructiün.

1. Par qui, et comment. — 2. Plusieurs. — 3. Congédia. — 4. Galles du Sud. — 5. Retourner. — 6. Ensuite.

Ne vus en merveilliez niënt [1] :
Kar cil ki eime leialment
Mult est dolenz e trespensez [2],
Quant il nen a ses volentez [3].
Tristram est dolenz e pensis :
Pur ceo s'esmut [4] de sun païs.
En Cornuaille vait tut dreit
La u la reïne manaeit [5].
En la forest tuz suls [6] se mist,
Ne voleit pas qu'um le veïst.
En la vespree s'en eisseit,
Quant tens de [7] herbergier esteit.
Od païsanz [8], od pauvre gent
Perneit [9] la nuit herbergement.
Les noveles lur enquereit
Del rei [10] cum il se cunteneit.
Cil li diënt qu'il unt oï
Que li barum erent [11] bani,
A Tintagel deivent venir,
Li reis i vuelt feste tenir,
A pentecuste i serunt tuit ;
Mult i avra joie e deduit,
E la reïne od [12] lui sera.
Tristram l'oï, mult s'en haita [13].
Ele n'i purra mie aler
Qu'il ne la veie trespasser [14].
Le jur que li reis fu meüz [15],
Est Tristram el bois revenuz

1. Ne vous en étonnez pas. — 2. Absorbé, soucieux. — 3. Désir réalisé. — 4. Partit. — 5. Habitait. — 6. Seul. — 7. Il en sortait le soir, quand c'était le moment de. — 8. Avec les paysans. — 9. Prenait. — 10. Du roi. — 11. Etaient. — 12. Avec. — 13. S'en réjouit. — 14. Passer par là, traverser cet endroit. — 15. Parti.

Sur le chemin que il saveit
Que la rute [1] passer deveit.
Une coldre [2] trencha par mi,
Tute quarree la fendi.
Quant il a paré le bastun,
De [3] son cultel escrit sun nun.
Se la reïne s'aparceit [4],
Ki mult grant guarde s'en perneit [5],
De sun ami bien conuistra [6]
Le bastun, quant el le verra ;
Altre feiz li fu avenu
Que si l'aveit aparceü [7].
Ceo fu la sume [8] de l'escrit
Qu'il li aveit mandé et dit,
Que lunges ot ilec esté [9]
E atendu e surjurné [10]
Pur espiër e pur saveir
Coment il la peüst veeir,
Kar ne poeit [11] vivre senz li [12].
D'els dous fu il tut altresi
Cume del chievrefueil esteit
Ki a la coldre se perneit [13] :
Quant il s'i est laciez e pris
E tut entur le fust [14] s'est mis,
Ensemble poeent [15] bien durer ;
Mes ki puis les vuelt desevrer [16],
La coldre muert hastivement

1. Troupe. — 2. Une branche de coudrier. — 3. Avec. — 4. Le remarque. — 5. Qui faisait grande attention. — 6. Reconnaîtra. — 7. Il était arrivé autrefois qu'elle l'avait reconnu de cette manière. — 8. Le contenu. — 9. Longuement il resta là. — 10. Séjourné. — 11. Pouvait. — 12. Elle. — 13. Il en fut des deux amants comme du chèvrefeuille qui s'enlaçait au coudrier.— 14. Le bois.— 15. Ils peuvent. — 16. Mais si ensuite on les veut séparer.

E li chievrefueilz ensement [1].
« Bele amie, si est de nus [2] :
Ne vus senz mei ne jeo senz vus [3] ! »
La rëine vint chevalchant.
Ele esguarda [4] un poi avant,
Le bastun vit, bien l'aparceut,
Tutes les letres i conut.
Les chevaliers, ki la menoënt
E ki ensemble od li erroënt [5],
Cumanda tost a arester :
Descendre vuelt e reposer.
Cil unt fait sun comandement.
Elle s'en vet luinz [6] de sa gent ;
Sa meschine [7] apela a sei,
Brenguein, ki mult ot bone fei.
Del chemin un poi s'esluigna.
Dedenz le bois celui trova
Que plus amot [8] que rien vivant.
Entre els meinent joie mult grant.
A li parla tut a leisir,
E ele li dist sun plaisir ;
Puis li mustra cum faitement
Del rei avra acordement [9],
E que mult li aveit pesé,
De ceo qu'il l'ot si cungeé [10],
Par encusement [11] l'aveit fait.
A tant s'en part, sun ami lait ;

1. Avec, en même temps. — 2. De même en est-il de nous. — 3. Ni vous sans moi, ni moi sans vous. — 4. Regarda. — 5. Voyageaient. — 6. Elle s'en va loin. — 7. Servante. — 8. Aimait (elle). — 9. Elle lui montra de quelle manière il pourrait rentrer dans les bonnes grâces du roi. — 10. De ce que le roi l'eût ainsi congédié. — 11. Dénonciation.

Mes quant ceo vint al desevrer [1],
Dunc comencierent a plurer.
Tristram en Wales s'en rala,
Tant que sis uncles [2] le manda
Pur la joie qu'il ot eüe
De s'amie qu'il ot veüe
Par le bastun qu'il ot escrit,
Si cum la reïne l'ot dit,
Pur les paroles remembrer,
Tristram, ki bien saveit harper,
En aveit fet un nuvel lai.
Asez briefment le numerai :
« *Gotelef* » l'apelent Engleis,
« Chievrefueil » le nument Franceis.
Dit vus en ai la verité,
Del lai que j'ai ici cunté.

(*Die lais der Marie de France, hgg. von Karl Warnke.* Halle, 1900, in-8.)

1. Quant vint l'heure de la séparation. — 2. Jusqu'à ce que son oncle.

PARTONOPEUS DE BLOIS

(vers 1170)

Sources. — Manuscrits. — Ms. Arsenal. 194.

Editions. — *Partonopeus de Blois*, publié pour la première fois d'après le manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal, par G.-A. Crapelet (Paris, 1834, 2 vol. in-4°).

Travaux. — Pfeiffer : *Uber die Handschriften des Altfranz. Partonopeus* (Marburg, 1884). Cf. aussi le poème allemand de Konrad von Wurzburg (édit. Bartsch). — Ch. Oulmont : *La Philosophie d'un Roman d'amour au Moyen-Age* (*La Phalange*, 1912).

Partonopeus de Blois, œuvre dont l'auteur nous est inconnu, est à coup sûr l'un des beaux romans du moyen-âge. La donnée est à peu de chose près celle de Psyché, mais invertie ; le héros, chevalier français aimé de Melior, reine de Constantinople, est transporté dans son palais féerique ; malgré la défense que la dame lui a faite, il cède au désir de la voir. Et puis Melior, qu'une goutte de cire brûlante tombée sur son sein a réveillée, chasse l'audacieux ; celui-ci, après de longues et pénibles aventures, après avoir erré comme une bête fauve dans la forêt d'Ardennes, retrouve son amante qui lui pardonne. Aucun poème plus que celui-là n'abonde en peintures de mœurs et en scènes d'amour d'une psychologie subtile ; le rôle de la mère de Partonopeus n'est pas négligeable non plus. Dans le passage que j'ai choisi, Partonopeus, aimé de Melior et assuré de ses faveurs, apprend les conditions posées par son amante : il jouira d'elle toutes les nuits, mais ne la pourra voir sous peine des plus graves malheurs jusqu'au moment où Melior, sûre enfin d'un ami fidèle, consentira à l'épouser.

Nous n'avons pas à nous étonner du fait que l'histoire de Partonopeus, ou au moins le principal épisode, se passe en

Orient, puisque la légende de Psyché, qui est la source du poème français, est gréco-latine, et puisque aussi l'Orient était pour les chrétiens occidentaux le pays des merveilles.

MELIOR IMPOSE SES CONDITIONS A PARTONOPEUS

Beaus dols amis, la dame dit,
De moi ferés vostre delit [1],
Cascune [2] nuit, tot a loisir,
Me porés avoir et sentir ;
Mais ne volroie estre veüe
Desci que l'eure soit venue
Que j'ai misse a cels de m'onor
De prendre par lor los segnor [3],
Et n'a que deux ans et demi
Trosqu' [4] à cele eure que vos di.
Vos en avrés moult bel soufrir,
Parler et juer et sentir :
Assés avrés chiens et oiseaus,
Murs [5] et cevals [6] rices [7] et beaus,
Fores plenteïves [8], rivieres
Buenes [9] et beles et plenieres ;
Pailes [10], siglatons [11] et cendaus, [12]
Dras rices et emperiaus ;
Pain et vin et car [13] et poisson,
Tot a plenté et a fuison [14],
Et buene vile et bel castel,
Et bon lit et soef et bel,

1. Plaisir. — 2. Chaque. — 3. Jusqu'à ce que l'heure soit venue que j'ai fixée aux hommes de mon royaume pour se donner un seigneur de leur choix. — 4. Jusqu'à. — 5. Mulets. — 6. Chevaux. — 7. Riches. — 8. Abondantes. — 9. Bonnes. — 10. Riches drap d'or. — 11. Longs manteaux de soie. — 12. Etoffe légère de soie analogue au taffetas. — 13. Chair. — 14. En quantité et à foison.

Et moi avrés cascune nuit
Por acomplir l'autre déduit ;
Mais n'avrés home en compaignie,
Ne feme, fors moi vostre amie :
N'ome ne femme ne veres,
Ne a nului [1] ne parleres
Desci que [2] li jors soit venus
Et li conciles ert tenus,
Dont verés et orés la gent,
Et il veront vos ensement ;
Trosqu'a cel jor el [3] faire n'os [4],
Mais dont [5] ferai tant que par los
Et par consel de tos mes rois
M'avra Partonopeus de Blois.
Trosqu'adont m'aiés espousee
Ert [6] entre nos l'amors privee [7] :
Adont serai jo vostre espose.
Ne m'en tenés a anuiose [8]
Se li termes est issi grans,
Car ensi est li covenans
De moi a tos cels de m'onor
Que je doi dont prendre segnor [9].
Li terme lor est ennuios ;
Mais je l'ai fait, amis, por vos :
Por ço que pensoie a vos prendre
Les ai fait tant longes [10] atendre ;
Car dont ert li termes pleniers [11]
Que porés estre cevaliers,
Et dont a primes [12] a honor,

1. A personne. — 2. Jusqu'à ce que. — 3. Autre chose (aliud). — 4. Je n'ose. — 5. Alors. — 6. Sera (erit). — 7. Secrete. — 8. Ennuyeuse. — 9. Car il est convenu entre moi et tous mes sujets que je dois alors me marier. — 10. Longuement. — 11. Accompli. — 12. A l'heure de primes.

Vos porai eslire à segnor.
Ço ne lor seroit bon ne bel
Qu'offrisse a prendre un tousel[1];
Mais ore quant venra[2] li jors
M'ert grans noblece et grans honor
Que je vos puisse as[3] miens mostrer[4]
Qu'en vos n'avra que refuser[5];
Car cevaliers eslis seres,
Et sai très bien, jà n'i faures[6],
Et plus beaus[7] que n'est riens el monde;
Qar toute beautés vos[8] abonde,
Et tant avés de gentelise[9],
Jà ne lairai ne vos eslise[10];
Car vos estes del sanc Hector,
Qui ainc[11] n'ama argent ne or,
Ne rien fors seul cevalerie :
Por ce vœl[12] estre vostre amie;
Car ja li sans ne mentira,
Mais nature tostans fera[13];
Ne souferra[14] la gentillece
Que ja faciés rien fors noblece,
Por ço me met del tot en vos[15],
Et sai que serés angoissos
De moi veoir ains qu'il soit lius[16] :
Mais ce ne seroit mie gius[17];
Car se vos tant porcacisies[18]

1. Petit jeune homme. — 2. Viendra. — 3. Aux. — 4. Montrer. — 5. En vous je n'aurai rien à cacher. — 6. Manquerez. — 7. Et vous serez plus beau. — 8. En vous. — 9. Gentillesse. — 10. Je ne laisserai pas de vous choisir. — 11. Jamais.— 12. Je veux. —13. Votre naturel opérera toujours.— 14. Souffrira.—15. Je m'en remets à vous complètement. — 16. Avant que le temps soit venu. — 17. Jeu. — 18. Si vous faisiez tant d'efforts que...

Que par engien me veïssies
Ains que me volsisce mostrer,
Tornee seroie al plorer [1],
Et plus seroie mal baillie
C'autre caitive [2] et plus honie.
Por ço sor tote rien vos pri
Que vos aiés de moi merci,
Que par vos ne soit engiens quis
Par coi [3] vos me voiés el vis [4],
Desci la que viegne li jors
Que de moi veoir soit honors.
Beaus amis, li termes est bries [5],
Et li soufrirs en est moult gries,
Porquant ne doit de bien joïr
Qui de mal nel puet deservir ;
Mais je sai bien que vos cremes
Que jo ne soie aucuns maufes,
Qui tant vos face par losenge
Qu'en aucun mal pechié vos prenge [6]
Por faire vostre arme [7] perir ;
Mais ne vos voel de ce servir.
Je croi en Deu le Fil Marie,
Qui nos raienst [8] de mort à vie,
Et par lui pri que vos m'ames [9] ;
Se por el [10] faire nel [11] voles,
Rien ne m'orés [12] dire ne faire
Qui onques li soit a contraire :
Tos ses conmandemens tenes,

1. Je serai réduite à pleurer. — 2. Malheureuse. — 3. Quoi. — 4. Au visage. — 5. Bref.— 6. Mais je sais bien que vous craignez que je ne sois un démon, qui par ruse arrive à vous faire tomber dans le péché. — 7. Ame. — 8. Racheta. — 9. Aimiez. — 10. Autre chose. — 11. Ne le. — 12. Entendrez.

Par tant serés de moi ames;
Se contre Jhesu faites rien,.
Ja puis ne serés de moi bien [1].
Jhesus est ma mors et ma vie :
Il a del tot la seignourie;
Il fist le ciel et le solel,
Et mer et terre, et fu [2] vermel,
Et l'air et tote créature,
Et tote rien en sa figure.
— Dame, fait-il, bien sai et sent
Que vos m'amés moult loialement,
Et moult m'est bel que sai de voir
Que Deu amés de tot pooir.
Par tant sui je seürs de vos
Que jamais n'en serai doutos [4];
Mais vos me faites un desfens [5]
Que ne vos voie dusqu'al [6] tens
Qu'en avés a vostre gent mis,
Et jo tot ensi vos plevis [7].
— N'en prenc, fait-ele, vostre foi;
Mais aiés si merci de moi
Que jo n'en soie pas honie,
Et vostre honors soit essaucie. »
Atant s'endort li damoiseaus.
La dame a moult de ses aveaus [8] :
Baise li iols [9], et bouce et face,
E moult estroit [10] vers soi l'enbrace;
Baise lui iols, et bouce et vis,
Ne demande altre paradis.
Moult sovent l'esvellast, je quit [11],

1. Jamais plus vous ne serez bien venu de moi. — 2. Feu. — 3. Vraiment. — 4. Hésitant. — 5. Une défense. — 6. Jusque. — 7. Garantis, promets. — 8. Plaisir. — 9. Les yeux. — 10. Etroitement. — 11. Elle l'éveillerait souvent, je pense.

Por avoir de lui son deduit ;
Mais tant le sent atravellié,
Nel puet esvellier de pitié [1].
Et quant il vient al ajorner [2],
Que li solaus [3] fait le jor cler,
Et li enfes est esperis [4],
Ens en son lit est tresaillis [5] ;
Car onques en tote son aé [6]
N'avait veü si grant beauté
Con en le cambre [7] u il se gist
Et de la beauté s'esbahist
Grant joie en a con avoir doit.

(*Partonopeus de Blois*, publié par G.-A. Crapelet, t. I.)

1. Par pitié. — 2. A l'aube. — 3. Soleil. — 4. Et que l'enfant est éveillé. — 5. A sauté dans son lit. — 6. Vie. — 7. La chambre.

AUCASSIN ET NICOLETTE

(Fin du xiie siècle)

Sources. — Manuscrits. — Paris, Bibl. nat. fr. 2168.

Editions. — *Aucassin et Nicolette* (*Nouvelles françaises en prose du XIII s.* publ. par L. Moland et C. d'Héricault. Paris, 1856, in-18. — *Aucassin et Nicotette*, trad. par A. Bida, Révision du texte original par G. Paris. — *Aucassin und Nicolet, neu nach der Handschrift mit Paradigmen und Glossar* hgg. H. Suchier (Paderborn, 1889, in-8°, 3e édit.; ; *idem* traduction française par A. Counson (Paderborn, 1903, 5e édit. et 1906, 6e édition). — *Aucassin et Nicolette*, chantefable du xiie siècle, mise en français moderne par G. Michaut, avec préface par J. Bédier). (Paris, Fontemoing). — (Cf. G. Paris, *Romania*, VIII, 284 et XXIX, 287.)

« La chantefable d'Aucassin et Nicolette est l'histoire de deux enfants qui s'aiment, sont séparés, se rejoignent malgré bien des difficultés et des dangers et finissent par être heureux. » (G. Paris.) C'est sous une autre forme l'histoire de *Floire et Blancheflor*. Ce roman est écrit mi en prose, mi en laisses assonantes de 7 syllabes; c'est à cause du mélange des vers et de la prose qu'on le nommait chantefable. Il est de la fin du xiie ou du début du xiiie siècle et d'un auteur probablement picard. L'épisode que nous citons nous fait assister à la rencontre des deux jouvenceaux dans la forêt : un rai de lune pénètre dans la cabane où s'est réfugiée Nicolette; Aucassin retrouve enfin son amie après de longues recherches.

Bien qu'il soit question de Beaucaire dans la Chantefable, il est fort douteux que l'auteur ait connu la Provence, aussi bien que « Cartage », patrie de Nicolette.

L'origine de ce poème est arabe, comme celle de *Floire et Blancheflor*. Le nom même d'Aucassin répond à l'arabe :

Al Kacin. L'Orient a fourni à l'Europe occidentale trop de sujets de contes pour que l'origine d'Aucassin nous puisse surprendre.

Le nom de Chantefable a été sans doute donné au poème à cause du mélange assez rare, dans l'ancienne littérature, de la prose et des vers. M. Suchier croit que la prose n'a pas été composée en même temps que les vers : « le récit en prose doit être sorti d'une espèce de commentaire aux vers, et par conséquent doit avoir reçu plus tard une forme fixe. » G. Paris rejette cette hypothèse, et se sert du titre même de Chantefable comme d'un argument négatif.

DIALOGUE AVEC LES PATRES. AUCASSIN DANS LA FORÊT

Aucassins ala par le forest de voie en voie, e li destriers l'en porta grant aleüre [1]. Ne quidiés mie que les ronces et les espines l'esparnaisçent [2]. Nenil nient [3] ! Ains li desronpent ses dras [4], qu'a painnes peüst on nouer desus el plus entier [5], et que li sans li isçi des bras et des costés et des ganbes en quarante lius [6] u en trente, qu'après le vallet peüst on suïr [7] le trace du sanc qui caoit [8] sor l'herbe. Mais il pensa tant a Nicolete sa douce amie, qu'il ne sentoit ne mal ne dolor, et ala tote jor par mi le forest si faitement [9] que onques n'oï noveles de li. Et quand il vit que li vespres aprocoit, si comenca a plorer, por cou qu'il ne le [10] trovoit.

Tote une viés [11] voie herbeuse cevaucoit, s'esgarda devant lui en mie le voie, si vit un vallet tel con je vos dirai. Grans estoit et mervellex [12] et lais et hideus. Il

1. A grande allure. — 2. Epargnassent. — 3. Non, en rien. — 4. Vêtements. — 5. Au moins déchiré. — 6. Lieux. — 7. Suivre. — 8. Tombait. — 9. De telle façon. — 10. La. — 11. Vieille. — 12. Extraordinaire, étonnant.

avoit une grande hure plus noire qu'une carbouclee [1], et avoit plus de plainne paume entre deux eus [2] et avoit unes grandes joes [3] et un grandisme [4] nes plat et unes grans narines lees [5] et unes grosses levres plus rouges d'une carbounee [6] et uns grans dens gaunes [7] et lais, et estoit caucies d'uns housiax, et d'uns sollers de buef fretes de tille [8] dusque deseure [9] le genol et estoit afulés [10] d'une cape a deus envers [11], si estoit apoiiés [12] sor une grande macue. Aucassins s'enbati sor lui [13], s'eut grant paor, quand il le sorvit [14].

Biaus frere, dius t'i aït [15] !

Dius vos beneie! fait cil.

Se dix t'aït, que fais tu ilec [16]?

A vos que monte [17]? fait cil.

Nient, fait Aucassins. Je nel vos demant se por bien non [18].

Mais por quoi ploures vos, fait cil, et faites si fait duel? Certes, se j'estoie ausi rices hom que vos estes, tos li mons [19] ne me feroit mie plorer.

Ba! me conissies vos? fait Aucassins.

Oie, je sai bien que vos estes Aucassins li fius le conte [20], et se vos me dites, por quoi vos plores, je vos dirai, que je fac ci [21].

Certes, fait Aucassins, je le vos dirai mout volentiers. Je vins hui matin cacier en ceste forest, s'avoie un blanc

1. Escarboucle. — 2. Jeux. — 3. De grandes joues. — 4. Très grand. — 5. Large. — 6. Qu'une carbonade. — 7. Jaune. — 8. D'une paire de houseaux et de souliers en cuir de bœuf consolidé avec du bois de tilleul. — 9. Jusque sur. — 10. Affublé. — 11. A double capuche. — 12. Appuyé. — 13. Se jeta sur lui. — 14. Aperçut. — 15. Dieu t'aide. — 16. Là. — 17. Que vous importe ? — 18. Je ne vous le demande que dans un bon motif. — 19. Monde. — 20. Le fils du comte. — 21. Ce que je fais ici.

levrer[1], le plus bel del siecle, si l'ai perdu, por ce pleur jou.

Os! fait cil, por le cuer que cil sires eut en sen ventre! que vos plorastes por un cien puant! Mal dehait[2] ait qui ja mais vos prisera, quand il n'a si rice home en ceste terre, se vos peres l'en mandoit dis u quinse u vint qu'il ne les envoiast trop volentiers, et s'en esteroit[3] trop lies! Mais je doi plorer et dol faire.

Et tu de quoi, frere?

Sire, je le vous dirai. J'estoie lues[4] a un rice vilain, si cacoie se carue[5], quatre bués[6] i avoit. Or a[7] trois jors qu'il m'avint une grande malaventure, que je perdi le mellor de mes bués, Roget, le mellor de me carue, si le vois querant. Si ne mengai ne ne buc, trois jors a passés, si n'os aler a le vile ; c'on me metroit en prison, que je ne l'ai de quoi saure[8]. De, tot l'avoir du monde n'ai je plus vaillant, que vos vees sur le cors de mi[9]. Une lasse mere avoie, si n'avoit plus vaillant que une keutisele[10], si li a on sacie[11] de desous le dos, si gist a pur l'estrain[12], si m'en poise assés plus que de mi. Car avoirs va et vient; se j'ai or perdu, je gaaignerai une autre fois, si sorrai[13] mon buef, quant je porrai, ne ja por çou n'en plorerai. Et vos plorastes por un cien de longaigne[14]. Mal dehait ait qui ja mais vos prisera[15]!

Certes tu es de bon confort, biaus frere. Que benois[16] soies tu! Et que valoit tes bués?

1. Lévrier. — 2. Qu'il arrive malheur à celui qui vous estimera. — 3. Serait trop content. — 4 Loué. — 5. Poussais sa charrue. — 6. Bœufs. — 7. Il y a. — 8. Payer. — 9. En fait de richesse, je n'ai pas plus que ce que vous voyez sur moi. — 10. Petite cote. — 11. Arrachée. — 12. A même la paille. — 13. Je payerai. — 14. Bourbier, cloaque. Un chien de longaigne est un chien puant. — 15. Malheur à qui vous estimera jamais. — 16. Béni.

Sire, vint sous m'en demande on, je n'en puis mie abatre[1] une seule maaille.

Or tien, fait Aucassins vint sous que j'ai ci en me borse, si sol[2] ten buef.

Sire, fait il, grans mercis! Et dius vos laist trover ce que vos queres!

Il se part de lui. Aucassins si cevauce. La nuis fu bele et quoie[3] et il erra tant qu'il vint près de la u li set cemin aforkent[4] si vit devant lui le loge[5], que vos saves que Nicolete avoit faite, et le loge estoit forree defors et dedens et par deseure et devant de flors et estoit si bele, que plus ne pooit estre. Quant Aucassins le percut si s'aresta tot à un fais[6], et li rais de le lune feroit ens[7].

E dius! fait Aucassins, ci fu Nicolete, me douce amie et ce fist ele a[8] ses beles mains. Por le doucour de li et por s'amor me desçenderai je or ci et m'i reposerai anuit mais.

Il mist le pié fors de l'estrier por desçendre, et li cevaus fu grans et haus. Il pensa tant a Nicolete, se tres douce amie, qu'il caï si durement sor une piere, que l'espaulle li vola hors du liu[9]. Il se senti mout blecié, mais il s'efforca tout au mius qu'il peut, et ataca son ceval a l'autre main a une espine, si se torna sor costé, tant qu'il jut tos souvins[10] en le loge. Et il garda[11] par mi un trau[12] de le loge, si vit les estoiles el ciel, s'en i vit une plus clere des autres, si commenca a dire :

Or se cante

Estoilete, je te voi,
que la lune trait a soi.

1. Aligner, mettre sur table, donner. — 2. Payé. — 3. Tranquille. — 4. Forment un carrefour. — 5. La cabane. — 6. Tout d'un coup. — 7. Pénétrait à l'intérieur. — 8. Avec, de. — 9. Se déboîta. — 10. Couché sur le dos. — 11. Regarda. — 12. Trou.

Nicolete est aveuc toi,
m'amiëte o le blont poil [1].
Je quid [2], dius le veut avoir
por la lumiere de soir,
que par li plus bele soit.
Douce suer [3], com me plairoit
se monter pooie droit,
que que fust du recaoir [4],
que fuisse lassus [5] o toi!
ja te baiseroie estroit!
se j'estoie fius a roi,
s'afferries [6] vos bien a moi,
suer, douce amie!

(*Aucassin et Nicolette*, texte critique par Hermann Suchier, traduit en français par Albert Counson, Paderborn, 1903, 5e édition.)

1. Aux cheveux blonds. — 2. Pense. — 3. Sœur. — 4. Quoiqu'il advint de la chute (sur terre). — 5. Là-haut. — 6. Conviendriez.

AYMERI DE NARBONNE

(1210-1220)

Sources. — Edition. — *Aymeri de Narbonne*, chanson de geste pp. L. Demaison (Paris, 1887, 2 vol. in-8. *Soc. des Anc. textes franç.*)
Travaux. — G. Paris : *Sur un épisode d'Aymeri de Narbonne.* (*Romania*, IX, 515, 546).

Cette chanson de geste date du commencement du xiii[e] siècle ; elle est rédigée par un clerc de Bar-sur-Aube, nommé Bertrand, qui écrivit aussi une autre chanson, *Girard de Vienne* ; le poème fait suite à la chanson de Roland, puisqu'il se passe après l'épisode de Roncevaux. Charlemagne aperçoit Narbonne et offre cette ville à celui de ses chevaliers qui aura le courage de la prendre ; tous refusent, sauf Aymeri. L'on connaît le passage de la Légende des siècles, *Aimerillot*, où Victor Hugo s'est inspiré de cet épisode, non d'après l'original, mais d'après un conte de Jubinal paru dans le tome X du Musée des Familles, 1843. Après la prise de Narbonne, Aymeri va en Italie afin d'épouser Hermengarde, fille de Didier et sœur de Boniface, roi des Lombards. Il l'épouse après une foule d'aventures, et revient à Narbonne, qu'il reprend sur les Sarrasins. Les fils du héros furent dignes de leur père. Le passage qui suit nous montre Boniface, assis dans son palais et faisant venir sa fille, pour lui annoncer la demande d'Aymeri. Le roi loue Aymeri, la jeune fille l'accepte et le père s'en réjouit.

HERMENJART DÉCLARE SON AMOUR POUR AYMERI

I

En une chanbre qui estoit peinte a flor,
Se sist li rois en son pales hauçor,
Lés lui sa suer a la fresche color.
Il li a dit belement par amor :
« Ma bele suer, ancui avroiz seignor :
« Doner vos veil. j. conte pongneor
« N'a plus vaillant jusqu'en Inde major
« LX. per, de la terre Francor,
« Vos viennent querre. tuit sont duc et contor,
« En ceste vile ont ja fet tel sejor,
« Qui a couté V^c mars puis cart jor. »
Hermenjart l'ot. si li dist par amor :
« Frere, » fet ele, « nel tenez a folor,
« Foi que doi Deu le verai criator,
« Je n'avrai ja ne mari ne seignor,
« Se. j. n'en ai qui est de grant valor,
« C'est Aymeris, le noble pongneor,
« Qui tient Nerbone et le pais d'entor,

Dans une chambre qui était peinte avec des ornements de fleurs, — Le roi était assis dans son palais élevé, — Ayant à son côté sa sœur, aux fraîches couleurs. — Il lui dit bellement, avec amour : — « Belle sœur, vous vous marierez aujourd'hui : — Je vous veux unir à un comte, à un guerrier — Tel qu'il n'en est pas de plus vaillant jusqu'aux grandes Indes, — Soixante pairs, de la terre de France, — vous viennent chercher, ils sont tous ducs et comtes, — Depuis quatre jours qu'ils sont ici, — Leur présence a déjà coûté cinq cents marcs. » — Hermanjart l'entendit et lui dit avec amour : — « Frère, ne considérez pas cela comme une folie, — Par la foi que je dois à Dieu, le vrai Créateur, — Je n'aurai d'autre mari ni seigneur qu'Aymeri le noble combattant, — Qui possède Narbonne, et le pays tout à l'entour. »

« Que refuserent li grant et li menor,
« Tant redotoient la gent Sarrazinor,
« Et cil la tient par force et par vigor,
« Et desfant si contre gent paiennor
« Qu'ainz n'en perdi demi pié ne plain dor,
« Et por ice qu'an le tient au meillor,
« Ai ge vers lui si tornee m'amor,
« Se ge ne l'ai, n'avrai mari nul jor,
« Car de celui me puet venir ennor.
« Antan me quist Herchenbaus de Monflor :
« Vieuz est li rois, si tret mes a floiblor ;
« Mès nel preisse, par Deu le criator,
« Por le tresor Charlon l'enpereor,
« Qu'il an poïst bien venir desennor,
« Que ja n'eüsse a lui pes ne amor ;
« S'en venist tost hontage. »

II

« Frere, » ce dit la pucele eschevie,
« Por amor Deu, qui tot a en baillie,
« N'aiez vos ja de grant avoir envie ;
« Trop avez vos avoir et menentie.

— Que refusèrent les grands et les petits, — Tant ils redoutaient les Sarrazins ; — Lui occupe Narbonne avec force et vigueur, — Et il la défend si bien contre la gent païenne, — Qu'il n'en a pas perdu demi-pied ni quatre doigts. — Et parce qu'on le considère comme le meilleur de tous, — Je l'ai aimé ; — S'il n'est pas mon mari, nul ne le sera : — Par lui je peux acquérir de la gloire. — L'an passé Herchambaus de Monflor demanda ma main. — Le roi est vieux, il est de plus en plus faible ; — Je ne l'épouserai pas, par Dieu le créateur, — Pour le trésor de Charles l'empereur, — Car il en pourrait bien survenir du déshonneur, — Je n'aurais avec lui ni paix ni amour ; — Ce serait vite chose honteuse. »

« Frère, dit l'élégante jeune fille, — Pour l'amour de Dieu qui est maître de tout, — Ne désirez pas avoir de grandes richesses. — Vous avez trop de bien et de domaine.

« Or vos ennuie la moie conpangnie ;
« Ce poise moi, tant sui ge plus marrie
« Ne m'en queïsse a piece movoir mie.
« Antan me vint querre dedanz Pavie
« Cil d'Apolice a molt grant baronnie,
« Ce est rois Otes qui a tant a seignerie,
« Et Savaris a la barbe florie,
« Li Alemenz qui cuidoit grant folie,
« Car mieuz vosisse estre vive enfoïe.
« Que tex viellarz eüst ma druerie.
« Et li dus Aces c'a Venice en baillie,
« Plus a d'un an me requiert molt et prie.
« Si me requiert rois Andreus de Hongrie ;
« Riches hom est, ce ne desdi ge mie ;
« X. citez a dedanz sa seignorie,
« Mes il n'avra ja a moi conpangnie,
« Car il est vieuz, s'a la barbe florie,
« Et si est rox et la char a blesmie.
« Par cele foi que doi sainte Marie,
« Ne le prendroie por a perdre la vie.
« Mieuz vodroie estre enz en. j. feu broïe.

—Ma société vous est à charge. — Cela m'attriste, mais cela m'attriste d'autant plus. — Que je ne saurais m'en aller. — L'an passé vint me chercher à Pavie — Le seigneur d'Apolice, avec grande escorte de barons, — C'est le roi Othon qui est un si puissant seigneur, — Et Savari à la barbe fleurie. — L'Allemand projetait une grande folie, — Car je préférerais être enterrée vive. — Plutôt que de donner mon amour à un tel vieillard : — Le duc Ace, aussi, qui possède Venise, — Désire m'epouser, et m'en prie fortement depuis plus d'un an : — Et de même le roi de Hongrie, — C'est un homme riche, je n'en disconviens pas, — Il a dans sa suzeraineté dix cités, — Mais il ne m'aura point pour compagne. — Car il est vieux, il a la barbe fleurie. — Il est rompu, il a le teint blême. — Par la foi que je dois à la vierge Marie, — Je ne l'épouserai pas, dussé-je en perdre la vie. — Je préférerais être brûlée plutôt,

« Que ja jeüsse lez sa pance flestrie.
« Si m'aïst Dex qui tot a en baillie,
« Je n'avrai ja viel home. »

III

Dist Hermenjart au gent cors seignori :
« Biaus sire frere, par foi le vos afi,
« Que ja n'avrai en ma vie mari,
« Se ge nen ai le preu conte Aymeri,
« Le fil Hernaut au corage hardi,
« Que Charlemaine de Nerbone sessi,
« Quant tuit li autre en furent esbahi,
« Et tuit en furent del prendre au roi failli,
« Quant li danziaus en gré la recoilli.
« Biaus sire frere, tot mon pansé vos di,
« Si m'eist Dex qui onques ne menti,
« Je ne desir nul home fors que li. »
Dist Boniface : « Jesu Crist en merci !
« Je ne vos veil doner fors Aymeri.
« LX. pers a envoiez ici,
Qui sont haut home, corajeus et hardi ;
Dedanz Pavie sont passé a cart di ! »
Dist la pucele : « Deu en aor et pri !

— Que de coucher près de sa panse flétrie. — Si Dieu m'aide, qui est maître de toutes choses, — Je n'aurai jamais vieux mari. »

Hermenjart, au corps noble et gracieux, dit : — « Beau sire, frère, je vous l'assure, — je n'épouserai que le comte Aymeri, — Le fils d'Hernaut, au cœur hardi, — A qui Charlemagne donna Narbonne, — Au grand étonnement de tous qui avaient refusé au roi de la prendre — Tandis que le damoiseau accepta l'offre de l'empereur. — Beau sire frère, je vous dis toute ma pensée, — si Dieu m'aide qui ne mentit jamais, — Je ne souhaite d'autre mari que lui. » — Boniface dit : « J'en remercie Jésus-Christ ! — Je ne veux pas vous en donner d'autre qu'Aymeri. — Il a envoyé ici 60 pairs, — hommes courageux et hardis ; — Ils ont passé à Pavie il y a 4 jours. » La pucelle dit : « J'adore Dieu et le prie !

« Or puis bien dire, de bone eure nasqui.
« Puis que c'est voirs que j'avrai Aymeri,
« Le seignor de Nerbone. »

IV

Quant sa seror rois Boniface entant,
Qu'elle prendra Aymeri bonement,
Molt en est liez entre lui et sa gent,
Et li Lombart en sont tuit molt joiant,
Car des François avoient poor grant,
Qu'il n'eüssent envers aus mautalant.
Cil qui ainz pot s'en est tornez corant,
Jusq'as Francois en vienent maintenant,
Qui tuit ensenble estoient atandant,
Que respondroit la pucele avenant.
Et li Lonbart vienent a eus errant,
Qui del conter estoient desirant ;
Et cil demendent a ceus qui sont devant :
« Que vos respont la pucele avenant ?
« Menrons la nos a Nerbone la grant,
« A Aymeri, le hardi conbatant ? »

— Je peux bien dire maintenant que je suis née sous une bonne étoile. — Puisqu'il est vrai que j'épouserai Aymeri, — Le seigneur de Narbonne. »

Quand le roi Boniface entend sa sœur, — Qui se réjouit d'épouser Aymeri, — Il s'en réjouit avec son entourage, — Et les Lombards en sont joyeux. — Car ils redoutaient fort que les Français — Ne fussent mal disposés à leur égard. — A qui mieux mieux, ils s'en sont allés courant — Jusque chez les Français, — Qui attendaient tous ensemble, — La réponse que ferait l'avenante jeune fille. — Les Lombards viennent à eux, à la course ; — Car ils désiraient entendre le récit : — Et ils demandent à ceux qui l'ont devant eux : — « Que vous a répondu l'avenante jeune fille ? — La mènerons-nous à Narbonne la grande, — Auprès d'Aymeri, le hardi combattant ? »

Et cil responent : « Oïl, molt bonement.
« Se ne fussiez que. iiij. seulement,
« Si alast ele volentiers lieement
« Au seignor de Nerbone. »

(*Aymeri de Narbonne*, publié par Louis Demaison, t. I.)

— Et ils répondent : « Oui, avec plaisir. — Même si vous n'étiez que quatre, — Elle irait là-bas volontiers, avec joie, — Rejoindre le seigneur de Narbonne. »

LA CHANSON DE LA CROISADE

CONTRE LES ALBIGEOIS

(Vers 1220)

Sources. — Édition. — *La Chanson de la Croisade des Albigeois, commencée par Guillaume de Tudèle et continuée par un poète anonyme*, éditée et traduite pour la Société de l'Histoire de France, par P. Meyer. Paris. Renouard, 1875-1879, 2 in-8°.

Cinquante mille Français du Nord, sous les ordres du légat Arnaud Amalric et du fougueux Simon de Montfort, marchèrent contre les Albigeois (juillet 1209). Ils commencèrent par assieger Beziers, piller la ville et massacrer un grand nombre des habitants. En 1211 ce fut au tour du château de Lavaur d'être saccagé. L'un des auteurs de la chanson, Guillaume de Tudèle, décrit avec énergie ces horreurs. Simon de Montfort est l'âme de la croisade ; il s'empare de beaucoup de places, menace Toulouse, bat Raimond VI à Castelnaudary, puis à Muret, où celui-ci est secondé par Pierre d'Aragon. Le pape Innocent III a encouragé la croisade, il a donc de la peine à empêcher les excès du vainqueur ; il voit tous les princes dépossédés et, à contre cœur, il finit par céder à l'injustice. La modération du pape, qui contraste avec la violence des évêques et de Simon de Montfort a été nettement mise en lumière par les auteurs de la Chanson de la Croisade.

Tandis que G. de Tudèle est, comme le dit M. Paul Meyer, un simple versificateur et des plus médiocres, qui ne sait pas composer, présente mal ses récits, et les enchaine mal, écrit avec un vocabulaire très pauvre et rime péniblement à grand renfort de chevilles, le continuateur a au contraire un

style vigoureux et un accent de véhémence qui contraste avec la lenteur de G. de Tudèle. Le récit, qui prend dans la 2e partie les allures d'un drame, reste inachevé. Le poète s'arrête au moment où le siège allait être mis devant Toulouse (16 juin 1214).

Le passage que nous reproduisons indique la décision prise par le comte de Montfort de s'emparer de Toulouse et de la mettre à sac. Nous assistons ensuite au tragique affolement des Toulousains et aux préparatifs de défense. On reconnaît dans ce morceau toute la vigueur et la verve du continuateur anonyme.

HARANGUE ET COMBAT

I

« Nos irem en Provensa can aurem aver pro,
« Mas ans metrem Tolosa en tal destructio
« Que ja no i laissarem nulh aver bel ni bo :
« Pos elam to Proensa cobrarai la del so! »
— « Senher frair, ditz en Guis, I. bo cosselh vos do.
« Si prendetz de l'aver sol lo quint ol carto,
« Ab milhor esperansa granaran li broto ;
« E si la destruzetz ab vostre cor felo,
« Per tot crestianesme n'auriatz mal reso,
« E de Ihesu Crist ira e de Gleiza ocaizo. »

I

« Nous irons en Provence, quand nous serons assez riches, — Mais avant nous détruirons si bien Toulouse — Que nous n'y laisserons rien : — Puisqu'elle m'enlève la Provence, je reprendrai la Provence à ses frais. » — « Seigneur frère », dit Guy, « je vous donne un bon conseil. — Prenez de la richesse de Toulouse le cinquième ou le quart, — Les nouvelles pousses donneront de plus belles espérances, — Mais si vous la détruisez avec un cœur félon, — Par toute la chrétienté vous en aurez mauvais renom, — Vous vous attirerez la colère de Jésus-Christ et les blâmes de l'Eglise. »

— « Fraire, so ditz lo coms, tuit li mien companho
« Si volon departir car ieu non ei quels do;
« E si destruc Toloza farei o per razo.
« Car ilh m'an mal coratge e ja nols aurei bo.
« De l'aver qu'en aurei ai aital sospeiso
« Qu'en cobrarei Belcaire e n'aurei Avinho. »
Ditz maestre Robertz : « Senher com, I. sermo
« Vos diire [t] per entendre ab bela enquestio.
« Depois que l'apostoli vos de [t] electio.
« Vos degratz ben gardar dreitura e razo,
« Que no mesesset [z] Gleizia en tribulatio;
« Que pos elh non an fait envas vos traïcio,
« No los degratz destruire si per jutjamen no.
« E si gardatz dreitura per encusatio,
« No devon aver perdre ni sofrir passio. »
Tant parleron ensemble trop pres la vila so.
Ab tant avec vos l'ivesque ponhen ad espero:
Intram per la carreiras ab benedictio,
E en apres los manda, los prega, els somo :
« Baro, ichetz la fora al comte car e bo;

— « Frère, dit le comte, tous mes compagnons — Veulent me quitter, parce que je n'ai rien à leur donner ; —Si je détruis Toulouse, je ne le ferai pas sans raison,— Car ils me veulent du mal, je ne leur voudrai pas du bien. — Avec l'argent que j'aurai d'eux, j'ai l'espoir — De reprendre Beaucaire et de posséder Avignon. » — Maître Robert parla ainsi : « Seigneur Comte, je vais vous faire un sermon — Il est bon de l'entendre. — Depuis que le pape vous a élu, Vous devriez bien être juste et raisonnable. — Et ne pas mettre le trouble dans l'Eglise :— Puisque (ces gens-là) ne vous ont pas fait trahison — Vous ne devriez pas les ruiner, sinon par jugement, — Et si vous gardez la justice en les poursuivant, — Ils ne doivent ni perdre leurs biens ni souffrir tourment. » — En parlant ainsi, ils arrivèrent près de la ville.— Alors voici l'évêque,piquan des éperons : — Il entre par les rues, donnant sa bénédiction, — Puis il leur commande et les prie de la sorte : — « Barons, sortez de la ville, allez auprès du comte cher et bon;

« E pos Dieus e la Gleiza et en vos n'ei fait do
« Bel devriatz recebre ab gran processio;
« Que si vos be l'amatz auret [z] ne gazardo,
« En est segle e en l'autre vera confessio;
« Que re no vol del vostre, ans vos dara del so
« Et en la sua garda penretz milhorazo. »
— « Senhors, so ditz l'abat de Sent Cerni, razo
« Dit [z] mosenher l'ivesque, et perdetz lo perdo;
« E anatz en tal comte recebrel seu leo,
« Que la sua mainada s'albergue a bando
« Per los vostres albercs, e nol digat [z] de no.
« E tinetz lor la venda ab bona lhivrazo,
« Que ja nous faran tort lo valent d'un boto. »
Ab aitant s'en ichiro la fora el campo;
Sel que non ac caval lai anec a peo.
Mas per tota la vila veus venir. I. resso
Que lor dit [z] et lor monstra per bona enquestio :
« Baro, car vos tornatz suavet a lairo,
« Quel coms demanda ostatges e vol c'om los li do;
E sius troba sa foras semblaret [z] ben brico. »

—Puisque Dieu, l'Eglise et moi nous vous l'avons donné, — Vous devriez bien le recevoir en grande procession; — Si vous l'aimez bien, vous en aurez une récompense — En ce monde et, dans l'autre, la place des confesseurs ; — Il ne veut rien du vôtre, au contraire il vous donnera du sien. — Et en sa garde vous prospérerez de plus en plus . » — Seigneurs, dit l'abbé de Saint-Gervais, — Monseigneur l'évêque dit vrai, et vous perdez le pardon ; — Allez vers ce comte, pour recevoir soutien, — Faites que sa mesnie se loge librement — Dans vos maisons et ne le refusez pas. — Et vendez leur honnêtement, — Car ils ne vous feront pas tort de la valeur d'un bouton. » — Là-dessus ils sortirent dehors, dans les champs ; — Celui qui n'avait pas de cheval s'y rendit à pied. — Mais voici que par toute la ville se répand une rumeur — Qui leur dit et leur montre avec raison : — « Barons, rebroussez chemin tout doucement et secrètement, — Le comte demande des otages et veut qu'on les lui livre ; — Et s'il vous trouve là-dehors, vous aurez l'air bien sots. »

Ez eli s'en torneron viatz e de rando;
Mas mentre s'acossellhan per la vilailh baro,
La mainada del comte, sirvent e donzelo
Lor debrizen las archas e l'aver se prendo;
Et dizo a lor ostes l'escudier els garso :
« Oi recebretz martiri o daretz rezemso,
« Ca vos etz en la ira de mosenhen Simo. »
Et eli respondero entre dens a lairo :
« Dieus, co nos avetz mes el poder Pharao! »
Per la carreiras ploran donas e efanto;
Mas per tota la vila escridan en un so :
« Baros, prendam las armas, car vezem la sazo
« Que nos er a defendre del fer e del leo.
« Car mais val mort ondrada que remandre en preizo! »
De totas partz lai vengo corren e d'espero
Cavaler e borzes e sirvent e geudo,
Que cascus d'els aporta complida garnizo :
O escut o capel, perpunt o gonio,
E apcha esmolua, faucilha o pilo,
Arc manal o balesta o bon bran de planso,

— Ils se rentournèrent à la course; — Mais tandis que les barons se consultent dans la ville, — La mesnie du comte, sergents et damoiseaux, — Leur enfoncent les coffres et pillent l'argent; — et ils disent à leurs hôtes, les écuyers et les valets. — « Aujourd'hui, vous recevrez le martyre, ou vous donnerez rançon, — Car vous avez excité la colère de Monseigneur Simon. » — Et ils répondirent entre leurs dents, tout bas : — « Dieu, comme vous nous avez mis au pouvoir de Pharaon! — » Par les rues pleurent femmes et enfants. — Mais par toute la ville s'élève un seul cri : — « Barons, prenons les armes, car voici le moment — Où nous aurons à nous défendre contre le fer et le lion, — Car mieux vaut une mort honorable que de rester en prison! » — De toutes parts accourent en grande hâte — Chevaliers et bourgeois, valets et troupes communales, — chacun apportant un armement complet : — Ecu ou chapeau, pourpoint ou gambeson, — Et hache émoulue, faucille ou marteau-pilon, — Arc à main ou arbalète, ou bonne lame emmanchée.

O cotel o gorgeira, capmailh o alcoto.
E can foro ensemble entrelh filh elh pairo,
E donas e donzelas, cascus per contenso,
Comensan las barreiras, quec denan sa maizo.
Li escon e las archas el tinal el pilo
E li tonel que rotlan, el trau el cabiro,
Estan de terra en taula e de bas en peiro.
Per trastota la vila an tal defensio
Que lo crit e lo noiza e las trompas que i son
Fan retendir et braire la carreira el tro,
Montfort! lor escridero Frances e Bergonho,
Cels de laïns, Tholosa! Belcaire! e Avinho!
Mas lai on s'encontrero ab la gran contenso
Se van entreferir ab mal cor e felo;
Mas lansas e espazas e astas e tronso
E sagetas e peiras e massas e tizo
E flecas e gazarmas e li bran elh peno,
Pics, barreiras e peiras e latas e cairo,
De tantas partz lai vengo de dreit e d'enviro,
Que debrizan li elme e l'escut e l'arso,

— Ou couteau, ou gorgerin, camail ou hoqueton. — Et quand ils furent ensemble, les fils et les pères, — Dames et demoiselles, tous à l'envi, — Placent les barrières, chacun devant sa maison. — Les huches, les coffres, les bâtons, les pilons, — Les tonneaux qui roulent, les poutres et les chevrons, — Sont appuyés d'un côté sur la terre, de l'autre sur les tables, et en bas sur les perrons. — Par toute la ville on prépare la défense — Tellement que les cris, le vacarme, les trompes qui sonnent. — Font retentir et bruire la rue. — « Montfort ! » leur crièrent Français et Bourguignons, — Et ceux de la ville : « Toulouse ! Beaucaire ! et Avignon ! » — Là où ils se rencontrèrent, se précipitant à l'envi, — Ils se frappèrent avec fureur et acharnement ; — Lances et épées, piques, tronçons, traits, pierres, masses, tisons, — flèches, guisarmes,lances, penons, — pics, barrières et pierres, planches, moellons, — Viennent là de toutes parts, de face et de côté, — Si bien qu'on voit se briser heaumes, écus, arçons,

E testas e servelas e li peitz el mento,
E li bratze las cambas e li pung el brazo.
Tant es mala la guerra el perilhs el tenso
Que firen los ne menan, lor el comte Guio.
E cant il no conogro nulha autra guarizo
Lo coms de Monfort crida : « An lo foc a bando! »
Ab aitant s'alumnero las falhas el brando.
Mas, sobre Sant Remezi, a Juzaigas on so,
E al pla Sent Estefe fan la chaplatio;
Li Frances e la gleiza e en la tor Mascaro
E el palaitz del bisbe an lor establizo ;
E li nostres combato et li foc el carbo,
E fero lor trencadas per cada coviro
Per contrastar la guerra.

II

Per contrastar la guerra e per lor enantir,
E per lor dreit defendre e per lor destruzir,
Entrel foc e la flama se van entreferir,

— Têtes, cervelles, poitrines et mentons, — bras, jambes, poings. — Si acharnée est la lutte, si grand est le péril — Qu'il (des Toulousains) les menent, battant, eux et le comte Gui. — Et quand les croisés ne virent aucun autre moyen — Le comte de Montfort s'écria : « Flambez tout ! » — Alors s'allumèrent les torches et les brandons. — Mais a Saint-Remezi, en haut de Jouzaigues,— et du plan Saint-Etienne, on se bat ; — Les Français sont dans l'Eglise, dans la tour Mascaron — Et au palais de l'évèque ; — Et les nôtres luttent contre le feu et le charbon, — Et font leurs tranchées de chaque chevron — pour résister à l'attaque.

II

Pour résister à l'attaque, et pour augmenter leur force,— Et pour défendre leur droit et pour détruire leurs ennemis, — Parmi le feu et la flamme ils vont s'entretuer,

E feiro las barreiras ab trencadas garnir
L'us pessan de defendre els autres d'escantir ;
E li autre van tost e pendre e sazir
Los Frances c'alberguero de primer al venir
Aquels agro temensa e paor de mor[ir].
Ins en l'ostal del comte de Cumenge bastir
Les van en tal maniera que non pogon ichir
El coms de Montfort crida si quel pogon auzir :
« Baro, en altra part los anem resentir,
« Tot dreit vas Sent Estephe, sils poiram dan tenir. »
E lo coms esperona ab lor per tal aïr.
C'a l'olm de Santas Carvas fan la terra tremir.
Per lo pla de la gleiza comensan a issir,
Mas anc nulh de la vila no poguo cosseguir
Entrels ausbercs els elmes e las semhas brandir
E los corns e las trompas resonar e glatir
Fan lo cel e la terra e l'aire retendir
Per la dreita carreira, dreitament al venir
De la crotz Baranho, los van si envazir

— Et ils fortifient les barrières par des tranchées, — Les uns pensent à se défendre, les autres à éteindre l'incendie ; — Et les autres vont tôt prendre et saisir — Les Français qui s'installèrent d'abord dans la ville. — Ces derniers eurent peur de mourir. — (Les Toulousains) vont les bloquer dans l'hôtel du comte de Comminges, — De telle manière qu'ils n'en peuvent sortir. — Le comte de Montfort crie de façon à se faire entendre : — « Barons, allons les tâter d'un autre côté, — Tout droit vers Saint-Étienne, pour voir s'ils peuvent être malmenés. » — Et le comte s'élance avec eux d'un tel élan — Qu'à l'orme de Saintes Carbes ils font trembler la terre. — Par la place de l'église ils commencent à déboucher, — Mais ils ne peuvent atteindre personne de la ville. — Les hauberts, les heaumes, les enseignes qu'on brandit, — La sonnerie des cors et des trompettes — Font retentir le ciel, la terre et l'air. — Par le droit chemin, en revenant en droite ligne — Vers la croix Baragnon, ils les chargent si bien

Quels fustz e las barreiras fan brizar e croissir.
De tantas partz lai vengo per lo chaple sofrir
Cavaler e borzes e sirvent ab dezir,
Qu'entrels brans e las massas los van si adaptir
Que d'ambas las partidas se prendo al ferir,
Dartz e lansas e flecas e cotels per sentir,
E espieut ab sagetas e faucil (h) a brandir.
Aisi vengo esemble c'us no sab on se vir,
La donc pograt [2] vezer tant bel chaple bastir,
E tant capmal derompre e tant ausberc mentir,
E tant peitz escoinchendre et tant elme fronzir,
E tant baro abatre e tant caval morir
E lo sanc ab cervelas per la plassa espandir !
Aissi van de la vila contra lor afortir,
Quel chaple e la batalha lor an faita gequir.
« Senhors. » (so) ditz lo coms, « de vertat vos pusc dir
« Ja per esta partida nols poirem dan tenir :
« Mas ieu les irai decebre sim voliatz seguir. »
E cil ponhon ensemble c'us no s'en vole grandir :

— Qu'ils brisent les barrières et les font voler en éclats. — De toutes parts viennent pour soutenir la lutte — Chevaliers, bourgeois et sergents, pleins d'ardeur, — Avec leurs épées et leurs masses ils les serrent de si près — Que des deux côtés on se met à frapper, — A mettre en mouvement dards, lances, flèches et couteaux, — A brandir les épieux, les traits, les faucilles. — Ils viennent en rangs si pressés qu'on ne sait où se tourner, — Là donc vous auriez pu voir une bien belle mêlée, — Briser tant de camails, trouer tant de hauberts, — Fendre tant de poitrines, fausser tant de heaumes, — Abattre tant de barons, tuer tant de chevaux — Et le sang avec les cervelles se répandre par la place! — Ceux de la ville se défendent contre eux si vaillamment, — Qu'ils leur ont fait abandonner la lutte. — « Seigneurs, dit le comte, je puis vous dire en vérité — Que jamais de ce côté nous ne pourrons leur faire du mal : — Mais je vais les tromper, si vous voulez me suivre. » — Tous, sans en excepter un, éperonnent ensemble :

Per la porta Cerdana cuideron el borc ir,
Mas aquels que lai eran los van si reculhir
Que per mei las carreiras prendo a escremir.
Entre massas e peiras e espazas, qui quels tir,
E destrals e guazarmas per lo chaple endorzir,
Lor feiro la carreira e la plassa sortir.
Tant durec la batalha tro pres a escurzir,
E lo coms s'en repaira ab ira e ab cossir
El castel Narbones, on an fait mant sospir
Els baros de la vila cui ac faitz retenir
Ples d'ira e de felnia los anec enquerir :
« Baro, » so ditz lo coms, « ges non podetz fugir ;
« E, per la mort santisma cui Deus venc aramir,
« Nulhs avers qu'el mon sia nous poira pro tenir
« Qu'ieu nous fassal cap toldre e del castel salhir. »
Fero, ilh cant l'auziro jurar e esfelnir,
Non i a. I. no tremble per paor de morir.
Mas l'evesque cossira, e (i) met tot son albir
Com el puesca la vila els baros covertir.
La noit fe [s] los mesatges e anar e venir

— Ils pensèrent aller dans le bourg par la porte Cerdane,— Mais ceux qui étaient là les accueillent de telle sorte — Qu'ils se mettent à se battre parmi les rues — A l'aide des masses, des pierres, des épées,— Des coignées et des guisarmes, — Ils (les Toulousains) leur firent abandonner la rue et la place. — La bataille dura jusqu'au soir, — Et le comte se retira irrité et soucieux — Au château de Narbonne, où on a poussé maint soupir. — Quant aux barons de la ville qu'il retient en otage, il les fit mander, — plein de colère et d'animosité : « Barons, dit le comte, vous ne pouvez vous enfuir, — Et par la sainte mort que Dieu voulut souffrir, — Aucune richesse ne pourra m'empêcher de vous faire couper la tête et jeter en bas du château. » — Certes, quand ils l'entendirent jurer et parler avec fureur, — il n'y en a pas un qui ne tremble de peur de mourir. — Mais l'évêque réfléchit et met toute sa pensée — A savoir comment il pourra ramener la ville et les barons. — La nuit il fit aller et venir les messagers

Per monstrar e retraire e diire e somonir
Lo sen e la semblansa, don cuidero guerir
Aisi que sa doctrina lor a faita obezir ;
E al mati a l'alba, cant pres a l'esclazir,
Lai fors a Vilanova los an mandatz venir,
Pla a l'albor del dia.

(*La Chanson de la Croisade des Albigeois*, publiée par Paul Meyer, tome I.)

—Pour leur faire des remontrances (aux Toulousains), les ramener, les persuader, leur faire entendre raison ; — Ceux-ci crurent se sauver par là — Et ils se laissèrent endoctriner par l'évêque ; — Le matin, à l'aube, quand le jour parut, — L'évêque les a réunis hors la ville à Villeneuve, — Dès l'aube du jour.

LE ROMAN DE RENART

(Commencement du XIIIe siècle)

Sources. — Éditions. — *Le Roman de Renart*, pp. Méon. Paris, 1836. — *Le Roman de Renart*, pp. E. Martin, Strasbourg, 1881-1887, 3 vol. in-8°. — Paulin Paris : *Les Aventures de maître Renart et d'Ysengrin son compère, mises en nouveau langage.* Paris, 1861, in-12. — C. Potvin : *Le Roman du Renard mis en vers d'après les textes originaux*, précédé d'une introduction et d'une bibliographie. Bruxelles, 1860, in-8°.

Travaux. — *Les Sources du Roman de Renard*, par L. Sudre. Paris, 1893, in-8°. Compte-rendu par G. Paris, dans *le Journal des Savants*, septembre, 1894, p. 542-559 ; octobre pp. 595-613 ; décembre pp. 715-730.

Le *Roman de Renart* a sa source dans la fable ésopique. Déjà dans la première moitié du XIIe siècle paraissaient des poèmes latins : l'*Isengrinus*, composé par un clerc nommé Nivard, et le *Rheinardus*. C'est au XIIe siècle en France que se constitue et commence à prendre forme cette vaste épopée des animaux sous lesquels il est facile de reconnaître des hommes. Le Goupil y joue le premier rôle sous le nom de Renart ; il symbolise la ruse aux prises avec la force brutale, personnifiée par le loup, Isengrin. D'autres animaux, Richeut, l'épouse de Renart, Hersent, la compagne du loup, Chantecler, le coq, Tibert, le chat, Couard, le lièvre, et une foule d'autres forment cortège aux deux protagonistes et constituent une véritable société dans laquelle les hommes du XIIe et du XIIIe siècle pouvaient se reconnaître.

Le *Roman de Renart* n'est pas un poème unique, mais une série de branches d'étendue et de valeur inégales, composées à des époques différentes. Le jugement de Renard est, semble-t-il, la branche la plus ancienne, et remonte à la fin du

XIIe s. Les autres branches remplissent tout le XIIIe siècle. D'une façon générale, les premiers poèmes sont les meilleurs; la matière s'épuise peu à peu, et c'est par des détails grossiers, par une satire de plus en plus brutale que les remanieurs s'efforcent de la rajeunir.

Le début du XIVe siècle vit apparaître deux compositions, *Renart le Nouvel*, et *Renart le Contrefait*, mais il n'y est plus question d'animaux. Renart lui-même n'est plus qu'un symbole, à propos duquel les poètes font une satire hardie, parfois violente, de la société de leur temps.

Le *Roman de Renart* eut un grand succès au moyen-âge, et cela n'est point pour nous surprendre. Plusieurs des poètes qui l'écrivirent ont un talent vigoureux ; la peinture de la société animale était du reste un prétexte facile à peindre la société humaine, et l'on sait combien nos pères aimaient la satire des mœurs.

La plus ancienne forme étrangère du Renart est le *Reinhaert Fuchs* allemand, imité du français vers 1180. Mais avant les poèmes français, l'écolâtre Nivard avait composé à Gand, en 1148, l'*Ysengrinus* latin. Enfin, un poète belge de beaucoup de talent, nommé Willelm écrivit (1250) un *Reinaert*, qu'il n'acheva point. La deuxième partie, très inférieure, est d'un poète anonyme, et ne parut qu'un siècle plus tard. C'est du *Reinaert* flamand, dit G. Paris, les deux parties réunies en un seul corps, que procèdent toutes les imitations modernes et notamment celle de Gœthe. Il faut en excepter toutefois l'arrangement fait pour les enfants qu'a publié Paulin Paris en 1861 : *Les Aventures de maître Renard et d'Isengrin son compère*. Il faut noter aussi qu'au XIVe siècle Raymond Lulle imita le *Reinhart Fuchs* dans le *Livre des Merveilles*.

PÈLERINAGE A ROME

En un grant bois en sont entré
Ou il trovent a grant plenté [1]

1. Quantité.

De cers, de bisses [1] et de deins.
Mes de ceus pristrent il le meins [2].
Tote jor ajornee [3] errerent
Par la forest : onc n'i troverent
Vile ne recet [4] ne meson.
« Seignor, dist Belin, que feron
De herbergier ? cart il est tart ».
« Voirs est » ce dist sire Bernart.
Renart respont « biau conpaignon,
Et nos quel ostel querrion
Fors la bele erbe soz cest arbre ?
Meus l'eim [5] que un paleis de marbre ».
« Par foi, dist Belins li motons
J'aim molt a jesir en meson.
Tost se vendroient ci enbatre
Ci entre nos trois lou ou qatre,
Dont il a ases en cest bois. »
Dist l'archeprestres « ce est voirs ».
Renart lor respont sens orgoil
« Seignor, ce que voles, je voil.
Ci deles [6] est l'ostel Primaut
Mon conpere qui ne nos faut :
Alons i ! nous i serons ja.
Bien sai qu'il nos herbergera. »
Tant ont fet que la sont venu.
Mais il seront molt irascu [7]
Ainz qu'il s'en partent, se Renart
Ne les en jet par son barat [8].
Li louz ert alés en la lande
Et Hersent por querre viande.

1. Biches. — 2. Prirent-ils le moins. — 3. Tant qu'il fit jour. — 4. Retraite. — 5. Je l'aime mieux. — 6. Ici auprès. — 7. Irrité. — 8. Tromperie.

Li pelerin pristrent l'ostel.
Ases i trouvent pain et el [1],
Char [2] salee, formache [3] et oes [4],
Et quanque pelerin est oes [5] :
Si i trovent bone cervoise.
Tant boit Belins que il s'envoise [6] :
Si a conmencié a chanter
Et l'archeprestre a orguener [7].
Et dan Renart chante en fauset.
Ja fussent bien fet lor foret [8],
Se il fussent laissié en pes.
Mes li lous vient o tot son fes [9]
Qu'il aportoit dedenz sa gole :
Et Hersent ne fu pas saole,
Dunt ele estoit tote desvee [10].
Quant il oïrent la criee
Dedenz l'ostel, si s'aresterent
Un petitet, si escoterent.
Et dist li lous « j'oi laenz [11] gent ».
« Par foi, g'i irai », dist Hersent [12].
Quant ele avoit mis son fes jus [13],
Lors esgarda par le pertuis,
Si vit les pelerins au feu.
Et puis s'en revint a son leu.
« Sire Ysengrin, dont ne ses tu
Con il nos est bien avenu ?
Ce es Renart, Belins et l'asne :
Cez [14] avons nos en nostre lasne [15] ?
Par grant aïr [16] a l'uis hurté.

1. Autre chose. — 2. Chair. — 3. Fromage. — 4. Œufs. — 5. Tout ce dont le pèlerin a besoin. — 6. Se rejoint. — 7. Jouer de l'orgue. — 8. Leurs ébats. — 9. Avec tout son fardeau. — 10. Affolée. — 11. Là-dedans. — 12. Fardeau. — 13. A bas. — 14. Si les. — 15. Lacet, piège. — 16. Colère.

Mes il le trovent bien fermé.
« Ovrez », dist il, « Ovrez, ovrez ! »
« Teisiez » dist Renart, « ne ganlez[1] » !
« Renart, n'i a mestier teisir[2].
Il vos estuet cest huis ovrir.
Fel traïtres, fel reneié[3],
Par vos ai ge perdu le pié.
Vos estes tuit livré a mort.
Mar[4] arivastes a cest port,
Et vos et l'ane et le moton. »
« Ha las, dist Belin, que feron?
Tuit somes pris sans nul retor. »
Et dist Renart « n'aies poor !
Car bien istrois[5] de cest tovel[6],
Se volez croire mon conseil ».
« Si ferons nos, dist l'archeprestre.
« Renart, ja es tu nostre mestre,
« Qui en cest leu nos amenas ».
« Or dan Bernart, qui fors reins as,
Va, si t'acule a cel huiset[7]
Et si l'entrovre un petitet,
Tant que li lous i puisse entrer.
Si li lai la teste boter,
Puis reclo l'uis par grant vertu.
A lui jostera cest cornu »
L'asne s'est a l'uis aculé,
Un petitet l'a esbaé[8].
Li lous bota la teste avant,
Et cil clot l'uis de meintenant :
Asez fu meuz[9] que en prison.

1. Ne criez pas. — 2. Se taire. — 3. Renégat. — 4. Pour votre malheur. — 5. Sortirez. — 6. Cette difficulté. — 7. Petite porte. — 8. Ouvert. — 9. Mieux.

Qui donques veïst le moton,
Con il ruoit les cous d'aïr
Et reculoit por meuz ferir !
Renart le semont et apele
« Belin, espan [1] li la cervele!
Garde que vis ne s'en estorde [2] ! »
Onques oncore a nule porte
Ne veïstes si fier asaut
Conme Belin fet a Primaut.
Tant a feru et tant hurté
Que le lou a escervelé.
Hersent qui par dehors estoit,
Qui aïdier ne li pooit,
Parmi le bois s'en vet hulant [3]
Et les autres lous amassant.
En poi d'ore en i asambla
Plus de cent que o lui mena
A l'ostel, por le lou vencher [4].
Mes cil se sont mis au frapier [5].
Et les lous les sevent par trache [6]
(Hersent devant molt les manace)
Et jurent qu'il les mangeront.
Ja en cest leu nes [7] troveront
Renart qui ot les lous oller [8],
Ses conpaignons prist a haster [9].
« Segnors », dist il, « venez grant oire ! »
L'archeprestres conmenche a poire [10],
Qui n'avoit pas apris a corre.
Renart voit qu'il nes puet secorre [11],

1. Répands-lui la cervelle. — 2. Prends garde qu'il n'en sorte vivant. — 3. Hurlant. — 4. Venger. — 5. En fuite. — 6. Suivent à la trace. — 7. Ne les. — 8. Qui entendit les loups hurler. — 9. A grande allure. — 10. Péter. — 11. Secourir.

Ne garder se par engin non.
« Segnor », dist Renart, « que feron ?
Tuit somes mort et confondu.
Montons en cest arbre ramu !
S'auront nostre trace perdue.
Hersent est forment irascue
Por son seignor que mort avon. »
« Par foi, dist Belin le moton,
« Je n'apris onques a ramper. »
Dist Bernarz « je ne sai monter »
« Seignor, besoing fait molt aprendre
Et tel chose sovent enprendre[1],
Dunt l'en ja ne s'entremetroit
Si li besoing si grant n'estoit.
Fetes, seignor, montés, montés !
Se vos volez, de vos[2] pensés ! »
Renart monta en l'arbre sus.
Quant il virent qu'il n'i a plus,
A queilque peines[3] sus monterent.
Desus dous branches s'encroerent[4].
Es vos[5] poignant des esperons
Hersent o toz ses compaignons.
Quant il sont venu en la place,
Si en orent perdu la trache.
Nes sevent mes ou aler querre
Et dient qu'entré sont en terre.
Lassé furent et travellié,
Desoz l'arbre se sont cochié.
Belins qui les lous esgarda,
N'est merveille s'il s'esmaia.
« Ha las » fet il, « tant sui chaitis !

1. Entreprendre. — 2. A vous. — 3. Avec quelque peine. — 4. Se fixèrent, s'appuyèrent. — 5. Voici piquant.

Or voussisse [1] estre o mes berbis ! »
« Par foi », dist Bernarz, « je me doil,
Tel ostel pas avoir ne soil [2].
Je me voil d'autre part torner. »
Renart le conmence a blamer :
« Vos porrés encui [3] tel tor fere,
Qui vos tornera a contrere. »
Dist Bernarz « je me tornerai ».
Dist Belins « et je si ferai ».
« Or tornés donc : car je vos les [4]. »
Cil se tornent tot a un fes [5],
Qu'il ne se sourent soustenir :
A terre les convint venir.
Bernarz esquacha [6] qatre lous,
Et Belins en retua dous.
Et les autres lous molt s'esmaient
Por lor conpaignons que morz voient :
Fuit s'ent [7] l'un cha [8] et l'autre la.
Et Renart qui les esgarda,
Si s'escria « la hart, la hart !
Tien le, Belin ! pren le, Bernart !
Tien les, Bernart l'archeprovoire [9] » !
Lors s'entornent les lous grant oire [10],
Que [11] por cinqante mars d'argent
Ne retornast [12] mie Hersent.
Renart qui fu en l'arbre sus,
A ses conpaignons descent jus.
« Seignor dist-il, que faites vos ?
Ai vos bien de la mort rescos [13] ?

1. Je voudrais. — 2. Ai coutume. — 3. Aujourd'hui; tor. = tour. — 4. Laisse. — 5. En une fois. — 6. Mit en pièces. — 7. S'enfuit. — 8. Par ici. — 9. Archiprêtre. — 10. Rapidité. — 11. Si bien que. — 12. Ne serait pas revenu. — 13. Sauvés.

En a il nul de vos blecies? »
Dist Bernarz « je sui maennies [1].
Je ne puis mes avant aler,
Ariere m'estuet retorner [2] ».
Dist Belins « et je si ferai,
James pelerins ne serai ».
« Seignor, dist Renard, par mon chef,
Cist eires est pesanz et gref.
Il a el siecle meint prodome [3]
Qu'onques encor ne fu a Rome.
Tiex [4] est revenuz de sept seins [5]
Qui est pires qu'il ne fu eins [6].
Je me voil metre en mon retor :
Et si vivrai de mon labor
Et gaaignerai leelment [7],
Si ferai bien a povre gent »
Lors on crie « outree, outree! »
Si on fete la retornee.

(*Le Roman de Renart*, publié par Ernest Martin, t. I.)

1. Mal en point.— 2. Retourner. — 3. Prudhomme. — 4. Tel.— 5. Pèlerinages. — 6. Auparavant. — 7. Loyalement.

FABLEAUX

(XIIIe siècle)

Sources. — Manuscrits. — Bibl. Nat. fr. 837.

Éditions. — *Fabliaux et Contes*, publiés par Barbazan et Méon, Paris, 1808, p. IV, pp. 272-285. — G. Raynaud et de A. Montaiglon : *Recueil général des fableaux*. — *Le lai d'Aristote*, publié d'après le Ms. 3516 de la Bibl. de l'Arsenal, avec Introduction par A. Héron, Rouen, 1901, in-8. (Société Rouennaise des Bibliophiles.)

Travaux. — Voir la thèse de M. J. Bédier : *Les Fabliaux, études de littérature populaire et d'histoire littéraire au moyen-âge*. Paris, Bouillon, 1893, in-8°, XXVII-485 p. (98e fascicule de la Bibliothèque de l'École des Hautes Études). Une deuxième édition a paru en 1894, cf. Article de Ch. M. des Granges, dans *Romania*, XXIV, 1895, pp. 135-142.

Parmi les fabliaux, les uns ont une allure chevaleresque et ressemblent à des romans d'aventure (le *Vair Palefroi*) ; d'autres sont nettement satiriques (le *Prêtre au lardier*, le *Prêtre crucifié*, *Gombert et les deux clercs*) ; d'autres sont des tableaux de mœurs (*Richeut*, par ex., le plus ancien des fableaux). Il en est qui sont de simples récits où la satire est à peine indiquée (le *Lai d'Aristote*, le *Prêtre qui mangea les mûres*, *Estula*). Il en est qui sont purement obscènes, dont le titre même ne peut être nommé décemment, et dont l'intérêt est à peu près nul. Il est à noter que ces fabliaux étaient très répandus au moyen-âge, qu'ils figurent dans les recueils d'Exemples, et servaient aux prédicateurs, qu'ils se présentent sous des formes diverses et qu'enfin, si la malice gauloise y a introduit de la satire, quelques-uns, comme le *Lai d'Aristote* et l'*Enfant remis au soleil*, sont de simples et gracieux récits, où il s'agit encore de la malice des femmes sans

qu'elle soit bafouée trop cruellement. Cette littérature s'étend de la 2e moitié du XIIe siècle au début du XIVe siècle. Ell passera en Italie dans le *Décaméron* et sera représentée en France, au XVe siècle, par les *Cent Nouvelles* et au XVIe siècle. par les contes joyeux (par Bonaventure Despériers, Marguerite de Navarre, Noël du Fail). Un point obscur est l'origine de ces contes. G. Paris estimait que la plupart des fabliaux étaient originaires de l'Orient, car on en trouve un grand nombre dans les recueils orientaux comme le *Roman des Sept Sages* et nulle part autant qu'en Orient le thème de la ruse féminine n'a été populaire. M. Bédier, sans écarter les rapprochements proposés par G. Paris, pense que les fabliaux sont nés en Occident aussi bien qu'en Orient, qu'ils sont le produit spontané de l'imagination et de l'esprit populaires.

DE L'ENFANT QUI FUT REMIS AU SOLEIL

Jadis se fu [1] uns marcheanz [2]
Qui n'estoit mie recreanz [3]
Ne de gaaignier esbahis [4],
Ainz chercha sovent maint païs
Por ses denrees emploier ;
De son avoir mouteploier [5]
Ne fu pas sovent a sejor [6].
De sa fame se part I. jor,
Et va en sa marcheandise ;
Ainsi com cis [7] contes devise,
Bien demora II. anz entiers.
La marcheande endementiers [8]
Fu ençainte d'un bacheler [9];
Amors, qui ne se pot celer,
Mist l'un et l'autre en tel desir,
Que ensamble les fist gesir ;

1. Il y eut. — 2. Marchand. — 3. Fatigué, paresseux. — 4. Ni incapable de gagner. — 5. Multiplier. — 6. Il ne s'arrêta pas souvent. — 7. Ce. — 8. Cependant. — 9. Jeune garçon.

Mes lor œvre ne fu pas fainte,
Quar la dame en remest [1] ançainte;
I. fil en ot [2], ainsi avint.
E quant li marcheanz revint,
A fuer de sage se prova [3].
De l'enfançon [4] que il trova,
A sa fame reson demande:
« Ha, sire, fet la marcheande,
Une foiz m'estoie apoïe [5]
La sus a vo haute croïe [6],
Moult dolente et moult esploree
Tout por la vostre demoree [7],
Dont g'ere [8] en moult grant desconfort;
Yvers ert, si negoit moult fort;
Amont vers le ciel esgardoie,
Et je, qui point ne me doutoie,
Par meschief reçui [9] en ma bouche
I. poi de noif [10], qui tant fu douce
Que ce bel enfant en conçui
D'un seul petit que j'en reçui [11];
Ainsi m'avint com je vous di. »
Et li preudom li respondi :
« Dame, ce soit a bon eür;
Des or mes sui je tant seür
Que Diex m'aime, seue merci [12],
Quant cest bel oir [13] que je voi ci
Nous consent ainsi a avoir;
Aussi n'avions nous nul oir,
Et cist ert preudom, se Dieu plest [14]. »

1. Resta. — 2. Elle en eut un fils. — 3. Il manifesta qu'il était un sage. — 4. Petit enfant. — 5. Appuyée. — 6. Votre haute balustrade. — 7. Absence. — 8. J'étais. — 9. Je reçus. — 10. Neige. — 11. Du tout petit peu (de neige) que j'en eus dans la bouche. — 12. Par sa merci. — 13. Héritier. — 14. Il sera prudhomme s'il plaît à Dieu.

Ne plus ne dist, ainçois se test,
Ne de son cuer point ne gehi [1].
Et li enfes crut et tehi [2],
Et prist moult bone norreçon,[3]
Mes toz jors fu en soupeçon
Li preudom, et en porveance
Qu'il en voie sa delivrance.
Quant l'enfes [4] ot XV. anz passez,
Cil, qui n'est mie respassez [5]
De son mal, qui moult est irais [6],
A sa fame s'est un jor trais,
Et dist : « Dame, ne vous griet [7] pas
Que demain vueil, sans nul trespas [8],
En marcheandise r'aler,
Fetes tost mes dras enmaler,
Moi auques [9] matin esveillier,
Et vostre fil appareillier [10],
Qu'o moi [11] le vueil mener demain.
Savez-vous porqoi je l'i main [12] ?
Jel vous dirai sans demander :
Por aprendre à marcheander.
Entrues [13] qu'il est de jone aage.
Ja ne verrez home fin sage
De nul mestier, sachiez sans doute,
Se il n'i met son sens et boute
Ainçois qu'il ait usé son tans. »
— « Sire, bien m'i suis assentans ;
Mais encore, s'il vous pleüst [14],
Mon fils encore ne s'en meüst [15] ;

1. Dit le secret. — 2. Grandit. — 3. Nourriture. — 4. Enfant. — 5. Guéri. — 6. Irrité. — 7. Ne vous désolez pas. — 8. Retard. — 9. D'assez bon matin. — 10. Préparer. — 11. Avec moi. — 12. Mène. — 13. Pendant que. — 14. Plaisait. — 15. Mon fils ne partirait pas encore.

Et puis que voz plesir i est,
Au contredit n'a point d'aquest [1],
Ne desfendre ne m'en porroie :
Demain vous metrez a la voie,
Et Diex, qui la sus est et maint [2],
Vous conduie, et mon fils ramaint [3],
Et doinst [4] la bone destinee. »
A tant fu la reson finee [5],
Et li preudom matin se lieve,
Cui ses aferes point ne grieve,
Quar sa chose li vient a point.
Mais la dame n'abelist point [6]
Ce qu'ele en voit son fil aler,
Que de li part sanz retorner.
Et li preudon o lui l'en guie [7]
Tout le chemin lez Lombardie.
Ne conterai pas lors jornees,
Que tantes terres ont passees,
Qu'a Genes droit s'en sont venu ;
A I. ostel sont descendu.
Li preudon a changié Agraine
A. I. marcheant qui l'enmaine
En Alixandre por revendre [8].
Et cil, tantost sans plus atendre,
Qui le fil sa fame [9] vendi,
A son autre afere entendi ;
Lors repera [10] en sa contree,
Et tante terre a trespassee
Qu'a son ostel vint et descent ;

1. Il n'y a rien à gagner à contredire. — 2. Habite. — 3. Ramène. — 4. Donne. — 5. Alors la conversation se termina. — 6. A la dame il ne plaît point. — 7. Emmène. — 8. A Alexandrie pour le revendre. — 9. Le fils de sa femme. — 10. Rentra.

Mes ne le vous diroient cent
Le duel que la Dame demaine
De son fils que pas ne ramaine.
Sovent se pasme, ainsi avint,
Et, quant de pasmoison revint,
En plorant li requiert et prie,
Par amor Dieu, que il li die
De son fil qu'il est devenuz.
De respondre ne s'est tenuz
Cil, qui moult biau parler savoit.
« Dame, selonc ce que l'en voit
Doit chascun le siecle mener[1];
Quar en trop grant duel demener
Ne puet il avoir nul conquest[2].
Savez-vous que avenu m'est
Enz el[3] païs ou j'ai esté ?
Par un chaut jor el tens d'esté,
Ja estoit miedis[4] passez,
Et li chauz er moult trespassez.
Lors erroie je et vo fieus[5],
Lez moi . . . .
Deseure un mont qui tant fu hauz ;
Li solaus[6], clers, ardanz et chauz,
Sor nous ardanz raiz descendi,
Que sa clarté chier nous vendi,
Que vos fil remetre[7] covint
De l'ardeur qui du soleil vint.
A ce sai bien et aperçoif
Que vostre filz fu fez de noif,
Et por ce pas ne m'en merveil,
S'il est remis[8] el chaut soleil. »

1. Vivre. — 2. Profit ; duel = deuil. — 3. Dans le. — 4. Midi. — 5. Votre fils. — 6. Soleil. — 7. Tomber. — 8. Tombé, anéanti, disparu.

La dame s'est aperceüe
Que son mari l'a deçeüe,
Qui dist que son filz est remis.
Or li est bien en lieu remis
Ses engiens[1], et tornez à perte,
Dont folement estoit couverte :
Bel s'en est ses sires vengiez,
Qui laidement fu engingniez
Et par paroles et par dis ;
Mes james n'en sera laidis
Por ce qu'ele se sent meffette[2] ;
Ses meffez a ceste pais feste[3] ;
Bien l'en avint qu'avenir dut
Qu'ele brassa ce qu'ele but[4].
Explicit de l'enfant qui fu remis au soleil.

C'EST DE LA HOUCE.

Un essanple vous voel retraire[5],
Ou jou ne quier mençoigne atraire[6]
Quant il n'est du mentir mestier[7].
Il avint jadis a Poitiers,
Ensi com il me fu conté,
C'uns hom manoit[8] en la cité,
Rices d'avoir et connissans.
Si amoit moult les siens enfans ;
Un fil ot, que mout tenoit cier[9].
Bien vous puis dire et aficier
C'onques nus hom en creature

1. Sa ruse lui est resservie de manière opportune. — 2. Coupable. — 3. Son méfait a amené cette conclusion. — 4. Elle a préparé son breuvage.

5. Raconter. — 6. Où je ne cherche pas à mentir. — 7. Besoin. — 8. Habitait. — 9. Qu'il aimait beaucoup.

Ne mist si tres grant nourreture [1]
Com li peres en li faisoit ;
A son pooir [2] bien li faisoit,
N'onques un jour ne s'en recrut [3].
Li varles amenda et crut [4]
Tant que marier le convint.
Au preudhomme si en avint
Que pour lui metre ricement
Li donna meuble et tenement [5] ;
A son pooir tout en lui mist,
Et de quanqu'il eut [6] se demist :
De toutes choses a son ues [7]
N'en retint qui vausist, II. oes [8].
Li varlès mainnage maintint
Tant que sa femme I. fil retint,
Qui mout fu puis de grant savoir.
Longement, [jel vous] fas [9] savoir,
Mena li prodom bone vie,
Tant que sa femme en eut envie
Du prodomme qui tant haï ;
S'a dit a son baron : « Haï,
Con vous pensés de bien avoir.
Se vous aviiés plus d'avoir
Que n'avés, foi que doi Saint Pierre ;
Cel gasteroit tout vostre pierre [10] ;
Bellement son mengier [d] esert [11] ;
Nus ne menjue s'il n'en desert [12],
Fors plus seulement que d'estre ivre,

1. Education. — 2. De tout son pouvoir. — 3. Se lassa. — 4. Le jeune homme se perfectionna et grandit. — 5. Meubles et propriété foncière. — 6. Et de tout ce qu'il avait. — 7. Besoin, usage. — 8. Il n'en garda la valeur de deux œufs. — 9. Fais. — 10. Il mangerait, tout votre bien. — 11. Il gagne, il mérite. — 12. Personne ne mange s'il ne gagne sa nourriture.

Ne ja jor n'en sera delivre[1].
Je vous di bien qu'il n'i a el[2],
U me vuidera cest ostel ;
Fiancer[3] le puis de ma main,
Ou il ora congiet demain. »
Ensi sa femme li a dit,
Et li varles sans contredit
Ce dit qu'il fera son voloir,
Cis qui du tout en noncaloir[4]
Pour sa femme a son pere mis,
Qui pour lui s'iert du tout demis.
Au main[5] li coumencha[6] à dire
Chose qu'il deüst escondire[7] :
« Biaus peres, vous aves esté
O[8] moi maint iver, maint esté ;
Onques ne vous entremesistes
De riens nule qui eüst merites
Painne sans plus, fors que d'estre ivre[9].
Vous n'avés plus mestier de vivre ;
Celés vous ent[10] en un renclus[11],
Et sachiés que jou ne vel plus
Que vous soiés en ma maison,
Car en vous n'a sens ne raison. »
Quant li prodom l'a entendu,
Mout fu dolans et confondu,
Plains de grant maltalent et d'ire,
Car il ne puet un seul mot dire.
Longement ala demourant ;
Après se li dist en plourant :

1. Jamais il n'en sera exempté. — 2. Autre chose. — 3. Assurer, promettre. — 4. Négligence, mépris. — 5. Au matin. — 6. Commença. — 7. Chose qu'il aurait dû refuser. — 8. Avec. — 9. Sans vous donner autre peine que de vous enivrer. — 10. En. — 11. Retraite.

« Biaus fieus, dist-il, je te nourri,
Et saciés c'onques jour mari
Ne vous fis pour que je peüsse [1]
Et sachiés que je vous peüsse [2]
D'or et d'argent, puis qu'il vous fust
D'autrui que de moi greüst [3].
Quant tu ensi m'en veus cacier [4]
Je ne me sai u pourquachier [5].
Au jor que pour toi me demis,
Perdi l'avoir et mes amis,
Mais prier t'en vuel d'une cose
Pour chou [6] que nus hom ne t'en cose [7] :
Je suis molt débrisiés et vius [8],
Et, cant cacier m'en vius [9],
De ton ostel et m'en eslonges [10],
Je pri c'une robe me donnes,
Et si n'ai cauces [11] ne soulers [12],
Trop seroit mauvais li allers [13]. »
Cis respont : « De chou ne m'en caut,
Encore avés vous trop de caut.
Ce poise moi que tant vives.
Jamais par moi nul bien n'ares [14];
Ne paierai mais vostre escot.
— Biaus fius, donne moi un surcot
Que tu as de tes viés roubes [15],
Ou une de tes viés houces,
Dont tu fais tes chevax couvrir.
Après me fais ton huis ouvrir ;
J'irai a Diu, quant il te plaist,

1. Autant que j'ai pu. — 2. Je vous gorgerais. — 3. De façon à ce que vous souffriez plutôt par autrui que par moi. — 4. Chasser. — 5. Où trouver ma vie. — 6. Ce. — 7. Ne t'en accuse. — 8. Vieux. — 9. Veux. — 10. Eloigne. — 11. Chausses. — 12. Souliers. — 13. Le voyage. — 14. Aurez. — 15. De tes vieilles robes.

Que plus oïant de moi te laist[1].
— Hé ! fait-il, n'en puis escondire.
Alés laiens a mon fil dire
Qu'il vous doinst une houce viés[2] ;
Si en cuuevre[3] et teste et piés. »
Li prodom tout errant s'en tourne ;
A son neveu vint, qui atourne
Les chevaus et fait atourner.
Cis, qui plus ne pot sejourner
A son neveu dist et recorde
De son pere la grant discorde :
« Mais toutes voies[4] tant me donne
C'une viés housche m'abandonne ;
Biaus niés[5], par moi vous prie et mande
Et sachiés qui le vous commande
Que la plus grande me baillies ;
Or gardés que vous n'i faillies. »
Quant li enfes l'a entendu,
Mout fu dolans et esperdu,
Plains de grant mautalent et d'ire ;
« Or alés a mon pere dire
Que pau i avés esploitié[6] ;
Vous n'en arés que la moitié
De la houce, si vous le di ;
Toute l'autre vous contredi. »
Li prodom l'ot, si eut grant duel[7],
Qui maintenant morir s'en vuel.
Tout errant arriere s'en vient :
« Biaus fieus, dist-il, il te convient,

1. Que tu n'aies plus à entendre parler de moi. — 2. Allez à l'intérieur dire à mon fils qu'il vous donne une vieille housse. — 3. Couvre. — 4. Toutefois. — 5. petit-fils. — 6. Que vous y avez peu réussi. — 7. Je vous refuse. Le prudhomme l'entendit, il en eut de la peine.

Pour ta parole faire estable[1]
C'avec moi vignes[2] en l'estable,
Car tes fieus le me contredist,
Et si s'afice[3] bien et dist
Que n'en arai que la moitié,
Je ne sai pour quel convontié[4],
Et, quant ensi cacier m'en vius,
Fai le me avoir tout, se tu vius[5]. »
Cis, qui la remanance doute[6],
Li respondi : « Vous l'arés toute,
Quel talent[7] que li gars en ait. »
A son fil dist : « Il ne te plaist,
Quant n'as mon commandement fait ? »
Cis respont : « De riens n'ai mefait,
Ains ai mout grant raison et droit,
Et si vous dirai orendroit[8]
Pour coi je ne li voel baillier
La houce, ains li voel retaillier.
Savés pourquoi je l'ai partie[9]
Et vous oste l'autre partie,
Que vous, se je puis, useres.
Quant, de son eage[10] seres,
Ja de moi ne vous mentirai ;
Tout aussi vous revestirai,
Com vous or faites vostre pere,
Qui trop acate [11] et trop conpere
La painne qu'il a en vous mise ;
Vés[12] qu'il n'a cote ne chemise.

1. Pour qu'on obéisse à ta parole. — 2. Tu viennes. — 3. Il affirme sa pensée. — 4. Convoitise. — 5. Veux — 6. Celui-ci, qui craint la conséquence. — 7. Quelque opinion que. — 8. Sur-le-champ. — 9. Partagée et je vous réserve l'autre partie. — 10. Age. — 11. Qui achète et paye trop cher. — 12. Vous voyez.

Or vait trop malement l'escote [1];
Je vous ferai d'autel [2] drap cote. »
Quant li varlès oit et entend
Son fil, qui a raison entend,
Mout durement s'en esmervelle
E trop li vient a grant mervele [3].
« Biaus fius, dist-il, j'ai trop mespris.
Si m'aït Dieus, molt as apris;
De chou c'as dit molt t'en merchi [4].
Or li pri jou [5] por Dieu merchi,
Que cest grant me fait me pardoinst [6]
Et sa beneichon [7] me doinst [8]. »
Li prodom trestant li pardonne,
Et li varles errant [9] li donne
Du tenement et du quatel [10]
La signourie del ostel,
Dont fist li prodom son voloir,
Qui forment se peüst doloir [11]
Ne fust chou que li enfes dist,
Que la houce li contredist [12].
Par chou vous fais aperchevoir
Que cis n'est pas plains de savoir,
Mais de folie s'entremet
Qui tout le sien a son fil met,
Que nus ne fera ja son bon [13].
Si de l'autrui comme du son [14]
L'autrui chose estoit com demant [15].

1. L'écot? (seul exemple donné par Godefroy). — 2. Du même. — 3. Et cela l'étonne beaucoup.—4. Par Dieu, tu as appris beaucoup de choses; je te remercie de ce que tu as dit. — 5. Je le prie. — 6. Pardonne. — 7. Bénédiction. — 8. Donne. — 9. Aussitôt.— 10. De la propriété et du cheptel. —11. Qui aurait pu souffrir beaucoup. — 12. N'eût été ce que dit l'enfant, qui lui refusa la housse. — 13. Son bonheur. — 14. Du sien. — 15. Comme je demande.

Du vostre vo[1] commandement
Ferés, sans mesure et sans conte
Ensi definerai [2] mon conte.

ESTULA

Il estoient jadis dui [3] frere
Sanz conseil de pere et de mere,
Et tout sanz autre compaignie;
Povretez fu bien lor amie,
Quar sovent fu en lor compaingne,
Et c'est la riens qui plus mehaingne [4]
Cels entor qui ele se tient :
Nus si granz malages [5] ne vient.
Ensamble manoient [6] andoi
Li frere, dont dire vous doi.
Une nuit furent mout destroit [7]
De soif et de fain et de froit;
Chascuns de ces maus sovent tient
A cels qui povretez maintient.
.I. jor se pristrent a pensser
Comment se porroient tensser [8]
Vers povreté qui les apresse;
Sovent lor fet sentir mesese.
Uns mout renommez riches hon
Manoit mout prés de lor meson :
Cil sont povre, li riches fols
En son cortil [9] avoit des chols [10],
Et en l'estable des brebis :
Andui se sont cele part mis.

1. Votre.— 2. Acheverai.
3. Deux. — 4. Tourmente. — 5. Malheur. — 6. Habitaient. — 7. Pressés. — 8. Disputer. — 9. Jardin. — 10. Chous.

Povretez fet maint homme fol :
Li uns prent I. sac à son col,
L'autres I. coutel en sa main,
Ambedui [1] se sont mis au plain [2].
L'uns entre el cortil maintenant,
Puis ne vait gueres atardant,
Des chols trencha par le cortil.
L'autres se trest vers le bercil [3]
Por l'uis ouvrir : tant fet qu'il l'uevre [4],
Avis li est que bien vait l'uevre.
Tastant vait [5] le plus cras [6] mouton.
Mais adonc encor seoit on
En l'ostel, si c'on tresoï [7]
L'uis du bercil, quant il l'ouvri.
Li preudom apela son fil :
« Va veoir, dist il, el cortil,
Que il n'i ait rien se bien non :
Apele le chien de meson. »
Estula avoit non li chiens ;
Mes de tant lor avint il biens
Que la nuit n'ert mie en la cort.
Et li vallès prenoit escout [8] :
L'uis devers la cort ouvert a,
Et crie : « Estula, Estula ! »
Et cil du bercuel respondi :
« Oïl voirement, sui je ci. »
Il fesoit mout obscur et noir,
Si qu'il nel pot apercevoir
Celui qui si respondu a.
En son cuer bien por voir [9] cuida

1. Tous deux. — 2. Dans les champs. — 3. Bergerie. — 4. Ouvre. — 5. Va. — 6. Gras. — 7. Entendit. — 8. Tendait l'oreille, était aux aguets. — 9. Vraiment.

Que li chiens eüst respondu.
N'i a puis gueres atendu ;
En la meson droit s'en revint,
Grant paor ot quant il i vint :
« Qu'as tu, biau filz? » ce dist li pere.
— « Sire, foi que je doi ma mere,
Estula parla or a moi.
— Qui, nostre chien? — Voire, par foi,
Et se croire ne m'en volez,
Huchiez [1] le errant, parler l'orrez. »
Li preudom, maintenant s'en cort
Por la merveille, entre en la cort,
Et hucha Estula, son chien.
Et cil qui ne s'en gardoit rien,
Li dist : « Voirement sui je ça. »
Li preudom grant merveille en a :
« Par toz sains et par toutes saintes,
Filz, j'ai oi merveilles maintes,
Onques mès n'oï lor pareilles :
Va tost, si conte ces merveilles
Au prestre ; si l'amaine o [2] toi,
Et li di qu'il aport [3] o soi
L'estole et l'eve beneoite [4]. »
Cil, au plus tot qu'il puet, s'esploite [5]
Tant qu'il vint en l'ostel au prestre ;
Ne demora gueres en l'estre [6],
Vint au provoire [7] isnelement [8].
« Sire, dist-il, venez vous ent
En meson oïr granz merveilles :
Onques n'oïstes lor pareilles.
Prenez l'estole a vostre col. »

1. Appelez. — 2. Avec. — 3. Apporte. — 4. L'eau bénite. — 5. Se hâte. — 6. L'entrée. — 7. Prêtre. — 8. Vite.

Dist le prestre : « Tu es tout fol,
Qui or me veus la fors mener;
Nus piez sui, n'i porroie aler. »
Et cil li respont sanz delai :
« Si ferez, je vous porterai. »
Li prestres a prise l'estole,
Si monte sanz plus de parole
Au col celui [1], et il s'en va
La voie : si comme il vint là,
Qu'il voloit aler plus briefment,
Par le sentier tout droit descent,
La ou cil descendu estoient,
Qui lor viande porchaçoient [2].
Cil, qui les chols aloit coillant,
Le provoire vit blanchoiant,
Cuida que ce fust son compaing [3]
Qui aportast aucun gaaing;
Se li demanda par grant joie :
« Aportes tu riens? — Par foi, oie. »
Fait cil qui cuida que ce fust
Son pere qui parlé eüst.
« Or tost, dist il, gete le jus [4] :
Mes coutiaus [5] est bien esmolus,
Je le fis ier moudre [6] a la forge,
Ja avra copée la gorge. »
Et quant li prestre l'entendi,
Bien cuida c'on l'eüst trahi :
Du col celui est jus saillis,
Si s'enfuit trestoz esmaris [7];
Mès son soupeliz [8] ahocha [9]

1. Au col de celui-ci. — 2. Cherchaient nourriture. — 3. Compagnon. — 4. A terre. — 5. Mon couteau. — 6. Aiguiser. — 7. Effrayé. — 8. Surplis. — 9. Accrocha, suspendit.

A. I. pel [1], si qu'il remest [2] la,
Qu'il n'i osa pas tant ester [3]
Qu'il le peüst du pel oster.
Et cil qui les chols ot coillis,
Ne fu mie mains [4] esbahis
Que cil qui por lui s'en fuioit [5] :
Si ne savoit que il avoit ;
Et neporquant [6] si va il prendre
Le blanc que il vit au pel prendre ;
Si sent que c'est uns soupelis.
Atant [7] ses freres [8] est saillis
Du bercil atout [9] I. mouton.
Si apela son compaignon
Qui son sac avoit plain de chols ;
Bien ont andui carchié [10] les cols.
Ne voudrent [11] plus lonc conte fere,
Andui se sont mis el repere [12]
Vers lor ostel qui lor fu prest.
Lors a cil monstré son conquest [13],
Qu'ot gaaignié, le soupelis ;
Si ont assez gabé et ris,
Que li rires lor fu renduz,
Qui devant lor fu desfenduz.
En petit d'eure Dieus labeure,
Tels rit au main [14] qui au soir pleure,
Et tel est au soir corouciez.
Qui au main est joianz et liez [15].

Explicit d'*Estula*.

(*Recueil général et complet des fabliaux des XIII*e *et XIV*e *siècles* publiés par Anatole de Montaiglon, 6 vol. in-12.)

1. Pieu. — 2. Resta. — 3. S'arrêter. — 4. Moins. — 5. Fuyait. — 6. Néanmoins. — 7. Alors. — 8. Son frère. — 9. Avec. — 10. Chargé. — 11. Voulurent. — 12. Au retour. — 13. Gain. — 14. Matin. — 15. Gai.

LI FABLEL DOU DIEU D'AMOURS

Description du palais d'amour.

Ains k'ens [1] entrasse, regardai le palais.
Ains tex ne fu, ne n'iert, je cuit, jamais [2];
Et s'un petit me faisiiés de pais,
Je vos diroie comment il estoit fais.

Premiers vos voel aconter de l'entree ;
Par quel manière elle fut devisee [3];
Et des fossés ki l'ont avironnee,
Et puis dou mur dont ele estoit fermée.

De rotruenges [4] estoit tos fais li pons.
Toutes les plankes de dis et de canchons,
De sons de harpes les estaces [5] del fons,
Et les salijes [6] de dous lais de bretons.

Li fosses ert de souspirs en plaignant;
El fons desous ot un aige [7] courant :
Toute est de larmes que pleurent li amant,
Quant se racordent [8] doucement en baisant.

Li doi estiel [9] de le porte et li baus [10],
Ne cuidies mie che fust caisnes ne fax [11];
Ains estoit faite des dolors et des max
Que li amant sueffrent, et des travaus [12].

1. Dedans. — 2. Jamais il n'y en eut ni n'en aura, je pense, de pareil. — 3. Ordonnée, disposée. — 4. Chansons à refrains. — 5. Pieux, poteaux. — 6. Solives. — 7. Eau, ruisseau. — 8. Font l'accord. — 9. Montants. — 10. La poutre. — 11. Chêne, ni hêtre. — 12. Peines.

Et li grans huis, li flaiaus[1] et li siere[2],
De proiere ert, de doucor de sens querre,
Par coi on puist del tout l'amour conquerre.
Qui chou ne fait, ne puet amer sans guerre.

De cele porte ert j. oysiax gardere[3],
Qui si nasqui qu'il n'ot pere me mere[4],
Quant il est viex en j. fu se repere,
Par soi meïsme se renaist et rapere[5]

Fenis[6] a non, si com la lettre dist,
Ja ne faura se li mons ne fenist.
Quant il est viex en j. fu se bruist[7],
Par soi meïsmes se renaist et nourist.

Et chis oysiax ki portiers en estoit,
Chou senefie amour en bone foit,
Qui son corage a nului ne diroit,
Par soi meïsme se racorde et fait droit.

Vinc a le porte. Je vauc[8] laiens entrer;
Elle estoit close. Boutai por deffremer[9];
Elle estoist ferme; n'i voc longhes ester :
Hocai l'aniel[10], ki fu fais de penser

Quant li portiers oï hocier l'aniel,
Tres bien connut que c'estoit sons d'apiel.
Vint a le porte et dist que moi fust biel :
« Volés entrer, amis, en cest castiel? »

(*Li Fablel dou Dieu d'amours*, publié par Achille Jubinal. Paris, 1834, in-8°.)[11]

1. Le fléau. — 2. La serrure. — 3. Gardien. — 4. Qui naquit sans avoir père ni mère. — 5. Revient à la vie. — 6. Phénix. — 7. Met. — 8. Je vins à la porte, je voulus. — 9. Ouvrir. — 10. Je ne voulus attendre longtemps, je secouai l'anneau. — 11. Nous avons réédité le *Fablel* dans *les Débats du Clerc et du Chevalier* (Paris, Champion, 1911), pp. 197-216. (NOTE DE C. O.)

LE ROMAN DE LA ROSE

I

GUILLAUME DE LORRIS

(vers 1237)

Sources. — Editions. — *Le Roman de la Rose*, nouvelle édition par Fr. Michel, Paris, 1864. — *Le Roman de la Rose*, par Marteau. Orléans, 1878.

Travaux. — Cf. E. Langlois : *Origines et sources du Roman de la Rose*, Paris, 1890, in-8°. — F.-W. Bourdillon : *The early Editions of the Roman de la Rose*. London, 1906, in-4, x-212 p. et 35 pl.

Guillaume de Lorris composa la première partie du *Roman de la Rose* vers 1237. C'était alors un jeune homme de 25 ans qui avait reçu une instruction assez complète sans doute, aux écoles d'Orléans dont il était voisin et qui étaient alors le centre de l'étude des classiques latins. Il mourut sans avoir achevé son œuvre.

La partie du *Roman de la Rose* qui est de G. de Lorris nous rappelle l'*Art d'Aimer*, dont s'inspire le poète, et exprime en même temps les théories de l'amour courtois alors en faveur. Les idées revêtent la forme de l'allégorie. Le cœur de la dame est un château qu'il faut conquérir, tâche difficile, car des personnages peu avenants en défendent l'entrée, alors que d'autres font bon accueil à l'amant et le soutiennent dans son entreprise. Cette personnification des idées et des sentiments peut plaire d'abord par ce qu'elle a d'ingénieux et de subtil, mais elle ne manque pas de lasser à la longue par sa monotonie.

II

JEAN DE MEUNG

(vers 1277)

Sources. — Editions. — *Le Roman de la Rose*, nouvelle édition, par F. Michel, Paris, 1864. — *Le Roman de la Rose*, éd. Marteau, Orléans, 1878.

Travaux. — E. Langlois : *Les Manuscrits du Roman de la Rose*. Lille, 1910, 8°. — Cf. E. Langlois : *Origines et sources du Roman de la Rose*, Paris, 1890, in-8°.

Jean de Meung, en continuant l'œuvre de Guillaume de Lorris, lui donne un sens qu'elle n'avait pas dans l'esprit de son devancier. D'allégorique et descriptif qu'il était d'abord, le *Roman de la Rose* devient une œuvre de satire sociale. Jean de Meung traite avec une main assez brutale les délicatesses de l'amour courtois. Si le *Roman de la Rose* suscita au début du xve siècle de si vives critiques, c'est moins parce que Guillaume de Lorris avait écrit sur la dangereuse passion de l'amour, qu'à cause de l'âpreté et du cynisme avec lesquels J. de Meung avait bafoué les femmes et l'amour même.

Jean de Meung semble s'être repenti sur le tard et avoir regretté cette œuvre de sa « jeunesse folle ». C'est ainsi qu'il s'exprime dans son *Testament*. Mais à dire le vrai, le *Testament* et le *Codicile* de Jean de Meung confirment l'esprit et les tendances du *Roman de la Rose* plutôt qu'ils ne les contredisent. Le poète, ici, comme là, bafoue les femmes et se livre contre les mauvais prêtres aux satires les plus hardies, les plus violentes. La seule différence entre le *Testament* et le *Roman*, c'est que dans le premier poème Jean de Meung parle au nom de Dieu, au nom de sa conscience de chrétien, alors que dans le second il écrit un roman d'Amour. Mais l'auteur du *Roman de la Rose* n'a rien à regretter de son œuvre, puisqu'il est resté le même que lorsqu'il l'écrivait.

Le *Roman de la Rose* eut au moyen âge et jusqu'à la Renaissance un succès inouï. Comme tous les poètes l'imitèrent, nous retrouvons chez tous les qualités et les défauts du Roman célèbre : préciosité, allégorie, abstraction morale,

satire ; allégorie ou satire, satire et allégorie caractérisent toute l'œuvre poétique du XIV[e] et du XV[e] siècle. Peut-être, cette imitation intempérante d'un poème, qui certes n'était pas sans défauts graves, explique-t-elle la plupart des erreurs que nous regrettons à la fin du moyen âge, et qui en amenèrent la décadence.

Pendant les premières années du XV[e] siècle, de beaux esprits comme Gontier Col, Christine de Pisan et Gerson écrivirent, le premier une défense de Jean de Meung, les deux autres un réquisitoire passionné contre le *Roman de la Rose*. Christine reproche à l'auteur de n'avoir pas parlé des femmes avec le respect et la retenue qui convenaient, et d'avoir outragé tout ensemble les bienséances et la morale. Gerson condamne le livre en prédicateur autant qu'en critique littéraire ; il pardonne à Jean de Meung parce que celui-ci eut plus tard des remords, mais Ch. de Pisan et Gerson imitent à qui mieux mieux le livre qu'ils détestent.

DESCRIPTION DE FÊTE

Ci parle l'Amant de Liesce :
C'est une Dame qui la tresce
Maine volentiers et rigole [1],
Et ceste menoit la karole.
Ceste gent dont je vous parole,
S'estoient pris à la carole,
Et une dame lor chantoit,
Qui Leesce apelee estoit :
Bien sot chanter et plesamment,
Ne nule plus avenaument [2]
Ne plus bel ses refrains ne fist,
A chanter merveilles li sist ;
Qu'ele avoit la vois clere et saine,
Et si n'estoit mie vilaine :

1. S'amuse. — 2. D'une façon avenante.

Ains se savoit bien desbrisier [1],
Ferir du pié et renvoisier [2].
Ele estoit adès coustumiere
De chanter en tous leus premiere,
Car chanter estoit li mestiers
Qu'ele faisoit plus volentiers.
Lors veïssiés carole aler,
Et gens mignotement baler,
Et faire mainte bele tresche,
Et maint biau tor [3] sor l'erbe fresche.
La veissiés fleüteors,
Menesterez et jougleors;
Si chantent li uns rotruenges [4],
Li autres notes loherenges [5],
Por ce qu'en set en loheregne
Plus cointes notes qu'en nul regne.
Assez i ot tableterresses [6]
Ilec entor [7], et tymberresses [8]
Qui moult savoient bien joer,
Et ne finoient de ruer
Le tymbre en haut, si recuilloient
Sor un doi, c'onques n'i failloient.
Deus damoiseles moult mignotes,
Qui estoient en pures cotes,
Et trecies a une tresce,
Faisoient Deduit par noblesce
Enmi la karole baler;
Mès de ce ne fait a parler
Comme el baloient cointement!
L'une venoit tout belement

1. Se ployer gracieusement. — 2. Prendre du plaisir. — 3. Tour. — 4. Chansons à refrains. — 5. Chansons lorraines. — 6. Joueuses de tablettes (sorte d'instrument de musique). — 7. Là, alentour. — 8. Joueuses de tymbre (tympanum).

Contre l'autre, et quant el estoient
Pres a pres, si s'entregetoient
Les bouches, qu'il vous fust avis
Que s'entrebaisassent ou vis [1] :
Bien se savoient desbrisier [2].
Ne vous en sai que devisier,
Mès a nul jor ne me quëisse
Remuer, tant que ge veïsse
Ceste gent ainsinc [3] efforcier
De caroler et de dancier.
Que me revalent ces gallendes [4].

CONTRE LA TOILETTE DES FEMMES. — DOUX REGARD

Ces coiffes a dorees bendes,
Et ces diorez treceors [5],
Et ces yvorins mireors [6],
Ces cercles d'or bien entaillies,
Precieusement esmaillies,
Et ces corones de fin or
Dont enragier ne me fine or,
Tant sunt beles et bien polies,
Ou tant a beles perreries,
Saphirs, rubis et esmeraudes,
Qui si vous font les chieres baudes [7] ?
Ces fremaus [8] d'or à pierres fines
A vos cols et a vos poitrines,
Et ces tissus et ces ceintures
Dont tant coustent les ferreüres
Que l'or, que les pelles menues :
Que me valentex fanfelues [9] ?

1. Au visage. — 2. Se ployer gracieusement. —3. Ainsi. — 4. Sorte de peignes. — 5. Rubans dorés. — 6. Miroirs d'ivoire. — 7. Qui vous donnent des mines réjouies. — 8. Fermoirs. — 9. De telles fanfreluches.

Et tant estroit vous rechaucies,
Que la robe sovent haucies
Por montrer vos piés as ribaus.
Ainsinc me confort saint Tibaus!
Que tout dedans tiers jors vendrai,
Et vile et sous pies vous tendrai ;
N'aurés de moi, par le cors Dé,
Fors cote et sorcot de cordé
Et une gonele[1] de chanvre,
Mes el ne sera mie tanvre[2],
Ains sera grosse et mal tissue,
Et descirée et desrompue,
Qui qu'en face ne duel ne pleinte;
Et par mon chief, vous seres ceinte,
Mès, dirés-vous, de quel ceinture ?
D'un cuir tout blanc sans ferreüre ;
Et de mes housiaus anciens
Aurés grans solers à liens,
Larges a metre grans panufles[3].
Toutes vous osterai ces trufles[4],
Qu'el vous donnent occasion
De faire fornicacion :
Si ne vous ires plus monstrer
Por vous faire as ribaus voustrer .
Mes or me dites sans contrueve[5],
Cele autre riche robe nueve
Dont l'autre jor si vous parastes,
Quant as karoles[6] en alastes,
(Car bien congnois[7], et raison ai,
Qu'onques cele ne vous donnai),

1. Longue cote. — 2. Fine, subtile. — 3. Haillons, guenilles. — 4. Tromperies, artifices. — 5. Sans contredit, sans mentir. — 6. Danses.— 7. Car je sais bien que je ne vous ai jamais donné celle-là.

Par amors, ou l'avés-vous prise ?
Vous m'avés juré saint-Denise
Et saint Philebert et saint Pere [1],
Qu'el vous vint de par vostre mere
Qui le drap vous en envoia ;
Car si grant amor a moi a,
Si cum vous me faites entendre,
Que bien vuet ses deniers despendre [2]
Por moi faire les miens garder.
Vive la face l'en larder [3],
L'orde vielle putain prestresse.
Maquerele et charroieresse [4],
Et vous avec par vos merites,
S'il n'est ainsic comme vous dites !
Certes ge li demanderai :
Més en vain me travaillerai.
Tout ne me vaudrait une bille,
Tel la mere, tele la fille.
Bien sai, parlé avés ensemble.
Andui avés, si cum moi semble,
Les cuers d'une verge touchiés ;
Bien voi de quel pié vous clochiés.
L'orde vielle putain fardee
S'est a vostre acord acordee :
Autrefois a ceste hart torse [5]
De mains mastins a esté morse [6],
Tant a divers chemins tracies [7] ;
Mès tant est ses vis effacies [8].

Li tiers [9] biens vient de regarder ;

1. Pierre. — 2. Dépenser. — 3. Qu'on la larde vive. — 4. Sorcière. — 5. Attachée à cette corde tressée. — 6. Elle a été mordue par maints chiens. — 7. Suivis. — 8. Mais alors son visage est très flétri. — 9. Le troisième.

C'est Dous-Regars qui seut [1] tarder
A ceus qui ont amors lontaignes [2].
Mès ge te lo que tu te taignes [3]
Bien près de li por Dous Regart,
Que ses solas trop ne te tart [4] :
Car il est moult as amoreus
Delitables et savoreus.
Moult ont au matin bone encontre [5].
Li œl [6], quant Dame Diex [7] lor monstre
Le saintuaire [8] precieux
De quoi il sunt si envieus.
Le jor que le pueent veoir [9]
Ne lor doit mie mescheoir [10];
Il ne doutent pluie ne vent,
Ne nule autre chose grevant [11] ;
Et quant li œl sunt en deduit,
Il sunt si apris et si duit [12],
Que seus ne sevent avoir joie [13],
Ains vuelent que li cuers s'esjoie [14],
Et font les maus assoagier [15]:
Car li œl [16] cum droit messagier,
Tout maintenant au cuer envoient
Noveles de ce que il voient;
Et por la joie convient lors
Que li cuer oblit [17] ses dolors,
Et les tenebres ou il iere [18];
Car tout ausinc cum [19] la lumiere

1. A coutume.— 2. Lointaines.— 3. Mais je t'engage à te tenir. — 4. Que son plaisir ne te tarde pas trop. — 5. Rencontre. — 6. Les yeux.— 7. Le seigneur Dieu. — 8. Le Sanctuaire. — 9. Peuvent voir. — 10. Etre désagréable. — 11. Ennuyeuse. — 12. Eduqués. — 13. Ils savent avoir joie tout seuls. — 14. Se réjouisse.— 15. Adoucir.— 16. Les yeux.— 17. Que le cœur oublie.— 18. Etait. — 19. Ainsi comme.

Les tenebres devant soit chace.
Tout ausinc Dous Regars efface
Les tenebres ou li cuers gist,[1]
Qui nuit et jor d'amors languist :
Car li cuers de riens ne se diaut[2],
Quant li œl voient ce qu'il viaut[3].
Or t'ai, ce m'est vis, desclaré
Ce dont ge te vi esgaré[4],
Car je t'ai conté sans mentir
Les biens qui pueent[5] garentir
Les amans, et garder de mort.
Or sez[6] qui te fera confort ;
Au mains[7] auras tu Esperance,
S'auras[8] Doulx Penser sans doutance,
Et Dous Parler, et Dous Regart.
Chascuns de ceus veil qu'il te gart[9]
Tant que tu puisses mieus atendre[10]
Autres biens qui ne sont pas mendre,
Ains greignors[11] aura ça avant,
Mès ge te doing des ore itant[12].

ORIGINES DU POUVOIR

Un grant vilain entr'eus eslurent,
Le plus ossu de quanqu'il[13] furent,
Le plus corsu et le greignor[14],
Si le firent prince et seignor.
Cil jura qu'a droit les tendroit[15],

1. Où le cœur est plongé. — 2. S'afflige. — 3. Veut. — 4. Préoccupé. — 5. Peuvent — 6. Tu sais maintenant. — 7. Au moins. — 8. Tu auras aussi. — 9. Je veux que chacun de ceux-là te garde. — 10. Mieux attendre. — 11. Mais plus grands. — 12. Mais je te donne désormais ceci. — 13. Tous ceux qui. — 14. Le plus corpulent et le plus grand. — 15. Tiendrait.

Et que lor loges [1] deffendroit,
Se chascuns endroit soi [2] li livre
Des biens dont il se puisse vivre,
Ainsinc [3] l'ont entr'eus acordé,
Cum cil l'ot dit et recordé [4].
Cil tint grant piece [5] cest office ;
Li robeor [6] plain de malice
S'assemblerent quant seul le virent,
Et par maintes fois le batirent,
Quant les biens venoient embler [7].
Lors restut [8] le pueple assembler,
Et chascun en droit soi taillier [9]
Por serjans [10] au prince baillier.
Communement lors se taillierent,
Et tous et toutes li [11] bailierent,
Et donnerent grans tenemens [12].
De la vint li commencemens
As [13] rois, as princes terriens,
Selonc l'escript as [14] anciens ;
Car par l'escript que nous avons,
Les fais des anciens savons ;
Si les en devons mercier [15],
Et loer et regracier.
Lors amasserent les tresors
De pierres et d'argent et d'ors ;
D'or et d'argent, por ce qu'il ierent
Traitable et precieus [16], forgierent

1. Habitation. — 2. Pour son compte. — 3. Ainsi. — 4. Comme celui-ci l'avait dit et exposé. — 5. Celui-ci tint longtemps. — 6. Voleurs. — 7. Voler. — 8. Il fallut de nouveau. — 9. Imposer chacun individuellement. — 10. Serviteurs. — 11. Lui. — 12. Domaines. — 13. Aux. — 14. Des. — 15. Remercier. — 16. Parce qu'ils étaient capables d'être travaillés et précieux.

Vessellementes[1] et monnoies,
Fremaus, aniaus[2], noiaus, corroies ;
De fer dur forgierent lor armes,
Coutiaus, espees et guisarmes,
Et glaives et cotes maillees[3]
Por faire a lor voisins meslees[4].
Lors firent tors et roilleïs[5]
Et murs a creniaus tailleïs :
Chastiaus fermerent[6] et cites,
Et firent grans palais listes[7]
Cil[8] qui les tresors assemblerent,
Car tuit de grant paor[9] tremblerent
Por les richeces assemblees,
Qu'eles ne lor fussent emblees[10]
Ou par quelque forfait tolues[11].
Bien furent lor dolor creües[12]
As chetis[13] de mauvais eür[14],
C'onc puis ne furent asseür[15],
Que ce qui commun ert devant[16],
Comme le soleil et le vent,
Par convoitise approprierent[17],
Quant as richeces se lierent.
Or en a bien ung plus que vingt[18] :
Onc ce de bon cuer ne lor vint[19].

(*Le Roman de la Rose.*)
(Ed. de F. Michel, Paris, 1864.)

1. Vaisselle, vases. — 2. Boucles, anneaux. — 3. Cottes de mailles. — 4. Pour lutter contre leurs voisins. — 5. Tours et enceintes. — 6. Ils fortifièrent. — 7. Entourés d'une enceinte. — 8. Ceux. — 9. Tous de grand peur. — 10. Volées. — 11. Enlevées. — 12. Leurs douleurs augmentées. — 13. Aux malheureux. — 14. Destin. — 15. En sécurité. — 16. Car ce qui était commun auparavant. — 17. Ils s'approprièrent — 18. L'un en a bien plus que vingt autres. — 19. Jamais on ne leur accorda de bon cœur ces richesses.

BAUDOUIN DE SEBOURC

(Commencement du XIVe siècle)

Sources. — MANUSCRITS. — Bibl. nat. fr. 12552-12553.

EDITION. — *Li Romans de Bauduin de Sebourc*, poème du XIVe siècle publié pour la première fois d'après les manuscrits de la Bibliothèque royale (Valenciennes, 1841, 2 vol.).

Ce poème est l'un des derniers prolongements de l'épopée chevaleresque au XIVe siècle. On y retrouve les histoires qui ont alimenté la littérature épique antérieure. Le passage que l'on va lire est une peinture de l'idéal séjour, de ce paradis terrestre si souvent chanté par les poètes du moyen-âge.

Baudoin de Sebourc est le quatrième enfant d'Ernout de Beauvais, roi de Nimaie ou de Nimègue, et de Rose, fille d'Hélias, le Chevalier au Cygne. Après la mort de Ernout, Rose est aimée de Gaufroi, qui a résolu de perdre le jeune Baudoin. Confié par sa mère au châtelain de Sebourc, Baudoin grandit et devient un fier chevalier. Il le montra à Valenciennes où il conquit le prix du tournoi et l'amour de la sœur du comte de Flandre. Le comte s'oppose à cet amour, attaque Baudoin et se fait battre par lui. Les deux adversaires se réconcilient et Baudoin a la charge de sénéchal de Flandres. Il se fait aimer de la fille du comte et un enfant naît de leur amour.

Pendant ce temps il continue à lutter contre Gaufroi, son ennemi. Puis il s'embarque pour l'île de Chypre. Il s'égare, arrive dans l'Inde et débarque dans la cité de Falise. Il engage avec le roi du pays un combat singulièr, en est vainqueur aisément et le convertit à la religion chrétienne. Il fait connaissance avec le Vieux de la Montagne, et se fait aimer d'Ivorine, la fille du fameux potentat. Dans ses aventures

maritimes. Baudoin de Sebourc a l'occasion de voir le paradis terrestre, et le trouvère nous le décrit brillamment. Il rencontre même l'enfer et Judas, qui nous est présenté sous les mêmes traits que dans le voyage de Saint Brandan. Finalement Baudoin est transporté en Norvège, où il est reçu dans un monastère de nonnains. Plus tard, Baudoin rencontre en Terre Sainte le comte de Flandre, se mesure avec lui et le désarme. Enfin Baudoin retourne en Europe, délivre Blanche prisonnière dans le donjon de Nimaie. Gaufroi le traître est châtié par Baudoin et pendu au gibet de Maufaucon. Le trouvère ne termine pas sa longue histoire avant de ramener son héros en Syrie. Il fait preuve d'une brillante imagination dans l'invraisemblable récit d'interminables aventures.

LE PARADIS TERRESTRE

En paradis terrestre, ou a tant de plaisanche,
Fu li bers [1] Baudewins qui en Dieu ot creanche :
La endroit vit, li bers, mainte bele ordinanche [2]
Et d'arbres gratieus i coisi [3] mainte branche.
Ou Moilon regarda Baudewins sans doubtanche ;
Si vit un arbre sec de laide contenanche,
Nors [4] comme carbon fu. Lors dist sans detrianche [5] :
« Seignour, encor me dites pour quel senefianche
« Chius [6] arbres sés [7] est la ? ch'est moult laide ordenanche !
« Coper le devieriés, car plus n'a de poissanche,
« S'en est chius lieus desfais ; s'il vous plaist, sans targance [8]
« Le vous abaterai sans nulle detrianche. »
Elies li a dit sans faire de moranche :
« Frère, chius arbres la, ou point n'a de substance.
« Porta jadis le fruit qu'Adanst, par ignoranche,
« Avala a son corps ; dont il fu en grevance,

1. Barons (cas sujet). — 2. Ordonnance : lisez partout *ch* = *c* (plaisance, créance). — 3. Aperçut. — 4. Noir. — 5. Délai. — 6. Cet. — 7. Sec. — 8. Retard (comme demoranche).

« Leus [1] qu'en ot avalé fu il en gries [2] souffranche.
« Onques puis que du fruit prist Adam sa substance,
« N'i tramist onques Diex ne foeille [3], ne plaisanche. »
Quant Baudewins l'entent, nel tint a ignoranche;
L'arbre bien mille fois pria male mesquanche [4].
Baudewins de Sebourc, a le chiere [5] hardie,
Ja dit a ij. preudommes : « vous, Enoch et Elye,
« Chius [6] arbres la endroit, voir je ne l'aimme mie;
« Car le fruis qui fut sus nous a mis en hasquie [7],
« En paine, et en labour; li corps Dieu le maudie!
« Car se ne fuist le fruis dont Adams ot envie,
« Nuls hons en laborast en cheste mortel vie,
« Ne nuls hons ne peuquast [8] ne fesist folie;
« En sceüssiens [9] del chiecle la haute seignourrie,
« Sans penanche endurer; che fust grans mélaudie [10].
« Or sommes en labour, vivant en maladie,
« En doubte et en paour, pensans mal trecherie [11],
« Orgueilleus, cônvoiteus et plains de felonnie ;
« Par che fruit est venus entre nous deablie [12]. »
« En non Dieu [13] », dist Enoch, « par le fruit n'est chou [14]
« Ensois [15] fu par Adam et par Eve s'amie
« Qui le comment passerent [16] du fil sainte Marie ;
« Mais li arbres nous fist moult grande courtoisie,
« Car il porta le fruit qui nous rendi la vie.
« Car li pepins du pum [17] qu'Adans mort, celle fie [18],
« Rendi forche et rachine ; et l'arbre, par maistrie [19],
« En nasqui et issi, pour voir le vous affie [20],

1. Aussitôt que. — 2. Grave. — 3. Reconfort. — 4. Méchéance. — 5. La mine. — 6. Cet. — 7. Déconfiture. — 8. N'aurait péché. — 9. Nous aurions su. — 10. Malheur. — 11. Tromperie (comme tricherie). — 12. Diablerie. — 13. Au nom de Dieu. — 14. Ce n'est pas à cause du fruit. — 15. Mais. — 16 Qui violèrent le commandement de Jésus. — 17. De la pomme. — 18. Cette fois. — 19. Par puissance. — 20. Assure.

« Dont le crois Jhesus Crist fu faite et establie,
« La ou sa digne char [1] fu a mort pourtraitie.
« Si qu'en chel arbre la fu nostre mort jugie,
« Et en chel arbre la fu no debte [2] païe ;
« Il desfist et che fist en une autre partie. »
« Par Dieu, dist Baudewins, véchi rayson jolie [3]. »
Plainte [4] vit Baudewins ou lieu terrestre droit ;
Aussi fist Pollibans, qui aveuc lui estoit,
Qui puis fu sains Brandons appelés de son droit.
A Saint-Amant, a Bruges, illoec [5] on trouveroit
Cheste matere chi qui veoir l'i vauroit [6].
Baudewins se regarde, et plusieurs osiaus voit
Privés et debonares ; as mains [7] on les prendoit,
Et ch'estoient plus blanc que nuls mottons [8] i soit,
Vellut furent qu'aignel [9] dont moult s'esbaïssoit
Baudewins de Sebourc qui les oisiaus veioit,
A Enoch demanda dont tel beste venoit ?
« Frere, che dist Enoch, chius oisiaus la endroit
« Sont sans pere et sans mere, ne nuls ne les conchoit [10]
« Fors li rais dou soleil qui vie leur pourvoit.
« Quant tamps est de morir, il moert en tel exploit [11]
« Qu'il font comme la baigne que feus art ou que soit,
« Et li rais du soleil en vie le conchoit.
« Et ch'est de tel nature, chius oisiaus, s'il estoit
« Par d'encoste [12] un grant feu car il se bouteroit
« Et que plus seroit grans et mieus s'i nourriroit ;
« Il est fait de chaleur, et feus bons li seroit.
« Et la plume sour lui, qui bien le fileroit,
« Sachiés que bele toile et blanche on en feroit ;

1. Chair. — 2. Notre dette. — 3. Voici une belle raison. — 4. Abondance. — 5. Là. — 6. Voudrait. — 7. Avec les mains. — 8. Plus blancs que n'est un mouton. — 9. Ils étaient plus velus que des agneaux. — 10. Conçoit. — 11. En telle manière. — 12. A côté.

« Et se letoile en riens puissedi [1] noirchissoit [2],
« Pour iauwe [3] c'on boullie mais blanche ne seroit,
« Et ne poroit blanchir s'en j. grant fu [4] n'estoit
« Que plus seroit en fu et plus i blancheroit »
Quant Baudewins l'oï, forment s'esmerveilloit;
Si dist que des oisiaus o lui emporteroit,
Et que decha [5] le mer filer il en feroit.
Seignour, il se dist voir; puis en i aportoit
Et en fist faire toile a Jherusalem droit :
Et au saint apostele [6] de Romme l'envoïoit.
Et pour le dignité, et le lieu dont venoit,
Le prist li aposteles qui adonkes regnoit;
Et le saint Vinrounike [7] dedans envelopoit :
Encore est en le toile, li suaires, en ploit [8].
Ch'est le dignes suaires que Verone poirtoit [9]
Quand elle trouva Dieu qui en le crois pendoit,
Ou il avoit esteit lanchiés au coer si roit [10]
Que li sans de son corps ensanglenté l'avoit.
Veroine prist sa toile, qu'au marchié vendre aloit,
S'en couvri le corps Dieu, dont grant pitié avoit;
La, fu se fache [11] escripte, si qu'encore on le voit
Droit a Romme le grant : fox est quic le ne croit [12].
Baudewins de Sebourc point ne s'i arresta,
.ij. salemandes prist, ensi on les clama,
Puis a dit a Elie que partir s'en vaura [13].
« Chertes, dist Polibans, il en est tamps piecha [14] :
« Je croi qu'il a .ij. jours que nous venime cha [15]. »
« Par foi, che dist Elies, plus de .ij. mos [16] i a. »

(*Li Romans de Bauduin de Sebourc IIIe, roy de Jherusalem*, t. II, ch. xv.)

1. A partir de ce moment. — 2. Noircissait. — 3. Eau — 4. Feu. — 5. Deçà. — 6. Pape. — 7. Le voile dont Véronique avait essuyé le visage de Jésus. — 8. En pile, ployé. — 9. Portait. — 10. Où il avait été si roidement traversé au cœur d'un coup de lance. — 11. Sa face. — 12. Fol est qui ne cela croit. — 13. Voudra. — 14. Depuis longtemps. — 15. Ici. — 16. Mois.

POÉSIE LYRIQUE

ROMANCES ET PASTOURELLES

(1100-1150 environ)

Sources. — MANUSCRITS. — Cf. G. Raynaud : *Bibliographie des Chansonniers français des XIIIe et XIVe siècles.* Paris, 1884, 2 vol. in-8. — E. Schwan : *Die Altfranzösischen Liederhandschriften*. Berlin, 1886, in-8.

EDITION. — *Altfranzösische Romanzen und Pastourellen her von Karl Bartsch.* Leipzig, 1870, in-8°, 400 p.

Karl Bartsch désigne sous le nom de *Romances et Pastourelles* des poèmes lyriques, de nature, de sujets et d'intérêt fort divers, écrits en France depuis le premier tiers du XIIe siècle jusqu'à la fin du XIIIe. Les plus anciens de ces poèmes, une dizaine en tout, sont, pour la plupart, assonancés et non rimés. Ils contiennent généralement, sous la forme d'un récit, une histoire, un drame d'amour. C'est pourquoi G. Paris appelait cette poésie lyrico-épique. Elle comprend les chansons désignées sous le nom de chansons de toile. Les auteurs en sont inconnus, et la simplicité de la forme, le caractère des refrains prouvent que ces chansons étaient quasi populaires.

Le recueil de Bartsch contient aussi un grand nombre de pastourelles. Dans presque toutes il s'agit d'une *pastoure* qu'un chevalier rencontre gardant ses moutons. Suivant que le chevalier est gentil ou brutal, selon qu'elle a pour compagnon un berger aimable ou un vilain mari, la bergère résiste ou cède aux prières du chevalier.

Le fond et la forme des *pastourelles* varient peu : elles vivent de formules consacrées, à ce point qu'un grand nombre commencent de la même manière.

D'autres poèmes sont connus sous le nom de Caroles ; ce sont des poèmes qui accompagnaient des danses, et qui ressemblent fort aux rondes enfantines. Tel est celui qui com-

mence ainsi : *Trois sereurs seur rive mer.* Cette *carole* est anonyme, comme les plus anciennes romances. Mais un grand nombre de *pastourelles* sont l'œuvre de poètes connus. Le recueil de Bartsch contient presque tous les noms qui représentent la poésie lyrique au moyen-âge.

D'une manière générale les Romances et Pastourelles ont de l'intérêt pour nous dans la mesure où elles furent écrites avec sincérité, et en dehors des formules traditionnelles. C'est pourquoi les plus vieilles, les plus populaires, sont incontestablement les meilleures.

I

Quant vient en mai que l'on dit as lons jors [1],
Que Franc de France repairent [2] de roi cort [3],
Reynauz repaire devant el premier front.
Si s'en passa lez lo mes Arembor [4],
Ainz n'en dengna le chief drecier a mont [5].
E Raynaut amis!

Bele Erembors a la fenestre au jor
Sor ses genolz tient paile [6] de color;
Voit Franz de France qui repairent de cort,
E voit Raynaut devant el premier front :
En haut parole [7], si a dit sa raison.
E Raynaut amis!

« Amis Raynaut, j'ai ja veü cel jor,
Se passisoiz selon mon pere tor [8],
Dolanz fussiez se ne parlasse a vos. »
« Jal mesfaites [9], fille d'empereor,

1. Quand vient le mois de mai, au moment où les jours sont longs, comme l'on dit. — 2. Reviennent. — 3. De la cour du roi. — 4. Près de la maison d'Arembor. — 5. En haut. — 6. Manteau. — 7. Elle parle. — 8. Si je passais devant la tour de mon père. — 9. Vous avez déjà méfait.

Autrui amastes, si obliastes nos [1]. »
E Raynaut amis !

« Sire Raynaut, je m'en escondirai [2],
A cent puceles sor sainz [3] vos jurerai,
A trente dames que avuec moi menrai,
C'onques nul hom fors vostre cors n'amai [4].
Prennez l'emmende [5] et je vous baiserai. »
E Raynaut amis !

Li cuens [6] Raynauz en monta lo degré,
Gros par espaules, greles par lo baudré [7],
Blond ot lo poil, menu recercelé [8].
En nule terre n'ot si biau bacheler.
Voit l'Erembors [9], si commence a plorer.
E Raynaut amis !

Li cuens Raynauz est montez en la tor,
Si s'est assis en un lit point a flors [10],
Dejoste [11] lui se siet bele Erembors.
. . . .
Lors recomencent lor premieres amors.
E Raynaut amis !

II

Bele Aiglentine en roial chamberine [12]
Devant sa dame cousoit une chemise.
Ainc n'en sot mot [13] quant bone amor l'atise.

1. Vous nous avez oublié. — 2. Je m'en défendrai. — 3. Sur les reliques des saints. — 4. Emmènerai. — 5. Reconnaissez votre erreur. — 6. Le comte. — 7. Baudrier, ceinture. — 8. Frisé. — 9. Erembor le voit. — 10. Piqué en forme de fleurs. — 11. A côté de. — 12. Chambre. — 13. Elle n'en sut jamais un mot.

Or orrez ja [1]
Conment la bele Aiglentine esploita [2].

Devant sa dame cousoit et si [3] tailloit ;
Mes ne coust mie si com coudre soloit [4] :
El s'entroublie, si se point [5] en son doit.
La soe [6] mere mout tost s'en aperçoit.
Or orrez ja
Conment la bele Aiglentine esploita.

« Bele Aiglentine, deffublez vo sorcot [7],
Je voil [8] veoir desoz vostre gent cors ».
« Non ferai, dame, la froidure est la morz »,
Or orrez ja
Conment la bele Aiglentine esploita.

« Bele Aiglentine, q'avez a empirier [9],
Que si vos vois palir et engroissier? »
« Ma douce dame, ne le vos puis noier [10].
Je ai amé un cortois soudoier [11],
Le preu Henri, qui tant fet a proisier [12].
S'onques m'amastes [13], aiez de moi pitié ».
Or orrez ja
Coment la bele Aiglentine exploita.

« Bele Aiglentine, vos prendra il Henris ? »
« Ne sai voir, dame, car onques ne li quis [14]. »
« Bele Aiglentine, or vos tornez de ci.

1. Vous entendrez maintenant. — 2. Agit. — 3. Aussi. — 4. Avait coutume. — 5. Se pique. — 6. Sienne. — 7. Surcot, vêtement de dessus. — 8. Je veux. — 9. Être mal à l'aise. — 10. Nier. — 11. Soldat. — 12. Qui mérite tant d'être estimé. — 13. Si jamais vous m'aimâtes. — 14. Je ne lui demandai.

Tot ce li dites que ge li mant Henri [1],
S'il vos prendra ou vos lera [2] einsi. »
« Volentiers, dame, » la belle respondi.
Or orrez ja
Conment la bele Aiglentine esploita.

Bele Aiglentine s'est tornée de ci
Et est venue droit a l'ostel Henri [3].
Li quens Henris se gisoit en son lit.
Or orrez ja que la bele li dit.
Or orrez ja
Conment la bele Aiglentine esploita.

« Sire Henri, velliez vos ou dormez ?
Ja vos requiert Aiglentine au vis cler [4],
Se la prendrez a moullier et a per [5]. »
« Oïl, dit Henris, onc joie n'oi mes tel [6] »
Or orrez ja
Conment la bele Aiglentine esploita.

Oït le Henri, molt joianz [7] en devint :
Il fet monter chevaliers trusqu' [8] a vint;
Si enporta la bele en son pais
Et l'espousa, riche contesse en fist.
Grant joie en a
Li quens Henris quant bele Aiglentine a.

1. Que je lui demande à Henri. — 2. Laissera. — 3. La maison d'Henri. — 4. Au clair visage. — 5. Comme son épouse et son égale. — 6. Jamais je n'eus telle joie. — 7. Joyeux. — 8. Jusqu'à.

III

Bele Doette as fenestres se siet,
Lit en un livre, mais au cuer ne l'en tient :
De son ami Doon li ressovient [1],
Qu'en autres terres est alez tornoier.
E or en ai dol [2].

Uns escuiers as degrez [3] de la sale
Est dessenduz, s'est destrossé sa male [4].
Belle Doette les degréz en avale [5],
Ne cuide pas oïr novele male [6].
E or en ai dol.

Bele Doette tantost [7] li demanda
« Ou est mes sires que ne vi tel pieca [8] ? »
Cil [9] ot tel duel que de pitié plora.
Bele Doette maintenant se pasma.
E or en ai dol.

Bele Doette s'est en estant drecie [10],
Voit l'escuier, vers lui s'est adrecie [11] ;
En son cuer est dolante et correcie [12]
Por son seignor dont ele ne voit mie.
E or en ai dol.

Bele Doette li prist a demander
« Ou est mes sires cui je doi tant amer ? »
« En non deu [13], dame, nel vos quier mais celer [14] :

1. Il lui ressouvient. — 2. Et maintenant j'en souffre. — 3. Aux degrés. — 4. Il a défait sa valise. — 5. Descend. — 6. Mauvaise. — 7. Aussitôt. — 8. Depuis si longtemps. — 9. Celui-ci. — 10. S'est levée. — 11. Dirigée. — 12. Courroucée. — 13. Au nom de Dieu. — 14. Je ne puis vous le cacher davantage.

Morz est mes sires, ocis fu au joster. »
E or en ai dol.

Bele Doette a pris son duel a faire.
« Tant mar [1] i fustes, cuens Do, frans, debonaire.
Por vostre amer vestirai je la haire,
Ne sor mon cors n'avra pelice vaire [2].
E or en ai dol :
Por vos devenrai [3] nonne en l'eglyse saint-Pol.

Por vos ferai une abbaie tele,
Qant iert li jors que la feste iert nomeie [4],
Se nus i vient qui ait s'amor fauseie [5],
Ja del mostier ne savera l'entreie [6].
E or en ai dol :
Por vos devenrai nonne a l'eglise saint Pol. »

Bele Doette prist s'abaïe a faire [7],
Qui mout est grande et ades [8] sera maire [9] :
Toz cels et celes vodra dedanz atraire
Qui por amor sevent peine et mal traire [10].
E or en ai dol :
Por vos devenrai nonne a l'eglise saint Pol. »

IV

Lou samedi a soir, fat [11] la semainne,
Gaiete et Oriour, serors [12] germainnes,
Main et main [13] vont bagnier a la fontainne.

1. Pour votre malheur. — 2. De couleur variée. — 3. Deviendrai. — 4. Sera désignée. — 5. Trahi son amour. — 6. Il ne saura l'entrée du moutier. — 7. Se mit à construire. — 8. Toujours. — 9. Plus grande. — 10. Endurer. — 11. Finie. — 12. Sœurs. — 13. La main dans la main.

Vante l'ore [1] et li raim crollent [2],
Ki s'antraimment soweif dorment.

L'anfes [3] Gerairs revient de la cuitainne [4],
S'ait chosie [5] Gaiete sor la fontainne,
Antre ses bras l'ait pris, soueif l'a strainte [6].
Vante l'ore et li raim crollent,
Ki s'antraimment soweif dorment.

« Quant avras, Orriour, de l'ague prise [7],
Reva toi an arriere, bien seis la vile :
Je remanrai Gerairt [8] ke bien me priset. »
Vante l'ore et li raim crollent,
Ki s'antraimment soweif dorment.

Or s'en vat Oriour teinte et marrie [9],
Des euls s'en vat plorant, de cuer sospire,
Cant Gaie sa serour n'anmoinnet mie [10].
Vante l'ore et li raim crollent :
Ki s'antraimment soweif dorment.

L'anfes Gerairs et Gaie s'an sont torneit.
Lor droit chemin ont pris vers la citeit :
Tantost com il i vint, l'ait espouseit [11]
Vante l'ore et li raim crollent :
Ki s'antraimment soweif dorment.

1. Le vent souffle.— 2. Les rameaux se balancent. — 3. Le jeune. — 4. Quintaine. — 5. Aperçu. — 6. Doucement l'a étreinte. — 7. Quand tu auras pris de l'eau. — 8. Je demeurerai avec Gérart. — 9. Pâle et triste. — 10. De ce qu'elle n'emmène pas sa sœur Gaie. — 11. Aussitôt qu'il y arriva, il l'a épousée.

V

Bele Yolanz en chambre koie [1]
Sor ses genouz pailes [2] desploie :
Cost [3] un fil d'or, l'autre de soie.
Sa male [4] mere la chastoie [5]
« Chastoi vos en, bele Yolanz.

Bele Yolanz, je vos chastoi :
Ma fille estes, faire lo doi. »
« Ma dame mere, et vos de coi [6]? »
« Je le vos dirai per ma foi :
Chastoi vos en, bele Yolanz. »

« Mere, de coi me chastoiez?
Est ceu [7] de coudre ou de taillier,
Ou de filer ou de broissier [8]
Ou se c'est de trop somillier [9]? »
Chastoi vos en, belle Yolanz.

« Ne de coudre ne de tailler,
Ne de filer ne de broissier,
Ne ceu n'est de trop somillier;
« Mais trop parlez au chevelier. »
Chastoi vos en, bele Yolanz.

« Trop parlez au conte Mahi,
Si en poise vostre mari [10]
Dolanz en est, jel vos affi [11] :

1. Paisible, silencieuse. — 2. De riches étoffes. — 3. C'est. — 4. Méchante. — 5. Réprimande. — 6. De quoi s'agit-il ? — 7. Est-ce? — 8. Brosser. — 9. Sommeiller. — 10. Cela ennuie votre mari. — 11. Je vous l'assure.

Nel faites mais, je vos en pri.
Chastoi vos en, bele Yolanz. »

Se mes mariz l'avoit juré,
Et il et toz ses parentez[1],
Mais que bien li doie peser[2],
Ne lairai je oan l'amer[3]. »
« Covegne t'en[4], bele Yolanz.

VI

Bele Yolanz en ses chambres seoit[5],
D'un boen samiz[6] une robe cosoit,
A son ami tramettre[7] la voloit.
En sospirant ceste chancon[8] chantoit
« Dex[9], tant est douz li nons d'amors.
Ja n'en cuidai sentir dolors.

Bels douz amis, or vos voil[10] envoier
Une robe par mout grant amistié.
Por deu vos pri, de moi aiez pitié. »
Ne pot ester[11], a la terre s'assiet.
Dex, tant est douz li nons d'amors :
Ja n'en cuidai sentir dolors.

A ces paroles et a ceste raison
Li siens amis entra en la maison.
Cele lo vit, si bassa[12] lo menton,

1. Lui et toute sa famille. — 2. Bien que cela doive le chagriner. — 3. Je ne laisserai pas d'aimer cette année. — 4. Qu'il t'en convienne. — 5. Etait assise. — 6. Etoffe de soie sergée. — 7. Transmettre. — 8. Chanson. — 9. Dieu. — 10. Je vous veux. — 11. Elle ne peut rester debout. — 12. Baissa.

Ne pot parler, ne li dist o ne non [1]
Dex, tant est douz li nons d'amors :
Ja n'en cuidai sentir dolors.

« Ma douce dame, mis m'avez en oubli [2]. »
Cele [3] l'entend, si li geta un ris,
En sospirant ses bels braz li tendi ;
Tant doucement a acoler [4] l'a pris.
Dex, tant est douz li nons d'amors :
Ja n'en cuidai sentir dolors.

Bels douz amis, ne vos sai losengier [5],
Mais de fin cuer vos aime et senz trechier [6]
Quant vos plaira, si me porrez baisier [7],
Entre vos braz me voil aler couchier [8].
Dex, tant est douz li nons d'amors :
Ja n'en cuidai sentir dolors. »

Li siens amis entre ses braz la prent,
En un biau lit s'asient seulement [9] :
Bele Yolanz lo baise estroitement,
A tor francois [10] en mi lo lit [11] l'estent.
Dex, tant est douz li nons d'amors :
Ja n'en cuidai sentir dolors.

VII

En un vergier lez [12] une fontenele,
Dont clere est l'onde et blanche la gravele [13],

1. Ne lui dit : Oui ni non. — 2. Vous m'avez oubliée.— 3. Celle-ci. — 4. Prendre par le cou, embrasser. — 5. Tromper. — 6. Tricher. — 7. Vous pourrez me baiser. — 8. Je veux m'aller coucher — 9. Ils s'asseoient seul à seul. — 10. A la manière française. — 11. Au milieu du lit. — 12. Près de. — 13. Le gravier.

Siet fille a roi, sa main a sa maxelle [1] :
En sospirant son douz ami rapele.
« Ae cuens Guis amis !
La vostre amors me tout [2] solaz et ris.

Cuens Guis amis, com male destinee [3] !
Mes pere m'a a un viellart donee,
Qui en cest mes [4] m'a mise et enserree :
N'en puis eissir [5] a soir n'a matinee. »
Ae cuens Guis amis !
La vostre amors me tout solaz et ris.

Li mals mariz en oï la deplainte [6],
Entre el vergier, sa corroie a desceinte [7],
Tant la bati q'ele en fu perse et tainte [8].
Entre ses piez por pou ne l'a estainte.
Ae cuens Guis amis !
La vostre amors me tout solaz et ris.

Li mals mariz quant il l'ot laidangie [9],
Il s'en repent, car il ot fait folie,
Car il fu ja de son pere maisnie [10] :
Bien set qu'ele est fille a roi, koi qu'il die.
Ae cuens Guis amis !
La vostre amors me tout solaz et ris.

La bele s'est de pameson [11] levee,
Deu reclama [12] par veraie [13] pensee.

1. Joue. — 2. Enlève. — 3. Quelle mauvaise destinée. — 4. En cette maison. — 5. Sortir. — 6. Le mauvais mari en entendit la plainte. — 7. Il lui défait sa ceinture. — 8. Il la battit tant qu'elle fut livide et meurtrie. — 9. Malmenée. — 10. Car il était malgré tout de la « mesnie », c'est-à-dire de la suite, de la maison de son père. — 11. Pamoison. — 12. Elle invoqua Dieu. — 13. Vraie.

« Bels sire douz, ja m'avez vos formee,
Donez moi, sire, que ne soie obliee,
Ke mes amis revengne ainz [1] la vespree »
Ae cuens Guis amis!
La vostre amors me tout solaz et ris.

Et nostre sire l'a molt bien escoutee :
Ez [2] son ami qui l'a reconfortee.
Assis se sont soz une ante [3] ramee :
La ot d'amors mainte larme ploree [4].
Ae cuens Guis amis!
La vostre amors me tout solaz et ris.

VIII

Fille et la mere se sieent a l'orfrois [5],
A un fil d'or, i font orieuls crois [6].
Parla la mere qui le cuer ot [7] cortois.
Tant bone amor fist bele Aude en Doon.

« Aprenes, fille, a coudre et a filer
Et en l'orfrois les oriex crois lever.
L'amor Doon vos covient oublier [8]. »
Tant bone amor fist bele Aude en Doon.

IX

Trois sereurs [9] seur rive mer [10]
Chantent cler :

1. Avant.— 2. Voilà. — 3. Sous un arbuste.— 4. Là on a pleuré mainte larme d'amour. — 5. Sont assises devant l'étoffe ornementée d'or. — 6. Avec un fil d'or, elles y font des croix d'or. — 7. Eut.— 8. Il vous faut oublier l'amour de Doon. — 9. Trois sœurs. — 10. Sur la rive de la mer.

« La jonete [1] fu brunete :
De brun ami j'aati [2],
Je suis brune,
S'avrai brun ami aussi. »

Trois sereurs seur rive mer
Chantent cler :

La mainnee [3] apele
Robin son ami :
« Prise m'avez el bois ramé [4]
Reportez m'i. »

Trois sereurs seur rive mer
Chantent cler :

L'ainnee [5] dit :
« On doit bien jone [6] dame amer
Et s'amour [7] garder
Cil qui l'a. »

X

En mai au douz tens nouvel,
Que raverdissent prael [8],
Oï soz un arbroisel [9]
Chanter le rosignolet.
Saderala don !
Tant fet bon
Dormir lez le buissonet [10].

1. La plus jeune. — 2. Je désire. — 3. Cadette. — 4. Couvert de rameaux. — 5. L'aînée. — 6. Jeune. — 7. Son amour. — 8. Les prés. — 9. Arbrisseau. — 10. A côté du buisson.

Si com g'estoie pensis [1],
Lez le buissonet m'assis,
Un petit m'i endormi
Au douz chant de l'oiselet.
Saderala don !
Tant fet bon
Dormir lez le buissonet.

Au resveillier que je fis,
A l'oisel criai merci
Q'il me doint joie de li [2] :
S'en serai plus jolivet [3].
Saderala don !
Tant fet bon
Dormir lez le buissonet.

Et quant je fui sus levez [4],
Si conmenz a citoler [5]
Et fis l'oiselet chanter
Devant moi el praelet [6].
Saderala don !
Tant fet bon
Dormir lez le buissonet.

Li rosignolez disoit :
Par un pou qu'il n'enrajoit [7],
Du grant duel que il avoit,
Que vilains l'avoit oï.
Saderala don !
Tant fet bon
Dormir lez le buissonet.

1. Pensif. — 2. Qu'il fasse que j'aie par elle de la joie. — 3. Gai, joli, gaillard. — 4. Quand je fus levé. — 5. Je commence à jouer de la citole. — 6. Dans le pré. — 7. Que presque il enrageait.

XI

Volez vos que je vos chant
Un son d'amors avenant ?
Vilain nel [1] fist mie,
Ainz le fist un chevalier
Soz l'onbre d'un olivier
Entre les braz s'amie [2].

Chemisete avoit de lin
Et blanc pelicon hermin [3] ? Pelisse
Et bliaut de soie ;
Chauces out [4] de jaglolai [5]
Et solers [6] de flors de mai,
Estroitement chaucade [7].

Cainturete avoit de fueille
Qui verdist quant li tens mueille [8],
D'or ert boutonade [9],
L'aumosniere estoit d'amor,
Li pendant furent de flor :
Par amors fu donade [10].

Et chevauchoit une mule ;
D'argent ert la ferreüre [11],
La sele ert dorade [12] :
Sur la crope [13] par derriers,
Avoit planté trois rosiers
Por fere li onbrage [14].

1. Ne le. — 2. De son amie. — 3. D'hermine. — 4. Elle eut. — 5. Glaïeul. — 6. Souliers. — 7. Chaussée. — 8. Mouille. — 9. Boutonnée. — 10. Donnée. — 11. Ferrure. — 12. Dorée. — 13. Croupe. — 14. Pour lui faire ombrage.

Si s'en vet [1] aval la pree :
Chevaliers l'ont encontree,
Biau l'ont saluade [2].
« Bele, dont estes vos nee ? »
« De France sui la loee [3],
Du plus haut parage.

Li rosignox est mon pere,
Qui chante sor la ramee
El plus haut boscage,
La seraine ele est ma mere,
Qui chante en la mer salee
El plus haut rivage [4]. »

« Bele, bor fussiez vos nee [5] :
Bien estes enparentee
Et de haut parage,
Pleüst a Deu [6] nostre pere
Que vos me fussiez donee
A fame esposade [7] ! »

XII

Main [8] se leva la bien faite Aeliz ;
Bel se para et plus bel se vesti :
Si prist de l'aigue [9] en un doré bacin,
Lave sa bouche et ses oex et son vis [10] ;
Si s'en entra la bele en un gardin.

1. Va. — 2. Ils l'ont bellement saluée. — 3. La vantée, la célèbre. — 4. Au fond de la mer. — 5. Vous êtes bien née. — 6. Qu'il plût à Dieu. — 7. Comme épouse. — 8. De bon matin. — 9. Eau. — 10. Ses yeux et son visage.



Main se leva bele Aeliz :
« Dormez, jalous, ge vos en pri. »
Biau se para, miex se vesti
Desoz le raim [1].
« Mignotement la voi venir
Cele que j'aim. »



Main se leva bele Aeliz :
Mignotement la voi venir
Bien se para, miex se vesti
En mai.
« Dormez, jalous, et je m'envoiserai [2]. »

1. Dessous la branche. — 2. Je m'amuserai d'amour.

BERNARD DE VENTADOUR

(XIIe siècle)

Sources. — MANUSCRIT. — Bibl. Nat. fr. 856, 1749, 854, et Ms. du Vatican 5232.

ÉDITIONS. — *Chrestomathie Provençale*, de K. Bartsch, 4e éd., p. 59.

TRAVAUX. — Hans Bischoff : *Biographie des Troubadours, Bernhard von Ventadour* (Berlin, 1873, in-8). — G. Carducci : *Un poeta d'amore del secolo XII* (*Nuova Antologia*, janvier 1881). — Tullio Ronconi : *L'Amore in Bernardo di Ventadorn e in Guido Cavalcanti* (Propugnatore, janvier, février, 1881).

Le troubadour naquit au château de Ventadour, en Limousin ; son père servait le seigneur (il chauffait le four et cuisait le pain). Bernard s'enamoura de la vicomtesse ; touchée par le poète qui célébrait sa beauté, elle lui offrit son amour ; ils s'aimèrent longtemps, jusqu'au jour où le vicomte averti exila le poète et garda étroitement sa femme. Bernard s'en fut alors vers la duchesse de Normandie, Eléonore d'Aquitaine. Cette princesse aimait dans son cœur le châtelain de Ventadour ; mais quand le Roi d'Angleterre l'épousa, le poète en fut triste et dolent. Les uns disent qu'il s'en alla chez le comte de Toulouse et resta auprès de lui jusqu'à sa mort, les autres, qu'il ne se consola pas du départ d'Eléonore et se retira en l'Abbaye de Galon, où il mourut saintement.

Par la pureté de la langue et la sincérité du sentiment Bernard est l'un des meilleurs poètes provençaux ; sa compréhension de la nature, l'amour qu'il a pour sa dame s'harmonisent et s'expriment avec une langueur qu'on trouve assez rarement chez les trouvères imitateurs des provençaux.

CHANSON D'AMOUR

Quan la douss' aura venta
Deves vostre pais,
Vejaire m'es qu'eu senta
Un ven de paradis,
Per amor de la genta
Vas cui eu sui aclis,
En cui ai mes m'ententa,
E mon coratge assis ;
Quar de totas partis
Per leis, tan m'atalenta.

Sol lo be quem prezenta,
Sos bels olhs el francs vis,
Que ja plus nom consenta,
Mi deu aver conquis :
No sai per queus en menta,
Quar de re no sui fis ;
Mas greu m'es quem repenta,
Que una vetz me dis
Que pros hom s'afortis
E malvatz s'espaventa.

Quand le doux vent souffle — Du côté de votre pays, — Il me semble sentir — Un vent de paradis, — A cause de l'amour de la belle — Vers qui je suis enclin, — En qui j'ai mis ma pensée — Et abandonné mon cœur; — Car pour elle je les ai quittées — Toutes, tant elle me charme.

Seul le bien qu'elle me présente, — Ses beaux yeux et son franc visage, — Sans même que j'y consente, — Doit m'avoir conquis. — Je ne sais pourquoi j'en mentirais — Car je ne suis sûr de rien : — Mais ce serait mal de me repentir, — Car elle me dit une fois — Que l'homme vaillant s'affermit dans son dessein — Et que le lâche s'épouvante.

De domnas m'es vejaire
Que gran falhimen fan,
Per so quar no son gaire
Amat li fin aman.
Eu no dei ges retraire
Mas so qu'elas volran :
Mas greu m'es c'us trichaire
D'amor aj' ab engan
O plus o atrestan
Cum cel qu'es fis amaire.

Domna, que cuidatz faire
De mi qui vos am tan,
C'aissim vezetz mal traire
E morir de talan?
Ai, francha de bon aire,
Fessetz m'un bel semblan,
Tal don mos cors s'esclaire,
Que mout trac gran afan;
E noi dei aver dan,
Quar no m'en posc estraire.

Si no fos gens vilana
E lauzengier savai,

Quant aux dames, il m'est avis — Qu'elles trompent grandement, — C'est pourquoi ne sont guère — Aimés les vrais amants. — Moi je ne dois rien dire, — Si ce n'est ce qu'elles voudront, — Mais il me déplaît qu'un trompeur — En matière d'amour, obtienne avec sa ruse — Plus ou autant — Que l'amant véritable.

Dame que pensez-vous faire — De moi qui vous aime tant, — Pour qu'ainsi vous me voyiez souffrir — Et mourir de désir ! — Ah ! franche et noble femme, — Faites-moi un bel accueil dont mon cœur s'éclaire — Lui qui souffre si grand martyre. — Il ne m'en doit pas venir du mal — Car je ne m'en puis détacher.

S'il n'y avait pas eu de vilains — Ni d'habiles trompeurs,

Eu agr' amor certana ;
Mas no m'en recreirai :
De solatz m'es humana,
Quan locs es ni s'eschai
Per qu'eu sai qu'a sotzmana
N'aurai enquera mai :
Qu'astrucs sojorn'e jai
E malastrucs s'afana.

Cel sui que no soana
Lo be que deus li fai,
Qu'en aquela setmana,
Quant eu parti de lai,
Mi dis en razo plana
Que mos chantars li plai.
Tot' arma crestiana
Volgra agues tal jai
Cum en agui et ai,
Car sol d'aitan se vana.

Si d'aisso m'es certana,
D'autra vetz la'n creirai,
O si que no, jamai
No creirai crestiana.

— J'aurais eu certainement son amour; — Mais je ne m'en découragerai pas : — Elle sait me réconforter humainement, — Quand il y a lieu. — C'est pourquoi je sais qu'en secret — J'obtiendrai plus encore : — Car l'heureux séjourne et jouit — Et le malheureux se fatigue.

— Je suis celui qui ne méprise pas — Le bien que Dieu lui fait, — Car cette semaine — Quand je la quittai, — Elle me dit clairement — Que mon chant lui plaisait. — Je voudrais que toute âme chrétienne — Eût la même joie — Que j'eus et ai encore — Car c'est la seule chose dont elle se vante.

Si elle dit la vérité sur ce point, — Je la croirai d'autres fois. — Sinon, jamais — Je ne croirai une chrétienne.

BERTRAND DE BORN

(Seconde moitié du XIIe siècle)

Sources. — Editions. — *Œuvres*, publiées par A. Thomas, Toulouse, 1888, in-16 (*Bibl. méridion.*, I). — Karl Bartsch : *Chrestomathie provenç.*, 113-120.

Travaux. — A. Stimming : *B. de B., Sein Leben, und Seine Werke, mit Anmerkungen und Glossar.* Halle, 1879, in-8°. — Clédat : *Du Rôle historique de B. de B.* Paris, 1879, in-8°.

Bertrand de Born ne fut pas seulement un troubadour, il joua un rôle politique : en 1176, il forme une ligue des seigneurs du Périgord, du Quercy et du Limousin contre le roi d'Angleterre, Richard. En 1181, il est l'instigateur d'une nouvelle ligue. Mais nous ignorons ce qu'il advint des menées du troubadour ; un peu plus tard il écrit un cruel « sirvente » contre le roi d'Aragon ; il soutient Philippe-Auguste contre Richard. Mais ensuite, il accuse le roi d'être lâche et indolent, et de ne pas se conduire comme un preux.

De la vie privée du poète, nous savons qu'il avait, en 1159, eu un fils d'une épouse nommée Ermengarde ; mais en 1192, Bertrand de Born s'était consolé de son veuvage en se remariant. Comme artiste, Bertrand de Born est surtout et avant tout un homme de combat, il a guerroyé par la plume autant que par l'épée, et ce n'est pas le côté par où il se signale le moins à notre attention. Il a, en outre, écrit quelques poésies amoureuses, car il fut un véritable amant, et son histoire nous garantit la sincérité de ses poèmes. Les contemporains du poète connurent surtout l'auteur véhément des *Sirventés*, c'est-à-dire l'homme politique. Cependant ses chansons en l'honneur de la fille de Henri II, roi d'Angleterre, et celles qu'il dédia à une grande dame, Maheut, prouvent que l'amour ne l'inspirait pas moins heureusement que la haine.

CHANSON

Si tuit li dol el plor el marrimen
E las dolors el dan el caitivier
Que hom agues en est segle dolen
Fosson ensems, sembleran tuit leugier.
Contra la mort del jove rei engles
Don reman pretz e jovens doloiros
El mons escurs e tenhs e tenebros,
Sems de tot joi, ples de tristor e d'ira.

Dolent e trist e plen de marrimen
Son remanzut li cortes soudadier,
El trobador el joglar avinen ;
Trop an agut en mort mortal guerrier
Que tolt lor a lo jove rei engles
Vas cui eran li plus larc cobeitos ;
Ja non er mais ni non crezatz que fos
Vas aquest dan el segle plors ni ira.

Si tous les deuils,les pleurs, les tristesses,— Les douleurs, les pertes et les malheurs — Que peut avoir un homme en ce malheureux siècle – Etaient réunis, ils sembleraient tous légers, — En comparaison de la mort du jeune roi anglais. — Par qui le mérite et la jeunesse restent douloureux, — Par qui le monde demeure obscur, noir et ténébreux, — Privé de toute joie, plein de tristesse et de colère.

Dolents et tristes et pleins d'affliction — Sont demeurés les soldats courtois, — Et les troubadours et les jongleurs gracieux.— Les guerriers ont fait une mort mortelle, — Qui leur enlève le jeune roi anglais, — Lui en comparaison de qui les plus larges étaient avares ; — Jamais il n'y aura et ne croyez pas qu'il y eut jamais — A propos de ce seigneur au monde pleur ni colère.

Estenta mort, plena de marrimen,
Vanar te pods quel melhor cavalier
As tolt al mon qu'anc fos de nulha gen ;
Quar non es res qu'a pretz aja mestier,
Que tot no fos el jove rei engles.
E fora meils, s' a Deu plagues razos,
Que visques el que mant autr' enojos,
Qu'anc no feron als pros mas dol e ira.

D'aquest segle flac, plen de marrimen,
S'amors s'en va, son joi tenh mensongier,
Que ren noi a que non torn en cozen,
Totz jorns veiretz que val mens oi que ier ;
Cascus se mir el jove rei engles
Qu'era del mon lo plus valens dels pros.
Ar es anatz sos gens cors amoros,
Dont es dolors e desconortz et ira.

Celui que plac per nostre marrimen
Venir el mon, e nos trais d'encombrier,
Et receup mort a nostre salvamen,

Mort puissante, pleine de tristesse, — Tu peux te vanter d'avoir enlevé le meilleur chevalier — Qui fut jamais au monde ; — Car il n'y a rien de précieux, — Que cela ne fût tout entier dans le jeune roi anglais. — Il eût mieux valu, si Dieu aimait la raison, — Qu'il vécût, plutôt que maints autres ennuyeux, — Qui jamais ne causèrent aux preux que douleur et colère.

Si amour quitte ce siècle lâche, plein de tristesse, — Je tiens sa joie pour mensongère, — Car il n'y a rien qui ne tourne en douleur. — Vous verrez toujours qu'aujourd'hui vaut moins qu'hier : — Que chacun prenne exemple au jeune roi anglais, — Qui était au monde le plus vaillant des preux. — Maintenant son gentil corps amoureux — Est allé là où il y a douleur, déconfort et colère.

A celui qui voulut bien, à cause de notre misère, — Venir au monde, et nous tira d'embarras, — Et subit la mort pour nous sauver.

Com a senhor humil e dreiturier
Clamen merci, qu'al jove rei engles
Perdon, si com es vers perdos,
El fass' estar ab onratz companhos,
Lai ou anc dol non ac ni aura ira

(*Chrestomathie provençale*, par Karl Bartsch, 1880.)

— Crions pitié, comme à un seigneur humble et juste,— Afin qu'il pardonne au jeune roi anglais, — Car il est le vrai pardon ;— Qu'il le fasse habiter avec ses dignes compagnons,— Là où il n'y eut, où il n'y aura jamais deuil ni colère.

BALLADE PROVENÇALE

XIIe siècle

Sources. — MANUSCRIT. — Paris, fonds Saint-Germain, 1889. fol. 79.

ÉDITION. — K. Bartsch : *Chrestomathie provençale*, p. 111.

Cette ballade anonyme représente assez bien la poésie populaire ; elle ressemble fort aux pastourelles de la France du Nord. Nous n'y trouvons pas le raffinement qui nous charme dans les poèmes de Bernard de Ventadour ou de Bertrand de Born, mais l'allure vive de ce court poème rappelle certaines danses populaires qui n'ont pas disparu encore de l'Auvergne et du Languedoc ; c'est une chanson à danser qui fait songer à la bourrée d'Auvergne.

BALLADE

A l'entrada del tems clar, eya,
Per joja recomençar, eya,
E per jelos irritar eya
Vol la regina mostrar
Qu'el'es si amoroza.
Alavi', alavia, jelos,
Laissaz nos, laissaz nos
Ballar entre nos, entre nos.

A l'entrée du temps clair, eya. — Pour recommencer la joie, eya. — Et pour irriter les jaloux, eya — Je veux montrer que la reine — Est si amoureuse. — Allons, allons, jaloux, — Laissez-nous, laissez-nous — danser entre nous, entre nous.

El'a fait per tot mandar, eya,
Non sia jusqu'a la mar, eya,
Piucela ni bachalar, eya
Que tuit non venguan dançar
En la dansa jojoza.
Lo reis i ven d'autra part, eya,
Per la dansa destorbar, eya,
Que el es en cremetar, eya,
Que om no li voill'emblar
La regin'aurilloza.
Mais per nient lo vol far, eya,
Qu'ela n'a sonh de viellart. eya,
Mais d'un leugier bachalar, eya,
Qui ben sapcha solaçar
La domna savoroza.
Qui donc la vezes dançar, eya,
E son gent cors deportar, eya,
Ben pogra dir de vertat, eya,
Qu'el mout non aja sa par
La regina jojoza.
Alavi', alavia, jelos,
Laissaz nos, laissaz nos
Ballar entre nos, entre nos.

— Elle a fait partout mander, eya, — Qu'il n'y ait jusqu'à la mer, eya, — Jeune fille, ni garçons, eya, — Qui tous ne viennent danser, — En la danse joyeuse. — Le roi y vient d'autre part, eya, — Pour troubler la danse, eya, — Car il est en crainte, eya, — Qu'on ne veuille lui voler — La reine fine et alerte. — Mais pour rien je ne le veux faire, eya, — Car elle n'a souci de vieillard, eya, — Mais d'un simple jeune homme, eya. — Qui sache bien donner du plaisir — A la dame savoureuse. — Qui donc l'aurait vu danser, eya, — Et prendre ses ébats avec son joli corps, eya, — Pourrait bien dire avec vérité, eya, — Qu'au monde elle n'a sa pareille, — La reine joyeuse. — Allons, allons, jaloux, — Laissez-nous, laissez-nous — Danser entre nous, entre nous.

GUILHEM DE SAINT-GREGORI

(Fin du XIIe siècle)

Source. — Manuscrits. — Bibl. Nat. fr. 1592, 856, 854, 12474.
Edition. — K. Bartsch : *Chrestomathie provençale*, p. 163.

La vie de ce troubadour ne se trouve pas dans le volume intitulé *les Biographies des Troubadours, en langue provençale*, publié intégralement pour la première fois par C. Chabaneau. (Toulouse, 1882, in-4°, 204 pp.) Ce poète naquit à Saint-Grégoire (dans l'arrondissement de Digne); on n'a conservé de lui que trois ou quatre poésies lyriques. Cf. *Histoire littéraire de la France*, XVIII. 637, et L. Clédat, *Du Rôle historique de Bertran de Born*, 89-120, ainsi qu'un article du même paru dans la *Romania*, VIII, 268.

La chanson suivante, bien qu'elle soit dédiée à la comtesse Béatrice, n'est pas une chanson d'amour ; elle, commence comme la plupart des chansons courtoises, par un rappel du printemps. Le poète aime voir la campagne couverte de tentes et de pavillons, il aime les beaux chevaux et les nobles cavaliers valeureux. Rien ne lui plaît autant que le spectacle de la guerre et de la mêlée sanglante où sont froissés et mis en pièces les hauberts et les écus. Qu'est-ce que manger, boire et dormir auprès d'une pareille joie ?

CHANSON

Bem platz lo gais temps de pascor
Que fai foillas e flors venir,

J'aime le gai temps de Pâques — Qui fait venir feuilles et fleurs.

E platz mi quand aug la baudor
Dels auzels que fan retentir
Lor chan per lo boscatge ;
E platz me quand vei sobrels pratz
Tendas e pavaillos fermatz,
E ai gran alegratge
Quand vei per campaigna rengatz
Cavalliers e cavals armatz.
E platz mi quan li corredor
Fan la gens e l'aver fugir,
E platz mi quand vei apres lor
Gran ren d'armatz ensems venir ;
E platz m'e mon coratge
Quand vei fortz chastels assetgatz
Els barris rotz et esfondratz,
E vei l'ost el ribatge,
Qu'es tot entorn claus de fossatz
Ab lissas de fortz pals serratz.
Et atressim platz de seignor
Quand es primiers al envazir,
En caval, armatz, ses temor,
C'aissi fai los seus enardir
Ab valen vassalatge ;

— J'aime entendre les ébats — Des oiseaux qui font retentir — Leur chant par le bocage ; — J'aime voir sur les prés — Tentes et pavillons fermés, — Et j'ai grande allégresse — Quand je vois rangés parmi la campagne — Chevaliers et chevaux armés. — J'aime, quand les guerriers — Font fuir les gens avec leurs biens. — J'aime voir derrière eux — Venir ensemble quantité d'hommes armés — Et je me réjouis dans mon cœur — Quand je vois châteaux fort assiégés — Et dans les ravins brisés et effondrés — Quand je vois l'armée au rivage — Qui est enclos de fossés tout autour — Fermés avec des rangées de pieux solides. — J'aime aussi un seigneur — Quand il est le premier à l'assaut — A cheval, armé, sans crainte. — Donnant du courage aux siens — Et les rendant vaillants vassaux ;

E pos que l'estorns es mesclatz.
Chascus deu esser acesmatz
E segrel d'agradatge,
Que nuills hom non es ren prezatz
Tro qu'a mains colps pres e donatz.
Massas e brans, elms de color,
Escutz traucar e desgarnir
Veirem al intrar del estor,
E mains vassals ensems ferir ;
Don anaran a ratge
Caval dels mortz e dels nafratz :
E quand er en l'estor intratz
Chascus hom de paratge,
Non pens mas d'asclar caps et bratz,
Que mai val mortz que vius sobratz.
Eus dic que tant no m'a sabor
Manjars ni beure ni dormir
Cum a quand aug cridar, « a lor » !
D'ambas las partz et aug bruir
Cavals voitz per l'ombratge,
Et aug cridar « aidatz, aidatz ! »
E vei cazer per los fossatz

— Et au milieu de la mêlée — Chacun doit être allègre — Et se comporter avec joie.— Car aucun homme n'est prisé — Tant qu'il n'a pas reçu et donné maints coups.— Nous verrons, au début du combat, — Trouer et mettre en pièces,écus — Masses d'armes, épées et heaumes coloriés,—et maints vassaux se frapper entre eux.— Alors s'en iront affolés —Les chevaux des morts et des blessés,— Et quand la lutte a commencé — Chaque homme bien né — Ne pense plus qu'à fendre têtes et bras.—Car il vaut mieux être mort que vaincu. —Je vous dis que je trouve moins de saveur — A manger, boire ou dormir — Qu'à entendre crier : alerte ! — Des deux côtés j'entends hennir — Les chevaux sans cavaliers, parmi l'ombrage — Et j'entends crier : à l'aide ! à l'aide ! — Et je vois tomber dans les fossés

Paucs e grans per l'erbatge,
E vei los mortz que pels costatz
Ant los troncons ab los cendatz.
Pros comtessa, per la meillor
C'anc se mires ni mais se mir,
Vos ten hom e per la gensor
Domna del mon, segon qu'aug dir,
Biatritz, d'aut lignatge,
Bona domn'en ditz et en fatz,
Fons lai ou sortz tota beutatz,
Bella ses maestratge,
Vostre rics pretz es tant pojatz
Que sobre totz es enansatz.
Baron, metetz en gatge
Castels e vilas e ciutatz
Enans qu'usquecs nous guerrejatz.

— Petits et grands sur l'herbe, — Et je vois les morts qui par les côtés — Ont les débris de leurs étendards. — Vaillante comtesse, pour la meilleure — Qu'on ait jamais vue et qu'on puisse voir — On vous tient, et pour la plus noble — Dame du monde, à ce que j'entends dire, — Béatrice, de haut lignage. — Dame bonne en paroles et en actions, — Source de toute beauté, — Belle sans comparaison, — Votre grande réputation est si bien établie — Qu'elle domine sur toutes choses. — Barons, mettez en gage — Châteaux et villes et cités — Avant de nous faire la guerre.

CONON DE BÉTHUNE

(1150? — 1220)

Sources. — Edition. — *Chansons de Conon de Béthune, trouvère artésien de la fin du XII[e] siècle*, édition critique, précédée de la biographie du poète par Axel Wallensköld. Helsingfors, 1891, in-8.

Travaux. — A. Dinaux : *Trouvères, jongleurs et ménestrels du Nord de la France et du Midi de la Belgique*. Paris, 1836-43.

Conon de Béthune naquit vers le milieu du XII[e] siècle, sans qu'il soit possible de préciser la date. Ce poète, comme plusieurs de ses confrères, était un chevalier et même un grand seigneur.

Il eut pour maître Huon d'Oisy. En 1180, il était à la cour de France, sans doute à l'occasion du mariage de Philippe-Auguste avec Isabelle de Hainault. Sa réputation de poète était si grande que Philippe-Auguste et Alix de Champagne, sa mère, voulurent l'entendre. Cependant il était provincial, et il se plaint avec amertume qu'on lui ait reproché, devant Marie de Champagne, son langage artésien. Conon prit part à la 3e Croisade et joua un rôle considérable dans la 4e ; il est cité par Villehardouin comme l'un des principaux chefs de l'armée des croisés (éd. de Wailly, p. 80). Il fut l'un des officiers les plus influents de Baudoin de Flandre, quand celui-ci fut devenu empereur de Roumanie. Enfin il n'est pas une négociation ni un événement militaire important auquel Conon de Béthune n'ait pris une part active. Il mourut en 1219 ou 1220, d'après la chronique de Philippe Mousket, qui nous permet de suivre d'assez près la vie de Conon en Orient.

Ce poète, qui eut un rôle politique et militaire si notable,

ne nous a laissé qu'une dizaine de chansons ; ses poésies ont les qualités et les défauts du genre courtois, et n'échappent point à la monotonie nécessaire de la chanson, telle qu'on la concevait alors. Cependant la chanson de croisade que nous citons ne manque ni de personnalité ni d'énergie. Peut-être Conon de Béthune était-il plus homme d'action que poète.

CHANSON

Ahi ! Amours ! com dure departie
Me covenra [2] faire de le meillour
Ki onkes fust amee ne servie !
Deus me ramaint a li, par se douchour,
Si voirement ke m'en part a doulour [4] !
Las ! c'ai jou dit? Ja ne m'en part jou mie !
Se li cors vait servir nostre Seignour,
Li cuers remaint dou tout en se baillie.

Por li m'en vois [7] sospirant en Surie,
Car je ne doi faillir men creatour.
Ki li faura a chest besoing d'aie,
Sachiés ke il li faura a graignour ;
Et sachent bien li grant et li menour
Ke la doit on faire chevalerie

Ah ! amour, comme sera dure pour moi — La séparation d'avec la meilleure.—Qui fut jamais aimée et servie !—Que Dieu me ramène à elle par sa bonté — Aussi vrai que je la quitte avec douleur ! — Las ! qu'ai-je dit ? Je ne la quitte pas — Si mon corps va servir Notre-Seigneur,—Le cœur reste entièrement en la possession d'elle :

Pour elle je m'en vais,soupirant, en Syrie,— Car je ne dois manquer à mon créateur.—Si on manque à lui servir d'aide — Que dans cette nécessité, — Sachez que Dieu vous abandonnera une nécessité plus grande — Et sachent bien les grands et les petits — Que l'on doit faire des prouesses.

Ou on conkiert Paradis et honour
Et los et pris et l'amour de s'amie,

Deus! tant avons esté prou par oiseuse,
Ore i parra ki a chertes iert preus;
S'irons vengier le honte doloreuse,
Dont cascuns doit estre iriés et honteus;
Car a no tens est perdus li sains leus
Ou Deus sofri por nous mort angoisseuse;
S'ore i laissons nos anemis morteus,
A tous jours mais iert no vie honteuse.

Ki chi ne veut avoir vie anoieuse,
Si voist por Deu morir liés et joieus,
Ke chele mors est douche et savoreuse
Dont on conkiert le regne prechïeus,
Ne ja de mort n'en i morra uns seus,
Ains naisteront en vie glorieuse
Ki revenra mout sera ẽureus,
A tous jours mais en iert honours s'espeuse.

Tuit li clergié et li home d'eage

— Lorsqu'on obtient en même temps le paradis, les louanges. — Et l'amour de son amie.

Dieu, comme nous avons été braves sans rien faire! — Maintenant l'on verra qui sera vraiment brave. — Nous irons venger la honte pitoyable, — Dont chacun doit être courroucé et honteux; — Car aujourd'hui le saint lieu est perdu, — Où Dieu souffrit pour nous une mort pleine d'angoisse; — Si nous y laissons maintenant nos ennemis mortels, — Notre vie sera désormais pour toujours infâme.

— Que celui qui ne veut pas avoir ici une ennuyeuse vie, — Aille mourir pour Dieu joyeusement, — Car douce et savoureuse est la mort — Qui vous fait conquérir le précieux Royaume. — Un seul ne mourra vraiment, — Car tous ils naîtront à la vie glorieuse. — Celui qui reviendra sera très heureux, — Il aura toujours l'honneur pour époux (épouse).

Tout le clergé et les vieillards

Ki en aumosne et en bien fait manront,
Partiront tuit a chest pelerinage,
Et les dames ki castement vivront
Et loiauté feront a chiaus ki vont ;
Et s'eles font par mal conseil folage
A lasches gens et mauvais le feront,
Car tuit li bon iront en chest voiage.

Deus est assis en son saint iretage ;
Ore i parra com chil le secorront
Cui il jeta de le prison ombrage
Cant il fu mors en le crois ke Turc ont.
Sachiés : chil sont trop honi ki n'iront,
S'il n'ont poverte o vieilleche o malage ;
Et chil ki sain et juene et riche sont,
Ne pueent pas demorer sans hontage.
Las! je m'en vois plorant des eus dous front,
La ou Deus veut amender men corage;
Et sachiés bien c'a le meillour dou mont
Penserai plus ke ne fas a voiage.

(Conon de Béthune : *Chansons*, Ed. critique... par Axel Wallenskõld. Helsingfors, 1891, in-8°.)

— Qui s'occuperont d'aumônes et bienfaits, — Partirent tous pour le pèlerinage, — Et les dames qui vivront chastement — Et resteront fidèles à ceux que s'en vont ; — Et si, mal conseillées, elles font quelque folie, — Ce sera avec de méchants gens, — Car tous les bons iront faire ce voyage.

Dieu est dans son saint domaine ; — On verra comment le secourront — Ceux qu'il tira de la sombre prison. — Quand il mourut sur la croix que possèdent les Turcs. — Sachez-le : ceux qui ne partiront pas seront honnis, — S'ils ne sont pauvres ou vieux ou malades ; — Ceux qui sont sains, jeunes et riches, — Ne peuvent pas rester ici sans honte. — Las ! Je pleure (des yeux qui sont sur le front) — Et je m'en vais là où Dieu veut améliorer mon cœur, — Et sachez bien que je penserai plus à la meilleure de toutes — Que je ne ferai au voyage.

GACE BRULÉ

(Fin du XIIe siècle)

Sources. — Édition. — *Chansons de Gace Brulé*, pp. G. Huet (Paris, 1902, in-8°, *Société des Anc. textes fr.*). Cf. *Romania*, XVIII, 565, et XX, 127.

Gace Brulé, sur la vie duquel les renseignements sont rares, écrivit la plupart de ses chansons avant le commencement du XIIIe s. A partir de 1212 on perd sa trace, mais il peut avoir écrit jusqu'en 1220. Ce Champenois fut protégé, semble-t-il, par la comtesse de Champagne, Marie de France, fille d'Aliénor. Le titre de « messire », qui lui était donné, prouve qu'il était noble: il passe pour avoir été, avec Thibaut de Champagne, le meilleur poète du moyen-âge; toutes ses chansons expriment l'amour courtois, le « fin » amour. La chanson que je donne ici et qui porte le numéro XXVII dans l'édition de M. Huet est très souvent citée. La première strophe, en effet, où le poète champenois retrouve en Bretagne les oisillons de son pays, n'est pas sans grâce ni mélancolie; les autres strophes sont consacrées au thème courtois et nous semblent de ce fait moins intéressantes.

La majorité des pièces authentiques ont six couplets; 13 seulement sur 33 ont cinq couplets. Les pièces douteuses, au contraire, ont en majorité cinq couplets. « C'est un fait remarquable, dit M. G. Huet, qu'en général les pièces qui ont cinq couplets sont d'un bout à l'autre sur les mêmes rimes, tandis que celles de six couplets présentent soit deux, soit trois séries de rimes. » Il faut noter aussi que dans les pièces « où les couplets sont sur des rimes différentes, Gace n'emploie jamais deux fois la même rime ». Il y a une assez grande

variété dans la longueur des couplets. Il y en a de 10 vers, de 9, de 8, de 7, de 6 vers.

Sauf deux exceptions, la distribution des rimes est toujours la même dans les couplets d'une chanson.

Contrairement à l'usage de certains poètes, Gace ne répugne pas absolument à employer plusieurs fois le même mot dans les rimes d'une pièce. M. Huet conclut que « si Gace n'aimait pas beaucoup ces répétitions, il les admettait dans certains cas, plutôt que d'employer une tournure forcée ».

Les chansons de Gace ont un, quelquefois deux envois. « Gace, dit M. Huet, en général, se conforme à la règle connue, d'après laquelle l'envoi reproduit toujours les deux dernières rimes du dernier couplet. »

Les vers sont, dans une même pièce, tantôt d'égale longueur, tantôt, mais plus rarement, de longueur inégale. Il y a douze pièces à vers de longueur inégale, sur un total de cinquante-sept, en tenant compte des pièces douteuses.

CHANSON DE GACE BRULÉ

Les oisillons de mon païs
Ai oïz en Bretaigne ;
A lor chant m'est il bien avis
Qu'en la douce Champaigne
Les oï jadis,
Se n'i ai mespris.
Il m'ont en si dous penser mis
Qu'a chançon fere me sui pris
Tant que je parataigne
Ce qu'Amours m'a lonc tens promis.

J'ai entendu en Bretagne — Les oiseaux de mon pays ; — A leur chant il m'a bien semblé — Qu'en la douce Champagne — Autrefois je les entendis, — Je ne me suis pas trompé. — Ils m'ont inspiré si douce pensée — Que je me suis mis à faire une chanson, — en attendant que j'obtienne — Ce qu'Amour m'a longtemps promis.

De longue atente m'esbahis
Sanz ce que je m'en plaigne;
Ce me tout le gieu et le ris;
Nus cui amours destraigne
N'est d'el ententis.
Mon cors et mon vis
Truis si mainte fois entrepris
Qu'un fol semblant i ai apris.
Qui qu'en amor mespraigne,
Ainc, certes, plus ne li mesfis.

En besant, mon cuer me ravi
Ma douce dame gente;
Trop fu fous quant il me guerpi
Pour li qui me tormente!
Las! ains nel senti,
Quant de moi parti;
Tant doucement le me toli
Qu'en sospirant le trest a li;
Mon fol cuer atalente,
Mais jà n'avra de moi merci.

D'un beser dont me membre si
M'est avis, en m'entente,

Je m'étonne de la longue attente, — Sans m'en plaindre toutefois; — Cela m'enlève les jeux et les ris. — Celui qu'Amour possède — Ne songe pas à autre chose. — Je trouve mon corps et mon visage — Mainte fois si troublés, — Que j'ai pris l'air d'un fou.— Qui que ce soit qui trahisse en amour, — Jamais certes je n'ai commis cette faute.

En me baisant, ma douce et jolie dame — A ravi mon cœur; Ce cœur fut bien fou de me quitter, — Pour elle qui me tourmente! — Hélas! je ne l'ai pas senti, — Quand il m'abandonna; — Elle me le prit si doucement; — Qu'avec un soupir elle l'attira vers elle; — Elle plaît à mon cœur, — Mais elle n'aura pas pitié de moi.

Elle m'a trahi par un baiser — Dont j'ai un tel souvenir,

Qu'il n'est hore, ce m'a traï,
Qu'a mes levres nel sente.
Quant elle souffri
Ce que je la vi,
De ma mort que ne me gari.
Elle set bien que je m'oci,
En ceste longue atente,
Dont j'ai le vis teint et pali.

Puis que me tout rire et juer
Et fet morir d'envie,
Trop souvent me fet comparer
Amours sa compeignie.
Las ! n'i os aler,
Car pour fol sembler
Me font cil faus proiant d'amer.
Morz sui quant jes i voi parler ;
Que point de tricherie
Ne puet nus d'eus en li trouver.

(*Chansons de Gace Brulé*, éd. de Paris, 1902.)

— Qu'il n'y a pas d'heure — Où je ne le sente à mes lèvres. — Quand elle souffrit — Que je la visse, — Que ne me sauva-t-elle de la mort. — Elle sait bien que je me tue, — En cette longue attente, — Dont j'ai le visage pâle et flétri. —

Puisqu'il m'empêche de rire et de jouer, — Et me fait mourir d'envie,— Amour me fait souvent payer sa compagnie. — Hélas ! je n'y ose aller ; — C'est pour me faire ressembler à un fou — Que ces hypocrites la prient d'aimer. — Je suis mort, quand je les vois parler — A ma dame, car aucun d'eux, — Ne peut trouver en elle de fausseté.

LE CHATELAIN DE COUCY

(Fin du XIIe siècle)

Sources. — Edition. — *Die Lieder des castellans von Coucy, nach samtlichen Handschriften kritisch bearbeitet, von F. Fath.* Heidelberg, 1883, in-8°.

Travaux.— Cf. *Romania*, VIII, 353. *Histoire Littér.*, XXVIII, 352.

Guy de Coucy fut châtelain de Coucy de 1186 à 1203, environ. Il prit part aux Croisades de 1186 à 1203; si l'on en croit Villehardouin, le poète mourut dans une traversée, et son corps fut jeté à la mer. Parmi les 26 chansons attribuées au Châtelain, 15 ou 16 seulement sont authentiques. Elles appartiennent au genre courtois et imitent fidèlement la lyrique provençale. Les idées, les sentiments et jusqu'aux images rappellent les œuvres des troubadours. Les chansons du Châtelain de Coucy ne laissent donc pas d'être monotones et artificielles ; ce sont les défauts nécessaires de cette littérature aristocratique et mondaine. Ce n'est pas à dire qu'il faille refuser au Châtelain toute originalité ; souvent même il fait preuve de qualités vraiment personnelles. Il a de la simplicité, de la tendresse, de l'émotion parfois. La meilleure de ses chansons est celle qu'il adressa à sa dame avant son départ pour la Palestine.

Un fait prouve la célébrité du Châtelain de Coucy parmi les chantres de l'amour courtois. Il devint, peu après sa mort, le héros d'une légende amoureuse, écrite en vers par un certain Jakemon Sakesep ; le poète est l'amant d'une dame : le mari, ayant appris que sa femme le trompe, fait manger à l'infidèle le cœur de son amant. C'est la même aventure qui est racontée dans les lais de *Guiron* et d'*Ignaure*, les deux plus anciennes versions de cette légende tragique.

CHANSON

Bien cuidai vivre sens amor
Desore [1] en pais tot mon aé [2],
Mais retrait m'a en la folor [3]
Mes cuers dont l'avoie escapé [4],
Empris ai greignor [5] folie,
Ke li fols emfes [6] ki crie,
Por la bele estoile avoir
K'il voit haut et cler seoir [7].

Coment ke ie me desespoir,
Bien m'a amors gueredonné [8],
Che ke ie l'ai a mon pooir [9]
Servie sens desloiauté,
Ki roi m'a fait de folie ;
Si se gart bien ki s'i fie,
Ke si haut don set merir
Cheus ki servent sens traïr [10].

Nen est merveilles se m'aïr [11]
Vers [12] amor ki tant m'a grevé.
Dius, car la peüsse tenir [13]
Un seul jor a ma volenté !
El comperroit [14] sa folie,
Si me fache dius aïe [15].

1. Désormais. — 2. Toute ma vie. — 3. Folie (d'amour). — 4. Sauvé. — 5. Plus grande. — 6. Enfant. — 7. Se tenir. — 8. Bien que je me désespère, amour m'a bien récompensé. — 9. C'est que je l'ai à mon pouvoir. — 10. Car elle sait si bien récompenser ceux qui servent sans trahir. — 11. Ce n'est pas étonnant si je suis irrité. — 12. Contre. — 13. Dieu, si je la pouvais tenir. — 14. Paierait. — 15. Pourvu que Dieu m'aide.

A morir li covenroit[1],
Se ma dame ne vainkoit.

Aï, frans cuers[2] ki tant connoit,
Ne bees a ma folete[3].
Bien sai k'en vos amer n'ai droit,
S'amours ne m'i eüst doné[4],
Mais esforchier[5] fait folie,
Si com fait nés ke vens guie[6],
Ki va la ou vens l'empaint[7],
Ke toute esmie et fraint[8].

Ma dame ou nus biens ne soffraint[9],
Merchi par francise et par gré,
Puis k'en vos sont tuit mal[10] estaint,
Et tuit bien a droit alumé,
Connissiés dont[11] la folie
Me vient ki me tout[12] la vie :
Ou en doi faire clamor[13],
S'a vos non[14], de ma dolor ?

Canchon[15], ma bele folie
Me salue et si li prie,
Ke por diu et por s'onor[16]
N'ait ja l'us[17] de traïtor[18].

(Fritz Fath, *Die Lieder des Castellans von Coucy.*)

1. Il lui faudrait mourir. — 2. Cœur. — 3. Ne faites pas attention à ma folie. — 4. Si l'amour ne m'y avait donné droit. — 5. Faire effort. — 6. Comme fait le vaisseau que le vent guide. — 7. Pousse. — 8. Que toute chose réduit en miettes et brise. — 9. Manque. — 10. Tous les maux. — 11. Connaissez d'où. — 12. Ravit. — 13. Où dois-je m'en plaindre. — 14. Si ce n'est pas à vous. — 15. Chanson. — 16. Que pour Dieu et pour son honneur. — 17. Usage, manière. — 18. Traître.

COLIN MUSET

(Première moitié du XIIIe siècle.)

Sources. — *De Nicolao Museto (Gallice: Colin Muset) franco-gallico Carminum scriptore,* éd. J. Bedier, Paris, 1893, in-8°.

Edition. — *Les Chansons de Colin Muset, éditées par Joseph Bédier, avec la transcription des mélodies par Jean Beck*. Paris, Champion, 1912, in-12.

L'histoire de Colin Muset, dépouillée de toute légende, se réduit à fort peu de chose. Ce charmant poète vivait en Champagne et en Lorraine au commencement du XIIIe siècle. Il dédia un poème au comte de Vaudémont vers 1230 ou 1235. Colin était-il jeune alors ou au déclin de l'âge, on ne le saurait dire. Il exerça la profession de ménestrel, et vécut libre, jongleur errant, sans protecteur attitré, mais non pas, comme on a pu le croire, famélique et loqueteux. Il n'échappa point cependant aux misères de sa condition aventureuse : il connut les tavernes et dut parfois engager son manteau. Colin Muset nous dit lui-même quelle était son existence, toujours précaire, souvent maussade, souvent aussi joyeuse et confortable, car le métier de trouvère n'allait pas sans profits. Le poète avait un cheval, une maison à lui, une femme qui l'aimait et attendait son retour au logis : il avait serviteur et servante, et de gros chapons dont le régalait sa femme, quand la tournée du jongleur avait été fructueuse.

En raison sans doute de sa condition, Colin Muset se distingue parmi les auteurs de chansons courtoises. Il y a dans ses vers une grâce spontanée, une sincérité tour à tour mélancolique, joyeuse et attendrie, qui nous font aimer l'homme, autant que nous admirons le poète.

SIRE CUENS, J'AI VIELÉ

Sire cuens, j'ai vielé
Devant vos, en vostre ostel,
Si ne m'avez riens doné
Ne mes gages aquites :
C'est vilanie [1] !
Foi que doi sainte Marie [2],
Ensi ne vos sievrai [3] mie :
M'aumosnière est mal garnie,
Et ma borse mal farsie [4].

Sire cuens [5], car commandes
De moi vostre volenté :
Sire, s'il vos vient a gré,
Un bel don car me dones [6]
Par cortoisie !
Talent [7] ai, n'en dotés mie,
De raler a ma mesnie [8]
Quant vois borse desgarnie,
Ma femme ne me rit mie.
Ains me dit : « Sire engelé [9],
En quel terre avés esté,

. . . .

Qui n'avés rien conquesté [10]

A val la vile ?
Vés [11] come vostre male [12] plie !

1. Vilenie. — 2. Par la foi que je dois à Sainte Marie. — 3. Suivrai. — 4. Remplie. — 5. Comte. — 6. Donnez-moi donc. — 7. Désir. — 8. De retourner à ma maison. — 9. Engourdi. — 10. Gagné. — 11. Voyez. — 12. Sacoche, gibecière.

Elle est bien de vent farsie !
Honis soit qui a envie
D'estre en vostre compaignie.

Quant je vieng a mon ostel
Et ma fame ai regardé
Derrier moi le sac enflé,
Et je [1], qui sui bien paré
De robe grise,
Sachiés qu'ele a tost jus [2] mise
La quenoille sans faintise :
Elle me rit par franchise,
Ses deus bras au col me plie,

Ma femme va destrosser [3]
Ma male sans demorer ;
Mes garcons va abuvrer [4]
Mon cheval et conreer [5] ;
Ma pucele va tuer
Deus chapons por deporter [6],
A la janse aillie [7] ;
Ma fille m'aporte un pigne [8]
En sa main par cortoisie.
Lors sui de mon ostel sire
A molt grant joie sans ire [9],
Plus que nuls ne porroit dire.

SOSPRIS SUI D'UNE AMORETE

Sospris [10] sui d'une amorete
D'une jeune pucelete :

1. Moi. — 2. Bas. — 3. Défaire. — 4. Mon garçon va abreuver. — 5. Panser. — 6. Nous réjouir. — 7. A la sauce d'ail. — 8. Peigne. — 9. Colère. — 10. Surpris.

Bele est et blonde et blanchete,
Plus que n'est une erminete [1],
S'a la color vermeillete
Ensi comme une rosete.

Itels [2] estoit la pucele :
La fille au roi de Tudele ;
D'un drap d'or qui reflambele [3]
Ot [4] robe fresche et novele.
Mantel, sorcot [5] et gonele :
Molt sist bien a la dansele [6].

En son chief sor [7]
Ot chapel d'or,
Qui reluist et restancele [8].
Safirs, rubis ot encor [9]
Et mainte esmeraude bele.
Beaus Deus ! et c'or
Fusse jë or [10]
Amis a tel damoisele !

Sa ceinture fu de soie,
D'or et de pieres ovree [11],
Tos li cors li reflamboie
Si com fust enluminee [12].
Or me doinst Deus de li joie [13],
Qu'aillors nen ai ma pensee !

1. Hermine. — 2. Telle. — 3. Flamboie. — 4. Elle eut. — 5. Surcot. — 6. Cela alla très bien à la demoiselle. — 7. Sur sa tête blonde. — 8. Etincelle. — 9. Elle eut autour. — 10. Plût à Dieu que j'eusse été alors. — 11. Travaillé. — 12. Comme si elle était enluminée. — 13. Que Dieu me donne joie par elle.

J'esgardai
Son cors gai [1],
Qui tant me plaist et agree.
J'en morrai,
Bien le sai,
Tant l'ai de cuer enamee [2],
Se Deu plaist [3],
Non ferai !
Ançois m'iert s'amors donee [4] !

En un trop bel [5] vergier
La vi, cele matinee [6],
Joer et solacier [7] :
Ja par moi n'iert [8] obliee :
Car bien sai, sans cuidier [9],
Ja si bele n'iert trovee [10]

Lés [11] un rosier s'est assise
La tres bele, la senee [12].
Ele resplent a devise,
Com estoile a l'anjornee [13],
S'amors m'esprent et atise [14]
Que ens el cuer [15] m'est entree.

El resgarder m'obliai [16]
Tant qu'ele s'en fu alee...
Deus ! tant mar [17] la resgardai

1. Je regardai son corps gracieux. — 2. Tant je l'ai aimée de cœur. — 3. S'il plaît à Dieu. — 4. Mais son amour me sera donné. — 5. Très beau. — 6. Ce matin. — 7. Jouer et se divertir. — 8. Jamais par moi elle ne sera oubliée. — 9. Sans jugement téméraire. — 10. Jamais si belle ne sera trouvée. — 11. Près de. — 12. Intelligente. — 13. Elle brille comme l'étoile au point du jour. — 14. Son amour me brûle et enflamme. — 15. Qui dans le cœur. — 16. Je m'oubliai à la regarder. — 17. Pour mon malheur.

Quant si tost m'est eschapee,
Que jamais joie n'avrai [1],
Se par li [2] ne m'est donee !

Tantost com l'oi [3] resgardee,
Bien cuidai qu'ele fust fee ;
Ne lairoie por rien nee [4]
Qu'encor n'aille en sa contree,
Tant que j'aie demandee
S'amor ou mes fins cuers bee [5].

Et s'ele devient m'amie,
Ma grans joie iert assevie [6],
Ne je n'en prendroie mie [7]
Le roiaume de Surie,
Car trop meine bone vie
Qui aime en tel seignorie.

Deu pri qu'il me face aïe [8],
Que d'autre nen ai envie [9].

1. Aurai. — 2. Elle. — 3. Comme je l'eus. — 4. Je ne laisserais pour rien au monde. — 5. Son amour auquel aspire mon cœur amoureux. — 6. Se réalisera. — 7. Je ne prendrai pas en échange. — 8. Aide. — 9. Car je n'ai pas envie d'autre chose.

RUTEBEUF

(Seconde moitié du XIIIe siècle.)

Sources.—Editions.— *Œuvres complètes de Rustebeuf*, recueillies par Achille Jubinal, Paris, 1839, 2 vol. Nouvelle édition revue et corrigée, Paris, 1874-75, 3 vol. — *Rustebuefs Gedichte, nach den Handschriften der Pariser National Bibliotek*, hgg. von Ad. Kressner, Wolfenbüttel, 1885.

Rutebeuf fut à la fois un jongleur et un trouvère. Dans la pièce où il nous fait part de sa misère, il nous émeut par son accent de sincérité et se distingue des poètes lyriques de son époque, uniquement occupés à enrichir de rythmes nouveaux l'expression monotone et banale de l'amour courtois.

On ne sait exactement ni la date de sa naissance ni celle de sa mort. Il était Parisien ou tout au moins de la région de Paris. Nous savons par ses œuvres que, malgré la protection du comte de Poitiers, Rutebeuf mena une existence errante et précaire. Il est notable que Rutebeuf ait écrit dans les genres les plus divers, depuis les fableaux hardis comme *Frère Denise*, jusqu'à la vie dévote de sainte Elisabeth. Il joua un rôle important dans la lutte des professeurs séculiers de l'Université de Paris contre les ordres mendiants, et attaqua ces derniers, Cordeliers et Jacobins surtout, avec une violence extrême, où l'ironie aiguise l'outrage. Curieux, semble-t-il, de toutes les idées qui passionnent ses contemporains, il blâme l'indolence de Rome qui abandonne la Terre Sainte aux Infidèles. Partout, dans ses fableaux, dans ses invectives, voire dans ses écrits religieux, Rutebeuf nous amuse et parfois nous émeut par sa verve toujours nouvelle, par la saveur populaire de son style. Il est fâcheux seulement qu'il abuse des allitérations et des jeux de mots, qui nous surprennent et nous aga-

cent dans ses meilleures pièces. L'œuvre de Rutebeuf est l'une des plus variées qui soient au moyen-âge : mais on pourrait à ses écrits les plus divers trouver une physionomie commune, la satire. Satire dans le fableau intitulé *Frère Denyse*, et satire dans la *Vengeance de Charlot* et le *Pet au Vilain*. Satire dans le *Dit de l'Erberie*, où l'auteur reproduit le boniment cocasse d'un charlatan de foire. Dans *Renart le bestourné* et dans la *Voie de Paradis*, Rutebeuf fait une critique violente de la société religieuse.

Rutebeuf, le pauvre diable, est l'un des types les plus accomplis du trouvère médiéval, et, avec Jean de Meung, le plus grand poète du XIIIe siècle français.

LA COMPLAINTE RUTEBEUF

Ne covient pas que vos raconte
Coment je me sui mis a honte,
Quar bien avez oï le conte
En quel maniere
Je pris ma fame darreniere [1],
Qui bele ne gente ne iere [2].
Lors nasqui paine,
Qui dura plus d'une semaine
Qu'el commenca en lune plaine.
Or entendez,
Vos qui rime me demandez,
Coment je me sui amendez
De fame prendre.
Je n'ai qu'engagier ne que vendre [3],
Que j'ai tant eü a entendre
Et tant a fere
Quanques [4] j'ai fet est a refere,
Quar qui le vos voudroit retrere [5],

1. Dernière. — 2. Qui n'était ni belle ni jolie. — 3. Je n'ai rien à engager ni à vendre. — 4. Tout ce que. — 5. Raconter.

Il durroit trop [1].
Dius m'a fet compagnon a Job,
Qu'il m'a tolu [2] a un seul cop
Quanques j'avoie.
De l'ueil destre [3], dont mieus veoie,
Ne voi je pas aler la voie [4]
Ne moi conduire :
A ci [5] dolor dolente et dure,
Qu'a miedi m'est nuiz obscure
De celui ueil [6],
Or n'ai je pas quanques je vueil,
Ainz [7] sui dolenz et si me dueil
Parfondement, [8]
Qu'or sui en grant afondement [9],
Se par cels [10] n'ai relevement
Qui jusque ci
M'ont secoru la lor merci [11].
Le cuer en ai triste et noirci
De cest mehaing [12],
Quar je n'i voi pas mon gaaing [13].
Or n'ai je pas quanques je aing [14] ;
C'est mes domages [15].
Ne sai se c'a fet mes outrages [16],
Or deviendrai sobres et sages
Apres le fet,
Et me garderai de forfet.
Mes ce que vaut [17] ? Ce est ja fet [18] ;

1. Ce serait trop long. — 2. Enlevé. — 3. De l'œil droit. — 4. Mon chemin. — 5. Il y a tellement. — 6. De cet œil. — 7. Mais. — 8. Je souffre profondément. — 9. Abattement. — 10. Ceux. — 11. Par leur pitié. — 12. Ennui. — 13. Suffisamment. — 14. Je n'ai pas tout ce que j'aime, maintenant. — 15. C'est malheureux pour moi. — 16. Je ne sais si cela est dû à mes excès. — 17. Mais à quoi bon ? — 18. Il est trop tard.

Tart sui meüz [1];
A tart me sui aperceüz
Quant je sui en mes las cheüz [2],
Cest premier an.
Me gart cil Dieus en mon droit san [3],
Qui por nos ot paine et ahan [4].
Et me gart l'ame [5].
Or a d'enfant geü [6] ma fame;
Mes chevax a brisié la jame
A une lice [7];
Or vuet de l'argent ma norrice [8]
Qui me destraint et me pelice [9]
Por l'enfant pestre [10],
Ou il revendra brere en l'estre [11]:
Cil dame Diex [12] qui le fist nestre
Li doint chevance [13],
Et li envoit sa sostenance,
Et me doint encore alejance [14],
Qu'aidier li puisse,
Et que mieus son vivre li truise [15]
Et que mieus mon ostel conduise
Que je ne fes.
Se je m'esmai [16], je n'en puis mes,
Quar je n'ai dosaine ne fes [17],
En ma meson,
De busche [18] por ceste seson.

1. Décidé.— 2. Tombé en mes pièges. — 3. En mon bon sens. — 4. Eut peine et torture. — 5. Et qu'il garde mon âme. — 6. Accouché. — 7. Mon cheval s'est cassé la jambe à une palissade. — 8. Maintenant ma nourrice veut de l'argent. — 9. Me presse et me dépouille. — 10. Pour nourrir l'enfant. — 11. Il reviendra crier dans la maison. — 12. Ce seigneur Dieu. — 13. Lui donne nourriture. — 14. Soulagement. — 15. Trouve. — 16. M'inquiète. — 17. Douzaine ni faix. — 18. De bois.

Si esbahiz ne fu mes hom [1]
Com je sui, voir [2],
Qu'onques ne fui a mains d'avoir [3].
Mes ostes vuet [4] l'argent avoir
De son osté [5],
Et j'en ai presque tòt osté
Et si me sont nu li costé [6]
Contre l'yver.
Cist mal [7] me sont dur et divers [8],
Dont molt me sont changié li vers
Envers antan [9].
Por pou n'afol quant j'i entan [10];
Ne m'estuet pas taner en tan [11],
Quar le resveil
Me tane assez quant je m'esveil,
Si ne sai se je dorm [12] ou veil,
Ou se je pens [13],
Quel part je penrai mon despens [14]
Par quoi puisse passer le tenz.
Tel siecle ai gié [15]:
Mi gage sont tuit [16] engagié
Et de chiez moi desmanagié [17],
Quar j'ai geü [18]
Trois mois que nului ai veü [19].
Ma fame r'a enfant eü [20]:
Un mois entier

1. Je m'étonne que mon homme ne fut. — 2. En vérité. — 3. Car jamais je n'eus moins de bien. — 4. Mon hôte veut. — 5. Maison. — 6. Les côtes. — 7. Ces maux. — 8. Désagréables. — 9. Par rapport à l'an dernier. — 10. Je perds le sens quand j'y pense.— 11. Je n'ai pas besoin de tanner avec le tan. — 12. Je dors. — 13. Si je pense. — 14. Où je prendrai l'argent nécessaire. — 15. Voilà ma vie. — 16. Tous. — 17. Déménagés. — 18. Eté couché. — 19. Je n'ai vu personne. — 20. A eu de nouveau un enfant.

Me r'a geü [1] sor le chantier,
Et je gisoie endementier [2]
En l'autre lit
Ou j'avoie pou de delit [3] :
Onques mes mains ne m'abelit
Gesirs que lors [4] ;
Quar j'en sui de mon avoir fors [5],
Et s'en sui mehaigniez [6] du cors
Jusqu'au fenir [7].
Li mal ne sevent seul venir
Tot ce m'estoit a avenir :
S'est avenu [8].
Que sont mi [9] ami devenu
Que j'avoie si près tenu
Et tant amé ?
Je cuit [10] qu'il sont trop cler semé :
Il ne furent pas bien semé,
Si sont failli [11].
Itel ami m'ont mal bailli [12],
Qu'onques tant com Diex m'assailli [13]
En maint costé
N'en vi un seul en mon osté [14]:
Je cuit [15] li venz les m'a osté.
L'amors est morte :
Ce sont ami que venz emporte,
Et il ventoit devant ma porte,

1. Elle a été de nouveau couchée. — 2. Cependant. — 3. Peu de plaisir. — 4. Jamais je n'eus moins de plaisir d'être couchée qu'alors. — 5. En perte de mon argent. — 6. Torturé. — 7. Jusqu'à mourir. — 8. Tout cela devait m'arriver et est arrivé. — 9. Mes. — 10. Je crois. — 11. Ils m'ont manqué. — 12. De tels amis m'ont mal traité — 13. Aussi longtemps que Dieu m'assaillit. — 14. Maison. — 15. Je crois que.

Ses emporta [1],
Qu'onques nus ne m'en conforta [2]
Ne du sien riens ne m'aporta.

(*Rustebuef's Gedichte*, herausgegeben von Ad. Kressner, 1885.)

1. Il les emporta donc. — 2. Si bien que jamais personne ne m'en consola.

JEAN BODEL

(1202)

Sources. — Editions. — *Les Congés de Jean Bodel*, pp. M. G. Raynaud avec introduction et glossaire (*Romania*, t. IX, 1880, p. 216). — Cf. *la Chanson des Saxons*, par J. Bodel, publiée pour la première fois par F. Michel. Paris, 1839, 2 vol. in-8°. — Cf. *le Jus Saint Nicolai*, par Jehan Bodel (pp. L.-J. de Monmerqué . Paris, 1832, in-8. *Soc. des Bibliophiles français* . — Cf. Meyer (H.) : *Die chanson des Saxons J. Bodel's in ihrem Verhaltniss zum Rolandsliede..* Marburg, 1882, 39 pp.

Travaux. — Monmerqué (L.-J. de : *Notice sur J. Bodel d'Arras...* Paris, 1838, 24 p. — Rohnström (Otto) : *Etude sur J. Bodel* (thèse) Upsal, in-8°, 1900, 210 pp. ; Heithecker (F.), *Jean Bodel, Jeu de St-Nicolas, ein Beitrag zur Geschichte der altfr. Dramas*. Münster, 1885, 67 pp.

On sait peu de chose sur Jean Bodel et le peu que nous connaissons, ce sont les *Congés* qui nous l'apprennent. Natif d'Arras, ami des gros bourgeois de la ville, il devait se croiser et partir pour la Terre Sainte. Il dut y renoncer et voir partir avec tristesse ses compagnons. Atteint de la lèpre, gardé cependant par ses amis, il devint un objet de répulsion pour tous et fut obligé de quitter Arras pour vivre à l'écart. C'est à ce propos qu'il écrivit son congé. Bodel est à la fois l'auteur probable de la *Chanson des Saisnes*, l'auteur certain du *Jeu de Saint Nicolas* et des *Congés*. Dans ces deux derniers poèmes, Jean Bodel se sert de la langue populaire et emprunte les expressions triviales et pittoresques des tavernes, quand il fait parler au théâtre les gens de bas étage. Les noms de personnages qui se trouvent dans les *Congés* désignent des bourgeois d'Arras. Bodel a dans cette pièce plus de bonhomie, moins de verve satirique à l'égard des Artésiens qu'Adam de

le Hale. C'est sans doute que ses compatriotes l'avaient mieux traité. Quant au *Jeu de Saint Nicolas*, il se fait remarquer par la différence qui existe entre les deux parties. La première se passe en Terre Sainte et a le caractère d'un poème héroïque et religieux ; la seconde partie nous transporte à Arras et le poète, revenu dans sa ville natale, trouve pour en peindre les mœurs la verve gaie et malicieuse qui nous plaît dans le *Jeu de la Feuillée* d'Adam de le Hale.

LES CONGÉS

I

Anuis, en cui mes cuers [1] se mire,
Salue moi Jofroi le mire [2]
Quar bien doi a li [3] congié prendre :
Jo sui ses hon [4], il est mes sire.
Bien ai prové sen maïstire [5] :
Nus hon ne l'en porroit aprendre.
Mout li covint grant paine rendre
A ma car sauder [6] et reprendre,
Qui tant est de foible matire :
Coment osa il entreprendre
Tel teste a roisnier [7] et a fendre,
Qui ert mauvaise tote entire [8] ?

II

Anuis qui me joie as destruite,
D'Aliaume Piedargent m'acuite [6].
Va, si le me salue encore,

1. Mon cœur (cas sujet). — 2. Médecin. — 3. Lui. — 4. Son homme. — 5. J'ai bien éprouvé sa puissance. — 6. Solidifier ma chair. — 7. Rogner. — 8. Entière. — 9. Je m'acquitte envers.

Quar metre m'estuet a le fuite [1]
Et tote joie clamer cuite [2]
Qui m'a nori duskes a ore [3];
Mais cheste povretés [4] me dore
Quar jo sai bien que Deus restore
Qui en grache prent cheste luite [5].
Or primes [6] doi men sens desclore [7],
Le cuer ovrir et les ieus clore,
Car il m'ajorne et si m'anuite [8].

III

Bauduïn Fastol, or m'enplaide
Une ochoison honteuse et laide [9],
Qui me fait guerpir men estage [10] :
Joie qui m'a cueilli en faide [11]
Ne m'a riens presté en manaide [12],
Ains a de moi pris doble gage.
Kier [13] m'a vendu sen avantage,
Mais je tieng a preu le damage
Qui chi [14] me nuist, s'il aillors m'aide :
Bone esperanche m'assoage [15]
De la grant joie a iretage [16]
O cascuns a quanqu'il sohaide [17].

IV

Pitiés, va la o jo ne vois [18],
Congié prendre as Piedargentois :

1. Car il me faut prendre la fuite. — 2. Et abandonner toute joie. — 3. Jusqu'à maintenant. — 4. Cette pauvreté. — 5. Qui prend cette lutte comme une grâce. — 6. D'abord. — 7. Ouvrir. — 8. Il fait pour moi jour et nuit. — 9. Je me plains d'une cause honteuse et laide. — 10. Abandonner ma situation. — 11. Inimitié. — 12. Possession. — 13. Cher. — 14. Ici. — 15. Adoucit. — 16. Héritage. — 17. Où chacun a tout ce qu'il souhaite. — 18. Pitié, va là où je ne vais pas.

Con plus les ain, plus les eskive [1].
Robert, chil Deus [2] en cui tu crois,
Il te laist bien porter te crois
O jo ne puis porter le miwe [3],
Remes sui dedens le banliwe [4] ;
Paien ont de moi ferme triwe [5],
Mais se Deus fust assés cortois,
Tant m'eüst viaus presté s'aiwe [6]
Qu'en le tere qui ja fu siwe [7]
Eüsse [8] fait un serventois [9].

V

Coreciés et honteus et mas, [10],
Comant [11] a Deu Baude et Tumas,
Quar mout pris lor acostumanche [12].
Deus, qui tos biens acostumas [13],
Qui de te [14] verge batu m'as,
Done lor vertu et poissanche [15]
De maintenir lor bone enfanche [16],
De lor aiwe er a fianche [17]
S'aler peüsse [18], vers Damas ;
Mais remés sui par conissanche [19] ;
Deus m'a conte me kreanche [20]
Si m'a fait geter anbesas [21].

1. Plus je les aime, plus je les évite. — 2. Ce Dieu. — 3. La mienne. — 4. Je suis resté dans la banlieue. — 5. Trêve. — 6. Il m'eût au moins aidé de telle manière. — 7. Sienne. — 8. J'aurais. — 9. Genre particulier de chanson lyrique. — 10. Courroucé, honteux et lassé. — 11. Je recommande. — 12. Car j'aime beaucoup leur caractère. — 13. As dispensé. — 14. Ta. — 15. Puissance. — 16. Leur bonne enfance. — 17. J'aurai confiance en leur aide. — 18. Si je pouvais aller. — 19. Mais je suis demeuré par connaissance. — 20. Ma créance. — 21. Terme de jeu : les deux as. Il m'a fait jouer le tout pour le tout.

VI

Anuis qui en moi se desploie [1],
Qui m'amatit et asoploie [2],
Me semont [3] par jor et par nuit
Qu'al siecle me toille et desvoie [4]·
Et hontes me maine et convoie [5],
Qui pieche a m'a pris en conduit [6] :
Quar en liu o il ait deduit
N'a mais a men ues siege vuit,
Ains preng congié con hon sor voie
A chelui cui sornons me fuit [7] :
Quar grant diferenche a, jo cuit,
De Johan Duel a Gerart Joie. [8]

VII

A vo congié Waubers li Clers ;
M'en vois [9] malades et enfers [10],
Dont Deus tos nos ami defende !
Entiers m'avés esté et fers [11] ;
Ainc vos avoirs ne me fu fers [12]
Se j'oi mestier d'une provende [13] :
Deus bon guerredon [14] vos en rende
Et de moi tel venganche prende [15]

1. L'ennui qui se déploie en moi. — 2. M'accable et assouplit. — 3. Conseille. — 4. Que je m'enlève au siècle et je le quitte. — 5. Conduit. — 6. Qui depuis longtemps a pris ma direction. — 7. Car en lieu où il y a plaisir, il n'y a jamais pour moi un siège vide, mais je prends congé comme un homme qui va faire route, de celui dont j'ai oublié le surnom. — 8. Car il y a grande différence, je crois, entre Jean *Deuil* et Gérard *Joie*. — 9. Je m'en vais. — 10. Infirme. — 11. Fidele. — 12. Jamais votre fortune ne me fut fermée. — 13. Si j'ai besoin d'un secours. — 14. Récompense. — 15. Et qu'il prenne de moi cette vengeance.

Que li siens huis me soit defers [1],
A sen cois en a pris amende,
Sans nul respas qu'al cors atende,
Quar jo fui entassés trop vers [2].

VIII

Puis que jo de l'aler m'esmuef [3],
N'en doi mie porter l'estuef [4] :
Al congié prendre me racort [5].
Gerart d'Espaigne, or sont tuit nuef
Vo viés don [6], et si le vos pruef [7] :
Revescu sont par cheste mort [8].
Quanqu'on m'a doné en deport [9]
Tot soit en aumosne ressort [10].
Devant Deu vos biens vos repruef [11],
Qu'il a l'ame les vos restort [12].
N'ai plus bel don que vos aport
A bonne estrine a l'an renuef [13].

IX

A Deu comant [14] le Monoier,
Chelui cui Deus puist envoier [15]

1. Que sa porte me soit ouverte. — 2. A son choix il en a tenu compte, sans que j'en attende aucun retour à la santé, car je ne suis pas mûr pour cela (la guérison). — 3. Puisque je me prépare à partir. — 4. Esteuf. — 5. Je consens. — 6. Maintenant vos vieux dons sont tout neufs. — 7. Et je vous le prouve. — 8. Ils ont revécu par cette mort. — 9. Tout ce qu'on m'a donné en plaisir. — 10. Que tout cela retourne en aumône. — 11. Rapporte. — 12. Qu'il vous les rende pour le salut de votre âme. — 13. Je n'ai pas de plus beau don à vous apporter que cette bonne étrenne pour la nouvelle année. — 14. Je recommande à Dieu. — 15. Celui à qui Dieu puisse envoyer.

Pooir de porsivir le coite [1],
Quar s'il ne pert par desvoier,
Bien se comenche a desploier [2] :
Deus si laist se [3] main tenir droite !
Il a bien prise s'escueilloite [4] :
En cho [5] qu'onor aime et convoite,
Si laist Deus se voie enploier [6],
Et tos chiaus avuec li d'aoite [7]
Qui aideront a me cueilloite :
Quar trop crien al siecle anoier :

(*Les Congés de Jean Bodel*, publiés par G. Raynaud.)

1. Puissance de rechercher l'impôt. — 2. Car s'il ne perd en se trompant de route, il commence à bien montrer son talent. — 3. Sa. — 4. Sa cueillette. — 5. En ce. — 6. Que Dieu lui laisse faire son chemin. — 7. Et tous ceux avec lui de profit. — 8. Qui m'aideront à faire ma cueillette, car j'ai trop peur d'être ennuyeux en ce monde.

WATRIQUET DE COUVIN

(1319-1329)

Sources. — Edition — *Dits de Watriquet de Couvin*, publiés pour la première fois d'après les manuscrits de la bibliothèque de Paris et de Bruxelles et accompagnés de variantes et de notes explicatives par H. Scheler. Bruxelles, 1868, in-8.
Travaux — *Histoire littéraire*, t. XXII.

Watriquet de Couvin naquit dans le diocèse de Liège, province de Namur. Sa vie est assez mal connue. On sait qu'il fut au service de Gaucher de Châtillon et à celui du comte de Blois. Ses poésies datées furent écrites de 1319 à 1329. Il était à Paris en 1320, au château de Montferrant en 1327, et en 1329 à Becoisel. Le volume qu'on a recueilli de ses poésies est composé d'œuvres assez diverses. Il comprend, dit l'éditeur de Watriquet, 9 pièces de moralité générale, 4 pièces de chevalerie, 5 poèmes personnels ou historiques, un art d'aimer, 2 fableaux, un fatras ou une fatrasie.

La fatrasie, que nous publions, d'après l'édition de Scheler, fut d'abord imprimée par A. Jubinal dans les lettres à M. de Salvandy (Paris, 1846, p. 201). C'est une pièce assez curieuse, où des vers délicats et exquis sont précédés et suivis de pensées grossières et incohérentes. On croit généralement que la Fatrasie est le prototype de la Sotie.

Watriquet de Couvin n'est pas un médiocre poète. Il recherche les rimes riches, les rimes à jeux de mots, comme feront plus tard les grands rhétoriqueurs. Sa syntaxe est assez libre et irrégulière, mais son vocabulaire est d'une extrême richesse et mériterait une étude approfondie.

FASTRASIE

Aprenez à mengier joute,
Vous qui ne goustés de pois.

Aprenez à mengier joute [1],
Qu'en son cul ne vous engloute
La marrastre des iij rois,
Qui a l'entrepete route [2]
Pour une culaine goute
Qui la tient ou trou brenois,
Si n'i puet aidier tremois [3]
Ne nulle riens c'on i boute
Qu'adès ne soille li prois [4] ;
Vous en sucherez [5] la goute
Vous qui ne goustez de pois.

Doucement me reconforte
Celle qui mon cuer a pris.

Doucement me reconforte
Une chate a moitié morte
Qui chante touz les jeudis
Une alleluye si forte,
Que li clichés de nos porte [6]
Dist que siens est li lendis [7] ;
S'en fu uns leus [8] si hardis
Qu'il ala maugré sa sorte
Tuer Dieu en paradis

1. Apprenez à manger de la bette. — 2. Qui a la membrane appelée hymen brisée. — 3. On ne saurait dire s'il s'agit ici du blé tremois. — 4. Qui aussitôt ne souille le derriere. — 5. Sucerez. — 6. Le loquet de notre porte. — 7. Foire de Saint Denis, qui avait lieu le 11 juin. — 8. Lou.

Et dist : — « Compains, je t'aporte
Celle qui mon cuer a pris. »

Je me veul d'amour retraire
Puis qu'elle m'i fait languir.

Je me veul d'amour retraire,
Dist uns estrons mors a traire,
Et dire voir pour mentir,
Et si vestirai la haire
Desormais, et pour pis faire
Me veul en bien convertir,
Et quant j'orrai [1] retentir
Le mortier et les aus faire [2],
G'irai mes boiaus sentir,
Car tel note me doit plaire,
Puis qu'ele m'i fait languir.

A bonne amour sui donnee
Mon vivant pour miex valoir.

A bonne amour sui donnee,
Quant une chievre damnee
M'a dit que je doi avoir
A [3] fame une cheminee,
Qui ne hume que pevree [4],
Pour.i.ours si concevoir
C'on ne s'en puist percevoir ;
Mais s'elle est despucelee
Et je le puisse savoir,

1. Entendrai. — 2. Il s'agit sans doute du mortier où l'on pilait l'ail. — 3. Comme. — 4. Sauce au poivre.

J'amerai une popee [1]
Mon vivant [2] pour miex valoir.

Sans confort ne vivrai mie
De la douche longuement.

Sans confort ne vivrai mie
Se vous ne baisiez demie,
Sire, de mon fondement ;
Et se li trous en lermie [3],
Vous mascherez croste [4] et mie
De ce breneus oingnement
D'entour, si sarez comment
On destrempe [5] tel boillie;
Puis humes tout chaudement,
Si porrez avoir copie [6]
De la douce longuement.

(*Dits de Watriquet de Couvin,* éd. de Aug. Scheler. Bruxelles, 1868, in-8°.)

1. Si je puis le savoir, j'aimerai une poupée. — 2. En mon vivant. — 3. Larmoie, coule. — 4. La croûte. — 5. Trempe. — 6. Abondance.

GUILLAUME DE MACHAUT

(1300 ?-1377)

Sources. — Manuscrits. — Bibl. Nat., fr. 1584 et 22545.

Editions. — Guillaume de Machaut, *Poésies lyriques*, édition complète en 2 parties avec Introduction, Glossaire et Fac-similés, pp. V, Chichmaref, Paris, Champion, 1909, 2 vol. gr. in-8 ; et, dans la Soc. des Anc. Textes Fr., l'édition commencée par M. Hoeffner. 2 vol.

Le poète naquit à Machaut (Ardennes) vers 1300. Il fit des études, devint maître ès arts, et passa par la faculté de théologie. Vers 1323 il entra au service de Jean de Luxembourg, roi de Bohême, en qualité d'aumônier et de secrétaire. Machaut dut accompagner son maître en divers voyages, mais il ne nous en dit rien. Il fait avec le roi la campagne de Silésie en 1327 et l'accompagne l'année suivante en Lithuanie. En 1331 il traverse pour aller en Italie la Carinthie et le Tyrol ; mais il garde des relations avec la France ; en 1330 il a une seconde prébende dans la cathédrale à Arras, et en 1333, une autre à Reims ; mais en 1335, Benoît XII, voulant réformer les abus, supprime au poète les bénéfices de Verdun et d'Arras. Il est à Reims bien avant la mort de Jean de Luxembourg (1346). On rencontre son nom dans les actes de Reims à partir de 1340. En 1342 il écrit le *Dit dou Lion*, qu'avaient précédés le *Dit dou Vergier, le Jugement du roi de Behaigne* et *le Remède de Fortune*

En 1349, il entre en relation avec Charles le Mauvais, roi de Navarre, et en 1356 il écrit un poème, *le Confort d'âme*, pour consoler Charles prisonnier du Roi de France. Après 1357, il n'est plus question de ce prince dans les œuvres de Machaut. Machaut fut en rapport aussi avec les deux fils de Jean le Bon : c'est en l'honneur du duc de Berry qu'il composa *la Fontaine amoureuse*. Dans *le Voir Dit*, Machaut raconte son amour pour Peronnelle d'Armentières.

En 1369, à propos de l'assassinat de P. de Lusignan, Machaut écrit *la Prise d'Alexandrie*. Il meurt en avril 1377 (il est enterré dans la cathédrale de Reims).

Comme plus tard son disciple Froissart, Guillaume de Machaut n'a guère chanté que l'amour. Les deux « Jugements », publiés par M. Hoeffner, sont des disputes sur l'amour, des jugements d'amour ; dans le *Dit dou Vergier*, le poète, suivant un thème traditionnel, prend prétexte de la nature et du verger pour disserter amoureusement. Ce n'est qu'à partir du *Lay de Plour* que Machaut écrit de petits poèmes à forme fixe qui ressemblent à des rondeaux. Plus tard il créera le rondeau et la ballade. Il deviendra ainsi l'ancêtre — méconnu — des grands rhétoriqueurs. Dans la grâce de ces poèmes, nous apercevons quelque chose de factice et d'artificiel, comme dans les symboles du *Roman de la Rose*, et cependant nous n'avons pas le droit de mettre tout à fait en doute la sincérité de Guillaume de Machaut. Quoique théologien et chanoine, il fut avant tout préoccupé de l'amour, et sa passion tenace pour P. d'Armentières prouve que ce n'était pas un simple jeu littéraire.

Les œuvres de Guillaume de Machaut comprennent un *Prologue*, en 184 vers octosyllabiques, le *Dit dou Vergier*, le plus ancien des dits de Machaut, *le Jugement dou Roy de Behaingne*, qui offre quelque ressemblance avec les débats du clerc et du chevalier, *le Jugement dou roy de Navarre*. On y trouve plusieurs exemples imités de l'antiquité : *l'Abandon et la mort de Didon*, *l'Histoire de Thésée et d'Ariane*, *Jason et Médée*. G. de Machaut a écrit aussi le *Lai de Plour*, où une dame se plaint à la Mort qui lui a arraché son ami.

L'édition des deux volumes des poésies de Guillaume de Machaut, donnée par M. Chichmareff, nous offre un grand nombre de lais et de ballades ; les uns ont pour sujet un texte religieux et en sont le commentaire poétique ; d'autres sont amoureux. Les pièces consacrées à l'amour sont sans doute les plus nombreuses qu'ait écrites Guillaume de Machaut. Machaut fut un chef d'école. S'il ne sut pas renouveler le fond poétique, il trouva des mètres nouveaux qui devaient durer jusqu'à la Pléiade.

LE JUGEMENT DOU ROY DE BEHAINGNE

(Fragment)

« Sire, il a bien set ans ou huit entiers,
Que mes cuers a esté sers et rentiers
A bonne Amour[1], si qu'apris ses sentiers
Ay trés [2] m'enfance.
Car des premiers [3] que j'eus sa congnoissance,
Cuer, corps, pooir, vie, avoir et puissance
Et quanqu'il fu de moy [4], mis par plaisance
En son servage.
Et elle me retint en son hommage
Et me donna de très loial corage
A bel et bon, dous, gracieus et sage,
Qui de valour,
De courtoisie et de parfaite honnour
Et de plaisant maintien avoit la flour,
Et des tres bons estoit tout le millour [5].
Et s'ot en li [6]
Gent corps faitis [7], cointe[8], apert et joli [9],
Juene, gentil, de maniere garni [10],
Plein de tout ce qu'il faut a vray ami ;
Et d'estre amez
Par dessus tous estoit dignes clamez,
Car il estoit vrais, loiaus et secrez [11],
Et en trestous fais amoureus discrez,
Et je l'amoie
Si loiaument que tout mon cuer mettoie
En li amer, n'autre entente [12] n'avoie ;
Qu'en li [13] estoit m'esperance, ma joie

1. Que mon cœur a été le serviteur et le salarié de Bonne Amour. — 2. Dès. — 3. Aussitôt que. — 4. Et tout ce qui fut en moi. — 5. Meilleur. — 6. Et il y eut en lui. — 7. Bien fait, gracieux. — 8. Agréable. — 9. Vif. — 10. Elégant d'allures. — 11. Discret. — 12. Intention. — 13. Car en lui.

Et mon plaisir,
Mon cuer, m'amour, mon penser, mon desir [1].
De tous les biens pooit mes cuers joïr
Par li vëoir seulement et oïr.
Tous mes confors
Estoit en li ; c'estoit tous mes depors,
Tous mes solas, mes deduis, mes tresors ;
C'estoit mes murs, mes chatiaus, mes ressors.
Et il m'amoit,
Par dessus tout me servoit et cremoit [2] ;
Son cuer, s'amour, sa dame me clamoit ;
Tous estoit miens ; mes cuers [3] bien le savoit ;
Ne riens desplaire
Ne li peüst qui a moy deüst plaire.
De nos deus cuers estoit si juste paire
Qu'onques ne fu l'un a l'autre contraire ;
Einsois [4] estoient
Tuit [5] d'un acort, une pensée avoient ;
De volenté, de desir se sambloient [6] ;
Un bien, un mal, une joie sentoient
Conjointement,
N'onques ne fu entre eaus [7] deus autrement,
Mais ç'a toudis esté si loiaument
Qu'il n'ot onques un villein pensement
En nos amours.
Lasse dolente ! Or est bien a rebours ;
Car mes douceurs sont dolereus labours,
Et mes joies sont ameres dolours,
Et mi penser,
En qui mes cuers se soloit deliter [8]
Et doucement de tous maus conforter.

1. Plaisir.— 2. Craignait.— 3. Mon cœur. — 4. Mais au contraire. — 5. Tout. — 6. Se ressemblaient. — 7. Eux. — 8. Se réjouir.

Sont et seront dolent, triste et amer ;
    En obscurté
Seront mi jour, plein de maleürté[1],
Et mi espoir sans nulle seürté,
Et ma douceur sera dure durté ;
    Car sans faillir
Teindre[2], trambler, muer et tressaillir,
Pleindre, plourer, souspirer et gemir,
Et en paour de desespoir fremir
    Me couvendra[3] ;
N'a mon las cuer jamais bien ne vendra[4],
N'a nul confort n'a joie n'ateindra,
Jusques atant que la mort me prendra,
    Qui a grand tort
Par devers moy, quand elle ne s'amort[5]
A moy mordre de son dolereus mort,
Quand elle m'a dou tout tollu et mort[6]
    Mon dous ami
Que j'amoie de fin cuer et il mi[7].
Mais après li, lasse ! dolente ! eimy[8] !
Ne quier jamais vivre jour ne demi
    En si grief dueil,
Eins vueil mourir dou mal dont je me dueil. »
Et je qui fui boutez dedens le brueil[9]
Vi qu'a ce mot la dame au dous acueil
    Cheï com morte[10].
Mais cils qui fu de noble et gentil sorte
Souventes fois li deprie et enorte[11]
Moult doucement qu'elle se reconforte ;

1. Malheur. — 2. Pâlir. — 3. Conviendra. — 4. Viendra. — 5. S'applique. — 6. Quand elle m'a tout à fait arraché, et mis à mort. — 7. Lui moi. — 8. Hélas pour moi ! — 9. Petit bois. — 10. Tomba, comme une morte. — 11. Supplie et exhorte.

Mais riens ne vaut,
Car la dame que grief doleur assaut
Pour son ami sent un si dur assaut,
Qu'en li vigour et aleinne deffaut.
Et quant il voit
Que la dame pas ne l'entent ne oit,
Tant fu dolens qu'estre plus ne pooit ;
Mais nonpourquant tant fait que bien perçoit
Qu'elle est pasmée.
Lors en sa main cueilli de la rousée
Sus l'erbe vert ; si l'en a arrousée
En tous les lieus de sa face esplourée
Si doucement
Que la dame qui avait longuement
Perdu vigour, scens et entendement
Ouvri les yeus et prist parfondement [1]
A souspirer,
En regretant celui qui desirer
Li fait la mort par loiaument amer.
Mais cils qui ot le cuer franc sans amer
Dist : « Dame chiere,
Pour Dieu merci, reprenez vo maniere [2],
Vous vous tuez de faire tele chiere,
Car je voy bien que moult comparez [3] chiere
L'amour de li.

(*Œuvres complètes de G. de Machault.* Paris, Didot, 1908, t. I.)

1. Profondément. — 2. Reprenez vos esprits. — 3. Vous achetez, vous payez cher.

EUSTACHE DESCHAMPS

(1346-1407)

Sources. — Éditions. — *Poésies morales et historiques*, publiées par G. Crapelet. Paris, 1832, in-8°. (Voyez aussi l'édition donnée par Tarbé en 1849.) — *Le Miroir de Mariage*, publié par P. Tarbé. Reims, 1865, in-8°. — *Œuvres complètes d'Eustache Deschamps*, publiées par le Mis Queux de Saint-Hilaire et G. Raynaud. Paris, 1878-1903, 11 vol. (Société des Anciens Textes français.)

Les œuvres complètes d'E. Deschamps forment 9 volumes dans l'édition des *Anciens Textes*. Il a écrit des traductions : le *Traictié de Geta et d'Amphitrion*, le *Double lai de Fragilité humaine*, d'après le *de Contemptu mundi*, d'Innocent III, *Zoroastre, roi de Bactriane, père de la magie ;* un certain nombre d'ouvrages d'histoire ancienne ou moderne, un *Art de dictier et de fere chançon*, qui semble être le plus ancien des *Arts de seconde rhétorique;* la *Dolente et piteuse complainte de l'Eglise moult désolée au jour d'ui ;* un poème en 12103 vers, intitulé *le Miroir de Mariage*, qui est en beaucoup d'endroits une diatribe contre les femmes et le mariage. E. Deschamps a aussi composé plusieurs fables, déjà traitées par Marie de France. Il a écrit surtout un grand nombre de ballades sur les sujets les plus divers; il y en a de religieuses, de patriotiques, d'amoureuses, de badines et de burlesques, de satiriques surtout : la malice des femmes et les abus de son temps lui sont une ample matière. Quelques-unes même des ballades d'E. Deschamps sont grivoises et grossières, dans le ton des *fableaux*. Enfin le poète a exercé sa verve satirique dans un poème intitulé *les Douze Etats du monde*, où toutes les classes de la société sont malmenées successivement.

Eustache Deschamps, dit Morel, naquit en Champagne très probablement en 1346. Il ne nous apprend rien sur sa famille. Il fut sinon le neveu, au moins l'élève de Machaut, à qui une fois mort il dédia deux ballades. En 1360, il va en Lombardie à la suite d'Isabelle de France, il étudie ensuite à l'Université d'Orléans, et entre, en 1367, au service de Charles V. Successivement juré du comte de Vertus, bailli de Valois, il se maria, eut 3 enfants. Deschamps voyagea dans la Flandre. Dès 1376, il est atteint d'une maladie dont il souffrira jusqu'à sa mort. En 1378 il accompagne le roi dans la visite de divers châteaux, sans doute en qualité d'huissier d'armes. En 1380 Deschamps s'attriste de la mort de Charles V et de Duguesclin. Avec Charles VI, l'existence du poète s'assombrit, il a des envieux à la cour. Vers 1383, il séjourne à Bruxelles et y mène joyeuse vie. De retour en France il a des procès; vers 1384, nouveau voyage en Hongrie, par la Lombardie et Venise). Rentré à Paris en février 1385, il escorte le roi en maintes occasions. Deschamps, très sensible aux malheurs de son pays, écrit alors contre les Anglais. En 1388 il voit diminuer ses privilèges; ses gages ne lui sont pas payés, il devient de plus en plus maussade et chagrin; mais il rentre en grâce (1389). Ecuyer de la duchesse de Touraine en 1391, il conduit le duc en Lombardie; celui-ci, devenu duc d'Orléans, fait de Deschamps son maître d'hôtel et son conseiller. En 1393, le poète marie sa fille il se plaint des soucis du ménage). En 1397, Deschamps est par le duc d'Orléans chargé d'une mission de confiance en Bohême et en Moravie. Vers 1401, Deschamps vieilli et malade paraît avoir été abandonné par le duc A la fin de sa vie, il est assailli par des scrupules et regrette le passé. Il compose des poésies religieuses et meurt en 1406 ou 1407. A défaut de lyrisme, l'œuvre poétique de Deschamps est une source inépuisable de renseignements sur la cour de Charles V et de Charles VI, et surtout sur la vie bourgeoise au XIVe siècle. Comme tous les représentants de l'esprit gaulois, Eustache Deschamps excelle à saisir un ridicule, à raconter une anecdote plaisante. Sa ballade qui a pour refrain : *qui pendra la sonnette au chat*, est une fable jolie et spirituelle dont la lecture ne déplaît pas, après celle

de la Fable écrite par La Fontaine sur le même sujet. E. Deschamps, que son égoïsme ne laissait pas insensible aux malheurs de la France, a écrit des poésies patriotiques éloquentes et vigoureuses

LE CHAT ET LES SOURIS

(Fable)

Je treuve [1] qu'entre les souris
Ot [2] un merveilleux parlement
Contre les chas leurs ennemis,
A veoir maniere comment
Elles vesquissent seurement
Sanz demourer en tel debat;
L'une dist lors en arguant :
Qui pendra la sonnette au chat?

Cilz consaulz [3] fut conclus et prins,
Lors se partent communement.
Une souris du plat païs
Les encontre et va demandant
Qu'om a fait : lors vont respondant
Que leur ennemi seront mat :
Sonnette aront ou coul [4] pendant.
Qui pendra la sonnette au chat?

« C'est le plus fort, » dist un rat gris
Elle demande saigement
Par qui sera cilz fais fournis [5].
Lors s'en va chascune excusant;
Il n'y ot point d'executant,

1. Je vois, j'apprends. — 2. Il y eut. — 3. Ce conseil. — 4. Au cou. — 5. Par qui sera fait cet exploit.

S'en va leur besongne de plat[1];
Bien fut dit, mais, au demouriant,
Qui pandra la sonnette au chat?

L'envoy.

Prince, on conseille bien souvent,
Mais on puet dire, com le rat,
Du conseil qui sa fin ne prant :
Qui pendra la sonnette au chat ?

BALLADES

I

DE LA VERDURE DES VINS

Planne[2] d'acier dont l'en fait les cerciaulx,
Ne besagüe[3] aux deux bouz acerée,
Fers de glaives, ne dagues de Bourdiaulx,
Rasoirs trenchans, faulx a faucher la pree,
Les ferremens dont on euvre[4] en galee[5]
Ne les hoyaux a racler parchemin,
Les aguilles[6] qu'om vent par le chemin,
Ne dondaines[7] qui trespercent le corps,
Ne se puelent[8] comparer au vert vin
De l'an present, dont je suy presque mors.

Car quant j'en boys, destruis sont mes boiaux,
Mon estomac est plus froit que gelée,
Le ventre en ay emflé comme uns pourceaux,

1. Tombe à plat, échoue. — 2. Surface plane.— 3. Outil de charpentier. — 4. Se sert. — 5. Bateaux. — 6. Aiguilles. - 7. Gros trait d'arbalète. — 8. Peuvent.

Et se ne fust la porte desfermee
Qui est dessoubz, pour yssir la vinee,
Je mourusse du mal de Saint Quentin[1],
Mais je pisse cent fois soir et matin,
Et par dessoubz ne vois gaires moins hors.
Tel vinée me mettra a la fin
De l'an present, dont je suy presque mors.

Helas! ou sont les vins especiaulx,
Vins de Beaune qui ont tel renommee,
Vins de Poitou, de Rin aux granz tonneaulx,
Vins de Tournuz, de pynos[2] ceste annee,
Vins d'Irancy, d'Aussonne et la contree,
Qui estoient de mon corps medicin?
Le temps n'a pas pour eulx esté enclin,
Car Saturnus par son froit les a mors[3]
Dont a nous touz sont trop cruel voisin
De l'an present, dont je suy presques mors.

L'envoy

Bachus, doulz Dieux, je n'ay mès que les peaulx[4],
Je suy destruit par ces faulx vins nouveaulx
Qui ne sont sain ne biaux ne bons ne fors,
Mais sont plus durs qu'enclumes ne marteaulx;
Riens ne valent en celiers n'en bateaulx
De l'an present dont je suy presque mors.

II

Tous les oiseaulx et bestes qui seront,
Ne traveillent que pour leur vie avoir,

1. Hydropisie. — 2. Il s'agit du vin pineau dont parle Rabelais. — 3. Tués. — 4. Plus que la peau.

Et sont content quant leur repos prins ont.
En son genre fait chascun son devoir.
Et leur suffist leur pais, leur povoir,
Qu'ils vivent frans chascuns en sa nature
Jusqu'a la fin. Homs n'a pas ce scavoir,
Qui se destruit par convoitise pure.

Car aujourd'hui mainte gent se deffont,
Qui ont assez estat, vivre et avoir ;
En leur degré toujours viennent et vont,
Et ne puelent[1] en un lieu remanoir[2],
Pour acquerir ce qu'om ne doit vouloir,
En convoitant contre Saincte Escripture,
Ou maint pourroit en son hostel manoir,
Qui se destruit par convoitise pure.

Helas, pour quoi tant de doleur se font ?
Pour enrichir, eulx mors, un mauvais hoir[3] ;
Et se font serfs aux choses de ce mont[4],
En abregent leur vie main[5] et soir.
Ainsi les suelt[6] le diable decepvoir :
Oublier Dieu leur fait et sa créance
Servir, et tel qu'ils puent[7] bien percevoir
Qui se destruit par convoitise pure.

III

Je me fuse marié, longtemps a,
Ce ne fust une grief maladie
Que les maris encourent de pieça[8],
Les medecins l'appellent jalousie,
Qui prant en cuer, en foye, en la vessie ;

1. Peuvent. — 2. Demeurer. — 3. Héritier. — 4. Monde. — 5. Matin. — 6. A coutume. — 7. Peuvent. — 8. Depuis longtemps.

Lors monte ou chief [1] qu'elle grieve et tempeste ;
Qui se marie, il a mal en sa teste

Et quant le chief tel dolour soufferra [2]
Lors naist au corps trop grant merencolie.
Se sa femme va jouer ça ne la,
Puis [3] qu'elle soit belle, douce ou jolie,
Toujours grouche [4], tousjours merencolie,
Se devant lui n'est tous dis [5] pompte et preste ;
Qui se marie, il a mal en sa teste

Et se vieulz est, jamais jour bien n'ara [6]
Car foul [7] penser a soy l'attrait et lie,
Femme jeusne petit [8] le prisera.
Ainsi maine chascuns d'eulx male [9] vie ;
Se jeunes est et a jeusne partie [10],
D'un dimenche li semble [11] une orde feste.
Qui se marie, il a mal en sa teste.

VIRELAY

(PORTRAIT D'UNE PUCELLE PAR ELLE-MÊME)

Sui je, sui je, sui je belle ?

Il me semble, a mon avis,
Que j'ay beau front et doulz viz [12],
Et la bouche vermeillette ;
Dittes moy se je suis belle.....
. . . .

1. A la tête. — 2. Souffrira. — 3. Pourvu. — 4. Grogne. — 5. Toujours. — 6. Sauva. — 7. Fol. — 8. Peu. — 9. Mauvaise. — 10. S'il est jeune et a jeune compagne. — 11. Le dimanche lui semble. — 12. Visage.

JEAN FROISSART

(1333 — fin du xvie siècle)

Sources. — Editions. — *Œuvres de Froissart*, poésies publiées par A. Scheler. Bruxelles, 1871, 3 vol. — Longnon (A.) : *Meliador*. Paris, 1897, 2 vol. in-8.

Travaux. — Mme J. Darmsteter : *Froissart* (Collection des Grands Ecrivains de la France). Paris, Hachette, 1894, in-12. — Longnon (A.) : Un fragment retrouve du *Meliador* (*Romania*, XX, 403-416). — Nous n'avons pas à citer ici ce qui concerne le chroniqueur.

Froissart naquit à Valenciennes en 1333. On ne sait rien de sa famille. Certains ont voulu que son père fût peintre de blason, mais c'était plus probablement un bourgeois. Froissart a parlé avec amour des souvenirs de son enfance ; à l'âge de 12 ans on le mit à l'école pour apprendre le latin. Dans sa jeunesse Froissart eut un amour qu'il nous raconte : la jeune fille qu'il aimait se maria et Froissart tâcha de s'en consoler. A 23 ans il était homme d'église ; la Reine Philippe d'Angleterre le protégea, et il vécut à la cour de Londres dès 1362. C'est là qu'il entreprit d'écrire les Chroniques ; il en reçut l'ordre en janvier 1367. La même année il suivit en Aquitaine le prince de Galles, mais il revint aussitôt en Angleterre, chargé d'un message pour la reine. La mort de la reine (1369) fut pour Froissart un grand malheur. Il retourna à Valenciennes. Curé de Lestinnes, il semble avoir connu la misère. Il fut protégé par la duchesse de Brabant. Le comte de Blois le prit pour chapelain en 1386.

Quelque temps après il se rendit auprès de Gaston Phébus dans le Béarn, et y écrivit le Roman de *Meliador*. En 1389, Froissart quitta le Béarn, pour accompagner la duchesse de Berry. Il se reposa quelque temps à Valenciennes. En 1394, il

retourna en Angleterre où il acheva le 4e livre des Chroniques. On ne peut dater exactement la mort du poète.

Le *Paradys d'amour* est un songe où le poète, guidé par Plaisance et Espérance, qui lui ont reproché d'avoir médit de l'amour, arrive dans le jardin idéal. *L'Horloge amoureuse* est un poème didactique où Froissart énumère les ressemblances qu'il peut y avoir entre le mécanisme d'une horloge et les mouvements d'une âme amoureuse. Quant à *l'Espinette amoureuse*, c'est en quelque sorte une confession que nous fait le poète ; il lui souvient de sa jeunesse et il en parle de façon charmante. *La Prison amoureuse*, poème mêlé de prose, traite des malheurs que fait éprouver à l'amant une dame cruelle. Dans le délicieux *Buisson de Jeunesse*, Froissart évoque le passé, et dans *le Temple d'Honneur*, au contraire, il abuse de l'allégorie sèche et froide. Parmi les plus courts poèmes, je citerai le *Dit dou Florin* (dialogue de Froissart avec le seul florin qui lui reste) et *le Début du cheval et du lévrier, compagnons du poète voyageur*. — Froissard fait une analyse constante du cœur de l'amant. Il n'insiste pas sur les faits matériels, mais chaque état de l'âme est dépeint avec la minutie que l'on apporterait à pourtraire un visage.

BALLADE

Sus toutes flours tient on la rose a belle,
Et en après[1], je croi, la violette ;
La flour de lys est belle, et la perselle ;
La flour de glay est plaisans et parfette ;
Et li pluisour[2] aiment moult l'anquelie[3]
Le pyone[4], le muguet, la soussie.
Cascune flour a par li[5] son merite ;
Mes je vous di, tant que pour ma partie,
Sus toutes flours j'aime la margherite.

1. Après. — 2. La plupart. — 3. L'ancolie. — 4. Pivoine. — 5. Par elle.

Car en tous temps, plueve, gresille ou gelle,
Soit la saisons ou fresque[1], ou laide, ou nette,
Ceste flour est gracieuse et nouvelle,
Douce, plaisans, blanchete et vermillete[2] ;
Close est à point, ouverte et espanie ;
Ja n'y sera morte ne apalie[3] ;
Toute bonté est dedens li escripte ;
Et pour un tant, quand bien y estudie,
Sus toutes flours j'aime la margherite.

Et le douc temps ore se renouvelle
Et esclarcist[4] ceste douce flourette ;
Et si voi ci seoir dessus l'asprelle[5]
Deus cœurs navrés d'une plaisant sajette[6],
A qui le dieu d'Amours soit en aïe[7].
Avec euls est Plaisance et Courtoisie,
Et Douls Regars qui petit[8] les respite[9].
Dont c'est raison qu'au chapel faire[10] die[11] :
Sus toutes flours j'aime la margherite.

CI S'ENSIEUT LE TRETTIE DE L'ESPINETTE AMOUREUSE

Pluiseur enfant de jone eage[12]
Desirent forment[13] le peage[14]
D'amours payer ; mes s'il savoient
Ou se la cognissance[15] avoient
Quel chose lor fault pour payer,
Ne s'i vodroient assayer[16] ;

1. Fraîche. — 2. Vermeille. — 3. Pâlie. — 4. Epanouit. — 5. Se tenir sur la prêle. — 6. Flèche. — 7. Aide. — 8. Un peu. — 9. Regarde avec bienveillance. — 10. En tressant la guirlande. — 11. Je dise. — 12. De jeune âge. — 13. Fortement. — 14. Tribut. — 15. Connaissance. — 16. Essayer.

Car li paiemens est si fès [1]
Que c'est uns trop perilleus fès.
Nompourquant gracieus et gens
Samble il a toutes jones gens.
Je m'i acord, bien ont raison,
Mes qu'il le paient de saison,
En temps, en lieu, de point et d'eure,
Et se c'est dessous ne deseure
L'eage qu'il leur apertient [2],
Folie plus que sens les tient.
Mes tans qu'au fait, j'escuse mieuls
Asses les jones que les vieuls ;
Car jonece [3] ne voelt qu'esbas
Et Amours, en tous ses esbas,
Quiert ceuls [4] trouver et soi embatre
Entre euls, pour soi et ceuls esbatre.
En mon jouvent [5] tous tels [6] estoie
Que trop volentiers m'esbatoie,
Et tels que fui [7] encor le sui;
Mes ce qui fu hier n'est pas hui.
Tres que [8] n'avoie que douse ans,
Estoie forment goulousans [9]
De veoir danses et carolles [10],
D'oïr menestrels et parolles
Qui s'apertiennent [11] a deduit;
Et de ma nature introduit [12]
Que d'amer par amours tous ceauls
Qui aiment et chiens et oiseauls.
Et quant on me mist à l'escole,

1. Ainsi fait, de telle sorte. — 2. Mais si c'est avant ou après l'âge convenable à l'amour. — 3. Jeunesse. — 4. Ceux-là. — 5. Jeunesse. — 6. De telle manière que. — 7. Je fus. — 8. Cependant que. — 9. Désireux, friand. — 10. Sortes de danses, rondes. — 11. Conviennent. — 12. J'ai un penchant naturel.

Ou les ignorans on escole [1],
Il y avait des pucellettes
Qui de mon temps erent jonettes [2];
Et je, qui estoie puceaus,
Je les servoie d'espinceaus [3],
Ou d'une pomme, ou d'une poire,
Ou d'un seul anelet de voire [4];
Et me sambloit, au voir enquerre [5],
Grant proëce a leur grasce acquerre;
Et aussi esce vraiement,
Je ne le di pas aultrement.
Et lors devisoie a par mi [6].
« Quand revendra [7] le temps por mi
Que par amours porai amer? »
On ne m'en doit mie blasmer
S' a ce ert ma nature encline,
Car en pluisours lieus on decline [8]
Que toute joie et toute honnours
Viennent et d'armes et d'amours.
Ensi passoie mon jouvent;
Mès je vous ai bien en couvent [9]
Que pas ne le passai com nices [10],
Mes d'amer par amours tous riches;
Car tant fort m'en plaisoit la vie
Qu'aillours n'ert m'entente [11] ravie,
Ne [12] ma plaisance, ne mon corps.
Encor m'en fait bien li recors [13],
Et fera tant com je vivrai,
Car par ce penser mon vivre ai

1. Eduque, élève. — 2. Jeunettes.— 3. Boucles, agrafes, épingles. — 4. Verre. — 5. A dire vrai. — 6. A part moi. — 7. Reviendra. — 8. Déclare, annonce. — 9. Je vous assure. — 10. Sot, niais. — 11. Mon souci, mon attention, mon désir.— 12. Ni. — 13. Le souvenir m'en fait encore du bien.

Garni d'une doulce peuture[1],
Et s'est tele ma noureture.
De grant temps fuisse ja pouris,
S' en ce n'euïsse[2] esté nouris,
Mes le recort et la plaisance,
Le parler et la souvenance
Que pluisours fois y ai eü,
M' ont de trop grant bien pourveü.
Nous n'avons qu'un petit a vivre;
Pour tant fait bon eslire un vivre,
Entroes c'om [3] est dou prendre en point,
Qu'on ne faille a sa santé point;
Pour amer par amours l'entens.
Mieuls ne poet employer le temps
Homs, ce m'est vis, qu'au bien amer;
Car qui voelt son coer entamer
En bons mours [4] et en nobles teches[5],
En tous membres de gentilleces,
Amours est la droite racine;
Et coers loyaus qui l'enracine
En soi et point ne s'outrecuide,
N'i poet avoir l'entende vuide
Qu'il ne soit gais et amoureus
Et au bien faire vertueus.
Car qui n'aimme ou qui n'a amé,
Quoi qu'on ait l'omme en ce blasmé,
Ja n'aura vraie cognoissance,
Ne en bonnes vertus puissance.
Mes les aucuns ensi opposent
Qu'il sont amé, puis qu'amer osent.
Nennil; Amours de celle part

1. Pâture. — 2. Eusse. — 3. Pendant que. — 4. Mœurs. — 5. Manières.

Ne prendera jà au coer part
Qui le voelt par cuidier avoir;
Oultrecuidance est nonsavoir,
Et pour ce ne s'i doit nuls mettre
Qui d'amer se voelt entremettre.
Dont ensi, pour mieulz confremer [1]
Le fait dont vous voeil enfourmer [2],
J'ai dit qu'amours est sens et vie,
Qui [3] s'i gouverne sans envie.
Ensi le croi, pour ce le pris [4]
Tant a valour, honnour et pris
Que d'exposer tout son afaire
J'auroie grandement a faire.
Nompourquant [5] dedens ce dittier [6]
Mon fait tout plain et tout entier,
Qui sus l'estat d'amours se trette,
La verité en ert retrette;
Et tout pour l'amour de ma dame,
Que Diex gart et de corps et d'ame [7]!
Amours et elle m'ont apris
Bien voie de monter en pris;
Et se je n'ai pas retenu
Tout le bien dont il m'ont tenu,
A moi le blasme et non a euls,
Car grasces en doi rendre à ceuls
Dont proufis me vient et honnours:
C'est a ma dame et a Amours;
Moult convegnable en est l'usance [8].
Or ai je un petit d'escusance
De ce que lors trop jones [9] ere [10]

1. Confirmer. — 2. Informer. — 3. Si l'on. — 4. Je prise. — 5. Neanmoins. — 6. Traité en vers, poème. — 7. Dont Dieu garde le corps et l'âme. — 8. Emploi, fréquentation. — 9. Jeune. — 10. Etais.

Et de trop ignorant maniere,
Et moult me trouva faible et tendre
Amours, quand si hault me fist tendre
Comme en amer [1] ; mès l'amour moie [2]
De quoi lors par amours amoie [3],
Tant qu'en enfance, pour ce fait,
Ne me portoit gaires d'effait.
Espoir [4], s'il m'euïst plus viel pris,
J'euïsse été trop mieuls apris
Et cogneuïsse mieulz son nom,
Que je ne face [5], et espoir, non ;
Car on dit : « Qui voelt la saucelle
Ployer aise, il le prent vregelle [6]. »
Aussi Amours me prist ou ploi [7]
De mon droit jouvent ; pour ce ploi [8]
Tout ensi qu'il me voelt ployer,
Car mieuls ne me voeil employer.
Mès quel eage, au dire voir,
Cuidiés vous que peuïsse avoir
Des lors qu'Amours, par ses pointures [9],
M'ensengna ses douces ointures [10]?
Jones estoie d'ans assés.
James je ne fuisse lassés
A juer aux jus des enfans,
Tels qu'ils prendent [11] dessous [12] douse ans.

(*Œuvres de Froissart*, publiées par Aug. Scheler. I. *Poésies*. Bruxelles, 1870.)

1. Aimer. — 2. Mienne. — 3. J'aimais. — 4. Peut-être. — 5. Que je ne fais. — 6. Celui qui veut aisément ployer le saule, il le prend quand c'est une petite verge. — 7. Me mit au pli dès ma jeunesse. — 8. Je plie. — 9. Piqûres, blessures. — 10. Onguents. — 11. Prennent. — 12. Au-dessous de.

POÉSIE DRAMATIQUE

LE MYSTÈRE D'ADAM

(Seconde moitié du XIIe siècle).

Sources. — MANUSCRIT. — Bibl. Municipale de Tours.

ÉDITIONS. — *Adam*, drame anglo-normand du XIIe siècle, pp. V. Luzarche, Tours, 1854. — *Adam*, texte antique, accompagné d'une traduction par Léon Palustre. Paris, 1877. — *Das Adamsspiel*, hgg. von K. Grass. Halle, 1891 (*Roman Bibliotek*).

Cette œuvre remarquable, dit G. Paris, paraît avoir été jouée non plus dans l'Eglise, mais sous le porche ; la figure qui représentait Dieu, après avoir paru sur la scène, rentrait dans l'Eglise comme dans le Ciel; on voyait un enfer d'où les diables sortaient pour venir sur la terre, et les limbes où les justes morts avant le Christ attendaient leur délivrance.

Ce qui fait l'intérêt de ce drame, c'est d'abord qu'il est unique au XIIe siècle ; c'est aussi qu'il nous donne une idée assez exacte de ce qu'était au XIIe siècle un mystère religieux tout proche encore de ses origines liturgiques, où le poète a cependant assez d'indépendance pour nous représenter des personnages vivants. La plupart sont assez rigides, mais le poète a su tirer assez habilement parti de la tentation d'Eve racontée dans la Genèse. Le dramaturge n'ajoute pas grand'chose comme fond au livre sacré, mais il a découpé en un dialogue vif et plaisant le texte latin, et donné à Eve une coquetterie naïve et séduisante qui ne laisse pas de nous charmer. Il faut louer aussi le poète d'avoir été bref et simple.

LA TENTATION D'ÈVE

Eva, ça sui venuz a toi,

Eva :

Di moi, sathan, e tu [1] pur quoi ?

Diabolus :

Jo vois querant tun pru, t'onor [2].

Eva :

Co dunge deu [3] !

Diabolus :

N'aiez poür ;
Mult a grant tens que j'ai apris
Toz les conseils de paräis [4] ;
Une partie t'en dirrai,

Eva :

Or le comence, e jo l'orrai [5].

Diabolus :

Orras me tu ?

Eva :

Si ferai bien,
Ne te curecerai [6] de rien.

Diabolus :

Celeras m'en [7] ?

Eva :

Oïl, par foi.

Diabolus :

Iert descovert [8] ?

1. Et toi. — 2. Je cherche ton profit, ton honneur. — 3. Que Dieu te le donne ! — 4. Paradis. — 5. Ecouterai. — 6. Courroucerai. — 7. Tu seras discrète ? — 8. Cela sera-t-il découvert ?

Eva :

Nenil par moi.

Diabolus :

Or me mettrai en ta creance, [1]
Ne voil de toi altre fiance [2].

Eva :

Bien te pois creire [3] a ma parole.

Diabolus :

Tu as esté en bone escole ;
Jo vi Adam, mais trop est fols.

Eva :

Un poi est durs.

Diabolus :

Il serra mols.
Il est plus durs que n'est emfers.

Eva :

Il est mult francs.

Diabolus :

Ainz est mult sers.
Cure nen voelt prendre de soi ;
Car la prenge sevals de toi [4].
Tu es fieblette [5] e tendre chose,
E es plus fresche que n'est rose ;
Tu es plus blanche que cristal,
Que neif que chiet [6] sor glace en val ;

1. Je m'en rapporte à toi. — 2. Assurance. — 3. Tu peux croire. — 4. Alors, qu'il prenne soin au moins de toi. — 5. Faible. — 6. Neige qui tombe.

Mal cuple em fist li criator :
Tu es trop tendre e il trop dur ;
Mais neporquant tu es plus sage,
En grant sens as mis tun corrage.
Por iço [1] fait bon traire a toi.
P*ar*ler te voil.

Eva :

Ore i ait fai.

Diabolus :

N'en sache nuls.

Eva :

Kil deit saver [2] ?

Diabolus :

Neïs Adam [3].

Eva :

Nenil p*ar* veir [4].

Diabolus :

Or te dirrai, et tu m'ascute [5] !
N'a que n*us* dous en ceste rote [6],
Et Adam la qui ne n*us* ot,

Eva :

P*ar*lez en halt [7], n'en savrat mot.

Diabolus :

Jo v*us* acoint d'un grant engin,
Que v*us* est fait en cest gardin.

1. C'est pourquoi. — 2. Qui le doit savoir? — 3. Pas même Adam. — 4. Non vraiment. — 5. Et toi, écoute-moi ! — 6. Il n'y a que nous deux sur ce chemin. — 7. A haute voix.

Le fruit que deus [1] *vus* ad doné,
N'en a en soi gaires bonté;
Cil qu'il *vus* ad tant defendu,
Il ad en soi mult grant vertu.
En celui est grace de vie,
De poësté [2], de seignorie [3],
De tut saver, e bien e mal [4].

Eva :

Quel savor [5] a ?

Diabolus :

Celestial.
A ton bel cors, a ta figure,
Bien covendreit tel aventure,
Que tu fusses dame del mont [6],
Del soverain e del parfont [7],
Et seüsez quanque a estre [8],
Que de tuit fuissez bone maistre.

Eva :

Est tel li fruiz?

Diabolus :

Oïl, *par* voir.

Tunc diligenter intuebitur Eva fructum vetitum, quo diu eius intuitu dicens :

Ja me fait bien sol le veer [9].

Diabolus :

Si tul mangues [10], que feras?

1. Dieu. — 2. Puissance. — 3. Puissance, domination. — 4. La science du bien et du mal. — 5. Goût. — 6. Du monde. — 7. Du ciel et de l'enfer. — 8. Que tu saches tout ce qui existe. — 9. Rien que sa vue déjà m'est agréable. — 10. Si tu le manges.

Eva :

E jo, que sai?

Diabolus :

Ne me crerras [1]?
Primes [2] le pren, Adam le done [3].
Del ciel avrez sempres [4] corone,
Al creator serrez pareil,
Ne v*us* purra celer conseil;
Puis [5] que del fruit avrez mangié,
Sempres v*us* iert le cuer changié;
O deu serrez vus, sanz faillance,
D'egal bonté, d'egal puissance :
Guste del fruit!

Eva :

Jo'n ai regard [6].

Diabolus :

Ne creire Adam [7].

Eva :

Jol ferai.

Diabolus :

Quant?

Eva :

.... Suffrez moi
Tant que Adam soit en recoi [8].

1. Ne me croiras-tu pas? — 2. D'abord. — 3. Donne-le à Adam. — 4. Toujours. — 5. Après que. — 6. Je crains de le faire. — 7. Ne crois pas Adam. — 8. Attendez qu'Adam se repose.

Diabolus :

Manjue le, n'aiez dutance,
Le demorer [1] serreit emfance.

(*Das Adamsspiel* herausgegeben von Karl Grass. Halle, 1891.)

1. L'attente, le retard.

ADAM DE LE HALE

(1235-1288.)

Sources. — Editions. — *Œuvres complètes du trouvère Adam de la Halle*, pp. E. de Coussemaker (Paris, 1872). — *Canchons u Partures von Adan de le Hale, le Bochu d'Aras hgg. R. Berger* (Halle, 1900). *Die Adam de la Hale, Zugeschriebenen Dramen* A. Rambeau (Marburg, 1886).

Travaux. — Henri Guy : *Essai sur la vie et les œuvres littéraires du trouvère Adam de le Hale* (Paris,Hachette, 1898, in-8°). — E. Langlois : *Notes sur le Jeu de la feuillée d'Adam le Bossu*. *Romania*, t. XXVIII, 383-393.)

Adam de le Hale, surnommé le Boçu d'Arras, naquit à Arras vers 1235 et, se destinant à la cléricature, fit des études latines. Mais il ne devait pas goûter une existence paisible. Il conçut de l'amour pour une jeune fille d'Arras et l'épousa, mais cette décision irréfléchie, qui brisait sa carrière, lui causa maints regrets. Il n'abandonna pourtant pas ses études et forma le projet d'aller à Paris pour les terminer. Il ne semble pas y être resté longtemps. Il aimait vivre à Arras, ville si remuante alors et si troublée. Il quitta cependant sa ville natale pour accompagner Charles d'Anjou en Sicile, en qualité de ménestrel. Il vécut deux ans auprès de ce prince (1283-1285). Les dernières années du poète sont peu connues. Il était mort en 1288.

Adam de le Hale est l'un des plus grands poètes et le meilleur écrivain dramatique du XIIIe siècle.

Les chansons qui nous restent de lui ont de la spontanéité et de la vigueur. Le Congé qu'il composa en quittant Arras est remarquable par la fantaisie et l'esprit ; nous regrettons seulement de connaître si mal les personnages qui figurent dans ce poème.

Quant aux deux pièces que nous a laissées Adam de le Hale, elles sont fort originales.

Le Jeu de la Feuillée est une véritable Revue, au sens où nous entendons ce mot. Le poète y met en scène lui et sa famille, et parle sans retenue de son père et surtout de sa femme. Nous voyons aussi toute la ville d'Arras, les amis, les voisins du poète, qui raille avec liberté, voire avec cynisme, tous les travers et les vices de son temps.

Le nom de *Jeu de la Feuillée* s'explique par le fait que la pièce se jouait au printemps, sous la feuillée, à l'occasion des réjouissances qui célébraient le mois de mai.

C'est dans le même cadre printanier et champêtre qu'était représenté *le Jeu de Robin et de Marion*, pastourelle mise à la scène. Nous y trouvons les trois personnages classiques du berger, de la bergère et du chevalier. Ici Marion est fidèle à Robin et le chevalier éconduit. Ce qui est plus intéressant que cette intrigue banale, ce sont les propos, les jeux, les chansons des bergers qui accompagnent Robin et Marion.

Par tous ses éléments, le jeu de Robin et de Marion est déjà l'*opéra-comique* tel qu'on le concevra au XVIIIe siècle. C'est assez dire l'originalité du trouvère Adam de le Hale.

LI GIEUS DE ROBIN ET DE MARION

Baudons *Huars*

Or faisons .j. jeu. Quel vieus [1] tu ?

Baudons

Je vœil o [2] Gautier le testu
Jouer as rois et as roïnes [3]
Et je ferai demandes fines
Se vous me voles faire roy

1. Veux. — 2. Avec. — 3. Aux rois et aux reines.

Huars.

Nenil [1], sire, par saint Eloi,
Ains [2] ira au nombre des mains.

Gautiers.

Certes tu dis bien, biaus compains,
Et chieus qui chiet en X. soit rois [3]

Huars.

C'est bien de nous tous li otrois [4].
Or cha [5] metons nos mains ensanle [6].

Baudons.

Sont eles bien ?que vous en sanle [7] ?
Li quiex [8] commenchera ?

Huars.

Gautiers.

Gautiers.

Je commencherai volentiers
Empreu [9] ?

Huars. *Robins.* *Baudons.*
Et deus, Et trois. Et quatre.
Huars. Conte après, Marot, sans debatre

Marions. *Peronnele.*
Trop volentiers. Et V. Et. Vi.

Gautiers. *Huars.* *Robins.* *Baudons.*
Et. Vij. Et. Viij Et. ix. Et X.
En henc ! biau seigneur, je sui rois.

1. Non. — 2. Mais. — 3. Et celui qui en mettant ses mains avec celles de ses compagnons comptera dix sera roi. — 4. C'est bien notre avis à tous. — 5. Ça.— 6. Ensemble, les unes avec les autres — 7. Semble. — 8. Lequel. — 9. Un.

Gautiers.

Par le mere dieu, chou est drois [1]
Et nous tout, je cuit [2], le volons,

Robins.

Levons le haut et couronons
Ho, bien est.

Huars

Hé! Perrete, or [3] donne
Par amours en lieu de couronne
Au roi ton capel de festus [4].

Peronnele. — *Li rois*

Tenés, rois. — Gautiers li testus,
Venés a court, tantost venes.

Gautiers.

Volentiers, sire. commandes
Tel cose que je puisse faire,
Et qui ne soit a moi contraire ;
Je le ferai tantost pour vous.

LI IUS ADAM

Li ostes.

Biaus ostes [5], vous ne deves waires [6].
Vous finerés m*ou*lt bien chaiens [7]
Ne vous anuit mie, g'i pens [8].
Vous deues. xij. s*aus* [9] a mi.

1. Par la mère de Dieu, c'est juste. — 2. Pense. — 3. Maintenant. — 4. Ton chapeau de fétu. — 5. Hôte. — 6. Guere. — 7 Vous vous en tirerez bien ici. — 8. Je pense que cela ne vous ennuie pas. — 9. Sous.

Merchiés [1] ent vo bon ami
Qui les a chi [2] perdus pour vous.

Li Moines. Pour mi [3] ? *Li ostes.* Voire *Li moines.* Les doi ie tous?
Li ostes. Oil voir [4]. *Li moines.* Ai je dont ronquiet [5] ?
J'en eüsse aussi bon marchiet [6],
Che me sanle, en l'enganerie [7],
Et n'a il as dés jué mie [8]
De par mi, ni a me requeste [9].

Hane li merciers.

Veschi [10] de chascun le foi preste
Que che fu pour vous qu'il joua

Li Moines.

He dieus! a uous *con* fait ieu a [11],
Biaus ostes, qui vous vaurroit [12] croire.
Mauvais fait chaiens [13] venir boire,
Puis c'on cunkie [14] ensi le gent [15].

Li ostes.

Moines, paiés cha [16] men argent
Que vous me devés, est che plais [17]?

Li moines.

Dont deviegne iou aussi fais [18]
Que fu li hordussens [19] ennuit [20].

1. Remerciez — 2. Ici.— 3. Moi.— 4. Oui vraiment.— 5. Ronflé. — 6. Marché. — 7. Ceci m'a l'air d'une tromperie. — 8. Il n'a pas joué aux dés. — 9. De par moi, il n'y a ma requête. — 10. Voici. — 11. Voilà, tenez, comme il a joué. — 12. Voudrait. — 13. Ici. — 14. Moque, bafoue. — 15. Les gents. — 16. Ça. — 17. Est-ce entendu? — 18. Puissé-je devenir ainsi. — 19. Fou, forcené. — 20. Aujourd'hui.

Li ostes.

Bien v*ous* poist *et* bie*n* v*ous* anuit [1].
Vous waiteres [2] chaiens le coc,
Ou vous me lairés [3] cha che froc.
Le cors ares [4] *et* jou l'escorche [5].

Li Moines.

Ostes, me ferés v*ous* dont forche [6] ?

Li ostes.

Oïl, se vous ne me paies.

Li moines.

Bien voi que je sui cunkies [7].
Mais c'est li darraïne [8] fois,
Par mi chou m'en irai je [9], anchois
Qu'il reviegne nouviaus escos [10] !

Maistres Henris.

Moines, vous n'estes mie sos [11],
Par mon chief, qui vous en ales ;
Certes, segnieur, vous v*ous* tues,
Vous seres tout paraletique [12],
Ou je tieng a fausse fisique [13],
Quant a ceste eure estes chaiens [14].

Guillos.

Maistres, bien kaies de vo sens [15]

1. Que cela vous pèse et vous ennuie. — 2. Guêterez. — 3. Laisserez. — 4. Vous aurez. — 5. Moi l'écorce. — 6. Violence. — 7. Qu'on se moque de moi. — 8. Dernière. — 9. Sur ces entrefaites, je m'en irai. — 10. Avant que revienne nouvel écot. — 11. Sot. — 12. Paralytique. — 13. Médecine. — 14. Ici. — 15. Vous tombez bien hors de votre sens.

Car ie ne le pris une nois [1],
Seés vous jus.

Li fisiciens.

Cha [2], une fois,
Me donnés, si vous plaist, à boire.

Guillos.

Tenés *et* mengiés ceste poire.

Li Moines.

Biaus ostes, escoutés un peu :
Vous aves fait de mi vo preu [3],
Wardes [4], j. petit mes reliques [5]
Car je ne sui mie ore riques [6],
Je les racaterai [7] demain.

Les ostes.

Alés, bien sont en sauve main [8].

Guillos. *Li ostes.*

Voire dieus. Or puis preeschier [9]
De [10] saint Acaire vous requier,
Vous [11] maistre Adan *et* a vous Hane,
Je vous pri que chascuns recane [12]
Et fache g*ra*nt sollempnité
De che saint c'on a abevré [13].
Mais c'est par [14] j. estrange tour.

Li compaing.

A ja se siet [15] en haute tour.

1. Car je ne l'estime une noix. — 2. Çà. — 3. Profit. — 4. Regardez. — 5. Reliques. — 6. Riche. — 7. Rachèterai. — 8. En main sûre. — 9. Maintenant je puis prêcher. — 10. Par. — 11. A vous. 12. Rire bruyamment. — 13. A cause de ce saint qu'on a abreuvé. — 14. Tout à fait. — 15. Déjà il s'assoit.

Non cantent.

Biaus ostes, est che bien canté ?

Li ostes respont.

Bien vous poés [1] estre vanté
C'onques mais si bien dit ne fu [2].

Li dervés.

A hors le fu, le fu, le fu [3].
Aussi bien cante je qu'il font.

Li moines.

Li chent [4] dyable aporté vous ont,
Vous ne me faites fors damage ;
Vo pere ne tieng mie a sage [5]
Quant il vous a ramené chi [6].

Li peres au dervé [7].

Certes, sire, che poise mi [8] ;
D'autre part je ne sai que faire,
Car s'il ne vient a saint Acaire,
Ou ira il querre santé ?
Certes il m'a ja tant cousté,
Qu'il me couvient q*uere* men pain [9].

Li dervés.

Par le mort dieu, ie muir de faim [10].

Li peres au derve.

Tenés, mengiés dont ceste pume [11].

1. Vous pouvez bien. — 2. Que jamais ce ne fut si bien dit. — 3. Le feu. — 4. Cent. — 5. Je ne tiens pas votre père comme sage. — 6. Ici. — 7. Fou. — 8. Cela m'ennuie. — 9. Qu'il faut que je mendie mon pain. — 10. Par la mort de Dieu je meurs de faim. — 11. Cette pomme.

Li dervés.

Vous i mentés, c'est une plume ;
Alès, ele est ore a Paris.

Li peres.

Biau sire dieus, con sui honnis [1],
Et perdus, et qu'il me meschiet [2] !

Li moines.

Certes c'est trop bien emploiet [3].
Pour coi le ramenès vous chi ?

Li peres.

Hé, sire, il ne feroit aussi
En maison, fors desloiauté :
Ier le trouvai tout emplumé,
Et muchié par dedens se keute [4]

Maistre Henri.

Dieus, qui est chiex *qui* la se keute [5].
Boi bien, le glout, le glout, le glout [6] !

Guillos.

Pour l'amour de dieu, ostons tout,
Car se chis sos la nous ceurt seure [7],
Pren le nape *et* tu le pot tien [8].

Rikece.

Foi que doi dieu, je le lo [9] bien,
Tout avant *que* il nous meskieche [10],

1. Comme cela me fait honte. — 2. Il m'arrive malheur. — 3. C'est bien fait. — 4. Caché sous sa couverture. — 5. Quel est celui qui là s'accoude. — 6. Glouton. — 7. Car si ce sot nous court après. — 8. Prends la nappe et toi ton pot. — 9. Je l'accorde. — 10. Il nous arrive du mal.

Chascuns de nous prengne se pieche [1],
Aussi avons nous trop villiet [2].

Li moines.

Ostes, vous m'avés bien pilliet
Et s'en i a chi de plus riques [3];
Toutes eures [4], cha [5], mes reliques.
Ves chi. XII. *saus* [6] que je doi.
Vous *et* vo taverne renoi [7].
Se g'i revieng, dyable m'enporche [8].

Li ostes.

Je ne vous en ferai ja forche [9];
Tenés vos reliques.

Li moines.

Or cha [10].
Honnis soit qui m'i amena;
Je n'ai mie apris tel afaire.

Guillos.

Di, Hane, i a il plus que faire [11].
Avons nous chi [r] riens ouvlié [12]?

Hane.

Nenil, j'ai tout avant osté;
Faisons l'oste que bel li soit [13]

Guillos.

Ains irons anchois [14], s'on m'en croit,

1. Prenne sa pièce. — 2. Veillé. — 3. Et pourtant, il y en a ici de plus riche. — 4. Toutes fois. — 5. Voici. — 6. Voici douze sous. — 7. Je renie vous et votre taverne. — 8. M'emporte. — 9. Je ne vous y forcerai. — 10. Çà. — 11. N'y a-t-il plus rien à faire ? — 12. Avons-nous ici oublié quelque chose. — 13. Souhaitons le bonsoir à l'hôte. — 14. Auparavant.

Baisier le fiertre [1] Nostre Dame,
*E*t che chierge offrir qu'ele flame [2] :
No cose nous en venra mieus [3].

Li peres.

Or cha levés vous sus, biaus fiex [4],
I'ai encore men blé a vendre.

Li dervés.

Que c'est ? me volés mener pendre,
Fiex [5] a putain, leres prouvés [6] ?

Li peres.

Taisiés, c'or fussies enterés,
Sos puans [7], que dieus vous ho*n*nisse.

Li dervés.

Par le mort dieu [8], on me *com*pisse.
Par la deseure [9], che me sanle [10],
Peu faut que je ne vous estranle [11].

Li peres.

Ai mi! or tien che croquepois [12].

Li dervés

Ai je fait le noise dou prois [13] ?

Li peres.

Nient ne nous vaut, vo*us* en ve*n*rés [14].

1. La châsse. — 2. Offrir le cierge pour qu'il brûle. — 3. Notre affaire en aura meilleur succès. — 4. Beau fils. — 5. Fils. — 6. Voleur avéré. — 7. Taisez-vous ! si seulement vous étiez mort, sot puant. — 8. Par la mort de Dieu ! — 9. Dessus. — 10. Ce me semble. — 11. Étrangle. — 12. Ce horion. — 13. Ai-je fait du bruit pour mériter cela ? — 14. Cela ne vous sert à rien, venez.

Li derves.

Alons, je sui li espouses.

Li moines.

Je ne fai point de men preu chi[1];
Puis q*ue* les gens en vont ensi,
Nul n'i a mais fors baisseletes[2],
Enfans *et* garchonnaille[3]; or fai[4],
S'en irons a saint Nicolai;
Co*m*menche a sonn*er* des cloquetes.

1. De mon profit ici. — 2. Et qu'il n'y a plus que des fillettes. — 3. Garçonnaille. — 4. Allons.

MIRACLES DE NOTRE-DAME

(Vers 1340)

Sources. — Edition. — *Miracles de Notre-Dame*, publiés pour la Société des Anciens textes français, par G. Paris et U. Robert. 8 vol. 1876-1893.

Cette publication devait comprendre 8 volumes, 6 pour le texte, un pour le glossaire et un pour l'introduction. Huit volumes ont paru en effet, mais les sept premiers ayant été consacrés au texte et le huitième au glossaire, l'introduction n'a pas encore paru. Elle nous serait nécessaire pour parler comme il convient de cette œuvre dramatique. *Les Miracles de Notre-Dame*, publiés par la Société des Anciens Textes, sont distincts de ceux de Gautier de Coincy, qui s'était borné à raconter des histoires édifiantes en l'honneur de Marie, sans leur donner une forme dialoguée.

Les sujets des *Miracles de Notre-Dame* sont les plus divers. Quelques-uns sont simplement dévots, plusieurs sont terribles et dramatiques. Tous se ressemblent sur un point : c'est que les incidents n'ont guère d'autre objet que d'amener l'intervention miséricordieuse de Marie en faveur d'un de ses dévots tombé dans le crime et sur le point d'expier ses fautes. Il s'agit tantôt de vulgaires criminels, que la justice humaine va châtier et que Notre Dame sauve par un miracle, tantôt d'une abbesse, qui, au mépris de ses vœux, a aimé un clerc, et que Marie délivre de son enfant, sans scandale ; ailleurs la sainte Vierge veut bien prendre la place d'une religieuse qui pendant sept ans a quitté son couvent, pour vivre dans le monde et se livrer au péché. Parfois ces drames pieux sont naïfs jusqu'à l'indécence et gêneraient maintenant la piété des

fidèles, au lieu de l'édifier; mais au XIV[e] siècle on chargeait volontiers les protégés de Marie de tous les crimes et de toutes les hontes pour montrer en Notre Dame plus de puissance et de bonté.

Quant à la forme, *les Miracles de Notre-Dame* sont généralement assez simples et relativement courts. Le rôle de Notre Dame est peu important en apparence; elle se borne à descendre du ciel, escortée des archanges qui lui disent des *rondels*. Mais en réalité Marie est la protagoniste, elle domine le drame et le dénoue; et la piété des auteurs empêche qu'elle intervienne dans les événements comme simple *Deus ex machina*.

MIRACLE DE LA MARQUISE DE LA GAUDINE

Nostre Dame.

Sus, mi ange, bonne aleüre [1],
Alons m'amie consoler,
Que la voy forment desoler [2].
Je vueil que li soit desservi [3]
Ce que de bon cuer m'a servy.
Alez ci devant moy chantant
Que son cuer soit joie sentant [4],
En vous oïr.

Gabriel.

Dame, nous ferons par desir
Ce qu'il vous plaist nous commander.
Michiel, il nous convient chanter
Par doulx accors.

Michiel.

Gabriel, a dire m'acors
Ce rondel ici a voiz clere.

1. Debout, mes anges et vite. — 2. Se désoler. — 3. Que lui soit récompensé. — 4. Afin que son cœur éprouve de la joie.

Rondel.

Vierge royne, fille et mére
Au Dieu de toute creature,
Onc de grace ne fuz avére [1],
Vierge royne, fille et mére,
D'obscurté touzdis [2] en lumiére
Jettes ceulx que veulx prendre en cure [3].

Nostre Dame.

Doulce amie, en Dieu t'asseüre [4]
Et si laisses ton lamenter [5],
Ne te vault riens tels dementer [6],
    Des ores mais.

La Marquise.

Lasse ! dame, je n'en puis mais.
Conment m'en pourroy je tenir ?
A tort sui jugie a mourir [7],
    N'atens [8] que l'eure.

Nostre Dame.

M'amie, tais toy ; plus ne pleure.
Mon fils Jhesus, qui est vray Dieux.
A ta clameur oy des cieulx
Et l'a receüe en pitié ;
Et pour ç'a toy par amistié
Suis venue, ne doubtes pas [9].
Secourue au besoing seras
Et eschapperas ceste paine
A t'onneur [10], soies ent certaine.

1. Avare. — 2. D'obscurité toujours. — 3. Dont tu veux prendre souci. — 4. Je t'assure. — 5. Laisse de côté tes plaintes. — 6. Telle lamentation. — 7. Je suis injustement condamnée à mort. — 8. Je n'attends. — 9. Si je suis venue à toi par amitié, ne crains pas. — 10. A ton honneur.

A Dieu te dy ; or loe [1] Dieu.
Mi ange, alons m'en de ce lieu,
Car temps en est.

Michiel.

Chiére dame, nous sommes prest
A voz grés faire [2].

Gabriel.

Michiel, il ne nous fault pas taire
En alant, ains nous deduisons [3],
Et nostre rondel pardisons [4]
A lie chiére [5].

Rondel.

D'obscurté touzdis en lumiére
Jettes ceulx que veulx prendre en cure,
Vierge royne, fille et mére
Au Dieu de toute creature.

La Marquise.

Ha ! mére Dieu, con d'amour pure
Nous amez qui sommes saval [6],
Et conme il peche grief [7] et mal
Qui ne pense de toy servir !
Conment pourray je desservir [8]
Ceste bonté que m'avez faite ?
Certes, dame, mes cuers s'affaite [9]
A vous loer toute ma vie,
Et servir : d'autre chose envie
Avoir ne quier [10].

1. Loue. — 2. A faire votre gré. — 3. Mais divertissons-nous. — 4. Achevons. — 5. Avec une mine joyeuse. — 6. Comme vous nous aimez d'amour pur, nous qui sommes ici-bas. — 7. Grievement. — 8. Mériter. — 9. S'adonne, s'occupe.

MIRACLE DE UN PREVOST QUE NOSTRE DAME DELIVRA (SERVENTOIS)

De grant eür [1] vint li vouloirs plaisans
D'Amour, qui voult l'umain salut amer.
Amour est Dieu, qui conme vraiz amans
Fist Dieu son fil, pour nous regenerer,
Prendre humain corps en vierge que nommer
Puis pierre pure et très saine,
Qui sa sainte escharboucle nous amaine
Par un mistere excellent.
Ceste pierre est le rubis digne et gent,
Qui de l'escharboucle tant enrichi
Que de toutes vertuz lors le garni
Entierement.
Lors fu nature esbahie et tasans [2]
De ce qu'ou saint rubis se pot former [3]
L'escharboucle sanz ce que congnoissanz
Feust le fait [4], ne ne sot [5] exposer,
Conment il y entra sanz l'entamer ;
Mais euvre tres souveraine
Ce fait comprist ; lors de deité plaine
Fu l'umble vierge en present [6],
De l'ange saint qui li fist le present,
Quant li dist que sains esperiz en li [7]
Acompliroit ce glorieux fait ci
Joyeusement.
Or pert [8] il bien qu'Amour est moult poissans [9]
Qui ce rubis pour son filz voult [10] creer,

1. Bonheur. — 2. Muette — 3. De ce qu'elle put se former dans le saint rubis. — 4. Sans connaître le fait. — 5. Sut. — 6. En présence. — 7. Le saint esprit en elle. — 8. Il apparaît. — 9. Puissant. — 10. Voulut.

Escharboucle dite tres reluisans [1]
Atouz [2] les bons qu'il voult renluminer,
Et le cruel meffait d'Adan miner [3],
Par endurer mort grevaine [4] ;
Ainsi sanz dette amenrir [5] n'avoir [6] paine
Acompli ce paiement
De l'umain corps vray et obedient [7],
Qu'en voz sainz flanz prist, dame de mercy
Qu'a ceulx donrez [8] qui vous aront servi
Ouniement [9].
Dont en dame est ceste honneur habondans
Si hautement qu'en vous, vierge sanz per [10],
Fu Dieu et homs [11] par grace en vous manans [12]
Pour la sainte prophecie averer ;
Et saint Bernart l'appreuve [13] en son parler
Ou il dit a voiz haultaine [14] :
Qui veult avoir de Dieu grace certaine
Si voit [15] parler humblement
A la vierge d'unble et devot talent [16],
Car touz biens sont par elle remeri [17]
Au doulx ottroy [18] de son fil qui s'offri
Piteusement [19].
Loiaux secours en touz biens fleurissans,
Vierge royal que Dieu voult [20] coronner
Ou ciel comme secours des esperans [21]
Et a sa destre [22] et majesté poser,
D'anges servir et de sains honorer

1. Reluisante. — 2. Avec. — 3. Détruire. — 4. Pénible. — 5. Amoindrir. — 6. Ni avoir. — 7. Obéissant. — 8. Que vous donnerez à ceux. — 9. De façon continue. — 10. Sans pareille. — 11. Homme. — 12. Demeurant. — 13. L'approuve. — 14. Haute. — 15. Qu'il aille. — 16. Caractère. — 17. Rendus en récompense. — 18. Consentement. — 19. D'une manière miséricordieuse. — 20. Voulut. — 21. De ceux qui espèrent. — 22. Droite.

En son glorieux demaine [1],
Tu es refuy [2] de creature humaine
Qui tant de haulx biens comprent,
Et le rubis qui le trosne replent [3]
Par qui d'enfer l'amertume cheï [4]
Et le saint port de paradis ouvri
Parfaitement

Envoy.

Se je vous ain [5], fin cuer doulx, loyaument,
C'est bien raison, vostre fil en graci [6],
Car nulz fors lui grace ne desparti [7]
Plus plaisanment.

(*Miracles de Nostre-Dame...*, publiés par G. Paris et Ul. Robert. Paris, Didot, 1877, in-8°, t. II.)

1. Domaine, séjour. — 2. Refuge. — 3. Illumine. — 4. Tomba, cessa. — 5. Aime. — 6. J'en remercie. — 7. Ne départit.

FIN

INDEX ALPHABÉTIQUE

TABLE DES MATIÈRES

POÉSIE DRAMATIQUE

ACHEVÉ D'IMPRIMER

le deux août mil neuf cent treize

PAR

G. ROY

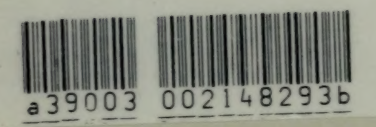
A POITIERS

pour le

MERCVRE

DE

FRANCE


a39003 002148293b